
**MA POSTE
EST LÀ OÙ JE ME TROUVE.
RAPPORT FINANCIER
2017**

À propos du rapport financier

■ Structure du rapport

Le rapport 2017 de la Poste comprend les documents suivants:

- Rapport de gestion de la Poste
- Rapport financier de la Poste (soit le présent document composé des parties suivantes: rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels du groupe, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
- Rapport de gestion de PostFinance SA
- Rapport GRI (rapport conforme aux directives de la Global Reporting Initiative)
- Chiffres clés du rapport de gestion

■ Présentation des valeurs à l'échelle dans les graphiques

Conformément au principe de l'image fidèle, tous les graphiques sont présentés à l'échelle:

CHF 1 milliard = 20 mm.

Pour les valeurs exprimées en pour cent, l'échelle est la suivante:

100% à l'horizontale = 75 mm;

100% à la verticale = 40 mm.

■ Légende des graphiques et des tableaux

■ Exercice sous revue

■ Exercice précédent

■ Effet positif sur le résultat

■ Effet négatif sur le résultat

■ Langues

Le présent rapport financier est publié en allemand, en français, en italien et en anglais. Seule la version allemande fait foi.

■ Commande

Tous les documents du rapport peuvent être consultés en ligne et téléchargés à l'adresse www.poste.ch/rapportdegestion. Le rapport de gestion et le rapport financier sont également disponibles sous forme imprimée.

■ Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives, fondées sur les estimations et les prévisions courantes du management ainsi que sur les informations dont il dispose actuellement. Ces déclarations prospectives ne doivent pas être perçues comme une garantie que la situation et les résultats évolueront effectivement comme supputé. Les développements et les résultats à venir dépendent en effet de nombreux facteurs. Ils sont exposés en particulier à divers risques et impondérables et reposent sur des hypothèses qui peuvent se révéler inexacts.

SIMPLICITÉ ET SYSTÈME – LA POSTE.

Fiable, valorisante et durable.



7987 millions

de francs. Les **produits d'exploitation** normalisés sont en léger recul par rapport à l'exercice précédent.



420 millions

de francs. Le **bénéfice consolidé** normalisé est en baisse par rapport à l'exercice précédent.



2002 millions

Le nombre de **lettres adressées** déposées en Suisse a de nouveau reculé en 2017.



129 millions

Suite à l'essor du commerce en ligne, le nombre de **colis** distribués en Suisse par PostLogistics a de nouveau augmenté en 2017.



120 milliards

de francs. Telle est la moyenne du **patrimoine des clients** de PostFinance, qui est resté stable.



155 millions

Les transports publics ayant toujours le vent en poupe, le nombre de **voyageurs** transportés par CarPostal a de nouveau augmenté en 2017.



83 points

La **satisfaction des clients** reste élevée.



Plus de 19%

Telle est l'**augmentation de l'efficacité en matière de CO₂** affichée par la Poste fin 2017 par rapport à 2010.



59 369

collaborateurs. L'**effectif** est en léger recul par rapport à l'exercice précédent.



81 points

Bien qu'en léger recul, l'indice de l'**engagement du personnel** se maintient à un niveau élevé, témoignant de la motivation et du dévouement des collaborateurs.

Rapport financier 2017

Rapport annuel	5
Activités	6
Offre	6
Clients	7
Présence géographique	7
Marques	10
Organisation	12
Environnement de marché	13
Facteurs technologiques	13
Facteurs socioculturels	13
Facteurs économiques	14
Facteurs politico-juridiques	15
Stratégie de transformation	16
Mandat légal et objectifs stratégiques du Conseil fédéral	16
Vision et valeurs fondamentales	18
Objectifs stratégiques de la Poste	18
Orientations stratégiques	19
Stratégies de marché	21
Gestion financière	23
Évolution de l'activité	25
Chiffres clés	25
Effet exceptionnel	26
Facteurs de croissance	26
Résultats	30
Situation financière et patrimoniale	43
Répartition du bénéfice	44
Résultats non financiers significatifs	45
Rapport sur les risques	53
Principes de la politique de risque	53
Système de gestion des risques	53
État des risques	55
Système de contrôle interne	57
Perspectives	59
Gouvernance d'entreprise	61
Structure du groupe et actionariat	62
Forme juridique et propriété	62
Pilotage par la Confédération	62
Comptes réglementaires et sociétés sous surveillance individuelle	62
Coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel	62
Rabais sur les prix de distribution des journaux et des périodiques ayants droit	63
PostFinance SA	63
CarPostal Suisse SA	64
Structure du capital	64
Conseil d'administration	64
Composition au 31 décembre	64
Événements postérieurs à la date de clôture	66
Gestion uniforme	67
Rôle et méthode de travail	67
Instruments d'information et de contrôle	68

Direction du groupe	68
Composition au 31 décembre	68
Changements durant l'exercice sous revue et événements postérieurs à la date de clôture	70
Indemnités	71
Politique	71
Procédure de fixation	71
Montants	72
Organe de révision	74
Politique d'information	74
Comptes annuels consolidés	75
Compte de résultat consolidé	76
État du résultat global consolidé	77
Bilan consolidé	78
Variation des fonds propres consolidés	79
Tableau des flux de trésorerie consolidés	80
Annexe	81
Rapport de l'organe de révision	159
Comptes annuels de La Poste Suisse SA	163
Compte de résultat	164
Bilan	165
Annexe	166
Rapport de l'organe de révision	171
Comptes annuels de PostFinance	173
Réconciliation	174
Comptes annuels statutaires de PostFinance SA	175
Bilan	176
Compte de résultat	178
Répartition du bénéfice	179
Tableau des flux de trésorerie	180
État des capitaux propres	181
Annexe	182
Informations relatives au bilan	195
Informations relatives aux opérations hors bilan	206
Informations relatives au compte de résultat	207
Rapport de l'organe de révision	209
Comparaison des chiffres clés sur cinq ans	211

RAPPORT ANNUEL

La Poste opère sur des marchés en rapide évolution du fait de l'intensité de la concurrence, de l'internationalisation, des progrès technologiques et de la réglementation. Sur le marché de la logistique dynamisé par le commerce électronique, la concurrence se fait mondiale, tandis que sur celui de la communication, l'avenir est à la numérisation. Sur le marché des services financiers, la nouvelle réglementation permet aux prestataires numériques de fournir des services de paiement. Quant au marché du transport de voyageurs, les nouveaux concurrents numériques s'y multiplient.

Pour faire face aux défis découlant aussi bien de son environnement de marché que de la réglementation, la Poste a adopté une stratégie de transformation pour les années 2017 à 2020. Durant la première année de mise en œuvre de cette stratégie, elle est parvenue non seulement à préserver, mais encore à renforcer sa position de leader de ses marchés.

Activités	6
Organisation	12
Environnement de marché	13
Stratégie de transformation	16
Gestion financière	23
Évolution de l'activité	25
Rapport sur les risques	53
Perspectives	59

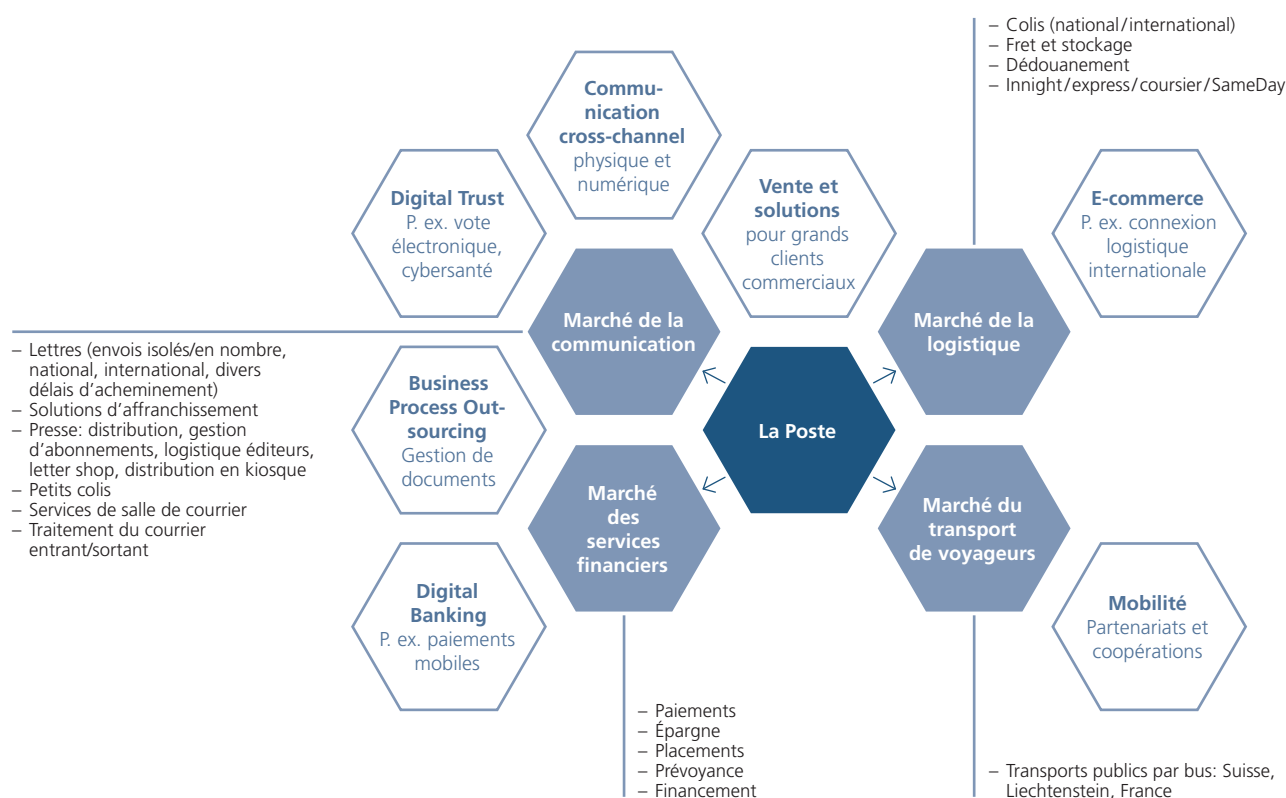
Activités

Outre des produits et des services postaux, la Poste propose des services financiers et des services de mobilité et développe également des solutions transversales intégrant ses divers marchés, par exemple dans le domaine du commerce électronique. La Poste est fière de servir ainsi tous ses clients – particuliers et entreprises – en Suisse, ainsi que d’opérer de manière ciblée à l’étranger.

Offre

L’offre de la Poste comprend le traitement d’envois dans les domaines de la logistique et de la communication, des solutions électroniques sécurisées, des services financiers et des offres de mobilité. Sur les quatre marchés relevant de son cœur de métier, la Poste se positionne comme un prestataire de qualité offrant le meilleur rapport prix/prestations. Ses solutions transversales intégrées procurent des avantages taillés sur mesure à ses clients, notamment dans le domaine du commerce électronique.

Vue d’ensemble de l’offre



La Poste développe ses produits et ses services en permanence, compte tenu des besoins des clients tant commerciaux que privés. Ce faisant, elle s’attache à systématiquement combiner les mondes physique et numérique, par exemple lors de campagnes de marketing cross-channel ou en relation avec la numérisation du traitement du courrier entrant. En collaboration avec ses clients, elle développe de plus en plus de solutions transversales intégrant des éléments relevant de la compétence de différentes unités du groupe (p. ex. le Working Capital Management, qui combine un produit logistique et un produit financier).

La Poste réalise environ 86% de son chiffre d’affaires en libre concurrence. Les 14% restants proviennent du monopole sur les lettres jusqu’à 50 grammes, qui est cependant en butte à la concurrence des offres électroniques.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

«La Poste met tout en œuvre pour me simplifier la vie. C'est quand je veux, où je veux et comme je veux.»

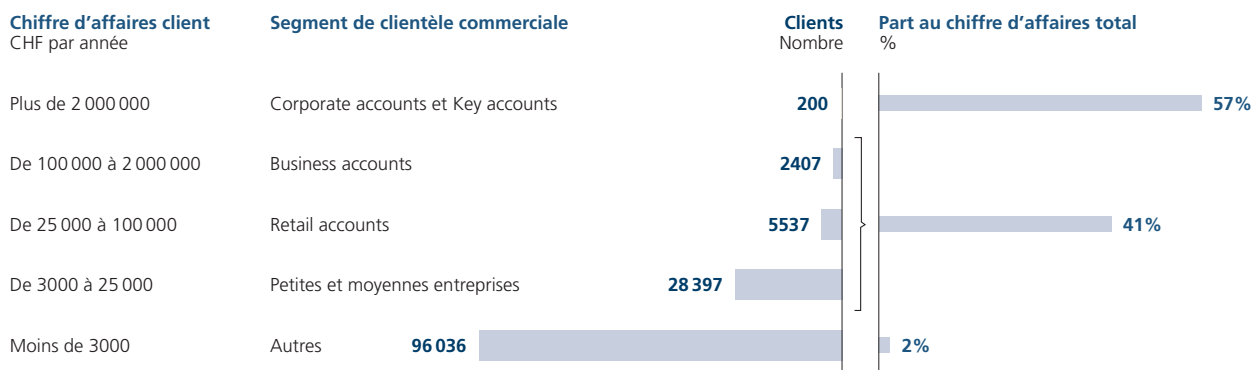
Clients

La Poste a pour mission de répondre aux besoins de ses clients. Elle s'emploie en particulier à faire en sorte que tous les moments de contact importants donnent lieu à des expériences positives. Les clients doivent percevoir que la Poste met tout en œuvre pour leur simplifier la vie – quand, où et comme ils veulent. Les offres de la Poste doivent être simples, compréhensibles et faciles à utiliser. Les nombreux points d'accès physiques et numériques à disposition permettent aux clients d'opter pour le canal de leur choix en toute flexibilité.

Les clients de la Poste sont, d'une part, plusieurs millions de particuliers et, d'autre part, plusieurs centaines de milliers d'entreprises, allant de la petite exploitation au grand groupe international. La Poste réalise la plus grande partie de son chiffre d'affaires avec les grandes et très grandes entreprises, auxquelles elle propose des solutions sur mesure.

Les grands comptes sont à l'origine de plus de la moitié du chiffre d'affaires logistique

Marchés de la communication et de la logistique | Segments de clientèle commerciale¹
2017



¹ En raison de l'application d'une nouvelle méthode de saisie à partir de l'exercice sous revue, la pyramide des clients commerciaux n'est pas directement comparable avec celle de l'exercice précédent.

Sur les marchés de la communication et de la logistique, la Poste sert 132 000 clients commerciaux ainsi que tous les ménages du pays. Durant l'exercice sous revue, CarPostal a transporté 155 millions de voyageurs. Enfin, quelque 2,7 millions de clients privés ont une relation bancaire avec PostFinance.

Présence géographique

La Poste opère principalement en Suisse. À l'étranger, elle se concentre sur les possibilités de croissance reposant sur des modèles d'affaires éprouvés, lui permettant de consolider et de développer les activités relevant de son cœur de métier. Le chiffre d'affaires du groupe est réalisé à hauteur d'environ 86% en Suisse et d'environ 14% à l'étranger.

Suisse

En Suisse, la Poste est présente avec une multitude de points d'accès ainsi que de nombreuses lignes CarPostal.

Points d'accès

En comparaison internationale, la Poste dispose de l'un des réseaux de points d'accès les plus denses et les plus performants qui soient. Opérations postales en déplacement, à domicile ou en ligne, peu importe: la Poste fournit le meilleur service universel possible aux différentes régions et générations. Pour être encore plus accessible à ses clients, elle va étendre son réseau à plus de 4200 points d'accès d'ici à 2020.

En déplacement: filiales et points service

Plusieurs milliers de collaborateurs de la Poste ainsi que de nombreux employés de partenaires servent et conseillent chaque jour plus d'un million de clients, les premiers dans 1189 filiales et les seconds

Réseau de vente orienté clients, aujourd'hui et demain

dans 968 filiales en partenariat. Pour les services financiers, il existe un réseau de 40 filiales PostFinance et de 55 lieux de conseil externe. De plus, 157 collaborateurs de PostFinance conseillent les clients commerciaux du segment des PME sur site. Par ailleurs, 999 Postomat, 14 617 boîtes aux lettres, 334 100 cases postales et 92 automates My Post 24 sont à disposition jour et nuit, auxquels s'ajoutent 200 points de dépôt et de retrait situés, par exemple, dans des gares ou des stations-service. Pour répondre aux besoins des clients commerciaux, la Poste exploite en outre – dans ses filiales – 319 guichets spéciaux réservés à ces derniers. S'y ajoutent 92 points clientèle commerciale situés dans des zones industrielles et artisanales, ainsi que dans les centres de traitement du courrier et des colis.

À domicile: service de base et service à domicile

La Poste sert plus de 4 millions de ménages et assure, sur demande, la distribution des envois à un moment précis, par exemple le samedi ou le soir, ainsi que la prise en charge de colis à domicile avec le service pick@home. Dans 1326 localités – rurales pour la plupart –, les clients peuvent bénéficier du service à domicile (guichet postal sur le pas de la porte) et ont la possibilité de payer leurs factures au personnel de distribution. Aux entreprises, la Poste propose la prise en charge sur site de leurs envois, de même que le transport en toute sécurité de leurs recettes du jour et autres espèces, par SecurePost.

En ligne: divers services numériques

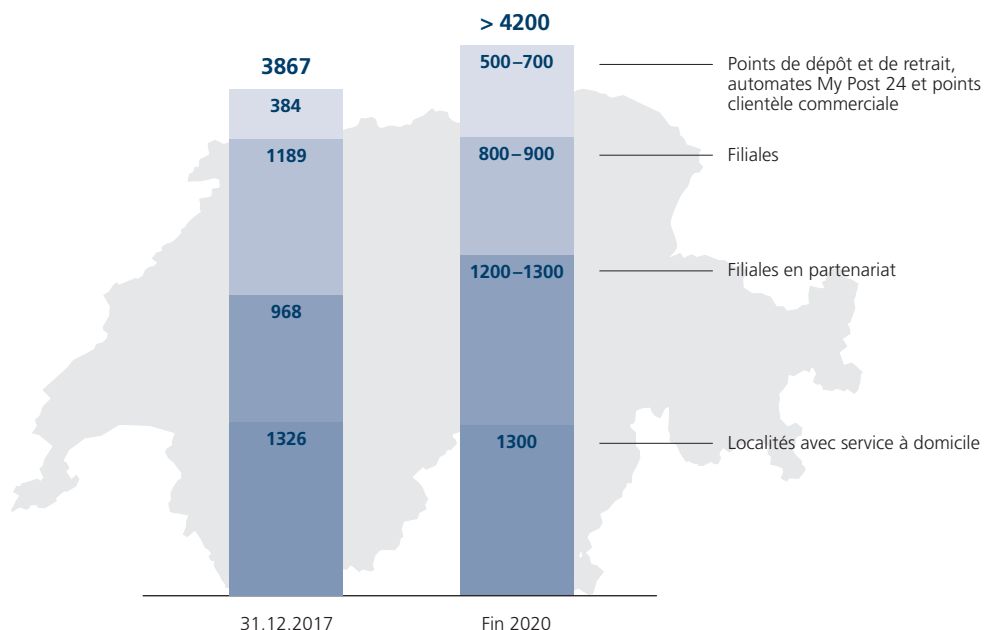
En complément au réseau physique, les clients privés et commerciaux peuvent profiter, sur le Centre clientèle de la Poste, de divers services numériques (p. ex. e-finance, TWINT, Mes envois, WebStamp, PostCard Creator), ainsi qu'interagir avec la Poste sur des applications mobiles (p. ex. Post-App, PostFinance App) ou sur les réseaux sociaux. Le Contact Center compte en outre quelque 320 agents répartis sur les sites de Fribourg, Schaffhouse, Kriens et Viège, à disposition pour répondre à toute question, que ce soit par courriel ou par téléphone. Ils traitent environ 7000 demandes par jour.

Présence dans toute la Suisse

D'ici à 2020, la Poste entend augmenter à plus de 4200 le nombre de points d'accès à ses produits et services et y étendre l'offre disponible, tout en assurant le financement durable du réseau. Elle mise à cet effet sur le recours accru au modèle de la filiale en partenariat, qui a fait ses preuves, sur le développement du service à domicile ainsi que sur l'ouverture de points de dépôt et de retrait, d'automates My Post 24 et de points clientèle commerciale supplémentaires.

Points d'accès

Nombre au 31.12.2017 et nombre visé d'ici fin 2020



Pour en savoir plus sur le développement du réseau et du service universel, voir le rapport de gestion, pages 10 et 11 ainsi que 36 à 39.

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
16	Stratégie de transformation
23	Gestion financière
25	Évolution de l'activité
53	Rapport sur les risques
59	Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62	Structure du groupe et actionariat
62	Comptes réglementaires
64	Structure du capital
64	Conseil d'administration
68	Direction du groupe
71	Indemnités
74	Organe de révision
74	Politique d'information

Comptes annuels

75	Groupe
163	La Poste Suisse SA
173	PostFinance

Lignes CarPostal

Sur le marché suisse du transport de voyageurs, CarPostal exploite, au titre des transports publics, 897 lignes totalisant 12 664 kilomètres et desservant 11 804 arrêts. S'y ajoutent des courses touristiques, des bus scolaires et sur appel. À Sion, deux navettes autonomes de CarPostal circulent sur la voie publique. De plus, l'app CarPostal permet notamment d'acheter des billets pour tout le réseau suisse des transports publics. Enfin, l'offre est complétée par 106 stations du système de vélopartage PubliBike, dotées de 800 bicyclettes au total.

Réseau des lignes CarPostal

31.12.2017



Étranger

Présence sélective à l'étranger

La Poste opère dans 19 pays, où elle dispose de ses propres établissements. C'est ainsi que Poste CH SA est représentée sous différentes formes – sociétés du groupe, franchises, partenaires ou agents de vente – en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Sa coopération avec des partenaires étrangers lui donne en outre accès à leurs réseaux logistiques mondiaux. CarPostal exploite par ailleurs plusieurs réseaux de bus en France, par le truchement de sociétés du groupe, ainsi que l'ensemble du réseau des transports régionaux du Liechtenstein.

La Poste suisse à l'étranger

2017	US	IE	UK	BE	NL	DK	DE	NO	SE
Courrier international	■ ¹		■ ¹	■ ¹	■ ¹	■ ¹	■ ¹	■ ¹	■ ¹
Transport de voyageurs									
Gestion de documents BPO ²	■	■	■		■		■		

	ES	FR	FL	IT	AT	SK	VN	SG	HK
Courrier international	■ ¹	■		■ ¹	■ ¹			■ ¹	■ ¹
Transport de voyageurs		■	■						
Gestion de documents BPO ²	■	■	■	■	■	■	■	■	■

1 Pays où opèrent des sociétés de la coentreprise Asendia.
2 BPO: Business Process Outsourcing (externalisation de processus métier)

Marques

Trois marques sous
le même toit

La Poste est l'une des marques les plus connues de Suisse. De par sa forte présence sur le marché, ses valeurs de marque sont perçues comme bien réelles par la population et par la clientèle commerciale.

Encore affûtées en 2017, l'identité et la stratégie de marque sont garantes de la parfaite cohérence de la marque faitière et des deux marques de prestations PostFinance et CarPostal en termes d'expérience client. Coordinée sur les plans des contenus, de la forme et du calendrier, l'utilisation des instruments de communication permet d'exploiter des effets de synergie et assure une présence vivante et immédiatement perceptible des différentes marques à tous les points de contact.

Marques et marchés

Marque faitière

Marché du transport de voyageurs

Marchés de la communication et de la logistique

Marché des services financiers

Marque de prestations

Marque de prestations

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

Expérience client cohérente à tous les points de contact

Se fondant sur sa vision «Simplicité et système» et sur les résultats d'enquêtes de réputation, la Poste a inauguré en 2017 une identité de marque plus pointue, s'attachant à développer ses valeurs, à optimiser son positionnement cible et à rendre l'expérience client encore plus attrayante. Désormais, toutes les activités relevant de la marque faitière la Poste sont axées sur ces trois éléments, afin de proposer une expérience client cohérente à tous les points de contact. Depuis mars 2017, la marque est donc en plein renouveau, tant visuellement que sur le plan de la communication. Ce renouveau repose sur une identité visuelle rafraîchie, dont le déploiement est assuré par étapes au niveau opérationnel. Elle est déjà visible par exemple dans le nouveau concept de filiales (filiale pilote d'Interlaken), dans les campagnes publicitaires et dans certains services numériques. Compte tenu de sa vision et de sa stratégie, la Poste a également affûté et harmonisé son portefeuille de marques, afin de renforcer toute l'entreprise. Les effets de cette optimisation sur les différentes marques de la Poste et des sociétés du groupe se font principalement sentir au niveau de la communication. Le plus gros changement concerne Swiss Post Solutions SA, qui se présentera à l'avenir de manière uniforme – et par conséquent plus efficacement – dans le monde entier.

En 2017, une campagne d'information nationale a été menée en trois vagues successives (printemps, été et automne): les divers points d'accès à la Poste ont été présentés au moyen d'affiches, d'annonces et de mesures en ligne, ainsi que par la distribution d'un papillon à l'ensemble des ménages et des communes du pays. Des sondages ont montré que la campagne a été très bien comprise. L'app Postman qui l'accompagnait a atteint des valeurs de téléchargement et d'utilisation supérieures à la moyenne, apportant une contribution décisive au succès global de cette campagne de communication intégrée.

À l'occasion de cette refonte de l'expérience postale, la Poste a également affûté sa stratégie de sponsoring, principalement en réorientant son pilier intitulé «Sponsoring dynamique: engagements pour la Suisse». Désormais, l'accent est clairement mis sur les clients privés, avec un positionnement cible revu qui inclut deux nouveaux engagements: «Randonnée» et «TEDx». Les deux autres piliers de cette stratégie sont le sponsoring économique (accent mis sur le positionnement de l'entreprise et sur le groupe cible des clients commerciaux) et le sponsoring social (principal engagement: 2 x Noël). La nouvelle stratégie renforce le sponsoring du groupe en tant qu'instrument de gestion de la marque.

L'identité de marque fait régulièrement l'objet d'enquêtes. Celle réalisée en été 2017 était la première à livrer des données sur la nouvelle identité. Elle a montré qu'avec des taux de notoriété assistée de 98% auprès des entreprises et de 99% auprès de la population, la Poste reste l'entreprise la plus connue dans son cœur de métier. Ses valeurs «compétence», «fiabilité» et «proximité» ainsi que son positionnement cible «confiance» sont bien évalués et obtiennent donc des notes élevées. Les valeurs nouvellement définies «agilité», «individualité» et «simplicité», de même que le positionnement cible qui leur est associé «commodité», présentent par contre encore un potentiel d'amélioration et de développement. De plus, la population et les entreprises suisses continuent de largement associer la Poste aux services courrier et colis et beaucoup moins aux nouvelles offres numériques et physiques-numériques.

Avec les interactions physiques-numériques de ses offres de prestations, la Poste établit de nouveaux standards sur ses marchés cibles. Il s'agit donc, à l'avenir également, d'intégrer de manière ciblée les compétences physiques et numériques sur lesquelles reposent ces offres à l'identité de marque et à la communication en général, de manière à ce que la Poste soit davantage perçue pour ce qu'elle est: un fournisseur leader de produits et de systèmes de pointe. Elle pourra ainsi conforter son rôle d'épine dorsale du service universel et mieux se positionner comme une entreprise dont la vocation est de «simplifier la vie» de ses clients, qui connaît les besoins des collectivités publiques, des entreprises et des particuliers et dont les offres facilement accessibles et conviviales procurent de nombreux avantages aux clients, en ligne et hors ligne.

Organisation

Efficacité et proximité du marché

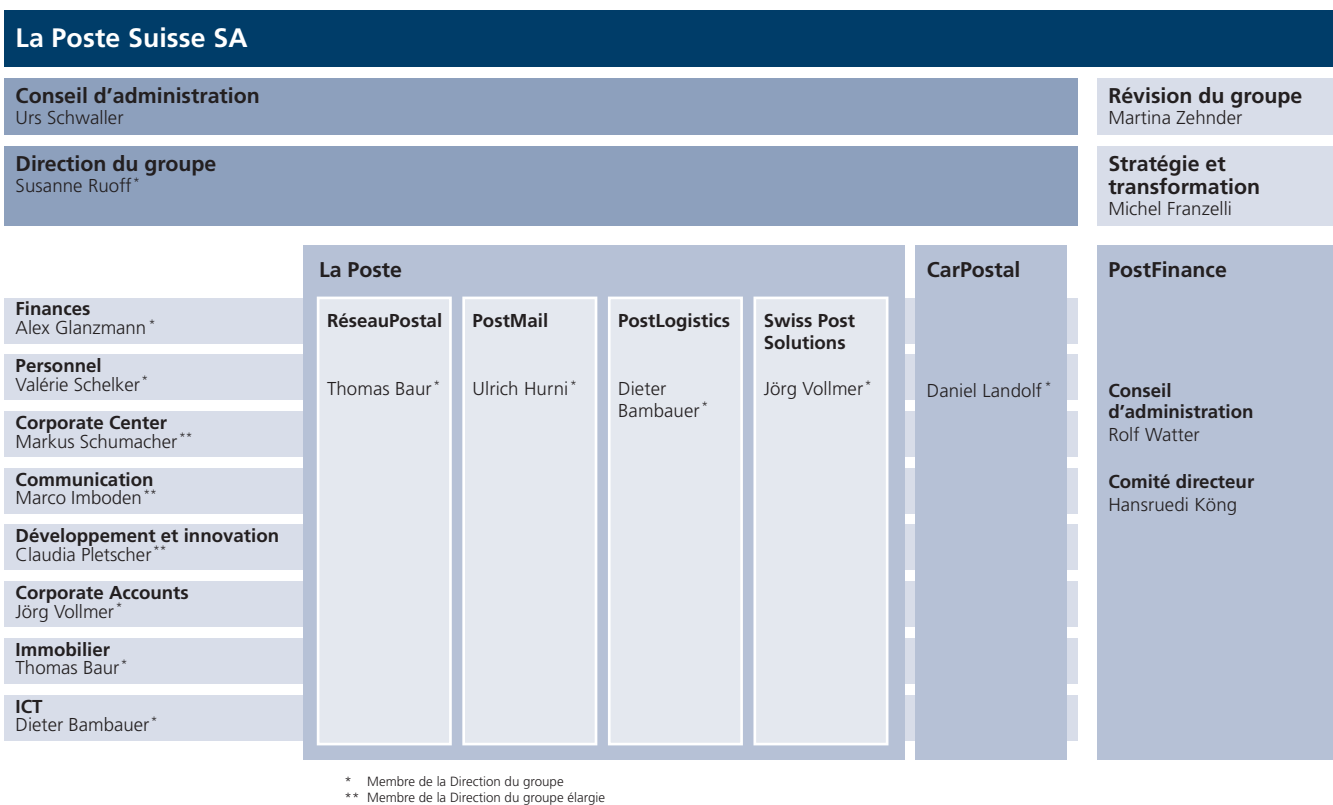
La Poste comprend six unités du groupe, en charge de la conduite des activités commerciales: RéseauPostal, PostMail, PostLogistics, Swiss Post Solutions, CarPostal et PostFinance. Dans les comptes annuels, les unités du groupe sont présentées séparément, en tant que segments.

Les unités Finances, Personnel, Corporate Center, Communication, Développement et innovation, Corporate Accounts, Immobilier, ICT, Révision du groupe ainsi que Stratégie et transformation soutiennent le pilotage du groupe et la fourniture des prestations par les unités en charge des activités commerciales. Dans les comptes annuels, leurs résultats sont présentés sous Autres.

Juridiquement, le groupe est structuré comme suit: la société mère «La Poste Suisse SA» dirige les sociétés du groupe d'importance stratégique, qui possèdent également chacune leurs propres sociétés du groupe.

Organigramme

31.12.2017



Pour en savoir plus sur le Conseil d'administration et la Direction du groupe, voir les pages 64 à 66 et 68 à 70. Les changements intervenus au sein du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pendant l'exercice sous revue sont présentés aux pages 66 et 70.

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionnariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

Environnement de marché

L'environnement de marché de la Poste est en pleine mutation et ses activités doivent suivre l'évolution de divers facteurs d'influence, en particulier technologiques, socioculturels, économiques et politico-juridiques. La Poste se doit d'exploiter la mutation en cours à son avantage.

Tendances générales

2017



Facteurs technologiques

Transformation numérique: un défi pour la Poste

La transformation numérique s'accompagne d'une forte dynamique de changement. Dans l'industrie, la robotique offre des possibilités de production foncièrement nouvelles, basées sur des outils de haute précision, très efficaces en termes de coûts. L'intelligence artificielle, les agents conversationnels (chatbots) et les assistants linguistiques remplissent de plus en plus de tâches administratives dévolues jusqu'ici à des êtres humains. Dans le commerce, des concepts et des canaux stationnaires et numériques sont combinés de façon entièrement nouvelle. Grâce aux données intelligentes (smart data), les profils sont analysés, les offres et les services sont axés individuellement sur chaque client et les modèles comportementaux personnels sont anticipés. L'automatisation intelligente permet en outre d'analyser de grandes quantités d'informations et d'automatiser des processus d'affaires complets.

Dans ce contexte, la Poste est appelée à identifier, parmi les nombreux nouveaux modèles d'affaires et de compétences, ceux qui lui offrent de véritables chances (p. ex. gestion de documents, production mobile, agents conversationnels) et à les exploiter sans délai.

Facteurs socioculturels

L'accès mobile à Internet sur smartphone ainsi que l'utilisation du web pour communiquer, pour exécuter des transactions commerciales et bancaires et, de plus en plus, pour interagir avec des objets (Internet des objets) se traduisent par une accélération de notre quotidien, tant privé que professionnel. Partant, le temps libre gagne en importance par rapport à l'argent et à la possession de biens. La société de consommation évolue ainsi peu à peu vers une société du partage, de plus en plus consciente des enjeux de la durabilité.

Dans ce contexte, la Poste est appelée à ouvrir à ses clients des espaces de liberté reposant sur des offres physiques-numériques équilibrées, ainsi qu'à saisir les chances de remplir de nouveaux rôles (p. ex. dans les domaines de la mobilité et de l'économie circulaire).

Facteurs économiques

Des sociétés leaders technologiques sont de plus en plus présentes sur les marchés de la Poste, avec des modèles d'affaires disruptifs. Elles étendent leur assortiment de produits horizontalement, de manière à ce que leurs clients puissent accéder à de vastes offres relevant d'un seul et même écosystème d'entreprise. La Poste subit donc une pression économique croissante sur ses quatre marchés.

Marché de la communication

Dans le secteur des lettres, la substitution numérique se poursuit et – même s'il est difficile d'en pronostiquer l'ampleur – constitue un risque pour la Poste. Ce qui est certain, c'est que le volume des lettres ainsi que la demande de prestations traditionnelles au guichet ne cessent de diminuer. Le marché des envois publicitaires présente en revanche de bonnes chances de croissance. De plus, poussées par le changement de comportement des clients ainsi que pour des questions de coûts et d'efficacité, les grandes entreprises externalisent de plus en plus leurs processus métier standard. Il existe donc dans presque toutes les branches un important potentiel de croissance, que Swiss Post Solutions, en tant que fournisseur de solutions de gestion de documents, est à même d'exploiter.

Marché de la logistique

L'internationalisation croissante du commerce électronique se traduit par l'arrivée d'entreprises logistiques étrangères en Suisse, d'où une forte pression sur les prix. Les expéditeurs et les destinataires de colis sont très sensibles aux prix et très exigeants en matière de qualité. Ils demandent une distribution rapide, des services aux destinataires flexibles et un traitement international sans discontinuités (incluant le dédouanement). Les commandes effectuées par des clients suisses ne cessent d'augmenter.

Marché des services financiers

Vu la faiblesse de l'économie en Europe, le bas niveau des taux d'intérêt devrait persister. Dans ces conditions, PostFinance a de plus en plus de difficultés à placer de manière rentable les fonds que ses clients lui confient et ce sont ainsi des dizaines de millions de francs de produits d'intérêts qui s'envolent chaque année. PostFinance se doit donc de diversifier l'ensemble de sa structure de revenus et de s'ouvrir de nouvelles sources de recettes indépendantes des taux d'intérêt.

Marché du transport de voyageurs

En tant que commanditaires de prestations, la Confédération et les cantons, dont les moyens financiers diminuent, peuvent octroyer de moins en moins d'indemnités aux entreprises de transport. De plus, le fait que CarPostal, sur la base d'une pratique comptable contraire au droit, a perçu des indemnités trop élevées pendant de nombreuses années complique encore la situation sur le marché du transport de voyageurs. Or, les besoins de mobilité de la population ne cessant de croître, il n'est guère envisageable de réduire les prestations, si bien que l'offre doit être assurée en comprimant les coûts pour compenser la diminution des indemnités versées par les collectivités publiques. De plus, les clients individuels réclament de plus en plus souvent des offres de mobilité flexibles, variées et se combinant entre elles, reposant par exemple – en milieu urbain – sur des modèles de partage.

La Poste se doit par conséquent de faire rapidement évoluer ses modèles d'affaires, de réexaminer régulièrement sa stratégie et de gagner en efficacité, en termes aussi bien de processus que de coûts.

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise		Comptes annuels	
6	Activités	62	Structure du groupe et actionariat	75	Groupe
12	Organisation	62	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
13	Environnement de marché	64	Structure du capital	173	PostFinance
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration		
23	Gestion financière	68	Direction du groupe		
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités		
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision		
59	Perspectives	74	Politique d'information		

Bases légales en pleine mutation

Facteurs politico-juridiques

Durant l'exercice sous revue, l'environnement politique et réglementaire de la Poste a été marqué, d'une part, par le débat public sur le développement du réseau postal tel que communiqué en octobre 2016 et, d'autre part, par les délibérations du Parlement sur le rapport d'évaluation de la législation postale présenté par le Conseil fédéral. Portant en particulier sur l'adéquation, l'efficacité et le caractère économique du service universel, cette évaluation doit servir de base à l'évolution de la législation postale. Dans son rapport, le Conseil fédéral arrive à la conclusion que le service universel en matière de services postaux et de services de paiement est assuré et que la Poste le fournit de manière financièrement autonome. Il propose néanmoins quelques adaptations ponctuelles de la législation en vigueur, visant en particulier à favoriser la concurrence et à améliorer la protection des consommateurs. Sur mandat du Conseil fédéral, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) examine donc actuellement les besoins de la population en matière de service universel, le but étant de définir le service universel du futur. Lors de l'examen du rapport d'évaluation par le Parlement, on a enregistré le dépôt de nombreuses interventions concernant la Poste, parmi lesquelles il faut signaler les motions des deux commissions des transports relatives au réseau postal et à l'égalité de traitement de la Poste et de ses concurrents. Le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a mis sur pied un groupe de travail, chargé d'étudier le développement du réseau postal et de présenter au Conseil fédéral, au deuxième trimestre 2018 au plus tard, des propositions relatives aux dispositions législatives qui régiront le réseau du futur.

La Poste entend réaliser sa transformation dans un esprit de dialogue avec la population, les milieux politiques et les autorités de surveillance.

Solutions répondant aux futurs besoins des clients

Stratégie de transformation

La Poste fait face aux défis liés à son environnement en s'appuyant sur sa stratégie de transformation adoptée pour la période 2017–2020. Son ambition est de se transformer pour être à même, d'ici à 2020, de proposer des solutions répondant aux futurs besoins des clients.

La stratégie de transformation repose sur le mandat légal de l'entreprise, sur les objectifs stratégiques du Conseil fédéral et sur la vision de la Poste. Comptant quatre grandes orientations, elle doit permettre d'atteindre les valeurs cibles prédéfinies (objectifs stratégiques de la Poste). Y sont également définis sept axes de croissance et de développement, le long desquels la Poste étudie les possibilités de croissance découlant de nouveaux modèles d'affaires.

Mandat légal et objectifs stratégiques du Conseil fédéral

Les activités de la Poste se fondent sur la loi sur la poste, sur la loi sur l'organisation de la Poste et sur leurs ordonnances d'exécution. En tant que propriétaire, l'État fixe les objectifs stratégiques de la Poste tous les quatre ans.

Mandat légal

Révisée et adoptée par le Parlement en décembre 2010, l'actuelle législation postale est entrée en vigueur en octobre 2012. La révision avait pour but de concilier le développement d'une concurrence efficace avec le maintien d'un service universel de qualité. La loi sur la poste vise en particulier à assurer un service universel suffisant, à des prix raisonnables, à tous les groupes de population et dans toutes les régions du pays. À cet effet, la Poste est chargée de remplir deux mandats de service universel: l'un pour les services postaux et l'autre pour les services de paiement. Le Conseil fédéral a défini chacun de ces deux mandats dans l'ordonnance sur la poste, de manière à créer les bases permettant d'élaborer une offre adaptée aux besoins des clients et financièrement viable. Le monopole résiduel sur les lettres du service intérieur jusqu'à 50 grammes est un des piliers du financement du service universel.

Les sévères exigences que le service universel postal doit satisfaire en matière aussi bien d'offre, de qualité et de tarifs que de distribution à domicile (genre de service et couverture du territoire) montrent qu'il est axé sur les besoins aussi bien des expéditeurs que des destinataires. Relèvent du service universel les envois isolés prioritaires et non prioritaires (courrier A et B ainsi que colis Priority et Economy), qui doivent satisfaire à des normes d'acheminement très strictes en comparaison internationale. La législation postale dispose en effet qu'au moins 97% des lettres adressées et 95% des colis domestiques doivent être distribués dans le délai prévu. Ce délai est d'un jour ouvrable après le dépôt pour les envois prioritaires et de trois jours ouvrables au plus pour les envois non prioritaires. S'agissant des envois isolés relevant du service universel, les offres de la Poste doivent être accessibles dans des filiales se situant à 20 minutes au plus, à pied ou par les transports publics, pour 90% de la population. Dans les régions où la Poste assure un service à domicile, la durée est fixée à 30 minutes. Soulignons en outre que la Poste a le droit de proposer d'autres services que ceux relevant du service universel.

Dans le domaine des services de paiement, le service universel inclut les ouvertures de comptes, les virements, les paiements et les versements. Les services de paiement doivent être accessibles en 30 minutes à pied ou par les transports publics pour 90% de la population.

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

Systématique des services

2017

	Services du monopole	Services en libre concurrence
Services relevant du service universel	Lettres adressées jusqu'à 50 g	P. ex. lettres de plus de 50 g, colis jusqu'à 20 kg, services de paiement
Services ne relevant pas du service universel		P. ex. envois sans adresse, services express et coursier, compte d'épargne

Objectifs stratégiques du Conseil fédéral

Service universel et croissance rentable

En sa qualité de propriétaire de la Poste, la Confédération pilote l'entreprise en lui assignant des objectifs stratégiques. En décembre 2016, le Conseil fédéral a fixé les nouveaux objectifs stratégiques pour la période 2017–2020. Ce faisant, il a repris l'essentiel des objectifs de la période précédente, tout en y ajoutant quelques nouveautés tenant compte de l'évolution des conditions du marché et des besoins des clients. En particulier, le Conseil fédéral attend désormais de la Poste qu'elle propose, dans les secteurs relevant de son cœur de métier, des produits et des solutions sous forme tant physique qu'électronique, les prestations du service universel devant cependant toujours rester disponibles sous forme physique. De plus, parmi les nouveaux objectifs figure également le développement d'offres de transfert d'informations et de données.

Le Conseil fédéral attend donc de la Poste qu'elle assure dans tout le pays un service universel de qualité par la fourniture de services postaux et de services de paiement, conformément à la loi du 17 décembre 2010 sur la poste. Il attend également qu'elle offre, dans les secteurs relevant de son cœur de métier (marchés de la communication, de la logistique, des services financiers et du transport de voyageurs), des produits, des services et des solutions de qualité, commercialisables et innovants, sous forme aussi bien physique qu'électronique. La Poste doit en particulier:

- maintenir sa position de leader sur les marchés des lettres et des colis domestiques et internationaux;
- répondre aux nouveaux besoins en matière de communication et de logistique en développant des offres appropriées, notamment dans le domaine du transfert d'informations et de données;
- renforcer sa position d'établissement financier bien établi sur le marché suisse;
- conserver sa position de leader du trafic des paiements nationaux et internationaux;
- développer des offres répondant aux besoins financiers des clients (sur les marchés partiels des paiements, de l'épargne, des placements, du financement et de la prévoyance);
- rester un investisseur important et conscient des risques sur le marché monétaire et sur celui des capitaux, en Suisse comme à l'étranger;
- consolider sa position de leader du marché des transports publics en Suisse;
- développer de nouveaux services de gestion de systèmes ainsi que des offres globales de mobilité dans le domaine des transports publics par bus en Suisse et à l'étranger.

Ce faisant, elle doit générer une croissance rentable, tout en augmentant la rentabilité de l'entreprise grâce à des gains d'efficacité. Elle doit également obtenir un rendement conforme au rendement usuel de la branche dans tous ses secteurs d'activité, afin de maintenir, voire d'accroître, durablement la valeur de l'entreprise. De plus, le versement du dividende à la Confédération doit obéir au principe de la continuité.

Dans le cadre des possibilités qu'offre l'économie d'entreprise, la Poste doit également suivre une stratégie fondée sur les principes de l'éthique et du développement durable et tenir compte, dans son organisation, des attentes des différentes régions du pays. Enfin, elle doit appliquer une politique du personnel moderne et socialement responsable et offrir des conditions d'engagement attrayantes.

Vision et valeurs fondamentales

La Poste s'est choisi en 2014 un nouveau fil rouge guidant le développement du groupe.

Simplicité et système – La Poste.

Nous relierons le monde physique et numérique et définirons de nouveaux standards par nos produits et solutions. Nous faciliterons les opérations de nos clients dans un environnement complexe et leur permettons de gagner en liberté.

Ce qui guide l'action de la Poste, ce sont les besoins en constante évolution des clients. S'appuyant sur ses compétences en matière de communication, de logistique, de services financiers et de transport de voyageurs, la Poste renforce ses solutions système, tout en continuant à proposer des produits et des services modulaires isolés. En phase avec un monde moderne tout en réseaux, elle jette des ponts entre les mondes physique et numérique, séduit ses clients par des offres faciles d'accès et d'utilisation et leur propose une expérience client cohérente qui s'étend à tous ses points de contact. Ce faisant, la Poste assure également le développement et la qualité du service universel.

Pour mettre en œuvre sa vision, la Poste agit dans le respect de ses valeurs fondamentales: «fiable», «valorisante» et «durable».

Objectifs stratégiques de la Poste

Avec les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés pour la période 2017–2020, la Poste affiche clairement ses ambitions en matière d'orientation clientèle, de position sur le marché, d'efficacité, d'engagement du personnel, de responsabilité d'entreprise et de finances.

Clients

- Satisfaction des clients: au moins 80 points (échelle de 0 à 100)
- Expérience client: améliorer l'expérience client et le taux de recommandation dans chaque unité
- Plus de 4000 points d'accès

Marché

- La Poste entend augmenter son chiffre d'affaires de 10% d'ici à 2020, en croissant non seulement dans son cœur de métier, mais également le long de sept nouveaux axes de croissance et de développement. Elle veut en outre rester leader de ses quatre marchés actuels.

Efficacité

- La Poste entend optimiser ses processus. Outre les gains d'efficacité dans les différentes unités, elle vise la réalisation d'économies à hauteur de 5% d'ici à 2020 au niveau du groupe, en particulier dans les fonctions transversales (finances, personnel et communication) ainsi que dans les domaines des achats et de l'informatique.

Collaborateurs

- Les collaborateurs jouent un rôle essentiel dans le succès de l'entreprise. La Poste compte sur leur engagement et entend maintenir un très haut niveau d'engagement du personnel d'au moins 80 points (échelle de 0 à 100).

Responsabilité d'entreprise

- La Poste entend augmenter son efficacité en matière de CO₂ d'au moins 25% d'ici à 2020 (base: 2010).

Finances

- Malgré la situation difficile régnant sur le marché, la Poste entend réaliser un résultat opérationnel (EBIT) de 600 millions de francs jusqu'au terme de l'actuelle période stratégique, en 2020.

Durant l'exercice sous revue, la Poste est parvenue à atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés. Toutefois son environnement s'est encore durci, si bien que la réalisation des objectifs constituera un défi majeur pour la suite de la période stratégique.

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

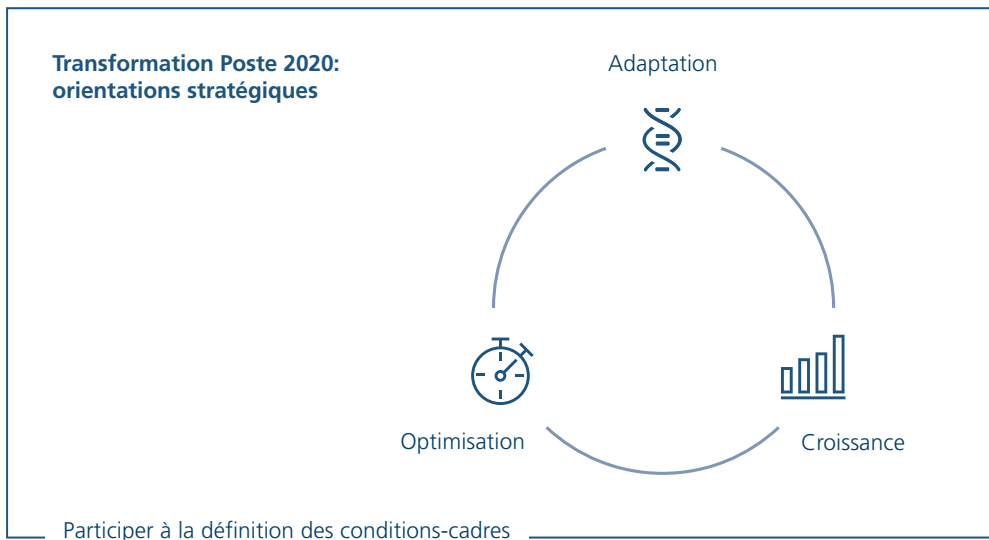
- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

Adaptation, croissance, optimisation et participation à la définition des conditions-cadres

Orientations stratégiques

Pour réaliser ses objectifs, la Poste suit quatre grandes orientations stratégiques: adaptation, croissance, optimisation et participation à la définition des conditions-cadres. Voir aussi le rapport de gestion, pages 5 à 18.

Orientations stratégiques



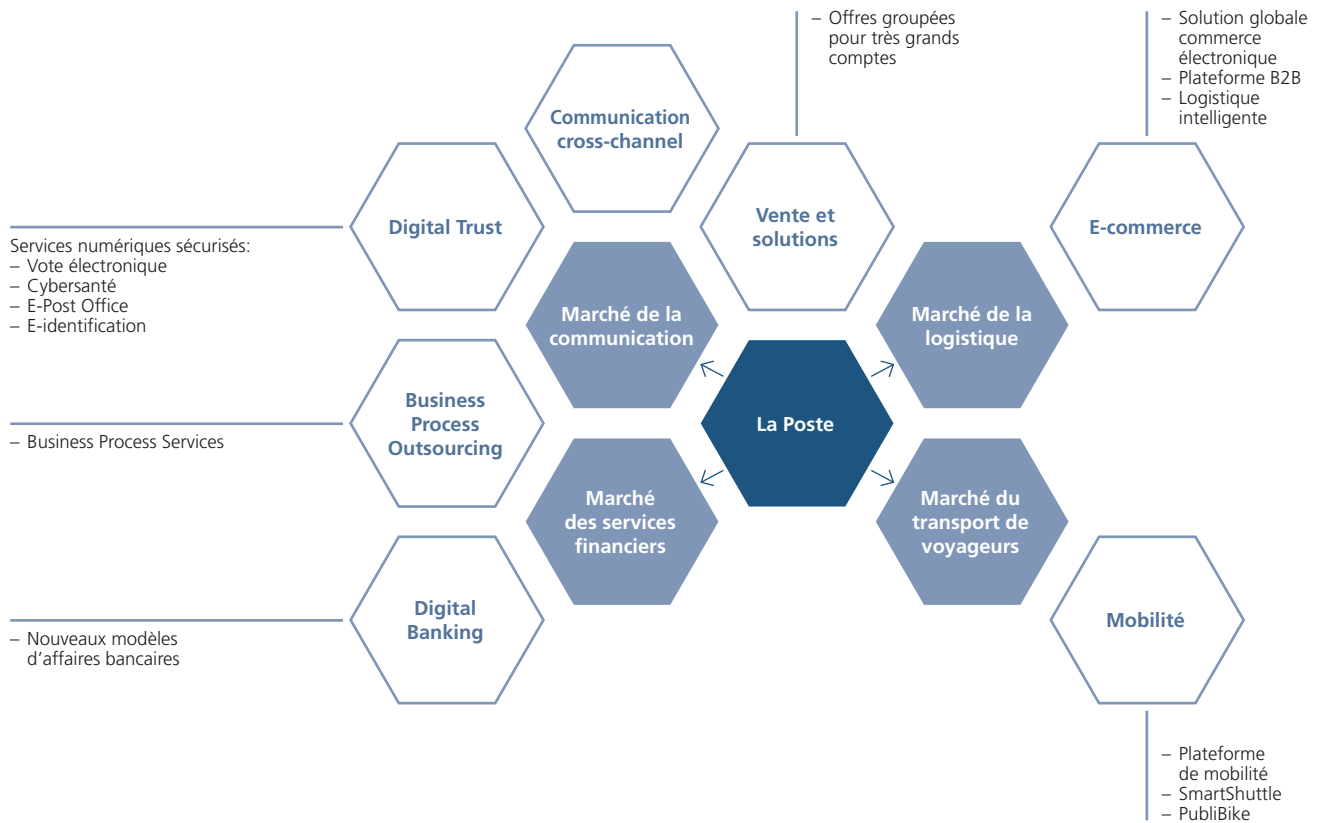
Accélérer l'adaptation des activités

La Poste assure sa mutation en s'appuyant sur des mesures concernant la gestion de l'expérience client, la numérisation et l'adaptation des compétences des collaborateurs. Elle transforme en outre le réseau postal, afin qu'il réponde aux besoins des clients à l'avenir également. Cette première orientation stratégique se traduit par de profondes innovations.

Croître et générer de nouvelles affaires

La Poste saisit les chances qu'offre son environnement et entend augmenter son chiffre d'affaires de 10% d'ici à 2020, en visant une croissance non seulement dans son cœur de métier, mais également en dehors de ce dernier, en particulier le long des sept axes de son programme de croissance et de développement (pour plus de détails sur ce programme, voir le rapport de gestion, pages 12 à 17). L'illustration ci-après présente les nouveaux modèles d'affaires développés le long de chacun des axes de croissance et de développement.

Axes de croissance et de développement



Optimiser et gagner en efficacité

Pour pouvoir investir dans son avenir, la Poste se doit d'être encore plus efficace, raison pour laquelle elle vise un gain d'efficacité de 5% d'ici à 2020. Relèvent de cette orientation stratégique le programme «Gestion fonctionnelle» concernant les unités de services Finances, Personnel et Communication, l'optimisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la nouvelle conception des achats. Pour plus d'informations, voir le rapport de gestion, page 18.

Participer à la définition des conditions-cadres

Les activités commerciales de la Poste dépendent des conditions-cadres légales. Soumise à une stricte réglementation, la Poste est tiraillée entre les exigences du marché et celles de la politique. Or elle entend remplir son mandat de fourniture du service universel de manière à ce que ce dernier réponde aux nouveaux besoins des clients. Pour y parvenir, elle doit disposer d'une certaine marge de manœuvre entrepreneuriale. Dialoguant avec le régulateur, la Poste s'emploie donc à exercer son influence sur les questions clés la concernant, afin de procurer un maximum d'avantages aux clients.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Stratégies de marché

Les stratégies des unités en charge des activités commerciales font office de trait d'union entre la stratégie du groupe et les activités de la Poste sur ses quatre marchés.

Marché de la communication

PostMail

Recourant aux technologies les plus modernes, PostMail offre une fiabilité et une qualité maximales pour un excellent rapport prix/prestations. Le produit «lettre» est opportunément positionné comme un moyen de communication qui se distingue des supports concurrents par la force de son impact et mérite de ce fait d'être intégré dans toute communication transmédia. De nouvelles possibilités de croissance s'offrent en outre dans le marketing direct, dans le courrier international «business to consumer» (B2C) avec Asendia (coentreprise détenue à parts égales avec La Poste française) ainsi que dans le développement d'offres de communication multicanal servant d'interfaces entre les mondes physique et numérique. Enfin, des services innovants, proposés par exemple sur le «dernier kilomètre», complètent l'offre de base de PostMail.

Swiss Post Solutions

Swiss Post Solutions (SPS) accompagne ses clients nationaux et internationaux sur la voie de la transformation numérique de leurs processus métier relevant de la gestion de documents. Ce marché est en rapide expansion, avec un volume global dépassant largement les 30 milliards de dollars. S'appuyant sur des solutions innovantes dans les domaines des services de salle de courrier, du traitement des documents entrants et sortants, de l'automatisation intelligente et des services relatifs aux processus métier, SPS entend contribuer de manière significative aux nouvelles affaires de la Poste et consolider son leadership international d'ici à 2020. Des clients commerciaux de renom, dans le monde entier, misent déjà sur les compétences de SPS en matière de conception, de développement et de mise en œuvre de solutions de bout en bout, ou bénéficient de ses conseils avisés sur les principaux facteurs générateurs de valeur dans le domaine de l'externalisation de processus métier. Sont visés en particulier les prestataires de services financiers (assurances, banques) ainsi que les entreprises industrielles telles que les opérateurs de télécommunication et les fournisseurs d'énergie. SPS est présente dans tous les espaces économiques mondiaux importants, directement ou par le truchement de partenaires. Ses principaux marchés sont la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

RéseauPostal

Bien qu'elle dispose déjà du réseau de fourniture de services postaux le plus dense d'Europe, la Poste va encore l'étendre par de nouveaux points d'accès non conventionnels. RéseauPostal mise à cet effet sur le développement de formats, de modèles et de services s'intégrant facilement dans le quotidien des clients, sur les plans tant numérique que physique. Les filiales resteront le noyau dur du réseau. Elles seront cependant plus souvent installées chez des partenaires, en particulier des détaillants, offrant ainsi des horaires d'ouverture attrayants. Pour les filiales en exploitation propre, la Poste teste actuellement un nouveau modèle, clairement centré sur les produits postaux et le conseil en matière de services numériques et physiques et intégrant des solutions en libre-service.

Marché de la logistique

Le mot d'ordre donné à PostLogistics dans la stratégie 2017–2020 est le suivant: «Nous restons le numéro un des marchés suisses de la logistique, des colis et du commerce électronique.» Stimulée par le commerce en ligne et l'internationalisation, la croissance la plus forte est attendue dans les secteurs des colis et de la logistique des marchandises. Étant donné toutefois que les nouveaux concurrents se pressent sur le marché et que les destinataires sont de plus en plus nombreux à vouloir dicter où, quand et comment ils entendent recevoir leurs colis, il est impératif d'innover. Cet effort d'innovation passe par l'élargissement de l'offre internationale, la promotion de nouveaux modèles d'affaires, le recours à la logistique intelligente, le développement de l'offre de commerce électronique ainsi que l'optimisation de l'exploitation et de l'organisation.

Concrètement, cela signifie que PostLogistics va étendre son offre dans le domaine du commerce en ligne, en l'orientant vers les besoins aussi bien des expéditeurs que des destinataires. De plus, grâce au développement de réseaux internationaux, elle entend maintenir, voire augmenter, les volumes

La lettre: un impact toujours aussi fort

Leader international de l'externalisation de processus métier

En déplacement, à domicile, en ligne: un réseau postal proche des clients

Numéro un des marchés suisses de la logistique, des colis et du commerce électronique

traités en Suisse, tout en complétant son offre et en renforçant sa présence sur les marchés étrangers. Les services orientés vers les destinataires (p. ex. pilotage des envois avec «Mes envois») sont également renforcés, afin que l'expédition et la réception de colis gagnent encore en commodité. Enfin, PostLogistics va compléter son cœur de métier par de nouvelles affaires visant à fidéliser les clients et à augmenter ses revenus.

Marché des services financiers

Du prestataire traditionnel de services financiers vers une véritable Digital Powerhouse

Suite à la numérisation croissante des services bancaires, les entreprises technologiques mondiales et les start-up du secteur des FinTech sont de plus en plus nombreuses à se presser sur le marché. Ce phénomène ainsi que les difficultés résultant de l'actuel environnement de marché – taux d'intérêt au plus bas et rendements à la baisse dans le cœur de métier – contraignent PostFinance à agir. Il s'agit en particulier de mieux exploiter les possibilités de la numérisation, d'accélérer cette dernière et de participer à sa conception. PostFinance renforce donc son orientation stratégique vers le monde numérique et se transforme de prestataire traditionnel de services financiers en une véritable «Digital Powerhouse».

PostFinance a clairement défini ses grandes orientations pour l'avenir: numérisation du cœur de métier, renforcement de l'offre de placements, mise en œuvre de solutions intégrées pour les grands clients commerciaux et promotion de l'innovation.

La gestion de l'innovation joue un rôle essentiel dans la transformation en «Digital Powerhouse». Elle permet à PostFinance d'identifier précocement les produits, les technologies et les modèles d'affaires les plus prometteurs. Parallèlement, PostFinance intensifie ses opérations de corporate venturing, ou participation-pari, investissant de manière ciblée dans de jeunes entreprises de croissance innovantes ou hautement spécialisées, actives dans des secteurs en relation avec son cœur de métier. À l'avenir, l'innovation sera donc davantage assurée en collaboration avec des partenaires.

Marché du transport de voyageurs

Gestionnaire de systèmes de transport de voyageurs sur route

CarPostal entend se transformer en un prestataire de mobilité complet, renforçant du même coup sa position de gestionnaire de systèmes de transport de voyageurs sur route. CarPostal veut rester le numéro un du transport régional de voyageurs – son cœur de métier – en Suisse, renforcer sa position dans les villes et les agglomérations ainsi que dans le segment des systèmes et solutions de mobilité et, enfin, poursuivre sa croissance dans le transport local.

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
16	Stratégie de transformation
23	Gestion financière
25	Évolution de l'activité
53	Rapport sur les risques
59	Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62	Structure du groupe et actionariat
62	Comptes réglementaires
64	Structure du capital
64	Conseil d'administration
68	Direction du groupe
71	Indemnités
74	Organe de révision
74	Politique d'information

Comptes annuels

75	Groupe
163	La Poste Suisse SA
173	PostFinance

Gestion financière

Maintien de la valeur de l'entreprise

La gestion financière du groupe Poste est axée notamment sur la réalisation des objectifs financiers fixés par le Conseil fédéral. Conformément à ces objectifs, la Poste doit assurer durablement et si possible accroître la valeur de l'entreprise. Il y a valeur ajoutée lorsque le résultat d'exploitation ajusté dépasse le coût du capital investi moyen. Cette approche intègre, outre le compte de résultat, les risques et le capital engagé. Le Conseil fédéral attend en outre de la Poste qu'elle finance ses investissements par ses propres moyens.

Pour satisfaire aux attentes ci-dessus, la gestion financière du groupe Poste est assurée au moyen de conventions d'objectifs et selon le principe de la responsabilité des résultats. Chaque unité est donc responsable de la réalisation des objectifs convenus. Outre la valeur ajoutée de l'entreprise – qui est un indicateur intervenant dans le calcul de la part de la rémunération des cadres liée à la prestation (voir aussi la procédure de fixation des indemnités dans le rapport de gestion) –, le résultat d'exploitation avant frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets est un autre objectif financier majeur. Les unités disposent, dans les limites de la planification stratégique, d'une grande liberté de gestion. Toutefois, pour les projets ayant d'importantes répercussions financières – tels que les investissements ou les achats de participations – ou encore les projets d'importance stratégique, les décisions appartiennent à la Direction du groupe ou au Conseil d'administration, selon le montant en jeu et le type d'affaire.

Le reporting financier de la Poste repose sur deux instruments principaux: le rapport sur la gestion du groupe et la présentation des comptes consolidés. Le rapport sur la gestion met en évidence la contribution des unités du groupe et des marchés au résultat global, présente le résultat financier des secteurs de marché et des groupes de produits stratégiques et renseigne sur la réalisation des objectifs annuels ainsi que sur la mise en œuvre des mesures stratégiques. Il sert principalement de soutien à la gestion des unités et du groupe et se fonde sur les mêmes données que les comptes consolidés.

Conformes aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS), les comptes consolidés présentent l'évolution économique des unités juridiques constituant la Poste. Ils servent donc principalement à rendre compte de la situation financière de l'entreprise dans son ensemble et de chacun de ses segments. Conformément à la norme IFRS 8, on distingue les informations sectorielles relatives aux unités du groupe et celles concernant les activités en Suisse, à l'étranger et par régions.

La gestion du groupe Poste et de ses unités repose sur les instruments suivants:

- Compte de résultat, bilan et tableau des flux de trésorerie
Le compte de résultat, le bilan et le tableau des flux de trésorerie constituent le fondement de la gestion financière des unités et du groupe. L'état du compte de résultat est établi mensuellement, le bilan et le tableau des flux de trésorerie trimestriellement.
- Objectifs de l'exercice
Les objectifs de l'exercice visent à contribuer à la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs formulés dans les stratégies. Ils couvrent les domaines du marché, de la fourniture des prestations, des ressources, de la gestion et de l'organisation. Le degré de réalisation des objectifs de l'exercice est mesuré semestriellement.
- Chiffres clés
Les chiffres clés sont divisés en cinq catégories: finances, clients, collaborateurs, mesures stratégiques et processus. Ils reflètent l'évolution économique et financière des unités et, partant, du groupe dans son ensemble, tout en servant de base à la conclusion de conventions d'objectifs avec la directrice générale. L'évolution des chiffres clés est présentée dans le cadre du reporting mensuel.

– État des secteurs de marché et des groupes de produits stratégiques

L'état des secteurs de marché, des groupes de produits et des mesures stratégiques sert d'instrument de gestion financière aux unités du groupe. Les rapports en la matière sont établis semestriellement.

– Commentaire

Le commentaire fait partie intégrante du reporting à tous les niveaux. Il vise à présenter l'essentiel de l'évolution et des projets de l'unité concernée ainsi que les problèmes qu'elle rencontre et les mesures adoptées, le tout complété par l'évaluation de la direction de l'unité. Sont également commentées, outre les variations par rapport à l'exercice précédent, les prévisions pour l'exercice en cours et pour l'exercice suivant. La périodicité du commentaire dépend des chiffres clés concernés et de l'importance des variations.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Évolution de l'activité

Chiffres clés

Résultat d'exploitation et bénéfice consolidé en recul

La Poste a clos l'exercice 2017 sur un bénéfice consolidé normalisé de 420 millions de francs. S'inscrivant à la baisse, le résultat d'exploitation (EBIT) normalisé s'est élevé à 630 millions de francs. Pour la notion de normalisation, voir sous «Effet exceptionnel» à la page suivante. La Poste a donc de nouveau réalisé un bon résultat d'ensemble, dans un environnement pourtant difficile. Le recul enregistré par rapport à l'exercice précédent s'explique par la diminution des volumes, imputable à des causes d'ordre structurel, par les taux d'intérêt négatifs ainsi que par le remboursement d'indemnités indûment perçues par l'unité CarPostal. Suite aux mutations en cours dans son cœur de métier, la Poste adapte en permanence ses points d'accès et son organisation à l'évolution des besoins.

Groupe | Chiffres clés

2017, avec comparaison 2016

		2016	2017
Résultat			
Produits d'exploitation ¹	millions de CHF	8 188	7 987
réalisés à l'étranger et transfrontalier ²	millions de CHF	1 124	1 153
	% des produits d'exploitation	13,7	14,4
services réservés ³	millions de CHF	1 161	1 153
	% des produits d'exploitation	14,2	14,4
Résultat d'exploitation ¹	millions de CHF	704	630
en proportion des produits d'exploitation	%	8,6	7,9
réalisé à l'étranger et transfrontalier ²	millions de CHF	64	82
	% du résultat d'exploitation	9,1	13,0
Bénéfice consolidé ¹	millions de CHF	558	420
Personnel			
Effectif du groupe	unités de personnel	43 485	42 316
à l'étranger	unités de personnel	7 195	6 971
Financement			
Total du bilan ⁴	millions de CHF	126 609	127 410
Fonds des clients (PostFinance) ⁴	millions de CHF	110 465	113 184
Fonds propres	millions de CHF	4 881	6 613
Investissements			
Investissements	millions de CHF	450	394
Autres immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles	millions de CHF	302	245
Immeubles d'exploitation	millions de CHF	103	97
Immeubles de placement	millions de CHF	31	29
Participations	millions de CHF	14	23
Ratio d'autofinancement des investissements	%	100	100
Création de valeur			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles ⁴	millions de CHF	-385	1 941
Valeur ajoutée ^{1, 5}	millions de CHF	5 145	5 054
Valeur ajoutée de l'entreprise ¹	millions de CHF	121	9

1 Valeurs normalisées 2017

2 Définition «étranger» en accord avec la segmentation appliquée dans le rapport financier

3 Lettres jusqu'à 50 grammes

4 Valeur ajustée (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

5 Valeur ajoutée = résultat d'exploitation + charges de personnel + amortissements – résultat de la vente d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et de participations

D'autres données et commentaires figurent dans les chiffres clés du rapport de gestion (disponibilité: voir page 210).

Effet exceptionnel

Le résultat financier 2017 du groupe Poste comprend un effet exceptionnel, qui n'a toutefois pas entraîné d'ajustement des valeurs de l'exercice précédent. Cet effet exceptionnel et ses conséquences financières sont présentés en détail à la page 35. La normalisation consiste à faire abstraction de cet effet, de manière à faciliter les comparaisons avec l'exercice précédent et à rendre compte de l'évolution effective des activités opérationnelles.

Facteurs de croissance

Situation générale

Selon la Banque nationale suisse, l'environnement international a continué de s'améliorer au cours des derniers mois. L'économie mondiale a connu une forte expansion sur un large front. Le commerce international, en particulier, est resté dynamique. Les investissements ont continué de se redresser en raison d'une utilisation accrue des capacités de production et du regain de confiance des entreprises. L'évolution de l'emploi est demeurée positive, contribuant ainsi au bon climat de consommation. Ces derniers mois, le renchérissement a en outre eu tendance à se stabiliser dans la plupart des pays industrialisés. Dans la zone euro, la reprise conjoncturelle s'est poursuivie. La croissance a été sensiblement supérieure au potentiel en Allemagne, en Italie et en Espagne. Les investissements et les exportations ont continué d'augmenter vigoureusement. La création d'emplois s'est poursuivie et le chômage a reculé. En Suisse, la reprise économique s'est confirmée, gagnant même en vigueur. En particulier l'industrie manufacturière a profité de la conjoncture étrangère favorable et de la dépréciation du franc.

Clients et branches

Marché de la communication

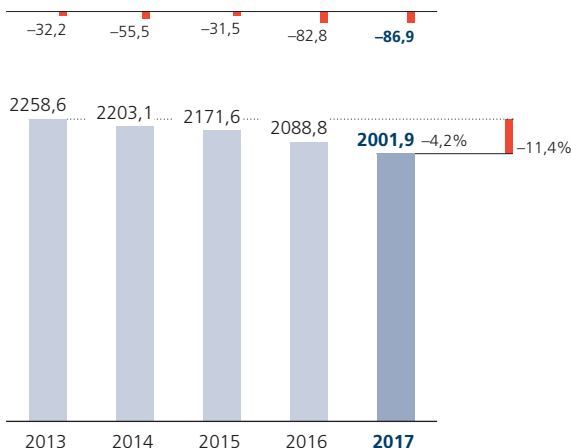
Recul des volumes dû au changement de comportement des clients

Le courrier et les opérations aux guichets sont en pleine mutation structurelle, depuis déjà un certain temps. Les clients ont de plus en plus souvent recours à des services et des offres numériques, qui se substituent ainsi aux offres traditionnelles. Il en résulte un recul des volumes des produits concernés sur le marché de la communication. En 2017, le nombre de lettres adressées a diminué de 4,2% par rapport à l'exercice précédent et le changement de comportement des clients s'est également traduit par un recul de 2,9% du volume des journaux distribués. Les versements effectués aux guichets accusent quant à eux une baisse de 6,5%, tandis que les volumes du courrier à l'importation et à l'exportation ont fléchi de 5,5%. La Poste s'emploie à maintenir la fiabilité et la qualité de tous ces services en recourant aux technologies les plus avancées et en combinant les points d'accès traditionnels et nouveaux. Chez Swiss Post Solutions, les produits des prestations de services ont reculé suite à la vente d'activités non stratégiques ainsi qu'en raison de l'évolution des taux de change. Abstraction faite des deux facteurs de recul mentionnés ci-dessus, Swiss Post Solutions affiche une croissance de 5%. Conçus pour apporter un soutien efficace aux entreprises, ses offres d'externalisation de processus d'affaires et ses services innovants de gestion de documents connaissent une demande croissante.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Poursuite de la substitution des médias électroniques aux lettres adressées

Marché de la communication | Lettres adressées en millions d'unités
2013 à 2017
2013 = 100%



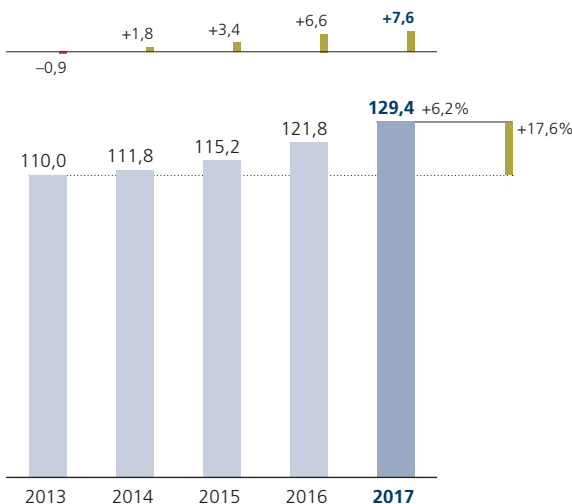
Marché de la logistique

Marché dynamisé par l'augmentation de la demande et l'intensification de la concurrence

Entièrement libéralisé, le marché de la logistique est très disputé. L'internationalisation croissante du commerce électronique se traduit par l'arrivée d'entreprises logistiques étrangères en Suisse, d'où une forte pression sur les prix. Les expéditeurs et les destinataires de colis sont très sensibles aux prix et très exigeants en matière de qualité. Ils demandent une distribution rapide, des services aux destinataires flexibles et un traitement international sans discontinuités (incluant le dédouanement). Les commandes effectuées par des clients suisses ne cessent d'augmenter. PostLogistics se positionne en tant que leader qualité et coûts grâce à son offre incluant les colis nationaux et internationaux, les marchandises, le stockage, les services Innight, express et coursier, le transport de valeurs et le commerce électronique. Par rapport à l'exercice précédent, le volume des colis transportés s'est accru de 6,5% sur le marché national et de 2,4% à l'importation et à l'exportation. Globalement, la progression a ainsi atteint 6,2%.

Boom du commerce en ligne

Marché de la logistique | Colis en millions d'unités
2013 à 2017
2013 = 100%



Les conditions-cadres pèsent de plus en plus lourd

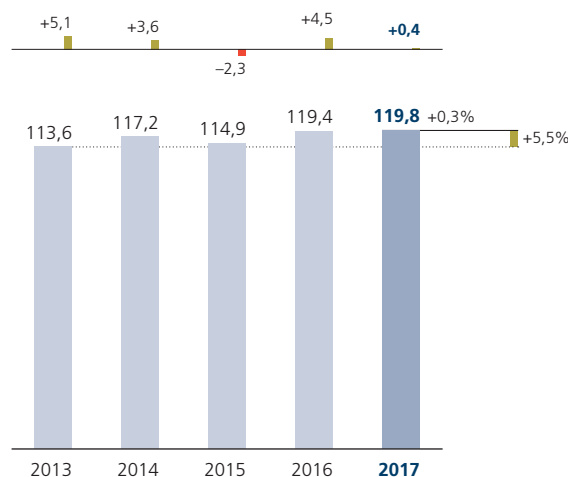
Marché des services financiers

La situation difficile qui prévaut sur les marchés financiers et des capitaux nationaux et internationaux – avec des taux d'intérêt qui restent très bas, voire négatifs – ne se détend que lentement et met PostFinance face à des défis majeurs. De plus, elle subit toujours le désavantage concurrentiel résultant du fait qu'il lui est interdit d'octroyer des crédits et des hypothèques à son compte. Pour assurer durablement sa rentabilité dans l'environnement de marché actuel, il est donc essentiel qu'elle diversifie la structure de ses revenus et exploite de nouvelles sources de recettes indépendantes des taux. C'est pourquoi PostFinance développe son offre de placements de manière ciblée.

Les besoins des clients évoluent en outre très rapidement, dans un contexte de numérisation également très rapide de la société en général et du secteur bancaire en particulier. PostFinance renforce donc son orientation stratégique vers le monde numérique et se transforme de prestataire traditionnel de services financiers en une véritable «Digital Powerhouse», s'employant à simplifier autant que possible à ses clients la gestion de leur argent.

Confiance toujours aussi grande des clients en PostFinance

Marché des services financiers | Niveau moyen du patrimoine des clients en milliards de CHF
2013 à 2017
2013 = 100%

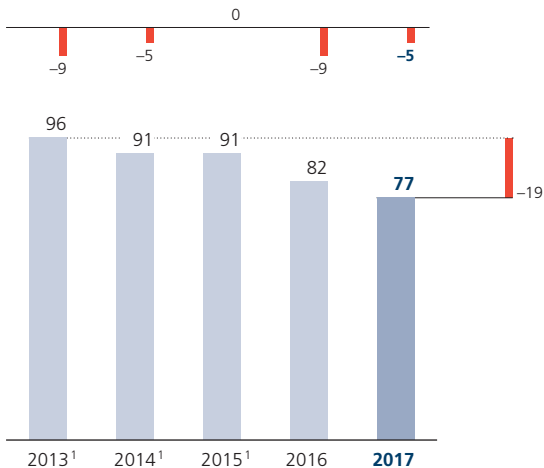


Les opérations d'intérêts restent la principale source de revenus de PostFinance. Or la faiblesse persistante des taux d'intérêt et le manque de possibilités de placements rentables ont pesé sur le résultat de ces opérations, se traduisant en outre par une nouvelle érosion des marges d'intérêts. Le patrimoine des clients a augmenté d'environ 0,4 milliard de francs. Les actifs détenus par PostFinance consistent pour une part importante en des placements financiers à taux fixe à plus d'un an, en Suisse et à l'étranger. Par ailleurs, les liquidités déposées auprès de la Banque nationale suisse sont toujours très élevées, et PostFinance paie, depuis janvier 2015, des intérêts négatifs sur la partie de ses avoirs en compte de virement excédant le montant exonéré. Elle a donc adopté des conditions-cadres lui permettant de répercuter ces charges d'intérêts sur ses gros clients. Enfin, depuis février 2017, les avoirs en espèces de clients privés dépassant 1 million de francs sont également grevés d'une commission sur avoirs.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Marge d'intérêts grevée par l'interdiction d'octroyer des crédits

Marché des services financiers | Marge d'intérêts en points de base
2013 à 2017



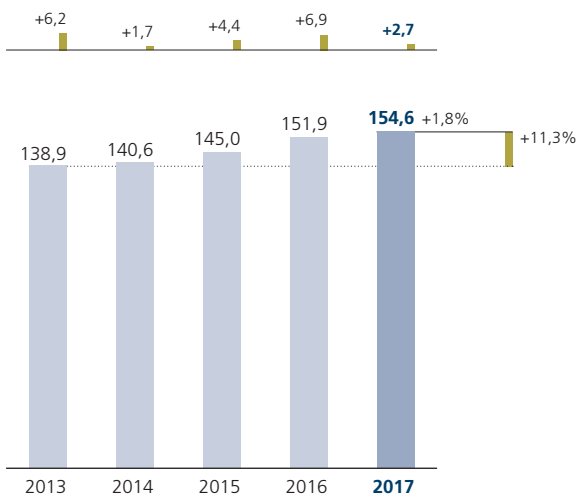
Marché du transport de voyageurs

Demande de solutions de mobilité toujours aussi soutenue

Le marché national du transport de voyageurs se caractérise toujours par une demande soutenue de solutions de mobilité. Toutefois, la demande accrue de la part de la population se heurte aux ressources limitées des collectivités publiques, ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'appels d'offres sur le marché des transports par bus. Dans cet environnement difficile, le nombre de voyageurs transportés par CarPostal durant l'exercice sous revue a néanmoins progressé de 1,8% pour atteindre 154,6 millions. CarPostal exploite également depuis plusieurs années des réseaux urbains et des lignes de bus en France. En 2017, le nombre total de kilomètres parcourus par ses véhicules est resté stable à 153 millions.

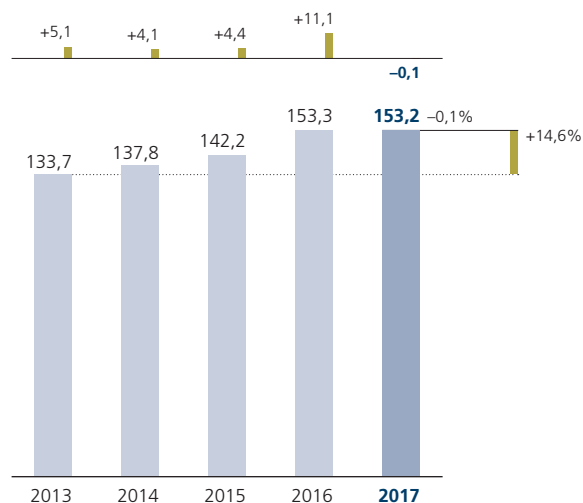
Tendance accrue à l'utilisation des transports publics

Marché du transport de voyageurs | Nombre de voyageurs (Suisse) en millions de voyageurs
2013 à 2017
2013 = 100%



Nombre de kilomètres parcourus toujours élevé

Marché du transport de voyageurs | Kilomètres parcourus en millions de kilomètres
2013 à 2017
2013 = 100%



Résultats

Valeur ajoutée de l'entreprise

Valeur ajoutée de l'entreprise toujours positive

Conformément aux objectifs financiers fixés par le Conseil fédéral, la Poste doit assurer durablement la croissance de sa valeur ajoutée. Il y a valeur ajoutée lorsque le résultat d'exploitation ajusté dépasse le coût du capital investi moyen. Cette approche intègre, outre le compte de résultat, les risques et le capital engagé. Pour inciter les cadres à atteindre les objectifs financiers, la valeur ajoutée de l'entreprise est un indicateur intervenant dans le calcul de la part de leur rémunération liée à la prestation (voir aussi la procédure de fixation des indemnités, page 71).

Sur les marchés de la communication, de la logistique et du transport de voyageurs, la valeur ajoutée de l'entreprise se calcule en déduisant le coût du capital (taux de coût du capital sur le marché de la logistique multiplié par le capital investi moyen) du résultat d'exploitation ajusté. Sur celui des services financiers, elle correspond au bénéfice avant impôts calculé selon les normes IFRS, sous déduction du coût du capital (taux de coût du capital sur le marché des services financiers multiplié par le capital moyen concerné).

La valeur ajoutée normalisée de l'entreprise a atteint 9 millions de francs. La diminution par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par le recul du résultat d'exploitation normalisé ainsi que par une augmentation des charges d'impôts sur le bénéfice normalisées, résultant elle-même de la diminution des engagements de prévoyance en faveur du personnel.

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

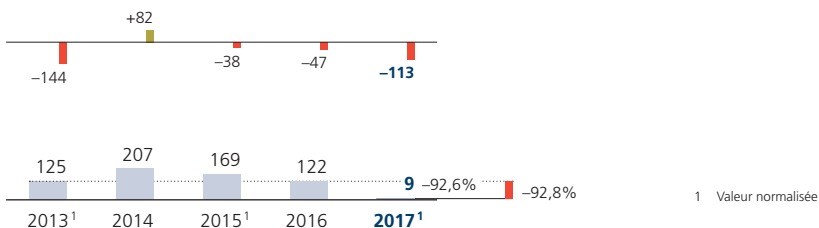
- 62 Structure du groupe et actionariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

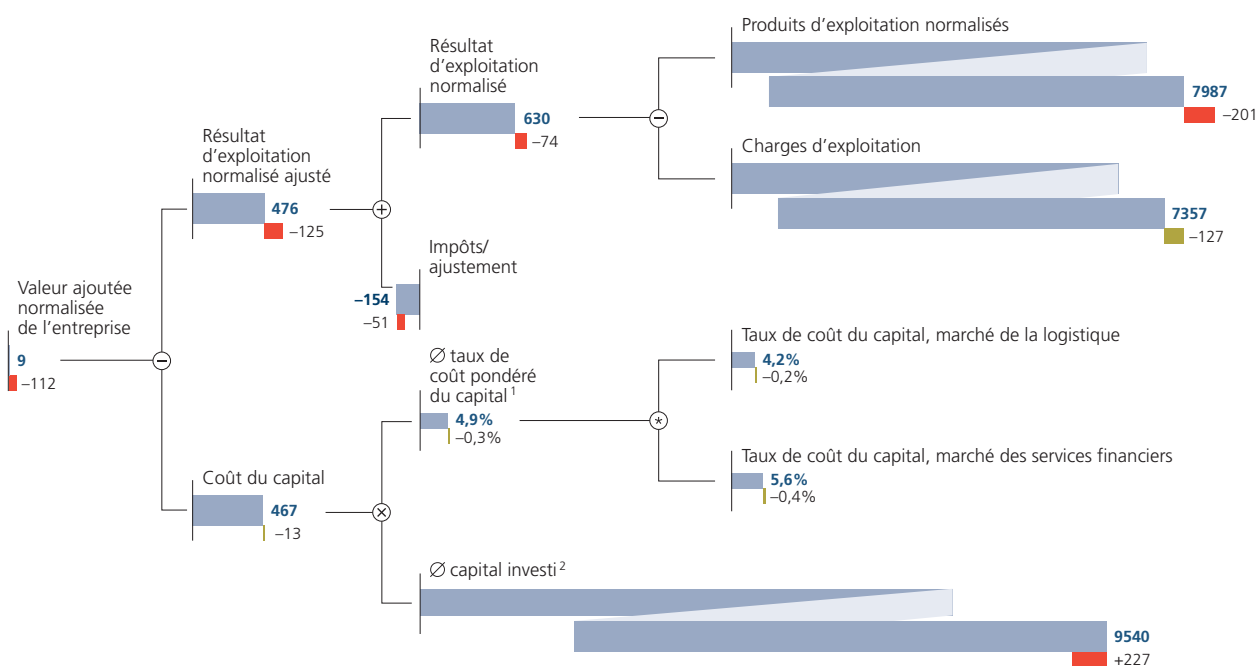
Effet négatif du recul du résultat et de l'augmentation des impôts latents

Groupe | Valeur ajoutée normalisée de l'entreprise en millions de CHF
2013 à 2017



Valeur ajoutée normalisée de l'entreprise tout juste positive

Groupe | Valeur ajoutée normalisée de l'entreprise en millions de CHF
2017



© Pondéré selon le capital investi moyen sur les marchés de la logistique et des services financiers (PostFinance)
 1 Correspond au coût moyen pondéré du capital (WACC) après impôts sur le marché de la logistique et au taux de coût des fonds propres sur celui des services financiers
 2 Correspond aux fonds propres moyens selon Bâle III (Ø CHF 4698 millions) pour PostFinance et aux actifs opérationnels nets moyens (Ø CHF 4842 millions) pour les unités logistiques

Recul des produits d'exploitation normalisés

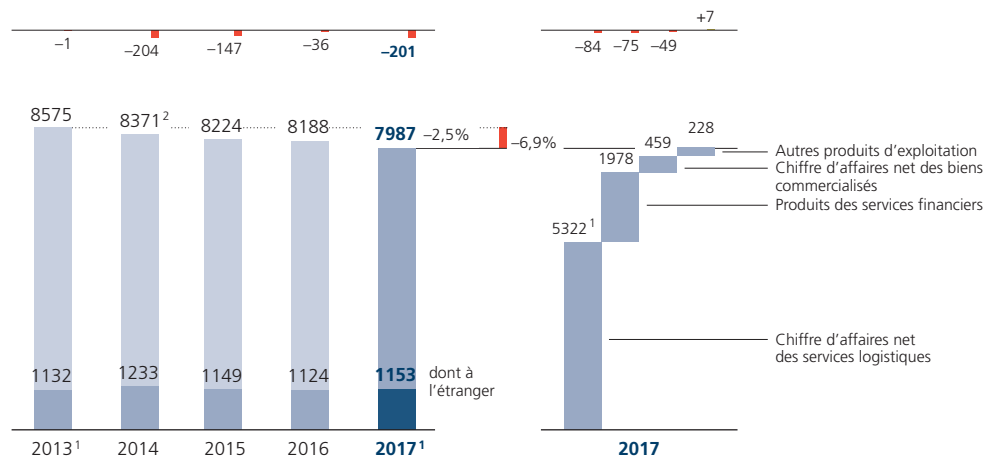
Compte de résultat

Produits d'exploitation normalisés

En 2017, les produits d'exploitation normalisés se sont élevés à 7987 millions de francs, contre 8188 millions l'exercice précédent. Ce recul de 201 millions de francs s'explique principalement par la diminution du nombre des lettres adressées, par la baisse des produits des opérations d'intérêts et par le remboursement d'indemnités indûment perçues.

Recul des produits d'exploitation principalement sur les marchés de la communication et des services financiers

Groupe | Produits d'exploitation normalisés en millions de CHF
2013 à 2017
2013 = 100%



¹ Valeur normalisée

² Valeur ajustée (voir l'annexe aux comptes consolidés 2015, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes, Modification de la méthode de comptabilisation des produits et des charges des commissions)

Le chiffre d'affaires net normalisé des services logistiques a diminué de 84 millions de francs pour s'établir à 5322 millions. Cette diminution est en bonne partie imputable au recul des indemnités versées par les collectivités publiques, lié au remboursement convenu. Elle résulte cependant aussi de la baisse du volume des lettres adressées, ainsi que du tassement des revenus dû à l'intensification de la concurrence. Le chiffre d'affaires net des biens commercialisés a diminué de 49 millions de francs, suite à des changements apportés à l'assortiment. Quant aux produits des services financiers, ils ont pâti du recul des produits des opérations d'intérêts, que les reprises de dépréciations sur le portefeuille de placements et la progression du résultat du négoce n'ont pas suffi à entièrement compenser. Les autres produits d'exploitation se sont en revanche inscrits à la hausse, suite principalement à l'augmentation des recettes locatives provenant des immeubles de placement.

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

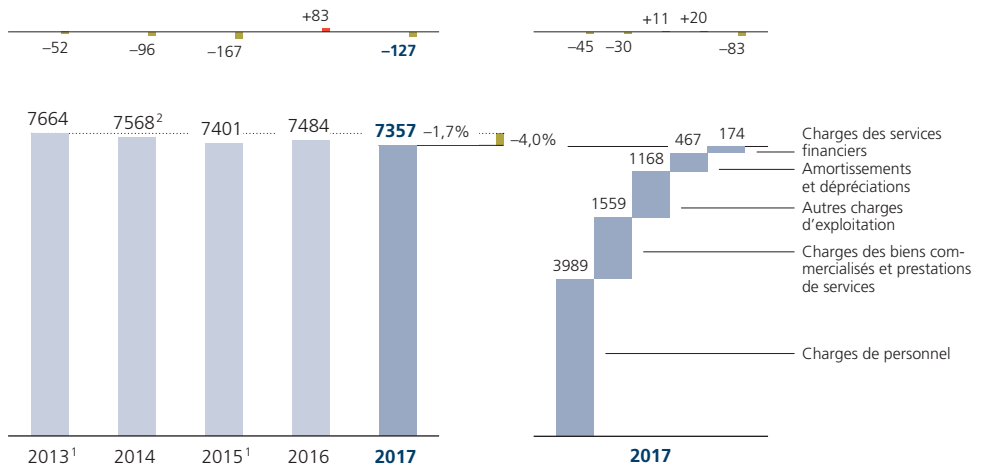
Diminution des charges d'exploitation

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont diminué de 127 millions de francs pour s'établir à 7357 millions (exercice précédent: 7484 millions). Par rapport aux charges d'exploitation totales, les charges de personnel sont restées stables à environ 54%.

Recul des charges des services financiers dû aux conditions du marché et diminution des charges de personnel

Groupe | Charges d'exploitation en millions de CHF
2013 à 2017
2013 = 100%



1 Valeur normalisée
2 Valeur ajustée (voir l'annexe aux comptes consolidés 2015, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes, Modification de la méthode de comptabilisation des produits et des charges des commissions)

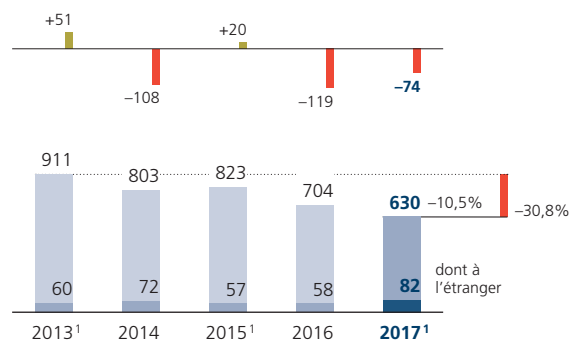
Le recul des charges de personnel – en chiffres absolus – par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la baisse de l'effectif, qui s'est traduite par une diminution des charges de salaires et d'appointements ainsi que des charges de prévoyance. Les charges des biens commercialisés et prestations de services ont aussi reculé, en raison principalement des changements apportés à l'assortiment des biens commercialisés. Quant aux charges des services financiers, elles ont diminué de 83 millions de francs, ce qui s'explique par le recul à la fois des charges d'intérêts pour dépôts de clients, des charges d'intérêts négatifs et des correctifs de valeur de portefeuille. Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 11 millions de francs. Enfin, les charges d'amortissements et de dépréciations se sont accrues de 20 millions de francs, en raison principalement d'un correctif de valeur sur des actifs incorporels qui se sont dépréciés suite aux progrès technologiques.

Résultat d'exploitation normalisé

En 2017, la Poste a réalisé un résultat d'exploitation normalisé de 630 millions de francs, en recul de 74 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce recul s'explique par le remboursement mentionné plus haut, par la diminution des volumes, elle-même imputable à des causes d'ordre structurel, et par les taux d'intérêt négatifs.

Recul du résultat d'exploitation dû à la mutation structurelle et diminution de la marge d'intérêts

Groupe | Résultat d'exploitation normalisé en millions de CHF
2013 à 2017



Recul du bénéfice consolidé normalisé

Bénéfice consolidé normalisé

Les produits financiers se sont élevés à 24 millions de francs et les charges financières à 67 millions. Se chiffrant à -10 millions de francs, le résultat des sociétés associées et coentreprises a reculé de 17 millions par rapport à l'exercice précédent. La variation nette du résultat financier a eu un effet positif de 3 millions de francs sur le bénéfice consolidé. Par rapport à l'exercice précédent, les charges normalisées d'impôts sur le bénéfice ont augmenté de 49 millions de francs pour atteindre 156 millions. Au final, la Poste a réalisé en 2017 un bénéfice consolidé de 420 millions de francs.

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

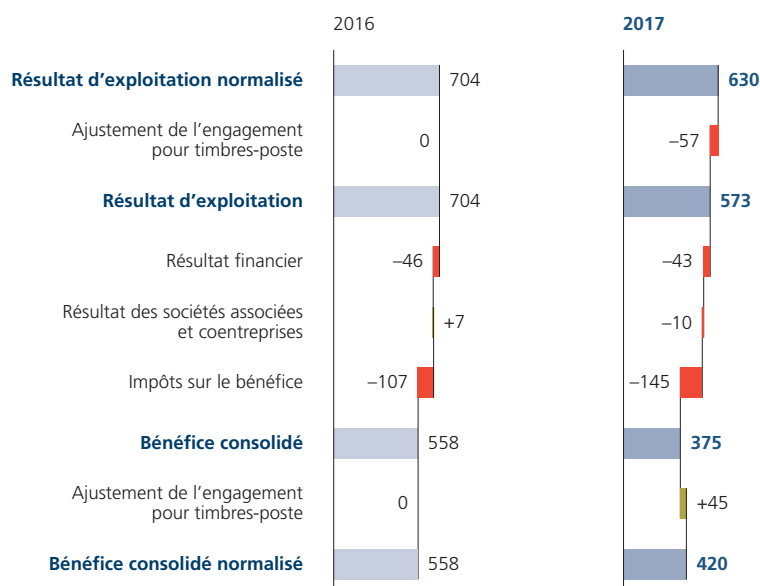
Effet exceptionnel 2017

Le résultat financier 2017 de la Poste comprend l'effet exceptionnel ci-dessous, qui a été normalisé dans le rapport annuel.

La vente de timbres-poste crée une obligation de prestations de la Poste envers les clients qui n'utilisent pas les timbres-poste achetés. Or, suite au développement de nouvelles possibilités techniques, la méthode de mesure de l'utilisation des timbres-poste a pu être modifiée de manière à ce qu'il en résulte une meilleure estimation qualitative. La nouvelle méthode mesure également l'utilisation des timbres-poste des collections, dont l'obligation de prestations précédemment portée au bilan ne tenait pas autant compte. Le calcul de l'obligation de prestations au 31 décembre 2017 selon la nouvelle méthode s'est donc traduit par une augmentation unique avec effet sur le résultat d'environ 57 millions de francs.

Incidence de l'effet exceptionnel sur le résultat d'exploitation et le bénéfice consolidé

Groupe | Effet exceptionnel dans le résultat d'exploitation et le bénéfice consolidé en millions de CHF
Exercices 2016 et 2017



Résultats des segments

Vue d'ensemble

Trois des quatre marchés de la Poste ont contribué au résultat d'exploitation positif.

Groupe Résultats des segments 01.01. au 31.12.2017, avec comparaison par rapport à l'exercice précédent En millions de CHF, pour cent, unités de personnel	Produits d'exploitation ¹		Résultat d'exploitation ^{1,2}		Marge ³		Effectif ⁴	
	En millions de CHF		En millions de CHF		En pour cent		En unités de personnel	
	2016	2017 ⁵	2016	2017 ⁵	2016	2017	2016	2017
PostMail	2 906	2 835	317	370	10,9	13,1	16 241	15 736
Swiss Post Solutions	558	551	20	25	3,6	4,5	6 803	6 585
RéseauPostal	1 196	1 102	-193	-159			6 006	5 435
Marché de la communication	4 359	4 207	144	236	3,3	5,6	29 050	27 756
PostLogistics	1 572	1 619	117	119	7,4	7,4	5 151	5 281
Marché de la logistique	1 572	1 619	117	119	7,4	7,4	5 151	5 281
PostFinance ⁶	2 155	2 088	542	549			3 614	3 475
Marché des services financiers	2 155	2 088	542	549			3 614	3 475
CarPostal ⁷	923	836	36	-69	3,9	-	3 210	3 261
Marché du transport de voyageurs	923	836	36	-69	3,9	-	3 210	3 261
Autres ⁸	919	889	-135	-201			2 460	2 543
Consolidation	-2 041	-1 933	-	-4				
Groupe	8 188	7 987	704	630	8,6	7,9	43 485	42 316

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

2 Le résultat d'exploitation correspond au résultat avant résultat financier non opérationnel et impôts (EBIT).

3 Pour le marché des services financiers (PostFinance), on utilise le rendement des fonds propres comme indicateur; pour le segment Autres, on ne calcule pas de marge; les marges négatives ne sont pas présentées.

4 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

5 Valeurs normalisées

6 PostFinance SA observe aussi les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB). Les comptes établis respectivement selon les PCB et selon les normes IFRS présentent des différences.

7 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

8 Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication).

Marché de la communication

PostMail

En 2017, PostMail a réalisé un résultat d'exploitation normalisé de 370 millions de francs, en hausse de 53 millions par rapport à l'exercice précédent. Les produits et les charges d'exploitation présentent des effets uniques qui ont influencé positivement le résultat d'exploitation normalisé par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation normalisés ont reculé de 71 millions de francs. Les recettes provenant de la distribution des lettres adressées ont diminué de 35 millions de francs. Cette diminution s'explique par le recul des volumes, qui s'est encore accentué, en raison, d'une part, de la numérisation progressive de la communication et, d'autre part, des mesures d'optimisation de leur courrier de transaction mises en œuvre par les clients. De plus, suite à la diminution du nombre d'abonnés, le chiffre d'affaires des journaux a reculé de 14 millions de francs. Dans les activités transfrontalières, le recul des produits d'exploitation est de 10 millions de francs. Il résulte notamment de la diminution des volumes à l'exportation et de celle des échanges avec les filiales.

Les charges d'exploitation présentent une diminution de 124 millions de francs, résultant à hauteur de 45 millions du recul des charges de personnel. Les volumes à la baisse ont également contribué à cette diminution. Pour le reste, ont nettement reculé surtout les besoins en personnel, mais aussi les prestations acquises en interne et les indemnités versées aux opérateurs postaux étrangers. Le recul des revenus est de plus en plus difficile à compenser au niveau opérationnel.

PostMail: résultat en hausse

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionnariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

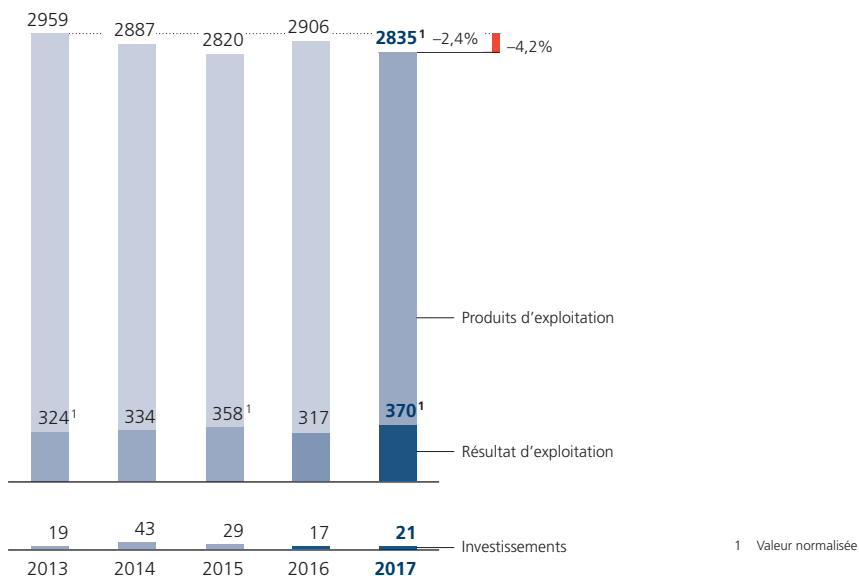
Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

L'effectif a diminué de 505 unités de personnel, ce qui s'explique par la diminution des besoins en personnel de tri et de distribution résultant du recul des volumes, ainsi que par la mise en œuvre de projets d'optimisation de l'exploitation.

Plus grande maîtrise de la mutation structurelle

PostMail | Produits d'exploitation normalisés, résultat d'exploitation normalisé et investissements en millions de CHF 2013 à 2017



Depuis 2013, PostMail réalise un résultat d'exploitation de plus de 300 millions de francs, contribuant ainsi de façon substantielle au résultat du groupe. Le recul annuel de plus de 2% en moyenne du volume des lettres adressées ainsi que la diminution à la fois des journaux en abonnement et des envois à l'importation se traduisent par une diminution régulière des produits d'exploitation.

PostMail est cependant parvenue, ces dernières années, à contenir les effets de ce recul en agissant sur les charges. L'augmentation des produits d'exploitation observée entre 2015 et 2016 est à mettre en relation avec le transfert de la responsabilité produit pour les lettres de particuliers de RéseauPostal à PostMail.

Des investissements à hauteur de 25 millions de francs par année en moyenne sont garantis du maintien de la qualité irréprochable des prestations de PostMail. Ces dernières années, ils ont été consacrés aux centres de traitement et, en particulier, à l'optimisation des processus de tri et de distribution.

Swiss Post Solutions

Durant l'exercice sous revue, Swiss Post Solutions a réalisé un résultat d'exploitation de 25 millions de francs, en progression de 5 millions par rapport à l'exercice précédent.

Se chiffrant à 551 millions de francs, les produits d'exploitation ont reculé de 7 millions, ce qui s'explique principalement par deux facteurs: la vente d'activités non stratégiques (-26 millions) et les effets de change négatifs liés à la faiblesse de la livre britannique (-7 millions). Les produits d'exploitation ont en revanche bénéficié du lancement de deux grands projets en Suisse, ainsi que des nouvelles affaires réalisées en Allemagne. Abstraction faite des deux facteurs de recul mentionnés ci-dessus, Swiss Post Solutions affiche une croissance de 5%.

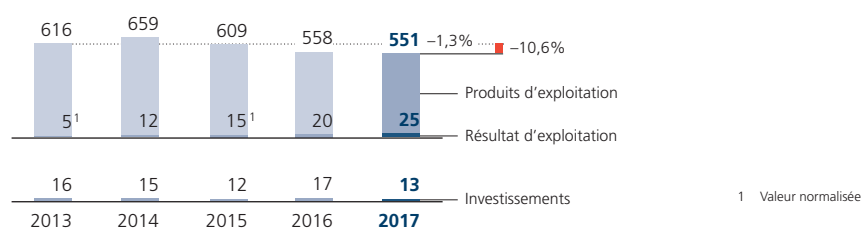
Les charges d'exploitation se sont élevées à 526 millions de francs, reculant ainsi de 12 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce recul s'explique par les mêmes facteurs que ceux ayant impacté les produits d'exploitation. Il résulte cependant aussi des diminutions de coûts obtenues par la réalisation de projets d'amélioration de l'efficacité et d'optimisation.

Swiss Post Solutions:
succès de la gestion
des documents

Par rapport à l'exercice précédent, l'effectif moyen a diminué de 218 unités de personnel, passant à 6585 unités. Cette diminution est due principalement à la vente de Swiss Post Solutions Card Systems GmbH (-85 unités) ainsi qu'au recul des besoins en personnel, en particulier au Vietnam (-82) et aux États-Unis (-43).

Orientation systématique vers les besoins des clients

Swiss Post Solutions | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF
2013 à 2017



Cela fait cinq exercices consécutifs que Swiss Post Solutions améliore son résultat d'exploitation, qui a ainsi atteint 25 millions de francs en 2017, soit une progression de 25% par rapport à l'exercice précédent.

L'évolution positive du résultat opérationnel découle en particulier de la mise en œuvre systématique de mesures stratégiques, consistant principalement en des mesures d'optimisation des portefeuilles de solutions et de participations. Les principaux changements intervenus sont l'acquisition des activités de gestion de documents de Pitney Bowes, au Royaume-Uni (2013), l'externalisation de Solution House (2015) et la vente de Swiss Post Solutions Card Systems GmbH (2016). La réalisation continue de projets d'amélioration de la rentabilité et de réduction des coûts, dans tous les pays, a également contribué à cette évolution positive.

RéseauPostal

Grâce au développement du réseau et à l'adaptation de ses ressources à l'évolution des volumes, RéseauPostal est parvenue à compenser les pertes subies dans les activités relevant de son cœur de métier (lettres, colis et versements) et à améliorer son résultat d'exploitation de 34 millions de francs, le ramenant ainsi à -159 millions.

Les produits d'exploitation ont diminué de 94 millions de francs pour s'établir à 1102 millions. Les recettes des produits logistiques accusent un recul de 24 millions de francs, imputable pour l'essentiel à la diminution de plus de 7% du volume du courrier. Le recul du trafic des paiements au guichet – que l'on observe depuis longtemps déjà – au profit de l'e-banking s'est poursuivi (-6,5%). De plus, l'érosion des marges du trafic des paiements et la baisse des prix des services financiers se sont traduites par une diminution de 21 millions de francs des recettes. Même tendance pour le chiffre d'affaires net des biens commercialisés, qui a reculé de 50 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.

S'élevant à 1261 millions de francs, les charges d'exploitation ont pu être réduites de 128 millions. La baisse du chiffre d'affaires des articles de marque s'est répercutée sur les charges des biens commercialisés, qui ont diminué de 40 millions de francs. Les charges de personnel ont en outre reculé de 51 millions de francs – suite principalement à la diminution de l'effectif – et les autres charges de 37 millions.

Comptant 5435 unités de personnel, l'effectif a diminué de 571 unités par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de l'évolution du réseau postal.

RéseauPostal: amélioration réjouissante du résultat

Rapport annuel

6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

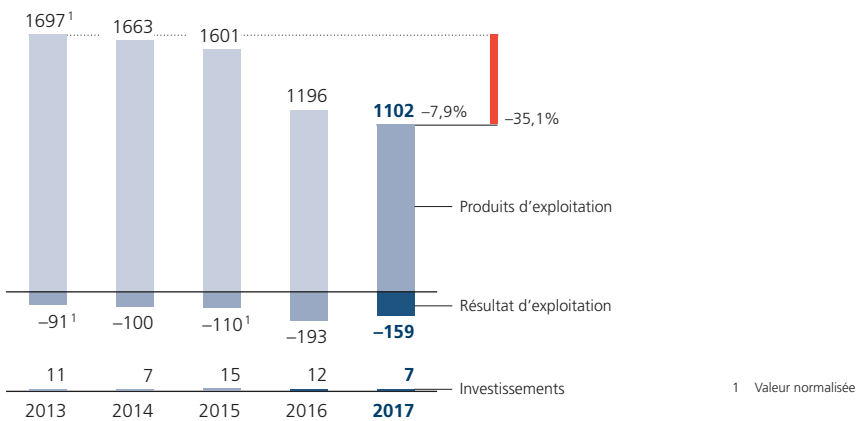
62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels

75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Adaptation aux changements de comportement des clients

RéseauPostal | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF
2013 à 2017



Début 2016, la responsabilité des produits pour particuliers a été transférée à PostMail et à PostLogistics, si bien qu'il n'est guère possible de comparer les chiffres de 2016 et 2017 avec ceux des exercices précédents. Durant la période prise en considération, l'accent a été mis sur la réduction de la contribution négative de l'unité au résultat du groupe. L'évolution du réseau joue à cet égard un rôle déterminant et les mesures mises en œuvre ces dernières années ont permis de largement contenir le recul des produits d'exploitation.

Grâce aux investissements régulièrement opérés depuis plusieurs années, la fourniture d'une partie du service universel par RéseauPostal est garantie.

Marché de la logistique

PostLogistics

PostLogistics a réalisé en 2017 un résultat d'exploitation normalisé de 119 millions de francs, en hausse de 2 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation normalisés ont atteint 1619 millions de francs, affichant ainsi une progression de 47 millions. Celle-ci s'explique principalement par l'augmentation du volume des colis ainsi que par l'acquisition de sociétés opérant dans les domaines des transports internationaux et du dédouanement. La demande de solutions de logistique des valeurs a par ailleurs aussi augmenté.

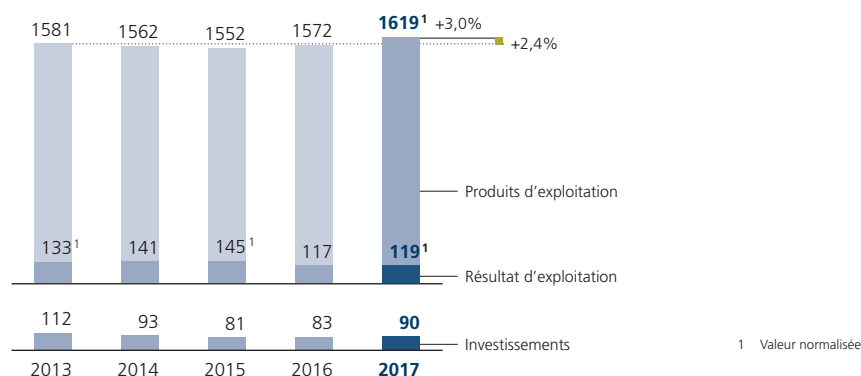
En hausse de 45 millions de francs, les charges d'exploitation ont atteint 1500 millions. Cette hausse s'explique principalement par les acquisitions de sociétés mentionnées plus haut et par l'augmentation des charges résultant de la croissance du volume des colis. La progression du volume d'affaires de la logistique des valeurs a en outre entraîné une augmentation des charges de personnel. Enfin, les dépenses se sont également accrues dans plusieurs autres domaines: carburants, personnel temporaire, charges locatives et amortissements.

L'effectif moyen a augmenté de 130 unités de personnel pour atteindre 5281 unités, en raison principalement de l'augmentation des volumes dans le secteur de la logistique des valeurs et de l'acquisition de nouvelles sociétés.

PostLogistics: progression du résultat d'exploitation

Consolidation de la position sur le marché

PostLogistics | Produits d'exploitation normalisés, résultat d'exploitation normalisé et investissements en millions de CHF
2013 à 2017



Alors qu'il était relativement stable les exercices précédents, le résultat d'exploitation de PostLogistics est moins élevé en 2016 et 2017. Ce recul s'explique principalement par la reprise, au 1^{er} janvier 2016, de la responsabilité produit pour les colis de particuliers, qui incombait auparavant à RéseauPostal.

En 2017, les produits d'exploitation normalisés ont atteint la valeur la plus élevée de ces cinq derniers exercices. La croissance continue du volume des colis et l'acquisition de nouvelles sociétés ont plus que compensé non seulement les départs de clients des secteurs du transport de marchandises et du stockage dus à la forte pression de la concurrence, mais également la baisse des prix sur le marché des colis ainsi que la cessation d'activité de sociétés du groupe. L'augmentation du volume des colis s'explique en particulier par la croissance du commerce en ligne.

Les investissements opérés en 2017 sont à la hauteur de ceux des exercices précédents. Conformément à la future stratégie de PostLogistics en matière de traitement des colis, de nouveaux investissements sont d'ores et déjà prévus pour continuer à garantir – malgré l'augmentation des volumes – un traitement de qualité ainsi que le respect des délais d'acheminement.

Marché des services financiers

PostFinance

En 2017, PostFinance a réalisé un résultat d'exploitation de 549 millions de francs, en hausse de 7 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ont diminué de 67 millions de francs pour s'établir à 2088 millions. La principale raison en est le recul de 117 millions de francs des produits d'intérêts, dû aux conditions du marché. Les reprises de dépréciations ont en revanche augmenté (+19 millions de francs), de même que les produits des opérations indifférentes et des actifs financiers, ainsi que le résultat du négoce. Les produits d'exploitation ont en outre bénéficié de la réalisation de bénéfices uniques de 109 millions de francs provenant de la vente d'actions.

Les charges d'exploitation ont reculé de 74 millions de francs pour s'établir à 1539 millions, ce qui s'explique par la diminution de 42 millions de francs des correctifs de valeur, par le recul des charges d'intérêts résultant de la baisse des intérêts servis sur l'épargne des clients ainsi que par la diminution des charges de personnel.

Comptant 3475 unités de personnel, l'effectif moyen a diminué de 139 unités par rapport à l'exercice précédent. Depuis juillet 2017, conformément à sa nouvelle orientation stratégique, PostFinance mise sur la simplification et la numérisation de ses processus. Les emplois vacants n'ont donc été repourvus qu'avec prudence.

PostFinance: résultat d'exploitation stable

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

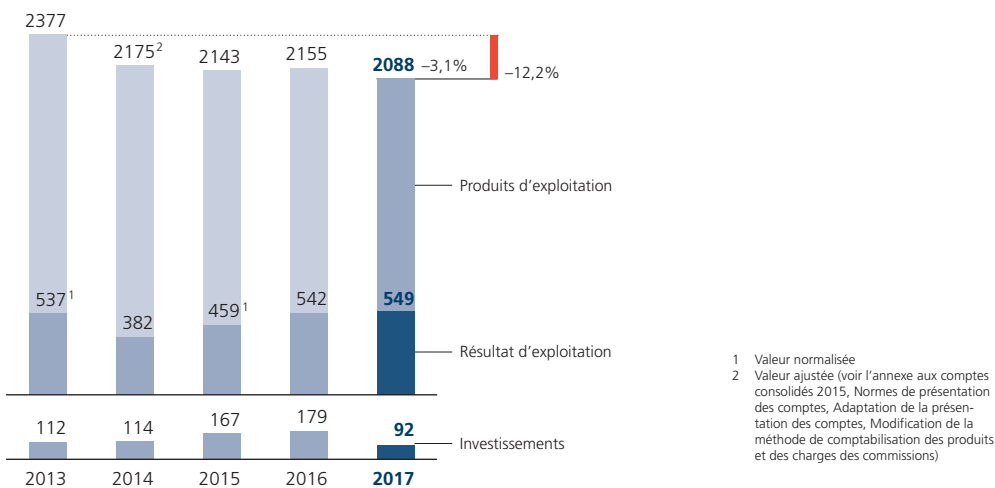
- 62 Structure du groupe et actionnariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

Meilleure gestion des conditions-cadres

PostFinance | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF
2013 à 2017



Le résultat d'exploitation de PostFinance est largement tributaire des correctifs de valeur et des reprises de dépréciations opérés dans son portefeuille d'immobilisations financières, qui présente une grande volatilité due aux conditions du marché.

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. Or le bas niveau persistant des taux a érodé les marges d'intérêts et influé négativement sur le résultat de ces opérations, d'où le recul continu des produits d'exploitation ces derniers exercices. Cette situation va rester un défi majeur pour PostFinance dans les années à venir. Les produits d'exploitation ont néanmoins bénéficié des bons résultats – indépendants des taux d'intérêt – des opérations de prestations de services, de commissions et de négoce, en constante progression ces dernières années.

Les investissements ont fortement augmenté depuis plusieurs exercices. En 2013, les activités de PostFinance ont été incorporées au sein d'une société anonyme de droit privé, PostFinance SA, dont la capitalisation a été assurée notamment par la reprise d'un portefeuille immobilier, dans lequel la société a depuis lors continuellement investi. Des investissements ont également été consacrés au renouvellement du système de noyau bancaire.

Marché du transport de voyageurs

CarPostal

Le recul de 87 millions de francs des produits d'exploitation accusé en 2017 par rapport à l'exercice précédent a pour double cause l'accord passé avec l'Office fédéral des transports (OFT) portant sur le remboursement d'indemnités perçues en trop à hauteur de 78 millions durant les années 2007 à 2015 et le remboursement prévu d'indemnités également perçues en trop en 2016 et 2017.

En raison de la procédure en cours ainsi que de la révision du modèle relatif aux prix de transfert dans le domaine donnant droit à des indemnités (transport régional de voyageurs), les variations par rapport à l'exercice précédent ne sont pas commentées.

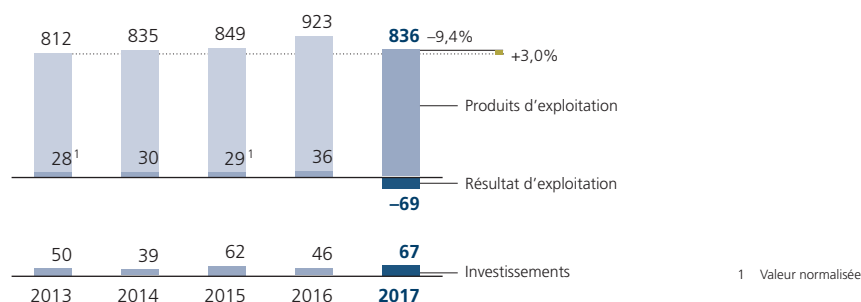
Il n'existe actuellement pas de modèle de facturation approuvé par l'OFT, ce qui peut avoir une influence sur les comptes par secteurs.

L'effectif moyen a augmenté de 51 unités de personnel pour atteindre 3261 unités, suite au développement des prestations en Suisse et à la création d'emplois dans le secteur des solutions de mobilité.

CarPostal: résultat grevé par l'excédent d'indemnités des exercices précédents

Effet de la croissance dans le cœur de métier annulé par le remboursement à l'OFT

CarPostal | Produits d'exploitation, résultat d'exploitation et investissements en millions de CHF
2013 à 2017



Comme indiqué plus haut, il n'a pas été possible en 2017 d'égaliser le résultat d'exploitation de 36 millions de francs réalisé l'exercice précédent. En recul de 104 millions de francs, le résultat d'exploitation s'est établi à -69 millions. Comparé à celui de l'exercice 2013, le recul est de 96 millions de francs.

Pour ce qui est des investissements, ils se sont élevés à 50 millions de francs en moyenne, l'exercice 2017 étant celui où ils ont atteint le montant le plus élevé de la période examinée, soit 67 millions. Cela s'explique principalement par l'augmentation des achats de véhicules (de remplacement ou supplémentaires) ainsi que par la hausse des investissements en relation avec le développement de solutions de mobilité.

En raison de la procédure en cours ainsi que de la révision du modèle relatif aux prix de transfert dans le domaine donnant droit à des indemnités (transport régional de voyageurs), les variations des cinq derniers exercices ne sont pas commentées (voir commentaire relatif à la comparaison 2017 par rapport à l'exercice précédent).

Unités de fonction

En 2017, les unités de fonction ont enregistré un résultat d'exploitation de -201 millions de francs, en recul de 66 millions par rapport à l'exercice précédent.

S'inscrivant également à la baisse, les produits d'exploitation ont perdu 30 millions de francs pour s'établir à 889 millions, en raison principalement du recul des revenus intragroupe et de la diminution des bénéfices provenant de la vente d'immobilisations corporelles.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 36 millions de francs pour atteindre 1090 millions. Durant l'exercice sous revue, il a été nécessaire en particulier de constituer des provisions supplémentaires en vue des restructurations prévues et déjà communiquées des unités de fonction. Pour ce qui est des charges de personnel, elles se sont accrues de 41 millions de francs, en raison du transfert de personnel des unités d'affaires vers les unités de fonction.

L'effectif a augmenté de 83 unités de personnel pour atteindre 2543 unités. Cette augmentation est à mettre en relation avec le transfert de personnel mentionné ci-dessus.

Des unités de gestion et de services aux unités de fonction

Rapport annuel

6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels

75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

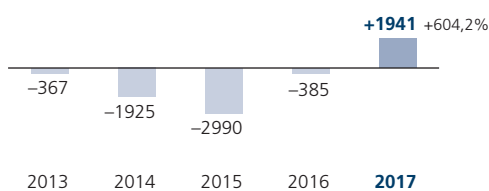
Situation financière et patrimoniale

Cash-flow et investissements

En 2017, les flux de fonds provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 1941 millions de francs, contre -385 millions en 2016. L'entrée de fonds enregistrée en 2017 est imputable pour l'essentiel aux services financiers. Pour de plus amples informations sur la variation du tableau des flux de trésorerie consolidés, voir page 80.

Dépôts des clients en augmentation provisoirement détenus en liquide

Groupe | Cash-flow en millions de CHF
2013 à 2017

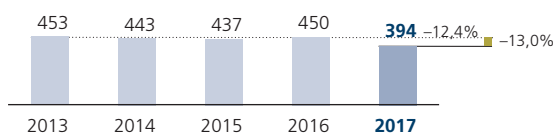


Hauteur de la colonne réduite d'un facteur 10 par rapport à l'échelle standard

Les investissements en immobilisations corporelles (279 millions de francs; principalement des immeubles d'exploitation et des véhicules), en immeubles de placement (29 millions), en immobilisations incorporelles (63 millions) et en participations (23 millions) sont globalement inférieurs de 56 millions à ceux opérés l'exercice précédent. Abstraction faite des effets bilanciaux des services financiers, le cash-flow était suffisant pour assurer l'autofinancement des investissements. Durant l'exercice en cours, la Poste va poursuivre sur la voie de l'automatisation afin de gagner encore en efficacité. Cela aura un impact principalement sur les immobilisations corporelles, en particulier en Suisse.

Diminution du taux d'activation des investissements en immobilisations incorporelles

Groupe | Investissements en millions de CHF
2013 à 2017



Endettement net

En ce qui concerne le ratio endettement net/bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA), la Poste s'est fixé pour objectif de ne pas dépasser la valeur de 1. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération dans le calcul de ce ratio. Le dépassement de la valeur maximale est admis à court terme. Un ratio inférieur à la valeur maximale est synonyme de marge de manœuvre financière. Au 31 décembre 2017, l'objectif était respecté.

Bilan consolidé

Créances sur établissements financiers

Par rapport au 31 décembre 2016, les créances sur établissements financiers ont augmenté de 808 millions de francs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont augmenté de 118 millions de francs par rapport à fin 2016.

Immobilisations corporelles

La valeur comptable des immobilisations corporelles a diminué de 166 millions de francs par rapport au 31 décembre 2016.

Fonds des clients

Par rapport à la fin de l'exercice précédent, les fonds des clients déposés auprès de PostFinance ont augmenté de 2719 millions de francs pour atteindre 113 184 millions. Au 31 décembre 2017, ils représentaient environ 89% du total du bilan du groupe.

Autres passifs (provisions)

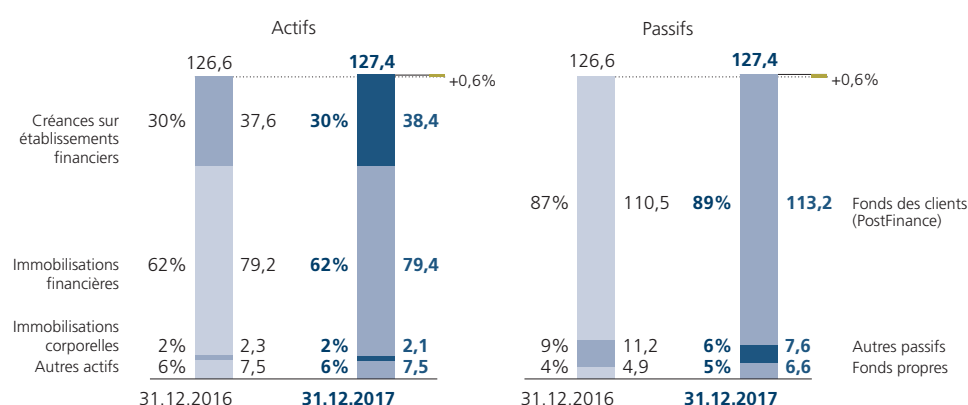
Les provisions se sont accrues de 99 millions de francs à 559 millions. Cette augmentation est à mettre en relation avec des projets de restructuration et des opérations commerciales qui pourraient entraîner d'importantes charges. Les engagements de prévoyance en faveur du personnel ont quant à eux diminué de 2454 millions de francs pour s'établir à 2626 millions, suite à un changement d'estimation. Ce changement d'estimation est commenté dans l'annexe des comptes annuels consolidés, note 2, Normes de présentation des comptes, Principaux événements et transactions, Changements d'estimation, Engagements de prévoyance en faveur du personnel.

Fonds propres

Les fonds propres consolidés au 31 décembre 2017 (6613 millions de francs) tiennent compte de la répartition du bénéfice 2016.

Total du bilan stable

Groupe | Structure du bilan en milliards de CHF
Au 31.12.2016 et au 31.12.2017



Répartition du bénéfice

La répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales ainsi qu'aux exigences de l'économie d'entreprise. En particulier la mise en place d'une structure appropriée du capital joue un rôle de premier plan. Après versement du dividende au propriétaire, le solde du bénéfice est affecté aux réserves.

La proposition de répartition du bénéfice avancée par La Poste Suisse SA est présentée à la page 170.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Résultats non financiers significatifs

Outre ses objectifs financiers et commerciaux, la Poste poursuit les objectifs stratégiques suivants (voir page 18):

- satisfaction des clients: au moins 80 points sur une échelle de 0 à 100;
- engagement du personnel: au moins 80 points sur une échelle de 0 à 100;
- responsabilité d'entreprise: augmenter l'efficacité en matière de CO₂ d'au moins 25% pour fin 2020 par rapport à 2010.

Satisfaction des clients

Les clients sont très satisfaits de la Poste depuis de longues années

La Poste s'adapte en permanence à l'évolution des besoins des clients et développe ses produits et services en conséquence. À des fins d'assurance et d'amélioration de la qualité, elle charge chaque année, depuis 19 ans, un institut indépendant de réaliser une enquête de satisfaction de la clientèle et d'en analyser les résultats. Quelque 23 000 clients privés et commerciaux dans toute la Suisse et en partie à l'étranger participent à cette enquête. Sont collectées des données sur la satisfaction des clients vis-à-vis de la Poste aussi bien sur un plan général que spécifiquement, en relation avec l'offre de services, les contacts clients, les activités de conseil, les prix (et le rapport prix/prestations), ou encore le traitement des problèmes.

Groupe | Satisfaction des clients

2016 à 2017

Indice 100 = maximum

	2016	2017
Groupe Poste ¹	83	83
Clients commerciaux (Suisse)		
PostMail (courrier national)	80	79
PostMail Mail (courrier international)	79	77
PostLogistics	78	77
PostFinance	78	76
Swiss Post Solutions	85	85
RéseauPostal	83	84
Clients privés		
PostFinance	80	80
RéseauPostal	86	88
Filiales en partenariat	– ²	75 ³
Service à domicile	– ²	78 ³
CarPostal, pendulaires	74	74
CarPostal, voyageurs de loisirs	81	83

¹ Satisfaction globale

² Pas de valeur pour l'exercice précédent, car l'enquête portant spécifiquement sur les filiales en partenariat et sur le service à domicile a été réalisée pour la première fois en 2017.

³ Question: «Dans l'ensemble, quel est votre degré de satisfaction général par rapport à la filiale en partenariat / le service à domicile?»

Groupe | Indice de satisfaction des destinataires

2016 à 2017

Indice 100 = maximum

	2016	2017
Qualité générale de la distribution (indice de satisfaction des destinataires)	91	91

Les résultats sont stables à un très bon niveau depuis de nombreuses années. Pour l'exercice sous revue, l'indice de satisfaction globale vis-à-vis du groupe a atteint 83 points sur 100, confirmant ainsi l'excellente valeur de l'exercice précédent. Les clients de la Poste apprécient surtout la qualité de ses services et ses conseils personnalisés. Les notes supérieures à 80 points témoignent d'une très grande satisfaction des clients, celles inférieures à 65 points sont considérées comme critiques.

Large acceptation des filiales en partenariat

Durant l'exercice sous revue, on a réalisé pour la première fois une enquête distincte sur les filiales en partenariat et le service à domicile, interrogeant 1900 clients privés et 1360 clients commerciaux. Les filiales en partenariat ont obtenu la note globale de 75 points. Est appréciée en particulier la commodité de leurs horaires d'ouverture. La grande majorité des clients affirment en outre être «satisfaits» ou «très satisfaits» de l'accessibilité des filiales, de la fourniture des services et du soin apporté au traitement des envois postaux. Atteignant 78 points, la satisfaction globale vis-à-vis du service à domicile est également élevée.

Clients privés

Les 15 000 clients privés interrogés lors de l'enquête de satisfaction ont gratifié les différentes unités du groupe de notes aussi bonnes que l'année précédente, la meilleure revenant de nouveau à l'unité RéseauPostal (88 points). Avec des notes de 74 à 88 points, le bulletin annuel délivré aux unités de la Poste est globalement bon.

Mesurée dans un sondage réalisé séparément auprès de 13 000 destinataires privés (indice de satisfaction des destinataires), la qualité de la distribution du courrier a de nouveau obtenu l'excellente note de 91 points sur 100. En particulier le professionnalisme et l'amabilité du personnel de distribution décrochent depuis des années les notes les plus élevées. Depuis 2004, les enquêtes de satisfaction sont réalisées par un institut indépendant, également chargé d'en analyser les résultats.

N'étant pas établis selon les mêmes critères, l'indice de satisfaction des clients et celui de satisfaction des destinataires ne sont pas directement comparables.

Clients commerciaux

Les quelque 8000 clients commerciaux interrogés ont de nouveau décerné de bonnes notes aux différentes unités, puisqu'elles sont toutes comprises entre 77 et 85 points. C'est ainsi que RéseauPostal et Swiss Post Solutions ont obtenu les excellentes notes de respectivement 84 et 85 points. Les clients commerciaux ont en outre attribué pour la troisième année consécutive 79 points à l'expédition de lettres en Suisse. La note du courrier international a par contre reculé de deux points par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 77 points. La satisfaction globale vis-à-vis du secteur logistique de la Poste a aussi accusé un léger fléchissement à 77 points.

Se fondant sur les résultats de l'enquête, la Poste met en œuvre différentes initiatives et mesures visant à renforcer la proximité clientèle et à toujours mieux répondre aux attentes des divers groupes de clients. Le traitement des problèmes reste le domaine où des améliorations sont le plus attendues. En sachant ce qui compte aux yeux des clients, la Poste peut optimiser en permanence tous les éléments constitutifs de l'expérience client et les adapter au fur et à mesure de l'évolution des besoins.

Personnel

Engagement du personnel

La Poste traverse actuellement un processus de profonde transformation, dont le personnel ressent bien sûr les effets. Atteignant 81 points, l'indice «Engagement» perd certes un point, mais reste élevé. Les collaborateurs confirment ainsi qu'ils considèrent la Poste comme un employeur attrayant. Les résultats de l'enquête 2017 montrent en outre qu'ils s'engagent volontiers dans leur travail ainsi que pour assurer le succès de l'entreprise: la valeur atteinte par l'indice «Engagement» reflète une appréciation très positive, rendant compte en particulier de l'engagement personnel. Cet indice constitue l'élément central de l'enquête et se compose des critères «Identification», «Fluctuation du personnel» et «Volonté de performance».

La transformation au cœur de l'attention

La Poste s'emploie à systématiquement développer ses produits et ses services. Or la situation du marché de plus en plus exigeante et ses répercussions sur le groupe impactent également les collaborateurs. C'est ainsi que l'indice «Satisfaction du personnel» (73 points) et le critère «Management» (70 points) accusent un léger recul d'un point, tandis que le critère «Stratégie» (63 points) présente une diminution plus marquée de quatre points. Les critères «Contenu du travail» (81 points), «Orientation objectifs» (80 points), «Relations au sein de l'équipe» (80 points) et «Supérieurs directs» (80 points) sont restés stables à un niveau élevé. La «Situation professionnelle» (76 points) a aussi obtenu la même note que l'année précédente. Cette stabilité est en outre confirmée par celle du

Une forte volonté de performance dans un environnement de marché difficile

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

critère «Volonté de performance», auquel les collaborateurs ont de nouveau attribué l'excellente note de 86 points.

Mêmes critères de mesure pour la neuvième fois

Lors de l'enquête réalisée en mai 2017, la Poste a utilisé le même modèle de mesure pour la neuvième fois consécutive. Les valeurs de 60 à 74 points sont considérées comme une «évaluation positive moyenne» et celles de 75 à 84 points comme une «évaluation positive élevée». Le questionnaire a été soumis à 47 000 collaborateurs, en sept langues et dans quinze pays. Le taux de retour, qui a atteint 79,1% (exercice précédent: 79,2%), est resté stable à un niveau élevé.

Groupe | Enquête auprès du personnel

2016 à 2017

Indice 100 = maximum

	2016	2017
Engagement	82	81
Identification	81	78
Fluctuation du personnel	80	78
Volonté de performance	86	86
Situation professionnelle ¹	76	76
Compétitivité de l'unité ²	73	72
Orientation client ³	–	75
Satisfaction du personnel	74	73

1 Comprend les critères «Orientation objectifs», «Supérieurs directs», «Participation et sens des responsabilités», «Déroulement du travail», «Contenu du travail», «Charge de travail», «Conditions de travail», «Relations au sein de l'équipe» et «Conditions d'engagement».

2 Comprend les critères «Stratégie», «Managements», «Information et communication», «Changement et innovation», «Collaboration» et «Développement».

3 Les questions ont changé. La note ne peut pas être comparée avec celles des années précédentes.

Investissement dans les collaborateurs

Le succès de la Poste est tributaire de la motivation et du professionnalisme avec lesquels ses collaborateurs mettent en œuvre sa stratégie d'entreprise dans leur travail quotidien. Pour s'assurer de cette motivation et de ce professionnalisme, la Poste mise sur des conditions d'engagement exemplaires et offre des possibilités de développement à ses collaborateurs de tous niveaux et de tous âges. Elle entend leur donner ainsi les moyens d'être plus performants, tout en développant leur orientation marché.

Promotion des apprentis et de la relève

En 2017, la Poste formait en Suisse 2 115 apprentis dans quinze professions, ce qui représentait 6% de son effectif. Elle fait ainsi partie des plus grandes entreprises formatrices du pays. Le taux de réussite aux examens de fin d'apprentissage a atteint 98,6%, et de tous ces jeunes professionnels frais émoulus, trois sur cinq ont été engagés par la Poste. Celle-ci a en outre permis à 25 jeunes diplômés de hautes écoles d'entrer dans la vie professionnelle à la faveur de son programme Trainee. Enfin, depuis 2018, la Poste propose également des places d'apprentissage dans la nouvelle profession d'opérateur / opératrice en informatique.

Compétences numériques

En raison de la transformation numérique, les compétences requises des collaborateurs sont en train de changer. Afin de préparer ce changement et d'accompagner les collaborateurs sur la voie de la transformation, la Poste a créé un groupe de travail chargé de mettre en œuvre de manière coordonnée des mesures de développement de leurs compétences numériques dans trois domaines: (1) gestion efficace et efficiente des outils et des produits postaux numériques; (2) compétences acquérant une importance stratégique du fait de la transformation numérique; (3) travail et conduite dans un environnement numérisé. La qualification des collaborateurs est assurée compte tenu de la fonction et de l'unité. Chez PostMail, par exemple, une campagne les a familiarisés avec les produits numériques, tandis que chez RéseauPostal, ils ont été formés à la gestion des nouveaux rôles qu'impliquent les filiales ou à l'utilisation d'appareils numériques. La formation à la conduite est en outre revue et développée à tous les niveaux.

Attrait en tant qu'employeur / Expérience candidat

Depuis avril 2017, la Poste collecte par le biais d'une enquête en ligne des données sur l'expérience client ou, à proprement parler, sur l'«expérience candidat», autrement dit sur l'expérience vécue lors du processus de recrutement. Tous les candidats – ayant eu ou non un entretien d'embauche – sont

La transformation, c'est aussi doter les collaborateurs de nouvelles compétences

invités à évaluer ce processus. Une première analyse a montré que la Poste est plutôt bien notée: l'entretien d'embauche est perçu comme un vrai dialogue (note de 5,1 sur une échelle de 1 à 6) et les candidats jugent que leurs interlocuteurs répondent à leurs questions avec compétence (note de 5,3). La communication en général pourrait toutefois gagner en transparence. Grâce à cette enquête, la Poste a pour la première fois une idée claire de l'expérience que vivent les candidats à ses emplois, autrement dit ses clients sur le marché du travail. Elle peut ainsi développer les points forts de son processus de recrutement et en éliminer les points faibles, de manière à ce que tous les candidats associent la marque Poste à une expérience positive.

Service social, Centre de carrière, Fonds du Personnel, Case Management

Assister les collaborateurs, les supérieurs et les conseillers RH connaissant des difficultés, leur ouvrir de nouvelles perspectives et promouvoir l'autoresponsabilité et la volonté de performance: telles sont les tâches du Service social et du Centre de carrière (ex-Bourse de l'emploi) de la Poste. Le Service social a pour mission première de conseiller et d'assurer l'accompagnement – par des professionnels – de collaborateurs traversant une situation de vie difficile ou parties à un conflit sur leur lieu de travail. En 2017, pas moins de 2581 personnes ont bénéficié de cette offre de conseils. De plus, 1108 supérieurs et collaborateurs ont suivi les séminaires de prévention (addictions, harcèlement moral ou sexuel, préparation à la retraite, etc.).

Le Fonds du Personnel a examiné 369 demandes de soutien (n'en rejetant que 29) et versé des contributions pour 856 537 francs au total. Il a également octroyé 42 nouveaux prêts d'un montant total de 326 966 francs.

Le Centre de carrière est l'interlocuteur compétent pour les bilans professionnels individuels et les questions de développement personnel. Il a traité 594 dossiers de conseil en carrière et 274 de réorientation professionnelle, ce qui fait de lui un élément clé de la politique du personnel socialement responsable de la Poste.

Enfin, le Case Management a enregistré 309 nouveaux cas et en a clos 291. Sa mission est d'accompagner les cas de maladie complexes et d'assurer la coordination et la coopération de tous les intervenants, afin de permettre la réintégration professionnelle de la personne concernée.

Conditions d'engagement

Convention collective de travail

En 2017, les partenaires sociaux ont convenu d'une prolongation de la CCT Poste CH SA jusqu'à fin 2020. Des discussions se poursuivent néanmoins sur divers sujets ainsi que sur des demandes de plusieurs unités de la Poste. De plus, les nouvelles CCT conclues avec Poste Immobilier Management et Services SA, SecurePost SA, Swiss Post Solutions SA et PostLogistics SA sont entrées en vigueur courant 2017. Enfin, on a ouvert des négociations sur une CCT-cadre dans le secteur de la distribution matinale et négocié un nouveau plan social pour les cadres. Assumant pleinement ses responsabilités d'employeur, la Poste s'engage en faveur du maintien d'un partenariat social de qualité.

Égalité des salaires

À travail égal, les collaboratrices et les collaborateurs de la Poste ont droit à un salaire égal. Pour le personnel soumis à la CCT, le respect de ce principe est garanti au moyen des échelons de fonction, qui reposent sur un système non discriminatoire d'évaluation des fonctions. Le risque d'inégalité est ainsi réduit au minimum. Accordant une grande importance à l'égalité des salaires, la Poste fait partie des entreprises pionnières en matière de dialogue sur cette question. En 2017, elle a commandé une nouvelle étude sur l'égalité des salaires dans l'entreprise.

Flexibilité à la Poste

La Poste offre des conditions-cadres permettant à ses collaborateurs de concilier les différents aspects de la vie selon le principe de l'autoresponsabilité. En font notamment partie les modèles de travail flexibles: quelque 21 600 collaborateurs travaillent à temps partiel et environ 8500 pratiquent le télétravail. D'autres encore profitent de l'offre de partage d'emploi. La Poste consacre en outre environ 1,3 million de francs au soutien de la garde d'enfants hors du cercle familial, permettant ainsi à son personnel de mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et loisirs.

La Poste assume ses
responsabilités d'em-
ployeur

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Stabilité de la Caisse de pensions Poste

Prévoyance et assurances sociales

L'institution de prévoyance propre au groupe, à savoir la Caisse de pensions Poste (CP Poste), présente un bilan totalisant environ 17 milliards de francs. Elle assure environ 41 500 collaborateurs de l'entreprise en Suisse et verse annuellement 660 millions de francs de rentes à quelque 30 500 personnes. La CP Poste est gérée par son Conseil de fondation composé paritairment de représentants de l'employeur et des employés. Les cotisations de l'employeur s'élèvent à 290 millions de francs par année.

Au printemps 2017, sur recommandation de l'expert en assurances, le Conseil de fondation a décidé d'abaisser le taux d'intérêt technique à 1,75%, avec effet au 1^{er} janvier 2018. De plus, à la même date, le taux de conversion enveloppant a aussi été abaissé pour être fixé à 5,1% à l'âge de 65 ans. Les assurés actifs ont bénéficié d'un apport sur leur capital épargne compensant à hauteur de 75% les effets de cette baisse du taux de conversion. Une compensation supplémentaire pouvant atteindre 100% a en outre été accordée aux assurés les plus âgés (nés en 1959 ou avant), pour autant qu'ils perçoivent les prestations de vieillesse sous la forme d'une rente. La Poste finance l'entier de l'augmentation nécessaire du capital de couverture des rentes. Elle participe en outre aux mesures de compensation dont bénéficient les assurés actifs à hauteur d'un montant fixe de 100 millions de francs. La part épargne des cotisations de l'employeur a été augmentée de 0,9 point de pourcentage, tandis que la prime de risque a pu être réduite de 0,5 point de pourcentage, suite à l'évolution favorable des risques. La charge supplémentaire de 0,4 point de pourcentage qui en résulte sur les cotisations de l'employeur a été convenue entre les partenaires sociaux dans le cadre des négociations salariales.

Au 31 décembre 2017, le degré de couverture selon l'OPP 2 était d'environ 105% (y compris la réserve de cotisations de l'employeur avec renonciation à l'utilisation).

Pour en savoir plus sur le personnel, voir le rapport de gestion, pages 53 à 56.

Responsabilité d'entreprise

Figurant parmi les plus gros employeurs du pays, leader des marchés des services postaux, des services de paiement et des services de transport public de voyageurs sur route, la Poste est pleinement consciente de sa responsabilité d'entreprise.

Nous considérons la responsabilité d'entreprise comme une exigence éthique de première importance. Cette exigence, nous la remplissons en nous appuyant sur des principes clairs, conformes à nos valeurs fondamentales «fiable», «valorisante» et «durable». Pour la Poste, s'engager en faveur de la durabilité signifie trouver un juste équilibre entre intérêts économiques, respect de l'environnement et responsabilité sociale et sociétale, compte tenu des besoins des générations actuelles et à venir. En matière de durabilité, la Poste entend rester dans le peloton de tête des entreprises postales au niveau international et continuer à être exemplaire en Suisse.

Stratégie de responsabilité d'entreprise 2017–2020

Pour la période stratégique 2017–2020, la Poste s'est fixé pour objectif de développer – compte tenu des besoins des clients – de nouveaux produits et compétences favorisant l'essor d'une économie équitable, efficace sur le plan énergétique, consommant moins de ressources et plus circulaire. Elle mise en particulier sur des achats durables et responsables et s'engage pour le bien commun. Elle réduit continuellement ses émissions de gaz à effet de serre grâce à des bâtiments et des véhicules efficaces sur le plan énergétique, à des processus logistiques optimisés, à des technologies novatrices et à l'utilisation d'énergies renouvelables. Elle permet en outre à ses clients d'adhérer à cette approche axée sur la durabilité grâce à des offres comme «pro clima», qui garantit une expédition sans impact climatique. Sur le plan sociétal, elle s'engage en proposant des emplois dans les zones rurales et en répondant de sa chaîne de livraison.

Durant la période 2017–2020, dans le cadre du terrain d'action Climat et énergie défini dans sa stratégie, la Poste vise à accroître son efficacité en matière de CO₂ d'au moins 25% pour fin 2020 (base: 2010). Il s'agit donc de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour chaque envoi acheminé, chaque voyageur transporté, chaque transaction effectuée et chaque mètre carré chauffé dans les bâtiments de l'entreprise. Axé sur le long terme, cet objectif climatique de la Poste s'inscrit dans le cadre des efforts à accomplir pour ne pas dépasser 2 °C de réchauffement global d'ici à 2100 par rapport au niveau de l'ère préindustrielle, comme la communauté internationale en a convenu dans l'accord de Paris sur le climat.

La Poste contribue au développement durable par ses solutions tournées vers l'avenir

La stratégie de responsabilité d'entreprise 2017–2020 inclut en outre de nouveaux terrains d'action. L'accent est mis sur des thèmes jugés très importants par les parties prenantes internes et externes de la Poste et ayant un fort impact sur sa marge de manœuvre. Assortis d'objectifs et de mesures stratégiques, ces nouveaux terrains d'action sont les suivants: Achats responsables, Économie circulaire et Citoyenneté d'entreprise.

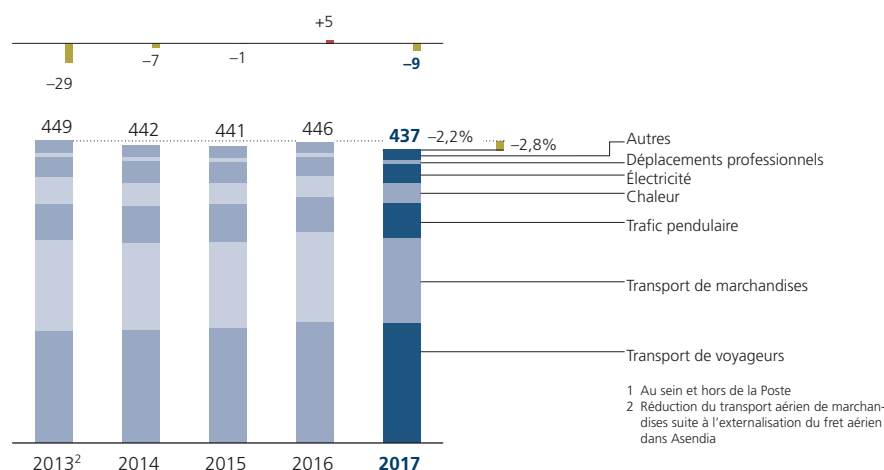
Terrain d'action Climat et énergie

Grâce à différentes mesures de gain d'efficacité, le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la Poste s'est légèrement amélioré, malgré l'augmentation du volume des colis et la croissance des activités de CarPostal. Les besoins en chaleur ont par ailleurs été continuellement réduits.

Nous agissons aujourd'hui pour le climat de demain

Le bilan des gaz à effet de serre de la Poste s'est légèrement amélioré

Groupe | Émissions de gaz à effet de serre par processus¹, en 1000 t d'équivalents CO₂
2013 à 2017
2013 = 100%



Fin 2017, le gain d'efficacité obtenu par la Poste en matière de CO₂ par rapport à 2010 était de 19,2%. Elle est donc sur la bonne voie pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé, à savoir 25% de gain d'efficacité d'ici à 2020, toujours par rapport à 2010.

Pour réduire ses émissions de CO₂, la Poste a mis en œuvre toute une série de mesures:

- Entreprise à forte intensité de transport, la Poste teste en permanence des motorisations et des carburants alternatifs et s'en sert chaque fois que c'est possible. Le biodiesel, le biogaz et le courant écologique sont désormais la norme dans son parc automobile. Environ 45% de ses véhicules efficaces sur le plan énergétique sont propulsés par des moteurs électriques ou à biogaz. CarPostal exploite 46 bus hybrides diesel-électrique sur les routes suisses et teste, depuis 2017, des bus électriques dans le trafic de ligne. De plus, du diesel contenant 7% de biodiesel tiré d'huiles alimentaires usagées est disponible auprès de 35 stations-service de Post Company Cars SA. Depuis 2016, les 6000 véhicules à deux ou trois roues de la Poste sont tous des modèles électriques ne consommant que du courant écologique. Il en est de même des huit nouveaux véhicules électriques actuellement testés par PostLogistics. Quant aux 30 véhicules de livraison à gaz, ils sont tous mus avec du biogaz 100% suisse. Enfin, la Poste veille à sans cesse améliorer l'exploitation de ses véhicules et à en optimiser les parcours.
- Les potentiels d'économie d'énergie dans les bâtiments postaux et leurs installations techniques ont été systématiquement identifiés et exploités. Désormais, seul du mazout à faible teneur en soufre est utilisé. De plus, les combustibles fossiles sont en principes bannis des nouvelles constructions ainsi qu'en cas de remplacement d'installations de chauffage existantes. Construit selon la norme MINERGIE®, le siège principal de la Poste, dans le quartier bernois de WankdorfCity, est le premier bâtiment administratif de Suisse à avoir obtenu la certification DGNB Platine.

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
16	Stratégie de transformation
23	Gestion financière
25	Évolution de l'activité
53	Rapport sur les risques
59	Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62	Structure du groupe et actionariat
62	Comptes réglementaires
64	Structure du capital
64	Conseil d'administration
68	Direction du groupe
71	Indemnités
74	Organe de révision
74	Politique d'information

Comptes annuels

75	Groupe
163	La Poste Suisse SA
173	PostFinance

- La Poste couvre l'intégralité de ses besoins en électricité à partir d'énergies renouvelables suisses certifiées «naturemade basic», dont une part de 10% est également certifiée «naturemade star». Elle exploite en outre onze installations photovoltaïques montées en toiture, qui injectent annuellement quelque 6 GWh de courant solaire dans le réseau. Douze autres installations vont s'y ajouter d'ici au début de 2020, qu'elle exploitera pour ses propres besoins.
- À Neuchâtel, une installation photovoltaïque stocke le courant excédentaire dans un accumulateur innovant conforme aux principes de l'économie circulaire, puisqu'il est constitué de batteries usagées provenant des véhicules électriques à deux ou trois roues de la Poste. En effet, après sept années d'utilisation en moyenne, ces batteries ont encore une capacité de stockage de près de 80%. Ce n'est plus assez pour assurer la distribution du courrier, mais plus que suffisant pour un accumulateur stationnaire, affecté à la recharge nocturne des scooters électriques de la Poste.
- Avec son offre «pro clima» lancée dès 2012, la Poste achemine les lettres en Suisse sans impact sur le climat et sans supplément de prix. Depuis 2017, cette offre vaut aussi pour les envois PromoPost. La Poste finance par ailleurs la réalisation de son premier projet de protection du climat certifié Gold Standard: dans 30 fermes suisses, des installations de biogaz valorisent les engrais de ferme et autres déchets organiques pour produire de l'électricité.
- La mobilité durable des collaborateurs est encouragée par la remise d'abonnements demi-tarif gratuits et par l'octroi de rabais sur les abonnements généraux des transports ferroviaires, ainsi que par la mise à disposition gratuite, sur les grands sites de la Poste, de stations de recharge pour véhicules et vélos électriques. La Poste soutient en outre l'action bike to work, et ses collaborateurs peuvent également profiter des offres de PubliBike et de carvelo2go, un réseau de location de vélos-cargos électriques. Enfin, les collaborateurs de Poste CH SA et de CarPostal bénéficient d'un rabais spécial sur l'achat d'un attrayant vélo conventionnel ou électrique.
- La sensibilisation du personnel aux questions de durabilité est une thématique constante de la communication interne, approfondie dans des ateliers ou d'autres manifestations. De plus, la Poste a créé en 2016 le réseau des ambassadeurs du développement durable, dans lequel sont abordées, discutées et promues toutes sortes de thématiques touchant à la responsabilité d'entreprise.

L'amélioration continue de l'efficacité de la Poste en matière de CO₂ résulte des diverses mesures prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que de l'efficacité accrue de la fourniture des prestations de base. Elle est attestée par divers systèmes de notation externes, notamment l'Environmental Measurement and Monitoring System (EMMS) de l'International Post Corporation (IPC). La Poste y a encore amélioré sa note en matière de gestion du carbone (Carbon Management Proficiency Score), obtenant pour la seconde fois le Gold Rating. Elle fait en outre partie du peloton de tête des membres de l'IPC en relation avec plusieurs autres indicateurs, notamment ceux de la part d'électricité renouvelable et de la motorisation alternative du parc automobile.

Terrain d'action Économie circulaire

Les produits et les compétences de la Poste soutiennent une économie circulaire préservant les ressources naturelles. La Poste applique dans ce domaine des modèles d'affaires visant à boucler le cycle de vie des produits et à économiser ainsi des ressources. Elle entend en outre exploiter de nouveaux potentiels logistiques et en tirer des avantages sociétaux. Elle concentre son engagement sur le recyclage de certains matériaux, sur la réparation et la réutilisation d'appareils et d'instruments de travail ainsi que sur l'encouragement des possibilités de partage. C'est ainsi qu'elle réutilise les batteries usagées de ses scooters électriques dans un projet pilote d'accumulateur stationnaire d'énergie électrique et qu'elle collecte les capsules de café Nespresso ainsi que, dans le cadre des commandes de coop@home, les bouteilles en PET, les cabas et les cartons pour les éliminer dans les règles de l'art. Elle récupère en outre des objets d'usage quotidien en collaboration avec un service de brocante, de même que les vêtements postaux usagés, en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage. La Poste renforce par ailleurs son engagement dans les domaines des points de collecte intelligents et des solutions d'économie circulaire pour clients commerciaux et développe ses compétences de conseil en matière d'économie circulaire en général.

La Poste propose des solutions logistiques intelligentes soutenant l'économie circulaire

La durabilité est au cœur du processus d'achat de la Poste

Terrain d'action Achats responsables

La Poste entend continuer à suivre une politique d'achat durable, fondée sur le concept du devoir de diligence. Cela signifie qu'elle porte une attention de plus en plus grande à la chaîne de livraison dans son ensemble et aux activités des fournisseurs. Elle s'engage notamment en faveur de l'application de conditions de travail socialement acceptables ainsi que de mesures écologiques par tous ses fournisseurs, tout au long de sa chaîne d'approvisionnement.

Depuis 2017, tous les appels d'offres incluent des critères relevant de la responsabilité d'entreprise et il est prévu de soumettre tous les fournisseurs stratégiques à une évaluation des risques d'ici à 2020. De plus, dans les gros achats qui s'y prêtent, la décision d'adjudication tient compte des coûts du cycle de vie. Il est ainsi possible de garantir que c'est bien l'offre la plus avantageuse économiquement – et non la meilleure marché – qui l'emporte, comme l'a voulu le législateur. Enfin, membre de la Fair Wear Foundation (FWF) depuis 2012, la Poste s'engage en faveur du respect de normes sociales globales dans la production de ses vêtements. La FWF a distingué la Poste en tant que «Leader» pour la quatrième fois consécutive.

Terrain d'action Citoyenneté d'entreprise

La Poste s'engage dans des actions sociales et d'utilité publique. Inscrits dans sa stratégie de responsabilité d'entreprise, ses engagements sociaux et sociétaux, comme l'opération «Père Noël», relèvent du terrain d'action Citoyenneté d'entreprise. Dans le cadre de ces engagements, la Poste affecte de manière ciblée une partie de ses ressources à des causes sociales et d'utilité publique. Elle est active depuis des années sur ce terrain, fournissant par exemple des services logistiques gratuits lors de la campagne «2 x Noël» de la Croix-Rouge suisse, qui permet d'envoyer des paquets-cadeaux redistribués à des personnes dans le besoin. La Poste s'engage aussi dans le domaine de la culture, soutenant en particulier des artistes suisses au travers de sa propre collection d'art. Enfin, elle promeut des fondations ou des projets à caractère social ou historico-culturel ou axés sur les jeunes, par le biais du fonds en timbres ou en émettant des timbres-poste spéciaux avec surtaxe, comme les séries Pro Patria et Pro Juventute. La Poste assure ainsi aux bénéficiaires une importante source de financement, tout en diffusant leurs messages. Citons pour exemple le timbre-poste spécial avec surtaxe consacré aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance ou de placement hors de leur famille jusqu'en 1981.

Pour en savoir plus sur la responsabilité d'entreprise, voir le rapport de gestion, pages 57 à 62, ainsi que le rapport GRI, disponible à l'adresse www.poste.ch/rapport-gri-2017. Le domaine des collaborateurs est présenté dans le rapport financier, pages 46 à 48.

Engagement sociétal au service du bien commun

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionnariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

Rapport sur les risques

Principes de la politique de risque

L'environnement de l'entreprise est en constante évolution. Pour y opérer avec succès, il est essentiel d'identifier à temps et de gérer opportunément les chances et les risques qui s'y présentent (conscience du risque), sur la base de réflexions axées sur le capital et la rentabilité (capacité de risque et propension au risque). La gestion des risques contribue ainsi de manière déterminante à la qualité des décisions et à l'augmentation de la valeur de l'entreprise.

Système de gestion des risques

Le Conseil d'administration édicte les directives et les principes régissant le système de gestion des risques et définit la politique de risque de La Poste. La gestion des risques au niveau du groupe dirige le processus de gestion des risques et s'assure que les risques sont identifiés et documentés deux fois l'an dans les rapports prévus à cet effet. La Direction du groupe effectue une analyse des risques sur la base de ces informations et en communique les résultats au comité Audit, Risk & Compliance du Conseil d'administration, ainsi qu'à ce dernier.

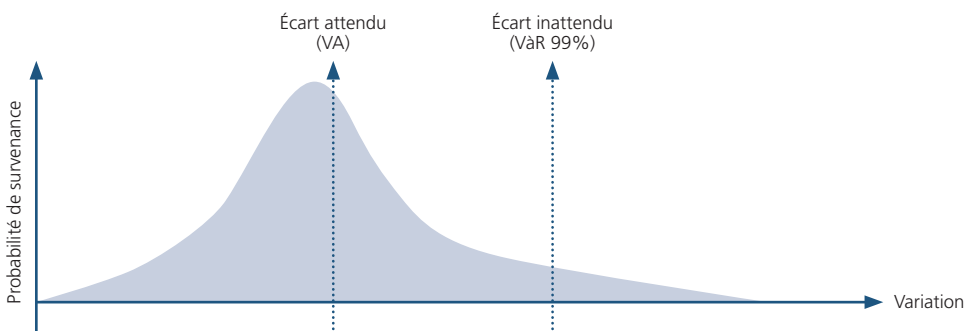
Simulation de risque

La gestion des risques se sert de la simulation de Monte-Carlo pour calculer des indicateurs de risque, qui sont ensuite agrégés compte tenu de corrélations appropriées. Cette simulation de risque permet de déterminer la fourchette des dommages ou des bénéfices associés à un risque donné. L'évaluation des risques est réalisée à l'aide d'une analyse de scénarios et compte tenu de données relatives à des événements passés.

Indicateurs de risque

La simulation de risques particuliers ou de groupes de risques permet de rendre compte de l'état des risques de l'entreprise ou de ses différentes unités à l'aide d'indicateurs de risque. Sont calculées en l'occurrence la valeur attendue (VA) et la valeur à risque (VàR). La première rend compte de l'écart EBIT attendu pour les douze prochains mois, la seconde (VàR 99%) des écarts EBIT inattendus. De plus, l'état des risques stratégiques se fonde aussi sur la simulation et l'agrégation de l'écart EBIT attendu pour 2020.

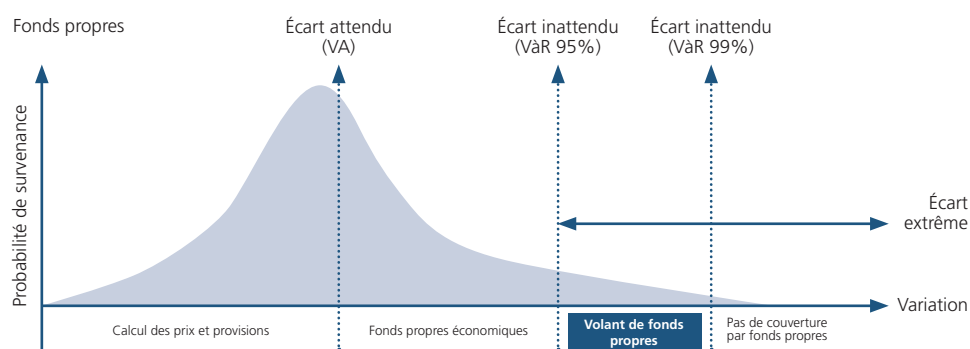
Indicateurs de risque



Propension au risque et capacité de risque

Les indicateurs de risque pris en compte permettent de calculer et de vérifier la propension au risque et la capacité de risque pour tous les niveaux d'agrégation. La propension au risque correspond à la valeur attendue cumulée résultant de la simulation de risque et ne doit pas dépasser le résultat d'exploitation planifié. Quant à la capacité de risque, elle existe dans la mesure où les écarts inattendus (VàR 99%) sont couverts par les fonds propres économiques. Un écart extrême se caractérise par une probabilité de survenance extrêmement faible et par un potentiel de pertes très élevé. La couverture d'événements extrêmes par des fonds propres est antiéconomique et c'est pourquoi elle n'est que partiellement assurée.

Propension au risque et capacité de risque



Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques de la Poste comprend les cinq étapes ci-dessous.

Processus de gestion des risques



– Identification des risques

Les risques et les chances sont définis comme des écarts potentiels par rapport au résultat d'entreprise planifié. L'identification des risques repose sur un catalogue des risques de base établi à l'échelle de l'entreprise ainsi que sur la stratégie du groupe.

– Évaluation des risques

Il incombe aux cadres dirigeants et aux spécialistes d'évaluer les risques identifiés. L'évaluation est réalisée à l'aide d'une analyse de scénarios (situation la meilleure possible, moyenne ou la pire) et/ou sur la base de données relatives à des événements passés. Les indicateurs de chaque risque sont calculés à l'aide de la simulation de Monte-Carlo.

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels		
6	Activités	62	Structure du groupe et actionariat	75	Groupe
12	Organisation	62	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
13	Environnement de marché	64	Structure du capital	173	PostFinance
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration		
23	Gestion financière	68	Direction du groupe		
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités		
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision		
59	Perspectives	74	Politique d'information		

– Définition des mesures

Dans le cadre du processus de gestion des risques, les unités d'entreprise définissent les mesures leur permettant, d'un côté, de saisir les chances qui s'offrent à elles et, de l'autre, de prévenir, réduire ou transférer à des tiers les risques auxquels elles sont exposées. Au niveau du groupe, la gestion des risques repose principalement sur des mesures stratégiques, souvent combinées avec d'autres mesures spécifiques au risque concerné.

– Contrôle des mesures

Les mesures adoptées sont contrôlées de manière exhaustive quant à leur efficacité en matière de gestion des risques. Si nécessaire, des mesures complémentaires sont définies.

– Rapports

Le reporting des risques est assuré aux niveaux des directions, de la Direction du groupe, du comité du Conseil d'administration Audit, Risk & Compliance et du Conseil d'administration en tant que tel.

Mise en réseau de la gestion des risques

La Poste tient à disposer d'une vue d'ensemble intégrée de la gestion des risques, raison pour laquelle cette dernière est assurée en réseau avec, par exemple, les unités s'occupant de stratégie, de comptabilité, de controlling, de gestion des crises, de révision du groupe et de compliance. Les différentes unités d'organisation harmonisent leurs processus, intègrent leurs rapports et regroupent les enseignements tirés de leurs analyses.

État des risques

Le succès de l'action entrepreneuriale repose sur la prévention ou la gestion adéquate des risques principaux ainsi que sur la saisie des chances qui s'offrent d'accroître la valeur de l'entreprise. Dans ce contexte, la Poste procède, d'une part, à une évaluation des risques et des chances dans le cadre de sa planification opérationnelle annuelle (risques et chances effectifs à court terme) et, d'autre part, à la détermination de l'état des risques stratégiques à l'horizon de planification 2020.

Risques et chances effectifs à court terme

Par risque effectif à court terme, la Poste entend tout événement susceptible de compromettre la réalisation de ses objectifs dans les douze mois qui suivent et, par chance effective à court terme, toute possibilité de réaliser des résultats dépassant ceux planifiés pour l'exercice en cours. À l'aide de la procédure de simulation de Monte-Carlo, tous les risques et toutes les chances identifiés dans chaque unité sont synthétisés en une position de risque globale du groupe. Sont calculés en l'occurrence, d'une part, les potentiels de pertes/bénéfices moyens attendus et, d'autre part, le potentiel de pertes annuel maximal, avec un intervalle de confiance de 99%.

Selon les derniers calculs en date, le potentiel de pertes attendu de l'ensemble du groupe pour l'exercice 2018 s'élève à 41,9 millions de francs. Le préjudice potentiel moyen attendu a donc augmenté de 24,5 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (potentiel de pertes attendu en 2017: 17,4 millions). Cette variation s'explique principalement par des fluctuations des charges de prévoyance. Pour ce qui est du potentiel de pertes annuel inattendu (VàR 99%) du groupe en 2018, il s'élève à 433 millions de francs, ce qui signifie que les risques se sont accrus par rapport à l'exercice précédent (potentiel de pertes inattendu en 2017 [VàR 95%]: 98,3 millions). Les résultats globaux montrent que les fonds propres économiques de la Poste dépassent le potentiel de pertes maximal simulé. La capacité de risque du groupe est donc garantie.

Les plus grands potentiels de pertes effectifs à court terme découlent d'éventuelles défaillances de la fourniture des prestations ainsi que des risques juridiques. À court terme, des effets positifs pourraient résulter de fluctuations des charges de prévoyance, d'optimisations de l'exploitation et de projets de transformation.

Risques et chances effectifs à long terme

En complément à l'état des risques à court terme, la Poste identifie et évalue les risques et les chances stratégiques. Sont réputés constituer des risques ou des chances stratégiques tous les développements ou événements susceptibles d'entraîner des écarts par rapport au bénéfice avant impôt (EBIT) planifié pour 2020.

Les risques stratégiques les plus importants découlent notamment du recul des volumes. Des modifications des conditions-cadres réglementaires pourraient également avoir des répercussions négatives sur l'entreprise. Pour ce qui est des chances stratégiques à long terme, elles sont liées aux programmes de croissance et de maîtrise des coûts qui ont d'ores et déjà été lancés. Le résultat de PostFinance est quant à lui fortement tributaire de l'évolution des taux d'intérêt du marché.

Évaluation globale de l'état des risques et des chances

Le tableau complet de l'état des risques résulte de la réunion des risques et des chances recensés dans toutes les unités. Les risques et les chances les plus importants ont été présentés ci-dessus. Selon la dernière évaluation et compte tenu de la situation actuelle, aucun risque susceptible de menacer – à lui seul ou en combinaison avec d'autres – la pérennité du groupe n'a été identifié. Il n'est cependant pas possible d'exclure que des risques non encore identifiés ou actuellement considérés comme mineurs ne viennent compromettre la réalisation des résultats escomptés. De même, il est possible que des chances non encore identifiées se manifestent ou que des chances actuellement considérées comme majeures perdent en importance.

Pour en savoir plus sur la gestion des risques de la Poste, voir pages 133 à 146.

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

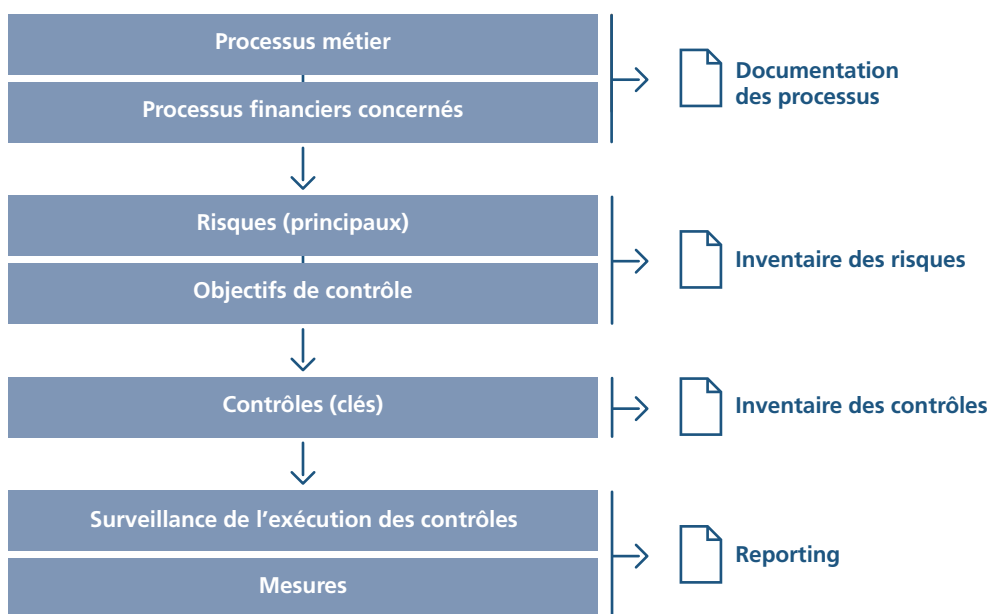
Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration et la Direction du groupe sont responsables de la mise en place et du maintien d'un système de contrôle interne (SCI) approprié. Le SCI de La Poste Suisse SA doit fournir une garantie suffisante que le reporting financier est conforme aux normes comptables applicables et aux directives internes qui en découlent. Il comprend les principes, les procédures et les mesures propres à assurer la régularité de la tenue des comptes et de leur présentation. Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations (CO), l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

Conception du système de contrôle interne

Les processus financiers à soumettre au SCI sont identifiés chaque année dans tout le groupe à la faveur d'un examen (scoping) basé sur le critère de leur importance, puis documentés de façon claire et compréhensible pour un spécialiste tiers. Les risques potentiels ressortant de ces processus sont enregistrés, puis évalués et assortis d'objectifs de contrôle financier, pour chaque activité. Les risques principaux doivent impérativement faire l'objet d'un suivi dans le SCI, autrement dit être couverts par des contrôles. Sont réputés constituer des contrôles les modèles, les procédures, les pratiques et les structures organisationnelles conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les objectifs de contrôle seront atteints et que les événements indésirables seront prévenus ou détectés et corrigés.

SCI



Surveillance et efficacité du système de contrôle interne

Grâce à une surveillance systématique du SCI, la Poste s'assure de son actualité, de son caractère approprié et de son efficacité. En cours d'exercice, elle examine si les contrôles sont exécutés conformément à la documentation et s'ils ont un effet de réduction des risques, puis, au terme de l'exercice, elle procède en sus à une autoévaluation du degré de maturité des processus et des contrôles. Elle applique à cet effet la même méthode dans l'ensemble du groupe. Si la surveillance du SCI met en évidence des potentiels d'amélioration ou des déficits de contrôle, elle prend les mesures appropriées.

pour réaliser les premiers ou remédier aux seconds. Après avoir été validés, les résultats de l'auto-évaluation sont résumés dans un rapport global sur le SCI relatif aux comptes de La Poste Suisse SA. Ce rapport est destiné au comité Audit, Risk & Compliance du Conseil d'administration, ainsi qu'à ce dernier.

Évaluation du système de contrôle interne au 31 décembre 2017

À la fin de l'exercice sous revue, tous les processus financiers et les contrôles concernés ont été formellement évalués dans le cadre de la surveillance des contrôles. Aucune faiblesse importante n'a été constatée. En raison des limites qui lui sont inhérentes, le SCI n'est toutefois pas à même de prévenir ou de découvrir toute éventuelle inexactitude que pourraient présenter les états financiers.

KPMG SA, l'organe de révision indépendant de la Poste, a vérifié l'existence du SCI relatif au reporting financier au 31 décembre 2017 et l'a confirmée sans réserves.

Les résultats de l'enquête en cours chez CarPostal en relation avec les indemnités indûment perçues au regard du droit des subventions montreront s'il est nécessaire d'apporter des modifications au SCI.

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
16	Stratégie de transformation
23	Gestion financière
25	Évolution de l'activité
53	Rapport sur les risques
59	Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62	Structure du groupe et actionariat
62	Comptes réglementaires
64	Structure du capital
64	Conseil d'administration
68	Direction du groupe
71	Indemnités
74	Organe de révision
74	Politique d'information

Comptes annuels

75	Groupe
163	La Poste Suisse SA
173	PostFinance

Perspectives

Compte tenu de la nette amélioration du climat de consommation et de celui des affaires, la Banque nationale suisse (BNS) estime que la croissance pourrait, à court terme, se révéler plus forte que prévu. À moyen terme, les risques pesant sur l'économie mondiale restent plutôt orientés à la baisse. Ils concernent des développements politiques dans certains pays ainsi que d'éventuelles tensions sur le plan international. Par ailleurs, des défis liés à la normalisation des politiques monétaires se posent aux pays industrialisés. Une augmentation abrupte des taux, actuellement très bas, sur le marché des capitaux ainsi que des primes de risque pourrait avoir un impact négatif sur la conjoncture internationale.

Dans la zone euro, les perspectives conjoncturelles sont globalement favorables. Le moral des entreprises industrielles et des ménages est exceptionnellement bon. D'après plusieurs enquêtes, les entreprises envisagent de développer encore leurs investissements, éventuellement aussi dans le but d'étendre leurs capacités de production, qui arrivent à saturation. Soutenue par des conditions de financement avantageuses et par une détente sur le marché du travail, la demande intérieure devrait donc rester vigoureuse. Les perspectives conjoncturelles continuent cependant de s'accompagner de risques, au nombre desquels figurent des incertitudes politiques telles que les futures relations entre l'UE et le Royaume-Uni ou les élections en Italie, qui se tiendront d'ici mai 2018.

Quant à la Suisse – le principal marché de La Poste –, à la lumière de la forte croissance de l'économie mondiale, les perspectives y restent positives. Les branches à vocation exportatrice vont particulièrement bénéficier des impulsions venant de l'étranger. Les résultats des enquêtes menées auprès des entreprises industrielles indiquent une nouvelle amélioration des perspectives conjoncturelles. Les branches des services devraient donc elles aussi connaître un regain de vigueur. La plupart des autres indicateurs laissent également présager une poursuite de la reprise. Un raffermissement de la demande de main-d'œuvre se dessine notamment sur le marché du travail.

Durant l'exercice sous revue, la Poste est parvenue à atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés. Toutefois, malgré les perspectives économiques globalement favorables, les défis auxquels elle doit faire face dans son environnement ne cessent de s'amplifier. La mutation structurelle n'est pas encore achevée. La Poste reste persuadée que la voie qu'elle s'est tracée lui permettra d'atteindre ses objectifs à l'avenir également, même si ce sera de plus en plus difficile.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La Poste attache une grande importance à la gouvernance d'entreprise et applique depuis plusieurs années le Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise d'économiesuisse. Elle structure en outre son rapport de gestion conformément à la directive SIX applicable aux entreprises cotées en bourse.

Structure du groupe et actionariat	62
Comptes réglementaires et sociétés sous surveillance individuelle	62
Structure du capital	64
Conseil d'administration	64
Direction du groupe	68
Indemnités	71
Organe de révision	74
Politique d'information	74

Structure du groupe et actionnariat

Forme juridique et propriété

Depuis le 26 juin 2013, la Poste présente une structure de holding. En tant que société faitière, La Poste Suisse SA revêt la forme d'une société anonyme de droit public, propriété de la seule Confédération. L'organigramme de la page 12 présente les unités d'organisation du groupe et le chapitre «Périmètre de consolidation», à la page 152, l'ensemble de ses participations.

Pilotage par la Confédération

La Confédération pilote la Poste en lui assignant des objectifs stratégiques, dont elle contrôle la réalisation sur la base du rapport annuel de la Poste destiné au propriétaire ainsi que de rapports sur le personnel (loi sur le personnel de la Confédération et ordonnance sur les salaires des cadres). Voir aussi la politique d'information à la page 74.

Comptes réglementaires et sociétés sous surveillance individuelle

Coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel

Selon l'article 19, alinéa 2, de la loi du 17 décembre 2010 sur la poste, la Poste est tenue de présenter sa comptabilité de telle façon que les coûts et le produit de chaque prestation puissent être attestés. L'ordonnance du 29 août 2012 sur la poste précise ces prescriptions et régit le calcul des coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel.

Ces coûts nets sont déterminés en comparant le résultat hypothétique que réaliserait la Poste en l'absence de l'obligation de fournir le service universel et le résultat effectivement réalisé. Ils correspondent à la différence entre les coûts qui seraient évités et les recettes qui ne seraient pas générées si le service universel n'était pas fourni. La Poste a calculé concrètement les coûts nets découlant de l'obligation de fournir le service universel pour la première fois pour l'exercice 2013. Pour 2016, ceux-ci ont atteint environ 346 millions de francs. L'autorité de régulation, à savoir la PostCom, a approuvé le calcul en mai 2017. Les coûts nets de l'exercice 2017 seront publiés dans une annexe au rapport financier, après leur approbation par la PostCom dans le courant du deuxième trimestre 2018. Ils pourront être consultés à l'adresse www.poste.ch/rapportdegestion.

La Poste peut compenser les coûts nets de l'exercice précédent entre les segments et les sociétés du groupe. Avec cette compensation des coûts nets, la Poste répartit la charge du service universel entre les services et les segments qui sont le mieux à même de la supporter. La compensation des coûts nets n'a certes pas d'incidence sur le résultat financier du groupe, mais se répercute par contre sur les résultats des segments PostFinance, PostLogistics, PostMail et RéseauPostal.

La société de révision KPMG SA contrôle chaque année à l'intention de la PostCom le calcul et la compensation des coûts nets, la présentation des comptes réglementaires ainsi que le respect de l'interdiction des subventions croisées.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Rabais sur les prix de distribution des journaux et des périodiques ayants droit

Conformément à l'article 16 de la loi sur la poste, la Confédération alloue des contributions annuelles de 50 millions de francs pour l'octroi de rabais sur les prix de distribution des journaux et des périodiques ayants droit. Depuis le 1^{er} janvier 2013, ces contributions sont non plus portées au crédit du compte des journaux de la Poste, mais intégralement distribuées aux titres ayants droit sous la forme d'un rabais par exemplaire. La Poste tient à cet effet, dans le bilan du segment PostMail, un compte de passage duquel les subventions à la presse sont progressivement débitées pour être portées au crédit des éditeurs concernés, réduisant ainsi leur facture.

PostFinance SA

Depuis 2013, PostFinance est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. Disposant d'une autorisation d'exercer une activité de banque et de négociant en valeurs mobilières depuis le 26 juin 2013, elle est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Ses activités commerciales restent cependant régies par la législation postale et doivent également tenir compte des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral. La loi sur la poste prévoit notamment que PostFinance doit assurer la fourniture des services de paiement relevant du service universel dans toute la Suisse. Elle ne l'autorise toutefois pas à octroyer des crédits et des hypothèques à des tiers. En été 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a rendu une décision selon laquelle PostFinance fait partie des banques suisses d'importance systémique. La définition des obligations concrètes qui en résultent pour PostFinance incombe à la FINMA. PostFinance publie des comptes annuels conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques; circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques», PCB). Les comptes annuels de PostFinance SA, qui comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe, sont soumis au contrôle de l'organe de révision (KPMG SA).

CarPostal Suisse SA

Depuis 2005, CarPostal Suisse SA est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. En tant qu'entreprise de transport de voyageurs, elle est soumise à la surveillance de l'Office fédéral des transports (OFT). Ses activités commerciales doivent tenir compte des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral. CarPostal Suisse SA établit des comptes annuels conformes aux prescriptions de la comptabilité commerciale (art. 957 ss du Code des obligations). Les comptes annuels de CarPostal Suisse SA, qui comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe, sont soumis au contrôle de l'organe de révision (KPMG SA). S'applique en outre l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). CarPostal Suisse SA établit donc, en sus, des comptes annuels conformes à l'OCEC. Enfin, en application de l'article 37 de la loi sur le transport de voyageurs (LTV), l'OFT vérifie les comptes sous l'angle du droit des subventions; cet examen complète le contrôle de l'organe de révision de l'entreprise.

Structure du capital

Les fonds propres consolidés de la Poste comprennent le capital-actions entièrement libéré de 1,3 milliard de francs, ainsi que les réserves issues du capital et de bénéfices d'environ 5,3 milliards. À la clôture de l'exercice, les fonds de tiers s'élevaient à quelque 1,3 milliard de francs.

Proposition est faite à l'Assemblée générale de verser en 2018 à la Confédération, à titre de dividende, 200 millions de francs provenant du bénéfice de l'exercice 2017 (décision exercice 2016: 200 millions, versés en 2017). Le solde est affecté aux fonds propres; à la clôture de l'exercice, ceux-ci s'élevaient à 6,6 milliards de francs (exercice précédent: 4,9 milliards).

Conseil d'administration

Composition au 31 décembre

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA était composé de neuf membres, élus par le Conseil fédéral pour une période de deux ans. Le Conseil d'administration veille à la mise en œuvre des objectifs stratégiques, établit un rapport sur leur réalisation à l'intention du Conseil fédéral et lui fournit les informations nécessaires au contrôle. Il a par ailleurs tous les droits et obligations prévus par le droit de la société anonyme (Code des obligations).

Aucun des membres du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires avec la Poste ou ses sociétés, ni n'a assumé de fonction exécutive au sein du groupe Poste au cours des quatre dernières années. Conformément à la loi sur l'organisation de la Poste, le personnel a le droit d'être représenté de manière appropriée au sein du Conseil d'administration. En 2017, les représentants du personnel étaient, comme lors de l'exercice précédent, Susanne Blank et Michel Gobet.

Après le président et les vice-présidents, les autres membres du Conseil d'administration sont présentés ci-dessous dans l'ordre chronologique de leur entrée en fonction.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Urs Schwaller



Président du Conseil d'administration, depuis 2016, Suisse, né en 1952, dr en droit

Comités: Organization, Nomination & Remuneration; Audit, Risk & Compliance; Investment, Mergers & Acquisitions.

Parcours professionnel: avocat indépendant; Conseil de l'Europe (membre permanent de la délégation suisse); conseiller aux États du canton de Fribourg (président du groupe PDC/PEV); Conseil d'État du canton de Fribourg (conseiller d'État, chef des départements de l'intérieur et des finances); préfet du district de la Singine; chef de service au Département cantonal de la police; membre de plusieurs commissions fédérales et fondations.

Principaux mandats: Groupe Mutuel Assurances GMA SA (membre du Conseil d'administration [CA]); JPF Holding S.A. (membre du CA); Liebherr Machines Bulle S.A. (membre du CA); ST-PAUL HOLDING SA (membre du CA); UCB Farchim SA (membre du CA).

Andreas Schläpfer



Membre du Conseil d'administration, vice-président, depuis 2009, Suisse, né en 1947, lic. éc. de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Comités: Investment, Mergers & Acquisitions (président).

Parcours professionnel: Nestlé (directeur général France, Russie, Thaïlande/Indochine et Zimbabwe, Global Business Head/Senior Vice President des aliments pour enfants); International Trade Centre UNCTAD/GATT (conseiller en marketing).

Principaux mandats: AC BioScience SA (président du CA et directeur général).

Adriano P. Vassalli



Membre du Conseil d'administration, vice-président, depuis 2010, Suisse, né en 1954, expert économiste diplômé

Comités: Audit, Risk & Compliance (président).

Parcours professionnel: Studio di consulenza e di revisione (fondateur et propriétaire); Arthur Andersen (fondateur et responsable des filiales de Lugano et de Berne, partenaire international); Revisuisse SA (réviseur et consultant à Berne, fondateur de la filiale de Lugano).

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA, président du comité Audit & Compliance); Croix-Rouge suisse, Berne (membre du Conseil de la Croix-Rouge et du Comité exécutif de la Conférence des associations cantonales de la Croix-Rouge); Croix-Rouge suisse, Lugano (président de l'association cantonale du Tessin et de la section du Sottoceneri).

Susanne Blank



Membre du Conseil d'administration, représentante du personnel, depuis 2008, Suisse, née en 1972, lic. sc. pol.

Comités: Organization, Nomination & Remuneration.

Parcours professionnel: Secrétariat d'État à l'économie SECO (rédactrice en chef à «La Vie économique»); Travail.Suisse organisation faitière des travailleurs (responsable Politique économique et membre de la direction); Office fédéral de la statistique OFS (responsable du sous-projet Révision de l'indice suisse des prix à la consommation).

Principaux mandats: Energie Wasser Bern (membre du CA).

Marco Durrer



Membre du Conseil d'administration, depuis 2009, Suisse, né en 1952, dr ès sc. pol., MALD

Comités: Organization, Nomination & Remuneration (président).

Parcours professionnel: Valiant Banque Privée SA (CEO et membre de la direction du groupe Valiant Holding SA); Lombard, Odier, Darier, Hentsch & Cie (Group Management, responsable de succursale Zurich); Deutsche Bank (Suisse) SA (responsable Sales and Trading); Credit Suisse (Investment Banking).

Principaux mandats: PostFinance SA (vice-président du CA, président du comité Organization, Nomination & Remuneration); Picard Angst SA (membre du CA); Piguet Galland & Cie SA (membre du CA jusqu'en avril 2017); DGM Immobilien AG (président du CA); Comunus SICAV (vice-président du CA).

Philippe Milliet

Membre du Conseil d'administration, depuis 2010, Suisse, né en 1963, diplômé en pharmacie, MBA

Comités: Audit, Risk & Compliance.

Parcours professionnel: Bobst Group (membre du Comité de direction, responsable Business Unit Sheet-Fed); Galenica SA (responsable DG Santé, membre de la DG du groupe); Unicible (CEO); Galenica SA (responsable centres de distribution, responsable opérations et CEO de Galexis SA); Pharmatic SA (analyste/programmeur et responsable de projet); McKinsey (associé, Engagement Manager); Galenica Holding SA (analyste/programmeur et assistant du président de la DG).

Principaux mandats: aucun.

Michel Gobet

Membre du Conseil d'administration, représentant du personnel, depuis 2010, Suisse, né en 1954, lic. hist. phil.

Comités: Investment, Mergers & Acquisitions.

Parcours professionnel: syndicom, syndicat des médias et de la communication (secrétaire central); Union PTT (secrétaire central et secrétaire général suppléant); Service archéologique cantonal de Fribourg (direction de chantiers).

Principaux mandats: UNI Global Union (trésorier, membre du World Executive Committee et de l'European ICTS Steering Committee); gdz (membre du CA).

Nadja Lang

Membre du Conseil d'administration, depuis 2014, Suisse, née en 1973, économiste d'entreprise HES

Comités: Organization, Nomination & Remuneration.

Parcours professionnel: Fondation Max Havelaar Suisse (directrice); Fairtrade International (présidente du comité de pilotage pour le Global Account Management, membre du Finance Committee); Fondation Max Havelaar Suisse (directrice commerciale et directrice suppléante); General Mills Europe Sàrl (European Marketing Manager); The Coca Cola Company (divers postes, y c. de direction, au Brand Management et au département de l'innovation).

Principaux mandats: Metron AG (vice-présidente du CA); Energie 360°SA (membre du CA); ZFV-Unternehmungen (membre du CA, membre de la commission du personnel), Institute of Supply Chain Management, Université de Saint-Gall (membre du comité directeur).

Myriam Meyer

Membre du Conseil d'administration, depuis 2014, Suisse, née en 1962, dr ès sc. tech.

Comités: Audit, Risk & Compliance.

Parcours professionnel: mmttec (propriétaire et directrice); WIFAG-Polytype Holding SA (CEO du groupe); RUAG Aerospace (CEO); Roche (membre de la direction de Roche Consumer Health); Swissair (membre de la direction Flight Operations); SR Technics (vice-présidente Engineering).

Principaux mandats: Lufthansa Technik AG (membre du CA); Wienerberger AG (membre du CA); Bedag Informatik SA (membre du CA); Commission pour la technologie et l'innovation CTI (vice-présidente); Swisscontact (membre du Conseil de fondation); Industrial Advisory Board du département de génie mécanique et des procédés de l'EPF Zurich (membre).

Kerstin Büchel

Secrétaire générale, depuis 2009, Suisse/Allemagne/Suède, née en 1970, lic. sc. pol.

Parcours professionnel: Valiant Banque Privée SA (responsable Développement du marché et service des ventes); UBS SA Suisse et UBS SA Italie (Junior Key People, Product Management, conseil clientèle, Events, Business Development and Strategic Marketing, Asset and Liability Management, International Client Reporting).

Principaux mandats: aucun.

Événements postérieurs à la date de clôture

Ayant atteint la limite d'âge réglementaire de 70 ans, Andreas Schläpfer quittera ses fonctions de membre du Conseil d'administration à l'occasion de la prochaine Assemblée générale, en avril 2018; l'Assemblée générale désignera alors son successeur. Kerstin Büchel a quitté la Poste fin janvier 2018.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Gestion uniforme

Le Conseil d'administration répond de la gestion uniforme de la Poste et des sociétés du groupe devant le Conseil fédéral. La société holding représente l'ensemble du groupe vis-à-vis du propriétaire et répond de l'exécution des obligations relevant du service universel par la Poste. Elle a le droit de faire appel aux sociétés du groupe pour remplir ces obligations.

Rôle et méthode de travail

Dans le cadre des objectifs stratégiques du Conseil fédéral, le Conseil d'administration assure la haute direction et la haute surveillance des personnes chargées de la conduite des affaires. De plus, il définit la politique de l'entreprise, y compris sa politique commerciale, et fixe les objectifs à moyen et à long termes du groupe, de même que les moyens nécessaires à leur réalisation. Il approuve entre autres la structure de base du groupe, les mandats des membres du Conseil d'administration de PostFinance SA, le système de prix à l'intention du Conseil fédéral et de l'autorité fédérale compétente, les normes de présentation des comptes, le budget, les rapports établis à l'intention du propriétaire, de l'OFCOM et de la PostCom, ainsi que les grands projets et les projets stratégiques. Enfin, il élit les membres de la Direction du groupe, approuve leur salaire et ratifie les conventions collectives de travail. Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration s'est réuni à onze reprises au total. La directrice générale et le responsable Finances participent à ses séances, avec voix consultative.

Une limite d'âge de 70 ans a été fixée pour tous les membres du Conseil d'administration, qui ne peuvent en outre exercer leur mandat pendant plus de douze ans. Trois comités permanents remplissent des fonctions de conseil et, dans une mesure limitée, de décision. Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration. Enfin, le Conseil d'administration peut à tout moment constituer des comités temporaires pour traiter de dossiers particuliers. Il n'existe aucun accord entre la Poste et une autre entreprise prévoyant une représentation réciproque au sein de leurs conseils d'administration.

Le président du Conseil d'administration entretient les bonnes relations avec le propriétaire et coordonne les affaires d'ordre supérieur, en particulier avec son homologue du Conseil d'administration de PostFinance SA. Il dirige les séances du Conseil d'administration et le représente à l'extérieur.

Comité Audit, Risk & Compliance

Le comité Audit, Risk & Compliance assiste le Conseil d'administration, notamment pour l'examen de la comptabilité, du rapport financier et de la gestion des risques. Il est responsable de la création et du développement de structures de surveillance internes appropriées et veille au respect des dispositions légales. Il évalue en outre régulièrement la gestion des risques de la Poste et approuve le rapport semestriel. Enfin, il étudie les observations et les recommandations de l'unité Révision du groupe et de l'organe de révision externe et soumet, le cas échéant, les propositions correspondantes au Conseil d'administration. Durant l'exercice sous revue, le comité a tenu sept séances, auxquelles ont également participé la directrice générale, le responsable Finances et la responsable Révision du groupe.

Comité Organization, Nomination & Remuneration

Durant l'exercice sous revue, le comité Organization, Nomination & Remuneration s'est réuni à neuf reprises. Il remplit une fonction de conseil préalable auprès du Conseil d'administration dans son ensemble en matière de nomination et de révocation des membres de la Direction du groupe et de fixation de leur rémunération. Il est également chargé d'émettre une recommandation quant à la définition du mandat de négociation salariale annuelle avec les associations du personnel. Enfin, il prépare toutes les décisions stratégiques en matière d'organisation à l'intention du Conseil d'administration. La directrice générale et la responsable Personnel participent à ses séances.

Comité Investment, Mergers & Acquisitions

Le comité Investment, Mergers & Acquisitions s'occupe de la stratégie en matière de fusions et d'acquisitions ainsi que des différentes alliances stratégiques. Il identifie et examine les opportunités en matière de participations, de fusions et d'acquisitions ainsi que d'investissements et d'alliances. Il accompagne en outre la création, la liquidation et la vente de sociétés du groupe, de sociétés

associées et de participations. Durant l'exercice sous revue, le comité s'est réuni à huit reprises. Il a traité, dans le cadre des compétences présentées ci-dessus, de plusieurs projets à long terme novateurs, centrés sur des thématiques porteuses d'avenir pour la Poste. La directrice générale et le responsable Finances participent à ses séances.

Instruments d'information et de contrôle

Rapports

Le Conseil d'administration reçoit de l'unité Controlling des rapports mensuels sur la situation financière du groupe et de ses différentes unités opérationnelles par rapport à l'exercice précédent. Ces rapports comprennent également des budgets, des valeurs prévisionnelles et des indicateurs sur les marchés ainsi que sur le personnel et les innovations.

Par ailleurs, le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre des rapports sur les finances et le controlling des projets et est informé par le comité Audit, Risk & Compliance du respect de la planification générale, de la planification financière stratégique et des directives stratégiques du Conseil fédéral. Il reçoit aussi les procès-verbaux des séances de la Direction du groupe, ainsi que les rapports semestriels de la gestion des risques (voir page 133), de la trésorerie, de la communication et de l'unité Révision du groupe. Lors de chaque séance du Conseil d'administration, la directrice générale et le responsable Finances dressent un tableau de la situation de l'entreprise.

Système de contrôle interne des processus financiers

La Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier et d'évaluer précocement les processus financiers ainsi que les risques liés à la tenue et à la présentation des comptes et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le Conseil d'administration reçoit une fois par an un rapport sur l'état de développement du SCI.

Révision du groupe

L'unité Révision du groupe contrôle le respect des prescriptions externes et internes, l'efficacité et l'efficacé des processus, la cybersécurité, le respect du principe comptable de l'image fidèle et la gestion des projets. Elle rend compte en permanence de ses activités au comité Audit, Risk & Compliance et annuellement au Conseil d'administration dans son ensemble. Elle travaille dans le respect des normes internationales et des principes relatifs à l'intégrité, à l'objectivité, à la confidentialité, aux compétences professionnelles et à l'assurance qualité. Enfin, pour garantir qu'elle soit aussi indépendante que possible, l'unité Révision du groupe est une unité d'organisation autonome subordonnée au Conseil d'administration.

Direction du groupe

Composition au 31 décembre

Les sept membres de la Direction du groupe et la directrice générale sont nommés par le Conseil d'administration. Ils répondent de la gestion opérationnelle de l'unité qui leur est confiée. La directrice générale représente la Direction du groupe devant le Conseil d'administration.

Le président de la direction de PostFinance SA participe aux réunions de la Direction du groupe avec voix consultative.

Il n'existe aucun contrat de gestion avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe.

Après la directrice générale et son suppléant, les autres membres de la Direction du groupe sont présentés ci-dessous dans l'ordre chronologique de leur entrée en fonction.

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

Susanne Ruoff



Directrice générale, depuis 2012, Suisse, née en 1958, dipl. en économie de l'Université de Fribourg, Executive MBA

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (directrice générale); British Telecom Switzerland (CEO BT Switzerland Ltd); IBM Suisse (membre de la direction Global Technology Services, responsable Public Sector); plusieurs fonctions de direction dans les domaines des prestations de services, du marketing et de la vente. Mandats précédents dans des conseils d'administration (CA) ou des conseils de fondation: Geberit; Bedag; Caisse de pension IBM; Industrial Advisory Board du département informatique de l'EPF Zurich.

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA et du comité Organization, Nomination & Remuneration, présidente du comité Core Banking Transformation); Poste CH SA (présidente du CA); Poste Immobilier SA (présidente du CA); CarPostal SA (présidente du CA).

Ulrich Hurni



Responsable PostMail, suppléant de la directrice générale, depuis 2009, Suisse, né en 1958, employé de commerce et secrétaire d'exploitation à la Poste, EMBA de l'Université de Zurich

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (PostMail: responsable suppléant, responsable; Swiss Post International: directeur; Telecom PTT: contrôleur de gestion/projet; PostFinance: développement de systèmes informatiques).

Principaux mandats: Asendia Holding SA (président du CA); TNT SwissPost SA (membre du CA); Swiss Excellence Forum (membre du comité).

Daniel Landolf



Responsable CarPostal, depuis 2001, Suisse, né en 1959, B. Sc., économiste d'entreprise

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (CarPostal: responsable, responsable suppléant, responsable Business Development); DG des PTT (Marketing Poste: responsable suppléant Stratégies et analyses; service Économie d'entreprise: spécialiste en marketing); Credit Suisse SA (négoce de devises).

Principaux mandats: Caisse suisse de voyage Reka (membre de l'administration); Union des transports publics (membre du comité et du comité directeur); Service d'information pour les transports publics LITRA (membre du comité et du comité directeur); Sensetalbahn AG (vice-président du CA).

Dieter Bambauer



Responsable PostLogistics et responsable ICT, depuis 2009, Suisse/Allemagne, né en 1958, dr ès sc. éc. WWU, JLU

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (responsable PostLogistics et responsable ICT); Hangartner AG (CEO); Schenker Suisse SA (CEO); Deutsche Bahn AG (EVP Freight Logistics); Kühne + Nagel Management AG (membre de la direction); MD Papier (membre de la direction, logistique, informatique); RCG (responsable du secteur Logistique); Dr. Waldmann & Partner (consultant).

Principaux mandats: Asendia Holding SA (membre du CA); TNT Swiss Post SA (président du CA); Cargo sous terrain SA (membre du CA); Institute of Supply Chain Management, Université de Saint-Gall (membre du comité directeur).

Jörg Vollmer



Responsable Swiss Post Solutions, depuis 2015, Allemagne, né en 1967, employé de banque, dipl. économie d'entreprise, Executive MBA

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (responsable Swiss Post Solutions); Hewlett-Packard (vice-président BPO EMEA, divers postes de direction dans les domaines financier, administratif et opérationnel); Triaton GmbH (directeur); Commerzbank (conseiller).

Principaux mandats: aucun.

Alex Glanzmann

Responsable Finances, depuis 2016, Suisse, né en 1970, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, Executive MBA in Business Engineering de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (responsable Finances PostLogistics, responsable zone de distribution Centre, responsable Projets stratégiques et controlling commercial de la logistique des marchandises, gestionnaire de portefeuille de projets en logistique des marchandises); BDO Visura (responsable du département de conseil «Direction et HRM» et vice-directeur, chef conseiller en entreprise); Office de l'informatique et de l'organisation du canton de Soleure (collaborateur scientifique).

Principaux mandats: PostFinance SA (membre du CA, du comité Audit & Compliance et du comité Risk); Poste CH SA (membre du CA); Poste Immobilier SA (membre du CA); CarPostal SA (membre du CA); Caisse de pensions Poste (vice-président du Conseil de fondation); Swiss Post Insurance AG (président du CA).

Thomas Baur

Responsable RéseauPostal, depuis 2016, Suisse, né en 1964, MBA de l'EPF en gestion de la chaîne d'approvisionnement

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (PostMail: responsable Distribution, responsable Logistique, responsable Business Development Expresspost; informatique: responsable de projet Construction et immeubles, responsable Assurance qualité, programmeur/analyste).

Principaux mandats: aucun.

Valérie Schelker

Responsable Personnel, depuis 2017, Suisse, née en 1972, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, CAS «Certified Strategy Professional» de l'Université de Saint-Gall

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (responsable Personnel); PostFinance SA (responsable Monde du travail RH et Facility Management, responsable suppléante Monde du travail, responsable Stratégie et développement RH, responsable Recherche de marché).

Principaux mandats: Caisse de pensions Poste (membre du Conseil de fondation); Union patronale suisse UPS (membre du comité).

Hansruedi Köng¹

Président de la direction de PostFinance SA, depuis 2012, Suisse, né en 1966, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, économiste et économiste d'entreprise, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

Parcours professionnel: PostFinance SA (responsable Trésorerie, responsable Finances, président de la direction, membre du comité directeur depuis le 1^{er} mars 2003); BVgroup Berne (directeur suppléant); PricewaterhouseCoopers AG (Senior Manager); Banque cantonale bâloise (membre de la direction); Banque Populaire Suisse (responsable Asset & Liability Management).

Principaux mandats: aucun.

¹ Hansruedi Köng, président de la direction de PostFinance SA, n'est pas membre de la Direction du groupe, mais participe néanmoins à ses réunions avec voix consultative.

Changements durant l'exercice sous revue et événements postérieurs à la date de clôture

Yves-André Jeandupeux, responsable Personnel, a quitté la Poste fin février 2017. Valérie Schelker a pris sa succession en avril 2017. Daniel Landolf, responsable CarPostal SA et membre de la Direction du groupe Poste, a pris sa retraite anticipée avec effet au 5 février 2018. Thomas Baur lui a succédé à la tête de CarPostal SA à titre intérimaire.

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionnariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

Indemnités

Politique

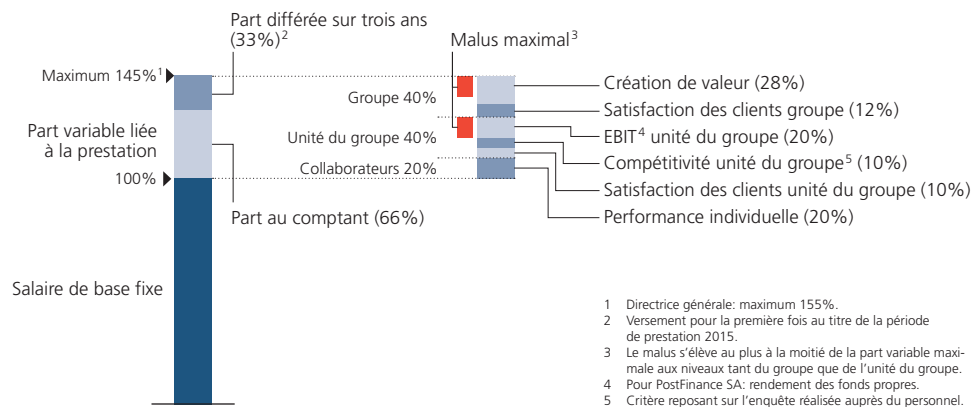
Pour fixer le montant des indemnités des membres de la Direction du groupe, le Conseil d'administration tient compte du risque entrepreneurial, de l'ampleur du domaine de responsabilité du membre concerné ainsi que de l'ordonnance sur les salaires des cadres de la Confédération. Le Conseil d'administration a fixé la rémunération ainsi que les prestations annexes de ses membres dans le «règlement relatif aux indemnités CA».

Procédure de fixation

La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe et d'une part variable liée à la prestation pouvant atteindre au maximum 45% du salaire de base annuel brut (55% pour la directrice générale; 50% à compter du 1^{er} janvier 2018). Au niveau du groupe, la part variable dépend de la création de valeur (pondération: 28%) et de la satisfaction des clients vis-à-vis du groupe (12%), tandis qu'au niveau de l'unité du groupe, on distingue entre des critères qualitatifs (20%) et des indicateurs financiers (20%), tels que l'EBIT. Ou, pour PostFinance SA, le rendement des fonds propres. La part variable maximale est versée si tous les objectifs sont entièrement atteints. Un dépassement des objectifs n'entraîne pas de versement plus élevé.

Direction du groupe | Composition de la rémunération

2017



Lors du calcul de la part variable aux niveaux tant du groupe que de l'unité du groupe, il est également tenu compte d'un éventuel malus, dépendant du degré de réalisation des objectifs. Le malus s'élève au plus à la moitié de la part variable maximale.

On calcule pour les trois indicateurs déterminants (groupe, unité du groupe et contribution personnelle) si la valeur seuil donnant droit à une part variable est atteinte. Si c'est le cas, une part variable est accordée à l'ayant droit. Si, au contraire, la valeur seuil donnant droit à une part variable n'est pas atteinte, il y a malus et la part variable de la rémunération diminue en conséquence. Un tiers de la part variable effective est déposé sur un compte spécial pour rémunération variable, constitué à cet effet. À partir de la troisième année, un tiers du solde de ce compte est versé, à titre de versement différé. Les deux autres tiers de la part variable effective sont versés directement à l'ayant droit. Si la part variable effective est négative pour cause de malus, le montant négatif est imputé sur le compte de rémunération variable et en diminue ainsi le solde.

Les membres de la Direction du groupe ont droit à un abonnement général en 1^{re} classe, à un véhicule de fonction, à un téléphone mobile, à une tablette électronique et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. La Poste paie aussi leurs primes d'assurance risque. Enfin, en cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

Aucun membre de la Direction du groupe ni aucune personne proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature.

Le salaire de base et la part de la rémunération liée à la prestation des membres de la Direction du groupe sont assurés comme suit: jusqu'au montant maximal possible de 338 400 francs auprès de la Caisse de pensions Poste (primauté des cotisations); pour les revenus supérieurs à ce montant, par le biais d'une assurance pour cadres (primauté des cotisations). L'employeur participe pour plus de la moitié aux cotisations de la prévoyance professionnelle. Les contrats de travail se fondent sur le Code des obligations. Depuis le 1^{er} juillet 2010, le préavis de congé des membres de la Direction du groupe est de six mois. Pour les membres entrés en fonction avant cette date, l'ancien préavis de douze mois s'applique toujours. Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

Montants

Conseil d'administration

En 2017, les neuf membres du Conseil d'administration ont été rémunérés à hauteur de 1 035 270 francs au total (honoraires et prestations annexes). Inscrites dans ces indemnités globales, les prestations annexes se sont chiffrées à 250 270 francs. Les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint 225 000 francs, les prestations annexes se montant à 28 470 francs.

Direction du groupe

Les membres de la Direction du groupe, y compris la directrice générale, ayant perçu des indemnités en 2017 ont été rémunérés à hauteur de 5 303 013 francs au total. Les prestations annexes, d'un montant total de 321 702 francs, sont incluses dans cette rémunération globale. Les parts liées à la prestation effectivement payables en 2018 – qui dépendent de la réalisation des objectifs en 2016 et 2017 et incluent les versements différés – se chiffrent à 1 557 561 francs au total. La part liée à la prestation du responsable CarPostal ne sera définitivement calculée et son versement autorisé qu'au terme de l'enquête en cours sur les violations du droit des subventions commises dans le secteur du transport régional de voyageurs.

Le salaire de base de la directrice générale a atteint 610 000 francs au total, et la part liée à la prestation calculée en sus 310 161 francs, dont 103 940 francs provenant du compte de rémunération variable. La part liée à la prestation de la directrice générale ne sera définitivement calculée et son versement autorisé qu'au terme de l'enquête en cours sur les violations du droit des subventions commises dans le secteur du transport régional de voyageurs.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Indemnités	
CHF	2017
Président du Conseil d'administration (1)	
Honoraires	225 000
Prestations annexes	
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	22 500
Abonnement général 1 ^{re} classe	5 970
Indemnités totales	253 470
Autres membres du Conseil d'administration (8)	
Honoraires	560 000
Prestations annexes	
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	75 400
Autres prestations annexes	146 400
Indemnités totales	781 800
Total Conseil d'administration (9)	
Honoraires	785 000
Prestations annexes	250 270
Indemnités totales	1 035 270
Directrice générale	
Salaire de base fixe	610 000
Part liée à la prestation (payable en 2018) ¹	
Part variable du salaire	206 221
Versement débité du compte de rémunération variable	103 940
Prestations annexes	
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	30 000
Autres prestations annexes ²	20 264
Autres paiements ³	–
Rémunération totale	970 425
Autres membres de la Direction du groupe (8)⁴	
Salaires de base fixes	2 813 750
Parts liées à la prestation (payables en 2018) ⁵	
Part variable du salaire	830 002
Versement débité du compte de rémunération variable	417 398
Prestations annexes	
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	132 800
Autres prestations annexes ²	138 638
Autres paiements ³	–
Rémunération totale	4 332 588
Total Direction du groupe (9)⁶	
Salaires de base et parts liées à la prestation	4 981 311
Prestations annexes	321 702
Rémunération totale	5 303 013

1 La part liée à la prestation de la directrice générale (payable en 2018), comprenant la part variable du salaire et le versement débité du compte de rémunération variable, ne sera définitivement calculée et son versement autorisé qu'au terme de l'enquête en cours sur les violations du droit des subventions commises dans le secteur du transport régional des voyageurs.

2 Les autres prestations annexes comprennent: abonnement général 1^{re} classe, véhicule de fonction, téléphone mobile, tablette électronique et primes d'assurance risque.

3 Il n'existe aucune convention prévoyant le versement d'éventuelles indemnités de départ.

4 Sept membres actifs et un membre sorti courant 2017

5 La part liée à la prestation du responsable CarPostal (payable en 2018), comprenant la part variable du salaire et le versement débité du compte de rémunération variable, ne sera définitivement calculée et son versement autorisé qu'au terme de l'enquête en cours sur les violations du droit des subventions commises dans le secteur du transport régional de voyageurs.

6 Y compris le membre sorti courant 2017. En raison de ce changement, la rémunération totale ne peut pas être comparée à celle de l'exercice précédent.

Organe de révision

L'organe de révision est désigné chaque année par l'Assemblée générale. Depuis le 1^{er} janvier 1998, c'est KPMG SA, à Muri bei Bern, qui exerce le mandat de révision de La Poste Suisse SA et d'une grande partie des sociétés du groupe. En 2016, le mandat de KPMG SA a été confirmé à l'issue d'un appel d'offres conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Depuis 2016, le réviseur en chef responsable du mandat de révision chez KPMG SA est Rolf Hauenstein.

Les honoraires convenus pour la révision des comptes 2017 et ceux payés pour les prestations fournies durant l'exercice sous revue se sont élevés à 4 millions de francs au total.

Politique d'information

Le propriétaire reçoit chaque année le rapport sur les objectifs stratégiques et les rapports sur le personnel (voir page 62). De plus, la PostCom reçoit un rapport sur la fourniture des services postaux relevant du service universel, tandis que l'OFCOM en reçoit un sur la fourniture des services de paiement relevant de ce même service universel. La Poste soumet en outre son rapport de gestion au propriétaire pour approbation. Enfin, les affaires les plus importantes sont régulièrement discutées lors de rencontres (rapport sur la Poste) réunissant des représentants de la Confédération et les hauts dirigeants de la Poste.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Les comptes annuels consolidés comprennent toutes les sociétés du groupe Poste. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et répondent aux exigences de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Compte de résultat consolidé	76
État du résultat global consolidé	77
Bilan consolidé	78
Variation des fonds propres consolidés	79
Tableau des flux de trésorerie consolidés	80
Annexe	81
1 Activités	81
2 Normes de présentation des comptes	81
3 Principes de consolidation et de présentation des comptes	85
4 Incertitudes d'estimation et appréciation du management	92
5 Informations sectorielles	94
6 Résultat des services financiers	98
7 Autres produits d'exploitation	99
8 Charges de personnel	99
9 Prévoyance en faveur du personnel	99
10 Charges des biens commercialisés et prestations de services	106
11 Autres charges d'exploitation	106
12 Produits financiers	107
13 Charges financières	107
14 Impôts sur le bénéfice	107
15 Créances	109
16 Stocks	111
17 Actifs non courants détenus en vue de la vente	112
18 Immobilisations financières	112
19 Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance	113
20 Immobilisations financières disponibles à la vente	114
21 Instruments financiers dérivés	115
22 Prêts	117
23 Participations dans des sociétés associées et coentreprises	118
24 Immobilisations corporelles	121
25 Immeubles de placement	122
26 Immobilisations incorporelles	123
27 Engagements financiers	125
28 Provisions	127
29 Fonds propres	129
30 Leasing opérationnel	131
31 Engagements conditionnels	132
32 Gestion des risques	133
33 Données de juste valeur	146
34 Transferts d'actifs financiers	150
35 Compensations potentielles d'actifs et de passifs financiers	151
36 Relations avec les filiales, les sociétés associées et les coentreprises	152
37 Entrées et sorties de filiales	155
38 Transactions avec des parties liées	157
39 Principaux cours de conversion des monnaies étrangères	158
40 Événements postérieurs à la date de clôture	158
Rapport de l'organe de révision	159

Compte de résultat consolidé

Groupe | Compte de résultat

En millions de CHF	Note	2016	2017
Chiffre d'affaires net des prestations logistiques		5 406	5 265
Chiffre d'affaires net des biens commercialisés		508	459
Produits des services financiers	6	2 053	1 978
Autres produits d'exploitation	7	221	228
Total des produits d'exploitation	5	8 188	7 930
Charges de personnel	8, 9	-4 034	-3 989
Charges des biens commercialisés et prestations de services	10	-1 589	-1 559
Charges des services financiers	6	-257	-174
Amortissements et dépréciations	24-26	-447	-467
Autres charges d'exploitation	11	-1 157	-1 168
Total des charges d'exploitation		-7 484	-7 357
Résultat d'exploitation	5	704	573
Produits financiers	12	18	24
Charges financières	13	-64	-67
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	7	-10
Bénéfice consolidé avant impôts		665	520
Impôts sur le bénéfice	14	-107	-145
Bénéfice consolidé		558	375
Répartition du bénéfice consolidé			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		558	375
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionnariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

État du résultat global consolidé

Groupe | Etat du résultat global

En millions de CHF	Note	2016	2017
Bénéfice consolidé		558	375
Autres éléments du résultat global			
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	-89	2 084
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	45	-414
Postes non reclassables en résultat, après impôts	29	-44	1 670
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-9	19
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises		-1	-4
Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente, net		270	-42
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow, net		-51	-109
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	-26	23
Postes reclassables en résultat, après impôts	29	183	-113
Total autres éléments du résultat global		139	1 557
Résultat global		697	1 932
Répartition du résultat global			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		697	1 932
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

Bilan consolidé

Groupe | Bilan

En millions de CHF	Note	31.12.2016 ¹	31.12.2017
Actifs			
Avoirs en caisse		2 262	2 536
Créances sur établissements financiers	15	37 571	38 379
Créances rémunérées sur clients	15	405	348
Créances résultant de livraisons et prestations	15	1 027	1 099
Autres créances	15	1 250	1 413
Stocks	16	78	67
Actifs non courants détenus en vue de la vente	17	1	1
Immobilisations financières	18–22	79 248	79 366
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	23	144	138
Immobilisations corporelles	24	2 272	2 106
Immeubles de placement	25	246	290
Immobilisations incorporelles	26	476	500
Actifs d'impôts courants sur le bénéfice		5	10
Actifs d'impôts latents sur le bénéfice	14	1 624	1 157
Total des actifs		126 609	127 410
Passifs			
Fonds des clients (PostFinance)	27	110 465	113 184
Autres engagements financiers	27	3 475	2 144
Engagements résultant de livraisons et prestations		803	929
Autres engagements		1 251	1 149
Provisions	28	460	559
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	5 080	2 626
Passifs d'impôts courants sur le bénéfice		8	14
Passifs d'impôts latents sur le bénéfice	14	186	192
Total des fonds de tiers		121 728	120 797
Capital-actions		1 300	1 300
Réserves issues du capital		2 279	2 279
Réserves issues de bénéfices		3 306	3 483
Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global		-2 004	-449
Fonds propres revenant au propriétaire		4 881	6 613
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total des fonds propres	29	4 881	6 613
Total des passifs		126 609	127 410

¹ Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Variation des fonds propres consolidés

Groupe | Etat des fonds propres

En millions de CHF	Note	Capital-actions	Réserves issues du capital	Réserves issues de bénéfices	Profits/ pertes imputés dir. sur les autres éléments du résultat global	Fonds propres revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
Etat au 01.01.2016		1 300	2 279	2 950	-2 145	4 384	1	4 385
Bénéfice consolidé				558		558	0	558
Autres éléments du résultat global	29				139	139	0	139
Résultat global				558	139	697	0	697
Répartition du bénéfice	29			-200		-200	-	-200
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	37			0		0	0	-
Ajustements de valeur en relation avec des ventes	37			-2	2	-	-1	-1
Total transactions avec le propriétaire				-202	2	-200	-1	-201
Etat au 31.12.2016		1 300	2 279	3 306	-2 004	4 881	0	4 881
Etat au 01.01.2017		1 300	2 279	3 306	-2 004	4 881	0	4 881
Bénéfice consolidé				375		375	0	375
Autres éléments du résultat global	29				1 557	1 557	0	1 557
Résultat global				375	1 557	1 932	0	1 932
Répartition du bénéfice	29			-200		-200	-	-200
Ajustements de valeur en relation avec des ventes	37			2	-2	-	-	-
Total transactions avec le propriétaire				-198	-2	-200	-	-200
Etat au 31.12.2017		1 300	2 279	3 483	-449	6 613	0	6 613

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Groupe | Tableau des flux de trésorerie

En millions de CHF	Note	2016 ¹	2017
Bénéfice consolidé avant impôts		665	520
Charges/(Produits) d'intérêts et dividendes		-1 067	-1 022
Amortissements et dépréciations	24-26	486	472
Résultat des sociétés associées et coentreprises		-7	10
Bénéfices sur vente d'immobilisations corporelles, net	7, 11	-35	-28
Augmentation/(Diminution) des provisions, net		185	-271
Autres charges/(produits) sans effet de trésorerie		-24	-115
Variation de l'actif circulant net:			
(Augmentation) des créances, stocks et autres actifs		-318	-220
Augmentation des engagements et autres passifs		609	61
Variation de postes des services financiers:			
(Augmentation)/Diminution des immobilisations financières		-6 744	-253
Variation des fonds des clients/des créances rémunérées sur clients		3 226	2 773
Variation d'autres créances/engagements		1 463	-997
Intérêts et dividendes perçus (services financiers)		1 374	1 195
Intérêts payés (services financiers)		-91	-56
Impôts sur le bénéfice payés		-107	-128
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		-385	1 941
Acquisition d'immobilisations corporelles	24	-285	-279
Acquisition d'immeubles de placement	25	-31	-29
Acquisition d'immobilisations incorporelles (sans goodwill)	26	-120	-63
Acquisition de sociétés affiliées, nette de trésorerie reprise	37	-3	-15
Acquisition de sociétés associées et coentreprises	23	-11	-8
Acquisition d'autres immobilisations financières		-206	-252
Vente d'immobilisations corporelles	24	67	55
Vente d'immeubles de placement	25	3	1
Vente de sociétés affiliées, nette de trésorerie cédée	37	34	4
Vente de sociétés associées et coentreprises	23	0	0
Vente d'autres immobilisations financières		27	29
Intérêts et dividendes perçus (hors services financiers)		16	10
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-509	-547
Augmentation/(Diminution) des autres engagements financiers		353	-353
Intérêts payés (hors services financiers)		-13	-15
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	37	0	-
Distribution du bénéfice au propriétaire	29	-200	-200
Flux de trésorerie des activités de financement		140	-568
Gains/(Pertes) de change sur liquidités		-1	6
Variation des liquidités		-755	832
Liquidités en début d'exercice		40 388	39 633
Liquidités en fin d'exercice		39 633	40 465
Les liquidités comprennent les:			
Avoirs en caisse		2 262	2 536
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois	15	37 371	37 929

¹ Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Annexe

1 | Activités

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son siège à Berne et appartenant à 100% à la Confédération suisse. La Poste Suisse SA et les sociétés du groupe (appelées ci-après conjointement la Poste) fournissent des prestations logistiques et financières en Suisse et à l'étranger (voir note 5, Informations sectorielles).

2 | Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes annuels de La Poste Suisse SA et de ses sociétés du groupe. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS) et correspondent aux dispositions de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la valeur d'acquisition. Les exceptions à cette règle sont décrites dans les principes de présentation des comptes ci-après. En particulier, les instruments financiers dérivés ainsi que les immobilisations financières détenues à des fins de négoce, désignées comme devant être comptabilisées à la valeur de marché (juste valeur) et classées comme disponibles à la vente sont portés au bilan à la juste valeur.

Afin de tenir compte de la particularité des services financiers et de leur importance pour la Poste, leur résultat est présenté séparément à la note 6, Résultat des services financiers. En outre, le bilan est structuré non pas en postes à court et à long terme, mais par ordre de liquidité décroissant. Les charges et les produits financiers des services financiers ainsi que les flux de liquidités y relatifs sont présentés comme charges, produits et flux de liquidités opérationnels. Les charges et les produits financiers des autres unités du groupe figurent dans le résultat financier non opérationnel (sans les services financiers), les flux de liquidités associés étant présentés comme transactions d'investissement ou de financement.

International Financial Reporting Standards (IFRS) révisés et nouveaux

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Poste applique diverses modifications des normes et interprétations IFRS en vigueur. Ces modifications n'ont pas d'incidences significatives sur son résultat ou sa situation financière.

Norme	Titre	Valable dès
Amendements à IAS 7	Initiative «informations à fournir»	01.01.2017
Amendements à IAS 12	Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes	01.01.2017

Plusieurs nouvelles normes IFRS ou compléments de normes IFRS sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2018 ou prendront effet ultérieurement.

Norme	Titre	Valable dès
IFRS 9	Instruments financiers	01.01.2018
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	01.01.2018
Amendements à IFRS 15	Clarifications d'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	01.01.2018
Amendements à IAS 40	Modification des conditions de transfert des immeubles de placement	01.01.2018
Divers	Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2014–2016	01.01.2018
IFRS 16	Contrats de location	01.01.2019
IFRIC 23	Incertitude relative aux traitements fiscaux	01.01.2019
IFRS 17	Contrats d'assurance	01.01.2021

La Poste a décidé de ne pas appliquer les normes ci-dessus à l'avance. Elles n'ont donc pas eu d'effets sur les présents états financiers consolidés. Les nouvelles normes sur les instruments financiers, sur les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients et sur les contrats de location, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018 ou 2019, auront des répercussions sur les comptes de la Poste. Les nouveautés d'IFRS 16 Contrats de location sont en cours d'analyse. Les répercussions d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients sur les états financiers consolidés sont commentées ci-dessous.

IFRS 9 – Instruments financiers

Classification des actifs financiers

IFRS 9 arrête une nouvelle approche de la classification et de l'évaluation des actifs financiers. En ce qui concerne les instruments d'emprunt, cette approche suit le modèle économique déterminant pour la gestion de ces instruments, dans la mesure où les instruments financiers remplissent les conditions relatives aux flux de trésorerie. IFRS 9 classe les instruments d'emprunt en trois catégories principales:

- évaluation au coût amorti (AC, Amortized Cost, «held to collect»);
- évaluation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVTOCI, Fair Value Through Other Comprehensive Income, «held to collect and sell»);
- évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL, Fair Value Through Profit or Loss, «other»).

IFRS 9 abroge les catégories actuelles prévues dans la norme IAS 39, à savoir «instruments financiers détenus jusqu'à l'échéance», «prêts et créances» et «disponible à la vente».

La Poste a analysé son portefeuille d'instruments financiers. Le 31 décembre 2017, elle partait du principe qu'au 1^{er} janvier 2018, exception faite des fonds de placement, la majeure partie des instruments d'emprunt rempliraient les conditions relatives aux flux de trésorerie et que les immobilisations financières seraient évaluées, suivant le modèle économique appliqué, soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Au 1^{er} janvier 2018, des obligations d'une valeur comptable totale d'environ 13,8 milliards de francs ont été reclassées de la catégorie «disponible à la vente» dans la catégorie «coût amorti», car elles remplissaient les exigences du modèle économique «détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels» (held to collect). À cette occasion, les fluctuations de valeur de marché cumulées d'environ 94 millions de francs ont été décomptabilisées des autres éléments du résultat global en contrepartie d'immobilisations financières (effet d'ajustement des impôts latents d'environ 19 millions de francs).

En 2016, conformément à IAS 39, des obligations de la catégorie «disponible à la vente» avaient été reclassées dans la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance». Depuis le 1^{er} janvier 2018, conformément à IFRS 9, ces titres sont classés dans la catégorie «coût amorti». Le montant provenant du reclassement conforme à IAS 39 restant dans les autres éléments du résultat global au 31 décembre 2017 a été décomptabilisé en contrepartie d'immobilisations financières au moment du changement de norme. Les fonds propres au 1^{er} janvier 2018 ont ainsi diminué d'environ 76 millions de francs (effet d'ajustement des impôts latents d'environ 15 millions de francs).

Au 31 décembre 2017, des fonds de placement d'une valeur comptable totale de 1,3 milliard de francs ne remplissaient pas les conditions relatives aux flux de trésorerie selon IFRS 9 et n'étaient pas non plus éligibles en tant qu'instruments de fonds propres. Dès le 1^{er} janvier 2018, ils ne pouvaient donc plus être classés dans la catégorie «disponible à la vente» et ont dû l'être dans la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat net». Lors du reclassement, les bénéfices/pertes réalisés jusqu'alors (19 millions de francs au 31 décembre 2017) ont été transférés des autres éléments du résultat global aux réserves issues de bénéfices.

Selon IFRS 9, les instruments de fonds propres doivent être classés soit «à la juste valeur par le biais du résultat net» soit «à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global». En cas de vente d'instruments de fonds propres, les bénéfices ou les pertes saisis dans les autres éléments du résultat global ne sont pas recyclés dans le compte de résultat.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Les instruments de fonds propres d'une valeur de 58 millions de francs précédemment classés dans la catégorie «disponible à la vente» et évalués au coût d'acquisition, conformément à IAS 39, sont évalués depuis le 1^{er} janvier 2018 soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (participations stratégiques en relation avec l'infrastructure du segment PostFinance pour environ 52 millions), soit à la juste valeur par le biais du résultat net (corporate venturing du segment PostFinance pour environ 5 millions et diverses autres participations mineures des autres segments pour environ 1 million). La juste valeur des participations stratégiques est vérifiée annuellement. Si lors de la vérification, on dispose de suffisamment d'informations pour déterminer une nouvelle juste valeur, celle-ci est adaptée en conséquence. Si rien n'indique que la juste valeur a changé, la valeur comptable n'est pas ajustée.

Correctifs de valeur sur instruments d'emprunt et sur actifs sur contrat selon IFRS 15

IFRS 9 remplace le modèle rétrospectif des pertes de crédit subies, tel que prévu dans IAS 39, par un modèle prospectif reposant sur les pertes de crédit attendues (ECL: expected credit loss). Ce nouveau modèle nécessite d'estimer comment l'évolution de certains facteurs économiques va influencer sur le besoin de correctifs de valeur. À cet effet, sont prises en considération en particulier des données d'entrée rétrospectives et prospectives, telles que les probabilités de défaillance, les taux de pertes de crédit, les engagements de crédit au moment de la défaillance et autres paramètres. Le modèle de la dépréciation s'applique aux instruments d'emprunt et aux actifs sur contrat évalués au coût amorti ainsi qu'aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Conformément à IFRS 9, le besoin de correctif de valeur est estimé pour chaque instrument financier sur l'une des bases suivantes:

- perte de crédit attendue à 12 mois: calculée sur la base de la probabilité de défaillance du débiteur dans les 12 mois à compter de la date de clôture, ou
- perte de crédit attendue sur la durée de vie: calculée sur la base de la probabilité de défaillance du débiteur avant l'échéance de l'instrument financier.

La perte de crédit attendue sur la durée de vie est calculée lorsqu'à la date de clôture, le risque de crédit d'un actif financier s'est accru de manière significative par rapport à la date de son entrée, ou que l'actif financier consiste en une créance résultant de livraisons et prestations, en une créance résultant d'un contrat de location ou en un actif sur contrat selon IFRS 15. Dans tous les autres cas, on calcule la perte de crédit attendue à 12 mois.

Du côté de l'actif, outre les immobilisations financières, ont qualité d'instruments financiers soumis au modèle de dépréciation selon IFRS 9 les avoirs en caisse, les créances sur établissements financiers, les créances rémunérées sur clients, les créances résultant de livraisons et prestations, ainsi que certaines autres créances.

Au 31 décembre 2017, la Poste avait pratiquement terminé d'élaborer son modèle de dépréciation conforme à IFRS 9. Le calcul du besoin de dépréciations requiert une grande quantité de données, en particulier sur les probabilités de défaillance et sur les taux de pertes de crédit. La Poste va surveiller et affiner les données entrantes nécessaires et non observables sur le marché, surtout en relation avec les probabilités de défaillance et les taux de pertes de crédit, jusqu'au moment de la publication du rapport semestriel 2018 et les intégrera dans le calcul.

Comptabilité de couverture

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Poste applique les prescriptions de comptabilité de couverture selon IFRS 9. Le passage d'IAS 39 à IFRS 9 n'a pas d'autres effets que ceux mentionnés plus haut sous «Classification des actifs financiers».

Publication

IFRS 9 exige la publication de nombreuses nouvelles informations, en particulier sur le risque de crédit, les pertes de crédit attendues et la comptabilité de couverture. Actuellement, la Poste poursuit ses travaux d'adaptation et d'affinage des processus concernés, mettant en outre en place et testant les systèmes nécessaires, de manière à pouvoir publier les données requises au plus tard dans le rapport semestriel 2018.

Transition

La Poste entend faire usage de la possibilité prévue par la norme de renoncer à ajuster les données comparatives 2017 en relation avec la classification et l'évaluation des actifs financiers.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

La nouvelle norme IFRS 15 doit aussi être appliquée à partir du 1^{er} janvier 2018. Des analyses approfondies de ses répercussions ont montré que l'application des exigences de la norme relatives au moment de la réalisation des chiffres d'affaires et à leur montant n'entraîne que des changements insignifiants de l'ancienne comptabilité de la Poste conforme à IAS 18. Il s'agit uniquement de procéder à des reclassements dans le bilan et de fournir des informations plus complètes dans l'annexe, en application des nouvelles prescriptions de présentation des comptes et de publication. La Poste modifie sa méthode de comptabilisation conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 15 et a opté pour l'application de l'approche rétrospective intégrale. Les données comparatives sont donc ajustées en conséquence. Seul le bilan est concerné par ces ajustements. Si la norme avait déjà été appliquée au 31 décembre 2017, cela aurait eu des effets sur les postes du bilan suivants: «Créances résultant de livraisons et prestations» (-102 millions de francs), «Autres créances» (+42 millions de francs), «Engagements résultant de livraisons et prestations» (-375 millions) et nouveaux postes «Actifs sur contrat» (+60 millions) et «Passifs sur contrat» (+375 millions).

Adaptation de la présentation des comptes

Adaptation de la méthode de comptabilisation des charges d'intérêts des actifs et des produits d'intérêts des opérations passives

Au premier trimestre 2017, PostFinance a modifié sa méthode de comptabilisation des charges d'intérêts des actifs et des produits d'intérêts des opérations passives. Désormais, les charges d'intérêts des actifs (intérêts négatifs) sont présentées dans les charges d'intérêts et les produits d'intérêts des opérations passives (commissions sur avoirs) dans les produits d'intérêts. Grâce à cette modification, le caractère d'intérêts négatifs et de commissions sur avoirs de ces postes est mieux pris en compte. Le reclassement opéré pour la période de comparaison n'a pas eu d'effet sur le résultat: au 31 décembre 2016, un montant de 12 millions de francs a été reclassé des «Produits des commissions des opérations sur titres et placements» dans les «Produits d'intérêts des opérations passives» et un autre de 24 millions des «Charges des commissions» dans les «Charges d'intérêts des actifs financiers» (voir aussi note 6, Résultat des services financiers). Dans le tableau des flux de trésorerie 2016, l'adaptation a entraîné une augmentation de 12 millions de francs des «Charges/(Produits) d'intérêts (y c. dividendes)», une augmentation de 12 millions des «Intérêts et dividendes perçus (services financiers)» et une diminution de 24 millions des «Intérêts payés (services financiers)».

Adaptation de la méthode de comptabilisation des contrats de paiement par acomptes conclus avec les entrepreneurs CarPostal

Dans le cadre de l'affinage en cours du plan comptable, la Poste a constaté que le reclassement des créances résultant des contrats de paiement par acomptes conclus avec les entrepreneurs CarPostal permettrait d'améliorer la valeur informative de ces données pour le lecteur du bilan. C'est pourquoi ces créances, qui se chiffraient à 138 millions de francs au 31 décembre 2017 (31 décembre 2016: 124 millions), sont désormais saisies et présentées avec les autres créances, ce qui rend plus pertinemment compte de la réalité sous-jacente. Auparavant, elles étaient saisies avec les créances résultant de livraisons et prestations.

Adaptation de la comptabilité des postes ouverts

Au deuxième trimestre 2017, PostFinance a procédé à une modification de la présentation des postes ouverts. Désormais, un compte de transaction clients est présenté à l'actif sous les créances sur établissements financiers, tandis que les comptes de transaction des distributeurs automatiques de billets sont présentés au passif sous les fonds des clients. Auparavant, ces comptes étaient présentés sous les avoirs en caisse. Au 31 décembre 2017, leur solde s'élevait à 88 millions de francs (31 décembre 2016: 68 millions). Dans le tableau des flux de trésorerie 2016, l'adaptation a entraîné une diminution nette de 31 millions de francs de la «Variation des fonds des clients / des créances rémunérées sur clients». Grâce à cette modification, le caractère ordinaire de ces transactions est plus pertinemment pris en compte dans les états financiers.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Adaptation des intérêts courus dans le tableau des flux de trésorerie

Suite à la faiblesse persistante des taux d'intérêt, on a constaté, en relation avec la comptabilisation des intérêts courus dans le tableau des flux de trésorerie, que la présentation des intérêts payés et des intérêts perçus pouvait être affinée. Le reclassement opéré a conduit à ajuster également les chiffres de l'exercice précédent. Sont concernés les flux de trésorerie des «Intérêts et dividendes perçus (services financiers)» (2016: +49 millions de francs) et des «Intérêts payés (services financiers)» (2016: -49 millions).

Principaux événements et transactions

Changement d'estimation

Engagements de prévoyance en faveur du personnel (voir aussi annexe, note 9)

Le 19 avril 2017, le Conseil de fondation de la Caisse de pensions Poste a pris des mesures visant à stabiliser l'institution de prévoyance. Le groupe Poste juge hautement probable que la Caisse de pensions Poste doit prendre d'autres mesures à l'avenir. De plus, les dernières mesures adoptées par la Caisse de pensions Poste ont conduit le groupe à modifier les hypothèses 2017 servant de base au calcul des engagements de prévoyance en faveur du personnel conformément à IAS 19, avec effet au 30 avril 2017. Les modifications de ces hypothèses ont été prises en compte dans le calcul effectué au 31 décembre 2017.

Changement d'estimation: durée d'utilité des aménagements du locataire

Suite à l'examen annuel de la durée d'utilité des moyens d'exploitation, il s'est avéré nécessaire d'écourter la durée d'amortissement de certains aménagements du locataire faisant partie intégrante d'immeubles d'exploitation logistiques, qui a ainsi été ramenée à dix ans. Cette mesure a dû être prise en raison du dynamisme de l'environnement de marché, qui contraint la Poste à constamment améliorer ses offres et à les axer davantage encore sur les besoins des clients. Les effets de ce changement se sont montés à environ 12 millions de francs (charges d'amortissement effectives sans la modification: 8 millions; charges effectivement comptabilisées: 20 millions). Il en résultera une augmentation d'environ 6 millions de francs par année des amortissements des aménagements du locataire ces prochaines années.

Changement d'estimation: Engagement pour timbres-poste

La vente de timbres-poste crée une obligation de prestations de la Poste envers les clients pour tous les timbres non utilisés qu'ils détiennent. Le calcul de cette obligation de prestations et la mesure de l'utilisation des timbres-poste se fondaient précédemment sur des enquêtes annuelles auprès des clients et sur des calculs internes.

Depuis 2018, on a recours à une nouvelle méthode de mesure de l'utilisation, qui a gagné en qualité et en fiabilité grâce à la numérisation des processus techniques de collecte des données. Les résultats du test d'exploitation de six mois réalisé en 2017 ont montré que le volume des envois affranchis avec des timbres-poste diminue, ce qui ressortait déjà de l'ancienne méthode de mesure. La nouvelle méthode mesure cependant aussi l'utilisation des timbres-poste des collections, que l'obligation de prestations précédemment portée au bilan ne prenait en compte que dans une moindre mesure.

L'engagement pour timbres-poste au 1^{er} janvier 2018 ayant été calculé sur la base de la nouvelle méthode de mesure, il a été nécessaire de l'augmenter à titre unique d'un montant de 61 millions de francs, avec effet au 31 décembre 2017.

3 | Principes de consolidation et de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés de la Poste comprennent La Poste Suisse SA et toutes les sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. Par «contrôler», on entend le fait qu'en raison de son engagement dans une société, la Poste est exposée à des résultats économiques variables, ou qu'elle a le droit et la possibilité d'influer sur ces résultats économiques en exerçant son pouvoir de décision au sein de la société. La Poste dispose d'un pouvoir de décision lorsqu'en vertu des droits qui lui reviennent, elle a la possibilité de déterminer les activités principales de la société, autrement dit les activités ayant une influence significative sur les résultats économiques de cette dernière. C'est

habituellement le cas lorsque la Poste détient, soit directement, soit indirectement, plus de 50% des droits de vote ou des droits de vote susceptibles d'être exercés dans la société. Ces sociétés sont intégralement consolidées. La consolidation se fonde sur les comptes individuels de La Poste Suisse SA et de chacune des sociétés du groupe, arrêtés selon des principes uniformes et à la même date.

La consolidation a pour effet d'éliminer la totalité des créances et des engagements intragroupe, des charges et des produits découlant de transactions internes ainsi que des bénéfices intermédiaires non réalisés. Les parts des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans les fonds propres de sociétés consolidées sont présentées avec les fonds propres, sous un poste séparé. Les parts du résultat revenant aux participations ne donnant pas le contrôle sont saisies dans le compte de résultat/l'état du résultat global consolidé.

Les participations dans des sociétés associées avec droits de vote compris entre 20 et 50% et/ou dans des sociétés associées sur lesquelles la Poste exerce une influence prépondérante, mais qu'elle ne contrôle pas, sont non pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence (equity method) et enregistrées comme participations dans des sociétés associées. Les coentreprises (joint ventures) assorties de 50% de droits de vote, que la Poste gère conjointement avec une tierce partie, sont enregistrées et présentées selon la même méthode. Celle-ci consiste à calculer la valeur de la participation à partir de la valeur d'acquisition, adaptée par la suite en fonction des éventuelles variations de la part de la Poste aux actifs nets de la société. Les transactions et les montants importants concernant ces sociétés sont présentés séparément comme postes relatifs aux sociétés associées et coentreprises. Les participations inférieures à 20% sont saisies et présentées en tant qu'immobilisations financières de la catégorie «disponible à la vente».

Les sociétés acquises au cours de la période sous revue sont intégrées dans les comptes annuels consolidés à compter de la date de la prise de contrôle effective. Les sociétés vendues sont prises en compte jusqu'à la date de la cession de leur contrôle, qui correspond généralement à celle de la vente. Les résultats de la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de coentreprises sont présentés dans le résultat financier.

Une vue d'ensemble des sociétés du groupe ainsi que des sociétés associées et des coentreprises est présentée à la note 36, Relations avec les filiales, les sociétés associées et les coentreprises.

Conversion de monnaies étrangères

Les comptes annuels consolidés de la Poste sont présentés en francs suisses (CHF).

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. À la date de clôture du bilan, les actifs et engagements monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les placements non monétaires classés dans la catégorie des immobilisations financières disponibles à la vente sont évalués à la valeur de marché et le résultat de change non réalisé est comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global.

L'actif et le passif des bilans établis en monnaie étrangère de sociétés entièrement consolidées sont convertis en francs suisses au cours du jour de clôture du bilan. Le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les autres états de variation sont convertis au cours moyen de la période sous revue. Les écarts résultant de la conversion du bilan annuel et de l'état du résultat global des sociétés étrangères du groupe sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est établi que les avantages économiques découlant de la transaction reviennent à la Poste et que ceux-ci peuvent être calculés de façon fiable.

Les produits des services logistiques sont mis en compte à la date de fourniture des services, après déduction des réductions sur recettes. Ils incluent pour une part insignifiante des produits de leasing provenant de la mise en location de véhicules. Les revenus de la vente de produits sont portés au compte de résultat lorsque les risques et les avantages liés à la propriété du produit ont été transférés à l'acheteur. La Poste perçoit des indemnités de la Confédération, des cantons et des communes pour

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

ses prestations relevant du transport public de voyageurs. Ces indemnités sont comptabilisées avec les produits des services logistiques.

Les produits des commissions et des services provenant des services financiers sont comptabilisés par période. Les produits d'intérêts résultant des immobilisations financières et les charges d'intérêts des fonds des clients sont régularisés par période. Les produits d'intérêts sur placements financiers à revenu fixe des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «disponible à la vente» sont enregistrés selon la méthode des taux effectifs.

Avoirs en caisse

Les avoirs en caisse comprennent le stock de numéraire en francs suisses et en monnaies étrangères ainsi que les fonds en instance de comptabilisation (versements en espèces aux filiales de la Poste non encore inscrits au crédit du compte de PostFinance auprès de la BNS). L'évaluation des avoirs en caisse a lieu à la valeur nominale.

Créances financières

Les créances sur établissements financiers et celles rémunérées sur les clients (découverts techniques des comptes postaux) sont évaluées en appliquant la méthode des taux d'intérêt effectifs, sur la base du coût d'acquisition amorti qui, en règle générale, correspond à la valeur nominale. En cas de doute sur la solvabilité d'un créancier, des correctifs de valeur appropriés sont constitués (impairment). Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance historique dès qu'un indicateur de dépréciation est observé.

Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances

Les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances sont comptabilisées au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale, déduction faite d'un correctif de valeur (ducroire) pour d'éventuelles défaillances. Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance historique dès qu'un indicateur de dépréciation est observé.

Stocks

Les stocks englobent les biens commercialisés, les produits finis et semi-finis, les carburants, le matériel d'exploitation, les matériaux et le matériel de production. Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur réalisable nette si celle-ci est plus basse. Pour les stocks non courants, des correctifs de valeur correspondants sont constitués.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières acquises principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les fluctuations de cours du marché sont évaluées à leur valeur de marché (juste valeur). Elles sont classées dans la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation». Dans cette catégorie, la variation de la valeur de marché est comptabilisée dans le compte de résultat. Les produits d'intérêts et de dividendes résultant d'immobilisations financières de la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation» sont présentés dans l'annexe sous un poste séparé.

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et comptabilisées au coût d'acquisition amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio)

sur la durée du placement concerné à l'aide de la méthode de la valeur actuelle, de sorte qu'une rémunération constante est garantie jusqu'à l'échéance.

Les autres immobilisations financières dont la durée de détention n'est pas définie et qui peuvent être vendues à tout moment pour obtenir des liquidités ou en réaction aux fluctuations du marché sont considérées comme étant disponibles à la vente et comptabilisées à leur valeur de marché. Les plus-values et moins-values non réalisées sont saisies dans les autres éléments du résultat global sous le poste «Plus-values latentes», sans effet sur le résultat; elles ne sont portées au compte de résultat qu'au moment de la vente de l'immobilisation financière ou de l'apparition d'une dépréciation (impairment). Les écarts de change se rapportant aux immobilisations financières disponibles à la vente sont mis en compte avec effet sur le résultat pour les instruments financiers monétaires et dans les autres éléments du résultat global pour les instruments non monétaires.

Les prêts accordés par la Poste sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti. La mise en compte des immobilisations financières dans le bilan a lieu à la date de conclusion.

La Poste vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à la présence d'indicateurs de dépréciation. Elle se fonde à cet effet principalement sur l'évolution générale des valeurs de marché et sur les évaluations d'agences de notation et de banques reconnues par la FINMA. En présence de tels indicateurs, elle détermine la valeur réalisable des immobilisations. La valeur recouvrable des immobilisations et des prêts rémunérés correspond à la valeur actuelle des flux de liquidités attendus provenant du paiement des intérêts et de remboursements. La valeur actuelle des immobilisations et des prêts détenus jusqu'à l'échéance est calculée sur la base du taux d'intérêt effectif initial des immobilisations financières concernées. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable d'une immobilisation financière, la différence est inscrite comme dépréciation avec effet sur le résultat. Si une immobilisation financière disponible à la vente doit faire l'objet d'une dépréciation, la perte nette cumulée de cette immobilisation est extraite des autres éléments du résultat global, puis comptabilisée avec effet sur le résultat. Si la valeur de marché d'un placement rémunéré, par exemple un emprunt obligataire, est inférieure à sa valeur comptable simplement en raison d'un changement des taux du marché, la dépréciation n'est pas comptabilisée, pour autant que la solvabilité de l'émetteur puisse être considérée comme bonne. Le cas échéant, la variation de la valeur de marché d'immobilisations financières disponibles à la vente est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie «disponible à la vente» lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (neuf mois) de la valeur de marché est constatée. Jusqu'à la réalisation des titres, aucune reprise de dépréciation n'est comptabilisée avec effet sur le résultat, les variations de valeur positives étant imputées directement sur les autres éléments du résultat global.

Les correctifs de valeur individuels d'immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance et de prêts sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de l'immobilisation financière intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels mentionnés, un correctif de valeur de portefeuille reposant sur des données statistiques relatives au risque de défaillance historique est mesuré et appliqué au reste du portefeuille.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés essentiellement pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, pour le négoce.

Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement.

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont portées au compte de résultat, dans le résultat des opérations de négoce.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation est imputée sur les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat, dans le résultat des opérations de négoce. Dès que l'opération de base couverte est saisie avec effet sur le résultat, les variations de la valeur de marché cumulées dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisées dans le résultat des opérations de négoce.

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou qui n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce.

Les instruments financiers dérivés achetés à des fins de négoce sont inscrits au bilan à leur valeur de marché, lors de la conclusion de la transaction. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les variations de la valeur de marché des instruments de négoce sont comptabilisées avec effet sur le résultat.

Valeur de marché (juste valeur)

La valeur de marché, ou juste valeur, est le prix que l'on obtiendrait pour la vente d'un actif le jour de référence de son évaluation dans le cadre d'une transaction ordinaire entre acteurs du marché, ou que l'on devrait payer en cas de transfert d'un passif. On part du principe que la transaction est réalisée sur le marché principal ou, s'il n'en existe pas, sur le marché le plus avantageux. La valeur de marché d'un engagement reflète le risque de non-respect de l'engagement.

La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). Dans le cas des instruments financiers cotés, la valeur de marché correspond à la valeur boursière. Pour les instruments financiers monétaires non cotés, la valeur de marché est calculée sur la base de l'actualisation du cash-flow en utilisant le taux d'intérêt actuel s'appliquant à des instruments comparables de même échéance.

Opérations de mise en pension et de prise en pension et opérations de prêt de titres

Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances sur établissements financiers. Les placements financiers obtenus à titre de sûretés lors de l'opération ne sont pas mis en compte. L'inscription au bilan se fait au jour d'exécution. Les produits d'intérêts issus d'opérations de prise en pension sont régularisés par période.

Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. L'apport de liquidités est enregistré dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période.

En ce qui concerne les opérations de prêts/emprunts de titres, la Poste n'a recours qu'au prêt de titres (securities lending). Les instruments financiers prêtés continuent à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

La couverture des titres des opérations de mise en pension et de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché.

Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un terrain et/ou un bâtiment ou une partie de bâtiment détenu par le propriétaire ou par un preneur de leasing dans le cadre d'un contrat de location-financement pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. En font aussi partie les immobilisations en construction destinées à être utilisées en tant qu'immeubles de placement.

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût d'acquisition ou de construction. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement du groupe Poste sont évalués et portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée (indéterminée pour les terrains et de 20 à 60 ans, conformément à leur durée d'utilité, pour les immeubles d'exploitation). Les immobilisations en construction ne sont pas amorties.

Les dépenses de remplacement, de modernisation ou de rénovation d'un immeuble de placement ou de l'un de ses éléments sont comptabilisées à l'actif comme investissements de remplacement. Les coûts d'entretien sont non pas portés à l'actif, mais immédiatement saisis dans le compte de résultat.

S'il y a un changement d'affectation d'un immeuble, il faut procéder au transfert correspondant au sein ou hors de la catégorie des immeubles de placement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont effectués de façon linéaire sur les durées d'utilité estimées ci-après.

Durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles	
Terrains	indéterminée
Immeubles d'exploitation	20–60 ans
Installations d'exploitation	3–20 ans
Machines	3–15 ans
Équipements informatiques	3–10 ans
Mobilier	3–20 ans
Véhicules ferroviaires	10–30 ans
Autres véhicules	3–15 ans

Les aménagements réalisés par le locataire et les installations situées dans des locaux loués inscrits à l'actif sont amortis sur la durée d'utilité estimée ou sur la durée du bail si elle est plus courte. Les composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées de vie différentes sont saisies et amorties séparément les unes des autres. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est vérifiée annuellement.

Les rénovations importantes et autres coûts augmentant la valeur des bâtiments sont activés et amortis sur la durée d'utilité économique estimée. Les frais ordinaires de réparation ou d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts de financement liés à des immobilisations en construction sont inscrits à l'actif.

Leasing

Les contrats de leasing (crédit-bail) d'immeubles, d'équipements, d'autres immobilisations corporelles et de véhicules pour lesquels la Poste supporte la totalité des risques et des avantages liés à la propriété sont considérés comme des leasings financiers. Au début du contrat de leasing, l'actif et les engagements résultant du leasing financier sont mis en compte à la juste valeur de l'objet du leasing ou, si elle est moins élevée, à la valeur actuelle des paiements minimaux effectués à titre de leasing. Tout paiement à titre de leasing est subdivisé en amortissement et charges d'intérêts. La part d'amortissement est déduite des engagements de leasing capitalisés.

Les autres contrats de leasing, dans lesquels la Poste est preneur ou donneur de leasing, sont comptabilisés en tant que leasing opérationnel. Les paiements à titre de leasing sont comptabilisés sur toute la durée du contrat dans le compte de résultat.

Les terrains et les bâtiments loués à long terme sont comptabilisés séparément. Sous certaines conditions, les bâtiments figurent au bilan comme leasing financier.

Immobilisations incorporelles

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les passifs identifiables ainsi que les éventuelles participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à la juste valeur en appliquant

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

la méthode de l'acquisition. L'éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment).

Les entrées d'actifs incorporels non acquis par regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la valeur d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée de vie économique estimée. Les durées de vie économique estimées d'actifs incorporels sont régulièrement vérifiées. Elles sont généralement inférieures à dix ans.

Dépréciations (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les immobilisations corporelles et incorporelles (sans goodwill) sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Un test de dépréciation du goodwill est effectué au moins une fois par an.

Fonds des clients (PostFinance)

Les fonds des clients déposés auprès de PostFinance sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement ainsi que les obligations de caisse et les placements sur le marché monétaire sont évalués au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Ce poste ne fait pas de distinction fondée sur le type de déposant (non-banques et banques).

Autres engagements financiers

Les autres engagements financiers se composent des engagements envers des établissements financiers (hormis les engagements envers des établissements financiers sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement, les obligations de caisse et les placements sur le marché monétaire), évalués au coût d'acquisition amorti, ainsi que des instruments financiers dérivés, évalués à leur valeur de marché, et de divers autres engagements financiers. Ces derniers comprennent les engagements de leasing financier, les opérations de mise en pension et les engagements Autres (placement privé). Les engagements Autres sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti.

Provisions

Des provisions sont constituées si, au moment de l'inscription au bilan, un événement passé se traduit par une obligation actuelle et qu'une sortie de fonds dont le montant peut être calculé de manière fiable est probable.

Les provisions pour restructuration ne sont constituées qu'après présentation et communication d'un plan détaillé.

La Poste assume elle-même divers risques par une autoassurance. Les charges attendues pour des sinistres survenus et non assurés auprès de tiers sont provisionnées.

Prévoyance en faveur du personnel

La majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pensions Poste selon un plan de prévoyance à primauté des prestations, conformément à la norme IAS 19. Ce plan couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, conformément aux dispositions légales. Les coûts des services et les engagements résultant du plan de prévoyance sont calculés annuellement selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Celle-ci se fonde sur le nombre d'années de service accomplies par les collaborateurs au moment de la clôture du bilan et, entre autres, sur des hypothèses quant à l'évolution des salaires. Le montant à porter au bilan en tant qu'engagements ou avoirs correspond à la valeur actuelle des engagements de prévoyance à primauté des prestations (capital de couverture selon IAS 19 pour les assurés actifs et les bénéficiaires de rente calculé selon la méthode des unités de crédit projetées), sous déduction des actifs de prévoyance à la valeur de marché (actifs de la Caisse de pensions Poste répartis sur la base du capital de couverture des assurés actifs et des bénéficiaires de rente).

Les droits aux prestations acquis en sus (coût des services rendus au cours de la période), le coût des services passés, les bénéfices et les pertes résultant des liquidations de plans (settlements) et le résultat net des intérêts sont immédiatement portés au compte de résultat. Les bénéfices et les pertes actuariels résultant des engagements de prévoyance en faveur du personnel, les produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts) et la variation de l'effet du plafonnement des actifs (sans le résultat des intérêts) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Depuis l'exercice 2017, lors de la fixation des hypothèses financières, il est également tenu compte – en deux étapes – de facteurs de partage de risque, qui limitent la part de l'employeur aux coûts des futures prestations et soumettent aussi les employés à l'obligation de verser d'éventuelles cotisations supplémentaires destinées à combler un découvert. Les deux étapes sont directement intégrées dans le calcul des engagements pour plans de prévoyance à primauté des prestations (defined benefit obligations, DBO) et ont donc une influence sur le futur coût des services selon IAS 19. Les hypothèses reposent sur les dispositions formelles du plan de prévoyance, qui comprennent – s'agissant d'un plan suisse – aussi bien le règlement de l'institution de prévoyance que les lois, ordonnances et directives applicables en matière de prévoyance professionnelle, en particulier leurs dispositions relatives au financement et aux mesures visant à combler les découverts d'institutions de prévoyance.

Pour les autres plans de prévoyance, les cotisations versées par l'employeur grèvent le compte de résultat, conformément aux règles applicables aux plans à primauté des cotisations.

Les provisions pour les autres prestations à long terme versées aux collaborateurs (primes de fidélité) et pour les bons pour le personnel remis aux retraités, de même que les provisions pour congés sabbatiques des cadres supérieurs et des cadres dirigeants, sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Les coûts des services, le résultat net des intérêts et les réévaluations sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

Impôts sur le bénéfice

En matière d'imposition, La Poste Suisse SA est assimilée aux sociétés de capitaux privées, conformément à l'article 10 LOP. Les sociétés du groupe en Suisse et à l'étranger sont soumises aux impôts ordinaires sur les bénéfices perçus dans leur pays.

Pour la Poste et pour les sociétés du groupe, les impôts latents sur le bénéfice sont calculés sur la base des taux d'imposition actuels ou attendus dans le pays concerné. Ils tiennent compte des effets en matière d'impôts sur le bénéfice des écarts temporaires (différences temporelles) entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon l'approche bilan de la méthode du report variable (balance sheet liability method). Les reports de pertes fiscales ne sont pris en compte dans le calcul des impôts latents que dans la mesure où une compensation avec des bénéfices imposables futurs est probable.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (immobilisations corporelles et incorporelles) ou les groupes à céder (p. ex. des parties entières d'entreprise) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable doit être réalisée majoritairement par leur vente et non par la poursuite de leur utilisation et que l'intention est effectivement de les vendre. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués à la plus faible des valeurs entre la valeur comptable et la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et ne sont plus amortis.

4 | Incertitudes d'estimation et appréciation du management

L'établissement des comptes consolidés repose sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la Direction du groupe Poste fasse ces estimations et hypothèses le plus scrupuleusement possible, compte tenu des informations les plus récentes sur les événements en cours ainsi que des mesures prévues au niveau du groupe, les résultats effectifs peuvent différer des prévisions. Les estimations et les hypothèses qui, si elles ne s'avèrent pas, présentent un risque marqué d'ajustement majeur de la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au cours de l'exercice suivant sont présentées ci-après.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Sont également commentées les méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation qui, selon l'appréciation de la Direction du groupe, peuvent avoir une influence importante sur les comptes annuels consolidés.

Incertitudes d'estimation quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

Durées d'utilité des immobilisations corporelles

La durée d'utilité des immobilisations corporelles (valeur comptable au 31 décembre 2017: 2106 millions de francs; au 31 décembre 2016: 2272 millions de francs) est établie compte tenu de l'état de la technique et des enseignements tirés du passé. La durée d'utilité effective peut toutefois différer des estimations en raison des progrès technologiques et de l'évolution des conditions du marché. Le cas échéant, la durée d'utilité est ajustée à la nouvelle situation et, si une avancée technologique rend les immobilisations corporelles obsolètes, celles-ci sont amorties plus rapidement ou vendues.

Engagements de prévoyance en faveur du personnel

Les charges et les engagements de prévoyance en faveur du personnel (valeur comptable au 31 décembre 2017: 2626 millions de francs; au 31 décembre 2016: 5080 millions de francs) sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs des engagements de prévoyance se fondent sur différentes hypothèses actuarielles, telles que l'évolution attendue des salaires et des rentes et le taux d'actualisation, ou sur des facteurs de partage de risque, qui limitent la part de l'employeur aux coûts des futures prestations.

Valeur de marché des instruments financiers

La valeur de marché des immobilisations financières (valeur comptable au 31 décembre 2017: 79 366 millions de francs; au 31 décembre 2016: 79 248 millions de francs) non cotées en bourse repose sur des méthodes d'estimation reconnues. Les hypothèses adoptées s'appuient en particulier sur des informations tirées du marché. Pour la détermination de la valeur de marché de quelques immobilisations financières non cotées en bourse et disponibles à la vente, on a utilisé la méthode de l'actualisation du cash-flow. Le calcul de la valeur actualisée du cash-flow repose sur les courbes d'intérêts de Bloomberg, compte tenu des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

Goodwill

La dépréciation des postes de goodwill (valeur comptable au 31 décembre 2017: 244 millions de francs; au 31 décembre 2016: 228 millions de francs) est vérifiée annuellement, également au moyen de la méthode de l'actualisation du cash-flow. Les paramètres appliqués reposent sur des hypothèses spécifiques au pays et à l'unité génératrice de trésorerie concernés. Les flux financiers utilisés dans les calculs tiennent compte de la planification financière stratégique des deux à cinq prochaines années et d'une valeur résiduelle, qui ne contient aucune composante de croissance.

Appréciation du management quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance. Si la Poste ne pouvait finalement pas conserver ces immobilisations financières jusqu'à leur échéance, celles-ci seraient reclassées dans la catégorie «disponible à la vente», avec pour conséquence qu'elles devraient être évaluées non plus au coût d'acquisition amorti, mais à leur valeur de marché.

Dépréciations sur des immobilisations financières disponibles à la vente et détenues jusqu'à l'échéance et sur des prêts

Pour déterminer une dépréciation (impairment) non temporaire, la Poste applique les dispositions de la norme IAS 39 «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation». Le management prend donc plusieurs facteurs en considération, tels que la durée, la branche, les perspectives d'avenir, le contexte technologique, etc.

5 | Informations sectorielles

Fondements

La délimitation des segments opérationnels se fonde sur les unités d'organisation pour lesquelles des comptes sont rendus au management du groupe. Il n'y a pas de regroupement de segments opérationnels. Les relations entre les segments se fondent sur un catalogue de prestations et un concept de prix de transfert. Ces prix sont déterminés sur la base de critères relevant de l'économie d'entreprise. La composition des actifs et des engagements des segments est présentée séparément sous «Composition des actifs et des engagements des segments».

La répartition des unités de la Poste et des sociétés du groupe entre les différents segments est présentée à la note 36, Relations avec les filiales, les sociétés associées et les coentreprises.

Segmentation

Segmentation	Description
Marché de la communication	
PostMail	Services dans les domaines du courrier adressé, des journaux et des envois non adressés (Suisse, import et export)
Swiss Post Solutions	Gestion de documents et solutions Business Process Outsourcing relevant du domaine postal, en Suisse et à l'étranger
RéseauPostal	Canal de distribution de services postaux et, à titre complémentaire, de produits de tiers pour la clientèle privée et pour les PME
Marché de la logistique	
PostLogistics	Commerce électronique, colis (national/international), fret et stockage, dédouanement, transport de valeurs, services Innight/express/coursier/SameDay en Suisse et dans la zone transfrontalière
Marché des services financiers	
PostFinance	Paiements, épargne, placements, prévoyance et financement en Suisse et services de paiement internationaux
Marché du transport de voyageurs	
CarPostal	Lignes régionales, locales et en agglomération, ainsi que gestion de systèmes en Suisse et, ponctuellement, à l'étranger
Autres	Unités non attribuables aux autres segments, telles que les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication)
Consolidation	Effets des éliminations internes au groupe

Informations géographiques

Les informations géographiques sont présentées comme suit: d'une part, en fonction de la localisation des sociétés du groupe générant le chiffre d'affaires (Europe, Amérique, Asie) et, d'autre part, selon que le chiffre d'affaires est réalisé dans les secteurs «Suisse» ou «Étranger et transfrontalier». Le secteur «Étranger et transfrontalier» comprend le chiffre d'affaires des sociétés étrangères du groupe.

Mandats de prestations légaux

Ses mandats de prestations légaux obligent la Poste à assurer le service universel relevant des services postaux et des services de paiement. La Poste n'est pas libre de fixer ses prix comme elle l'entend. Dans le domaine des services réservés (monopole), le Conseil fédéral fixe un plafond de prix. De plus, en raison de la position de marché dominante de la Poste, le Surveillant des prix peut examiner à tout moment les prix de la plupart des produits et services relevant ou non du service universel. Les services réservés comprennent les lettres adressées du service intérieur et les lettres en provenance de l'étranger jusqu'à 50 grammes. Ils sont fournis par le segment PostMail.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Indemnisation par l'État

CarPostal a perçu des indemnités de 211 millions de francs (exercice précédent: 209 millions) de la Confédération suisse, de 204 millions (exercice précédent: 204 millions) des cantons et de 5 millions (exercice précédent: 6 millions) des communes pour la fourniture des prestations prescrites par la loi dans le domaine du transport de voyageurs assuré au titre des transports publics. Ces indemnités sont incluses dans le chiffre d'affaires net des services logistiques.

Dans le cadre d'une révision relative à la facturation des prestations sous l'angle du droit des subventions, l'Office fédéral des transports (OFT) a relevé une pratique comptable non conforme à la loi, ayant pour conséquence le remboursement d'indemnités versées par les pouvoirs publics pour les années 2007 à 2017.

Le remboursement à hauteur de 78,3 millions de francs convenu avec l'OFT des indemnités perçues en trop durant les années 2007 à 2015 a été porté en déduction du chiffre d'affaires net 2017 des services logistiques. De plus, une provision de 30 millions de francs a été constituée à la charge de ce même chiffre d'affaires pour le remboursement estimé concernant les années 2016 et 2017, provision basée sur le modèle de prix de transfert appliqué depuis le 1^{er} janvier 2016, mais non encore approuvé par l'OFT. Dans les comptes par segment, ces montants sont inclus dans les produits d'exploitation du segment CarPostal. Le remboursement provisionné est toujours sous enquête et peut donc encore faire l'objet d'ajustements qui, au moment de l'établissement des comptes consolidés, ne pouvaient pas être définitivement évalués.

Composition des actifs et des engagements des segments

Les actifs et les engagements résultant des activités d'exploitation d'un segment lui sont si possible attribués. Comme le résultat du segment PostFinance est constitué de produits et de charges d'exploitation de nature financière, les avoirs et les engagements rémunérés correspondants sont présentés respectivement avec les actifs et les engagements du segment.

Les actifs et les engagements du segment Autres contiennent principalement:

- la valeur comptable des immeubles de Poste CH SA et de Poste Immobilier SA gérés de manière centralisée;
- les engagements de prévoyance en faveur du personnel.

Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs non opérationnels (surtout des impôts latents actifs et des prêts aux entrepreneurs CarPostal) et des dettes non opérationnelles (surtout des impôts latents passifs et des autres engagements financiers).

Variations des actifs et des engagements des segments

Par rapport au 31 décembre 2016, les actifs du segment PostFinance ont augmenté de 1497 millions de francs pour atteindre 120 469 millions, principalement dans les domaines des avoirs en caisse et des créances sur établissements financiers. Cette augmentation est en rapport avec la croissance des dépôts des clients au passif du bilan, son effet ayant été quelque peu affaibli par la diminution des autres engagements financiers. Les engagements du segment PostFinance se sont accrus de 1338 millions de francs par rapport au 31 décembre 2016, atteignant ainsi 115 031 millions. Quant au segment Autres, ses engagements ont diminué de 1790 millions de francs par rapport au 31 décembre 2016 pour s'établir à 2465 millions. Cette diminution s'explique principalement par le recul des engagements de prévoyance en faveur du personnel. L'augmentation des engagements résultant de livraisons et prestations a toutefois atténué l'effet de ce recul.

Informations complémentaires

Les autres charges et produits sans incidence sur les liquidités comprennent surtout la constitution de provisions et leur dissolution sans effet sur les flux de liquidités.

Résultats par segment et par région

Résultats par segment

Jusqu'au/au 31.12.2016 En millions de CHF	Note	PostMail	Swiss Post Solutions	Réseau- Postal	Post- Logistics	Post- Finance ¹	CarPostal ²	Autres ³	Consoli- dation	Groupe
Produits d'exploitation avec clients		2 746	518	485	1 282	2 112	918	127		8 188
Produits d'exploitation avec autres segments		160	40	711	290	43	5	792	-2 041	-
Total des produits d'exploitation⁴		2 906	558	1 196	1 572	2 155	923	919	-2 041	8 188
Résultat d'exploitation⁴		317	20	-193	117	542	36	-135		704
Résultat financier	12, 13									-46
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	4	0	-	4	-1	0	0		7
Impôts sur le bénéfice	14									-107
Bénéfice consolidé										558
Actifs du segment ⁵		644	323	550	1 259	118 972	562	3 699	-1 250	124 759
Sociétés associées et coentreprises		56	1	-	11	73	2	1		144
Actifs non attribués ⁶										1 706
Total des actifs⁵										126 609
Engagements du segment ⁵		727	171	606	1 208	113 693	495	4 255	-1 250	119 905
Passifs non attribués ⁶										1 823
Total des fonds de tiers⁵										121 728
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	17	17	12	83	179	47	81		436
Amortissements	24-26	48	14	16	67	70	49	175		439
Dépréciations	18, 24-26	-	1	-	-	45	1	7		54
Reprises de dépréciations	18, 24-26	-	0	-	-	13	1	-		14
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		-26	-12	-10	-9	-70	-42	-369		-538
Effectif⁷		16 241	6 803	6 006	5 151	3 614	3 210	2 460		43 485

1 PostFinance SA observe aussi les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB). Les comptes établis respectivement selon les PCB et selon les normes IFRS présentent des différences.

2 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

3 Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication)

4 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

5 Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

6 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas imputés aux actifs et aux engagements des segments.

7 Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.

7 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

Résultats par région

Jusqu'au/au 31.12.2016 En millions de CHF	Note	Europe	Amérique	Asie	Consoli- dation	Groupe	Suisse	Etranger et trans- frontalier	Consoli- dation	Groupe
Produits d'exploitation avec clients		8 099	88	1		8 188	7 064	1 124		8 188
Résultat d'exploitation ¹		699	5	0		704	640	64		704
Actifs du segment ²		124 700	56	4	-1	124 759	124 131	655	-27	124 759
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	436	0	0		436	421	15		436

1 Le résultat d'exploitation des segments est présenté avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

2 Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Résultats par segment

Jusqu'au/au 31.12.2017
En millions de CHF

Note	PostMail	Swiss Post Solutions	Réseau-Postal	Post-Logistics	Post-Finance ¹	CarPostal ²	Autres ³	Consolidation	Groupe
	2 628	519	437	1 334	2 037	832	143		7 930
	151	32	665	284	51	4	746	-1 933	-
	2 779	551	1 102	1 618	2 088	836	889	-1 933	7 930
	315	25	-159	117	549	-69	-201	-4	573
12, 13									-43
23	27	0	-	-3	-36	0	2		-10
14									-145
									375
	816	298	518	992	120 469	616	3 454	-1 105	126 058
	84	-	-	2	42	3	7		138
									1 214
									127 410
	843	164	568	884	115 031	453	2 465	-1 105	119 303
									1 494
									120 797
24-26	20	13	7	79	84	64	104		371
24-26	48	13	9	69	82	48	151		420
18, 24-26	-	-	-	10	30	1	10		51
18, 24-26	-	-	-	-	37	-	-		37
	4	-14	-10	-10	-78	-87	-361		-556
	15 736	6 585	5 435	5 281	3 475	3 261	2 543		42 316

- 1 PostFinance SA observe aussi les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB). Les comptes établis respectivement selon les PCB et selon les normes IFRS présentent des différences.
- 2 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.
- 3 Comprend les unités de fonction (notamment Immobilier, Informatique, Personnel, Finances et Communication)
- 4 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.
- 5 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas imputés aux actifs et aux engagements des segments. Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.
- 6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

Résultats par région

Jusqu'au/au 31.12.2017
En millions de CHF

Note	Europe	Amérique	Asie	Consolidation	Groupe	Suisse	Etranger et trans-frontalier	Consolidation	Groupe
	7 843	86	1		7 930	6 777	1 153		7 930
	568	3	2		573	491	82		573
	126 001	55	5	-3	126 058	125 279	807	-28	126 058
24-26	370	1	0		371	358	13		371

- 1 Le résultat d'exploitation des segments est présenté avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

6 | Résultat des services financiers

La présentation ci-dessous tient compte des caractéristiques propres aux opérations des services financiers. Sa structure est conforme à celle en usage dans les banques.

Résultat des services financiers

En millions de CHF	2016	2017
Produits d'intérêts des créances sur établissements financiers	1	0
Produits d'intérêts des opérations de prêt de titres et de prise en pension	1	1
Produits d'intérêts des créances rémunérées sur clients	18	20
Produits d'intérêts des immobilisations financières, y c. les effets des opérations de couverture	938	815
Produits d'intérêts des opérations passives	12 ¹	33
Produits de dividendes des immobilisations financières	74	55
Produits d'intérêts	1 044¹	924
Charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance)	-62	-40
Charges d'intérêts des engagements envers des établissements financiers	-	0
Charges d'intérêts des opérations de mise en pension	-	0
Charges d'intérêts des actifs financiers	-24 ¹	-6
Charges d'intérêts	-86¹	-46
Résultat des opérations d'intérêts	958¹	878
Dépréciations/reprises de dépréciations sur créances sur établissements financiers, créances rémunérées sur clients et immobilisations financières	-25	36
Résultat des opérations d'intérêt après dépréciations / reprises de dépréciations	933¹	914
Produits des commissions des opérations de crédit	12	16
Produits des commissions des opérations sur titres et placements	40 ¹	47
Produits des commissions sur les autres prestations de services	66	71
Charges des commissions	-57 ¹	-46
Résultat des prestations de services	505	483
Résultat des opérations de commissions et de prestations de services	566¹	571
Résultat des opérations de négoce	200	235
Résultat de la vente d'immobilisations financières disponibles à la vente	105	101
Pertes des services de paiement	-9	-9
Autre résultat financier	1	-8
Résultat des services financiers	1 796	1 804
Présentation dans le compte de résultat consolidé sous:		
Produits des services financiers	2 053	1 978
Charges des services financiers	-257	-174

¹ Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

7 | Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation

En millions de CHF	2016	2017
Revenus locatifs	81	92
Bénéfices sur ventes d'immobilisations corporelles	44	38
Autres produits	96	98
Total des autres produits d'exploitation	221	228

Les autres produits d'exploitation comprennent essentiellement les indemnités pour prestations de gestion dans le domaine des transports publics, pour la commercialisation de surfaces publicitaires, pour la poste de campagne et pour l'encaissement de taxes sur la valeur ajoutée et de taxes douanières.

8 | Charges de personnel

Composition

Composition

En millions de CHF	Note	2016	2017
Salaires et appointements		3 184	3 162
Prestations sociales		343	345
Charges de prévoyance	9	397	373
Autres charges de personnel		110	109
Total des charges de personnel		4 034	3 989

Effectif

Effectif

Unités de personnel ¹	2016	2017
Effectif du groupe Poste (sans apprentis)	43 485	42 316
Apprentis du groupe Poste	2 139	2 127

¹ Effectif moyen converti en postes à plein temps

9 | Prévoyance en faveur du personnel

En Suisse, la Poste dispose de divers plans de prévoyance en faveur de ses collaborateurs. Les actifs de ces plans sont gérés séparément dans des fondations autonomes ou des fondations collectives. Les conseils de fondation des institutions autonomes se composent à parts égales de représentants des employés et de l'employeur (organes paritaires). Tant la loi que les règlements de prévoyance obligent les conseils de fondation à agir exclusivement dans l'intérêt de la fondation et des destinataires des prestations (au 31 décembre 2017: 41 716 assurés actifs et 36 274 rentiers). L'employeur ne peut donc pas décider seul des prestations ni de leur financement, toute décision devant être prise de façon paritaire. Il incombe aux conseils de fondation de définir la stratégie de placement, de décider des modifications des règlements de prévoyance (en particulier des prestations assurées) et de déterminer les modalités de financement des prestations.

Les prestations de prévoyance dépendent du salaire assuré et de l'avoir de vieillesse. Au moment de la retraite, les assurés ont le choix entre une rente viagère, incluant une future rente de viduité, ou un versement en capital. Outre les prestations de vieillesse, les prestations de prévoyance incluent

des rentes d'invalidité et de survivant, calculées en pour cent du salaire assuré. Les assurés peuvent en outre améliorer leur situation de prévoyance en effectuant des rachats jusqu'à concurrence du montant réglementaire maximal, ou retirer des fonds de manière anticipée en vue de l'acquisition d'un logement à usage propre.

Lors de la fixation des prestations, il y a lieu d'observer les prescriptions minimales de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'exécution. La LPP fixe en particulier un salaire assuré et des bonifications de vieillesse minimaux. De plus, le taux d'intérêt minimal applicable à l'avoir de vieillesse est déterminé au moins tous les deux ans par le Conseil fédéral. En 2017, il était de 1,00% (exercice précédent: 1,25%).

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions de la LPP, l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de placement, le risque d'inflation – s'il en résulte des augmentations de salaire –, le risque de taux d'intérêt, le risque d'invalidité et le risque de longévité. Les cotisations des employés et de l'employeur sont fixées par les conseils de fondation, l'employeur devant prendre à sa charge au moins 50% des cotisations totales nécessaires. En cas de découvert, tant l'employeur que les employés peuvent être appelés à verser des cotisations d'assainissement destinées à le combler.

Les prestations versées par la Caisse de pensions Poste sont supérieures au minimum légal et l'âge ordinaire de la retraite est de 65 ans. Le montant de la rente est calculé sur la base du taux de conversion applicable à l'avoir de vieillesse de l'assuré concerné au moment où il prend sa retraite. En 2017, en cas de retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion était de 5,35%. L'avoir de vieillesse est constitué des cotisations de l'employé et de celles de l'employeur versées sur le compte d'épargne individuel de l'assuré, ainsi que des intérêts crédités sur cette épargne. Le taux d'intérêt rémunérant l'avoir de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation.

Lors de sa séance du 19 avril 2017, le Conseil de fondation de la Caisse de pensions Poste a décidé d'abaisser aussi bien le taux d'intérêt technique que le taux de conversion, les faisant passer respectivement de 2,25 à 1,75% et de 5,35 à 5,10%. Il a en outre approuvé le financement de mesures compensatoires, le tout avec effet au 1^{er} janvier 2018. Les assurés les plus âgés proches de la retraite (nés en 1959 ou avant) bénéficient, en sus des apports compensatoires mentionnés ci-dessus, de compensations supplémentaires dépendantes de leur âge. Le financement des apports compensatoires et des compensations supplémentaires est assuré par la Caisse de pensions Poste. La Poste verse en outre un montant unique de 100 millions de francs. Compte tenu également des 400 millions de francs nécessaires pour financer l'augmentation du capital de couverture des rentes en cours, elle finance donc le changement de bases actuarielles à hauteur d'environ 500 millions de francs au total. La nouvelle évaluation des engagements nets – basée sur la valeur de marché des actifs de prévoyance au moment du changement de plan et sur les dernières hypothèses actuarielles, compte tenu également du partage de risque – a été imputée sur les autres éléments du résultat global. Sans prise en compte des facteurs de partage de risque, il y aurait eu lieu, suite au changement de plan, de porter au compte de résultat de l'exercice 2017, pour les assurés actifs, un coût des services passés négatif de 188 millions de francs.

Le groupe Poste juge hautement probable que la Caisse de pensions Poste doit prendre d'autres mesures à l'avenir. De plus, les dernières mesures adoptées par la Caisse de pensions Poste ont conduit le groupe à modifier, avec effet au 30 avril 2017, les hypothèses servant de base au calcul des engagements de prévoyance en faveur du personnel conformément à la norme IAS 19.

Combiné avec la décision du 19 avril 2017 de la Caisse de pensions Poste de réduire le taux d'intérêt technique et le taux de conversion avec effet au 1^{er} janvier 2018, le changement d'estimation s'est traduit par une diminution de 45 millions de francs des charges de prévoyance au 31 décembre 2017.

En Allemagne, les sociétés (groupe SPS) disposent d'une prévoyance vieillesse d'entreprise reposant sur différentes réglementations et conventions d'entreprise. S'y ajoutent des solutions de prévoyance individuelle pour cadres dirigeants. Les cas de prévoyance couverts, autrement dit donnant droit aux prestations, sont en règle générale la vieillesse, l'invalidité et le décès. En fonction du règlement de prévoyance déterminant, les prestations prévues sont des rentes viagères ou éventuellement des prestations en capital. Le financement des prestations de prévoyance est en majeure partie à la charge

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
16	Stratégie de transformation
23	Gestion financière
25	Évolution de l'activité
53	Rapport sur les risques
59	Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62	Structure du groupe et actionnariat
62	Comptes réglementaires
64	Structure du capital
64	Conseil d'administration
68	Direction du groupe
71	Indemnités
74	Organe de révision
74	Politique d'information

Comptes annuels

75	Groupe
163	La Poste Suisse SA
173	PostFinance

de l'employeur. Si l'employé quitte l'entreprise avant l'échéance d'une prestation de prévoyance, celle-ci lui reste acquise conformément aux dispositions légales applicables.

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions légales en vigueur en Allemagne (Betriebsrentengesetz), l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de longévité, le risque d'augmentation des salaires et le risque d'adaptation des rentes au renchérissement.

Hypothèses actuarielles

Les paramètres utilisés aux fins des calculs sont les suivants (moyenne pondérée):

Hypothèses actuarielles du calcul des charges de l'exercice

En pour cent	2016	2017
Taux d'actualisation	0,75	0,50

Hypothèses actuarielles au 31 décembre

En pour cent	2016	2017
Taux d'actualisation	0,50	0,50
Evolution attendue des salaires	1,00	1,00
Indexation des rentes	0,00	0,00
Rémunération des avoirs de vieillesse	1,00	1,00
Fluctuation	3,52	3,41
Taux de versement en capital	10,00	25,00
Part des employés à la couverture du déficit de financement	n/a	25,00
Espérance de vie moyenne actuelle à l'âge de 65 ans, hommes/femmes	22/24 ans	22/24 ans

La prise en considération des hypothèses financières relatives au partage de risque a lieu en deux étapes. Compte tenu de l'hypothèse implicite d'une future rente à hauteur du taux d'actualisation, les cotisations périodiques réglementaires sont insuffisantes pour assurer correctement le financement courant des prestations réglementaires promises. Il en résulte un déficit de financement structurel. Dans son estimation, la Poste part du principe que les mesures adoptées à ce jour par la Caisse de pensions Poste ne sont pas suffisantes pour couvrir les déficits de financement auxquels il faut s'attendre à l'avenir. Aux fins des calculs actuariels, on a donc pris pour hypothèse, dans une première étape, que le Conseil de fondation – conformément aux règles formelles applicables en la matière – adoptera encore des mesures visant à combler le déficit de financement (abaissement du taux de conversion à 4,89% et compensation de 75% de la réduction des prestations qui en résultera, calculée sur l'avoir de vieillesse disponible). Cette hypothèse repose en outre sur un taux d'intérêt technique de 1,5% et sur le fait que le Conseil de fondation décide de réduire progressivement, sur une période de dix ans, les futures rentes de vieillesse à l'âge de 65 ans. Toutefois, même en réduisant ainsi les prestations, le déficit de financement structurel persistera et la seconde étape consiste donc à réaliser un calcul visant à partager ce risque entre l'employeur et les employés. L'hypothèse est en l'occurrence que l'obligation de l'employeur de combler le déficit de financement se limite légalement à 50% et dans les faits à 75% dudit déficit. Cette hypothèse repose, d'une part, sur les dispositions légales régissant la suppression des découverts et, d'autre part, sur le comportement et les mesures effectifs passés aussi bien de l'employeur que du Conseil de fondation. La double hypothèse de la réduction des prestations et de la limitation de la part de l'employeur à la couverture du déficit de financement s'est traduite par une diminution de 1121 millions de francs des engagements de prévoyance au 30 avril 2017, laquelle a été saisie en tant que changement d'estimation, sous les adaptations des hypothèses économiques, dans les autres éléments du résultat global. Cette diminution a résulté à hauteur de 364 millions de francs de la réduction des prestations (première étape) et à hauteur de 757 millions de la limitation de l'obligation de couverture de l'employeur (seconde étape).

Les calculs actuariels effectués au 31 décembre 2016 reposaient sur des hypothèses ne tenant pas compte du partage de risque. La modification de la procédure d'estimation moyennant la fixation d'hypothèses financières incluant le partage de risque a été décidée en 2017 et appliquée pour la première fois au 30 avril 2017, le but étant de présenter à l'avenir une image plus réaliste des coûts

du plan de prévoyance à la charge de l'entreprise. Dans l'actuelle situation de très bas niveau des taux d'intérêt, ne pas tenir compte du partage de risque fausse la présentation des engagements nets dans le bilan et conduit à comptabiliser, lors des changements de plan, des coûts des services passés négatifs exagérés.

Indépendamment de l'adoption des hypothèses relatives au partage de risque, l'hypothèse concernant le taux de versement en capital a été relevée à 25%. Cette adaptation tient compte du comportement que l'on observe chez les nouveaux rentiers. Ces derniers temps, on a en effet constaté, lors de la mise en œuvre des mesures de l'institution de prévoyance, que les versements en capital tendent à augmenter. L'effet positif résultant de l'augmentation du taux de versement en capital dans l'état du résultat global s'est élevé à 260 millions de francs.

Les prestations à long terme versées aux collaborateurs sont présentées et décrites à la note 28, Provisions.

Charges de prévoyance en faveur du personnel

Charges de prévoyance		
En millions de CHF	2016	2017
Coût des services rendus au cours de la période	625	590
Coût des services passés	-2	0
(Bénéfices)/Pertes résultant de liquidations de plans	-1	-
Cotisations des employés	-227	-223
Coûts administratifs	10	9
Prestations supplémentaires pour employés	1	1
Autres plans, reclassements	-9	-4
Total des charges de prévoyance saisies dans les charges de personnel	397	373
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	151	98
Produits d'intérêts des actifs	-116	-78
Autres plans, reclassements	-2	-
Total des charges d'intérêts nettes saisies dans les charges financières	33	20
Total des charges de prévoyance saisies dans le compte de résultat	430	393

Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global

En millions de CHF	2016	2017
Pertes actuarielles		
dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques	64	-
dues à l'adaptation d'hypothèses économiques	650	-1 409
dues à des écarts empiriques	-226	157
Produits des actifs des plans (sans produits d'intérêts)	-399	-830
Autres	-	-2
Total des résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global (OCI)	89	-2 084
Total des charges de prévoyance en faveur du personnel	519	-1 691

Les changements décrits plus haut résultant des décisions du Conseil de fondation (abaissement du taux d'intérêt technique et du taux de conversion), conjointement avec les mesures de compensation convenues pour le 1^{er} janvier 2018 et avec l'adoption des facteurs de partage de risque, se sont traduits par un recul de 45 millions de francs des charges de prévoyance en 2017 et par une diminution de 824 millions des engagements de prévoyance comptabilisés au 31 décembre 2017.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Les échanges de prestations entre la Fondation Caisse de pensions Poste et la Poste ont lieu aux conditions usuelles du marché.

État de la couverture

L'état de la couverture présente les engagements de prévoyance portés au bilan pour les plans à primauté des prestations significatifs. Il s'agit principalement des plans de la Fondation Caisse de pensions Poste en Suisse et du groupe SPS en Allemagne.

Récapitulation de l'état de la couverture		
En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Valeur actuelle des engagements de prévoyance avec actifs séparés	20 929	19 428
Actifs de prévoyance à la valeur de marché	-15 856	-16 814
Découvert	5 073	2 614
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	5	11
Total des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations	5 078	2 625
Engagements de prévoyance résultant d'autres plans de prévoyance	2	1
Total des engagements de prévoyance portés au bilan	5 080	2 626

Évolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations

Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations (sans les autres plans)		
En millions de CHF	2016	2017
Etat au 1^{er} janvier	4 844	5 078
Charges de prévoyance des plans à primauté des prestations	435	398
Résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global	89	-2 084
Cotisations de l'employeur	-290	-767
Paiements de rentes par l'employeur	-1	-1
Ecarts de conversion	-1	1
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	2	-
Etat au 31 décembre	5 078	2 625
dont:		
à court terme (paiements échéant dans les douze prochains mois)	283	309
à long terme	4 795	2 316

Évolution des engagements de prévoyance

Evolution des engagements de prévoyance		
En millions de CHF	2016	2017
Etat au 1^{er} janvier	20 501	20 934
Coût des services rendus au cours de la période	625	590
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	150	98
(Profits)/Pertes actuariels	487	-1 252
Liquidations de plans	-4	-
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	3	-15
Prestations supplémentaires pour employés	1	1
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-826	-918
Paievements de rentes par l'employeur	-1	-1
Modifications de plans ¹	-2	-
Ecart de conversion	0	2
Etat au 31 décembre	20 934	19 439
Engagements de prévoyance avec actifs séparés	20 929	19 428
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	5	11
Total des engagements de prévoyance	20 934	19 439

1 Modifications de plans opérées en 2016 (voir Charges de prévoyance en faveur du personnel)

Évolution des actifs de prévoyance

Evolution des actifs de prévoyance (valeur de marché)		
En millions de CHF	2016	2017
Etat au 1^{er} janvier	15 657	15 856
Produits d'intérêts des actifs	116	79
Produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts)	399	830
Cotisations des employés	227	223
Cotisations de l'employeur	290	767
Liquidations de plans	-2	-
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-826	-918
Coûts administratifs	-10	-9
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	5	-12
Ecart de conversion	0	-2
Etat au 31 décembre	15 856	16 814

Catégories de placements

Répartition des actifs	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Obligations	4 860	2 184	7 044	4 891	2 280	7 171
Actions	4 494	-	4 494	4 954	-	4 954
Immobilier	- ¹	1 704 ¹	1 704	8	1 811	1 819
Placements alternatifs	351	1 414	1 765	371	1 442	1 813
Titres d'assurances qualifiés	-	38	38	-	-	-
Autres placements financiers	-	15	15	-	-	-
Liquidités	-	796	796	-	1 057	1 057
Total	9 705	6 151	15 856	10 224	6 590	16 814

1 Valeurs ajustées

Rapport annuel

6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels

75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Aux fins du placement du patrimoine de prévoyance, le Conseil de fondation de l'institution de prévoyance édicte des directives de placement, qui définissent la tactique d'allocation des actifs et contiennent également des valeurs de référence (benchmark) permettant de comparer les résultats avec ceux d'un univers de placement général. Le Conseil de fondation met en outre sur pied un comité de placement, chargé de mettre en œuvre la stratégie de placement. Il incombe également à ce comité de désigner les gérants de fortune ainsi que le conservateur mondial (global custodian). Les actifs des plans de prévoyance sont bien diversifiés. Soulignons qu'en matière de diversification et de sécurité, ces actifs sont soumis aux prescriptions de la LPP. Les biens immobiliers ne sont pas détenus directement.

Le Conseil de fondation vérifie régulièrement que la stratégie de placement adoptée est propre à garantir la fourniture des prestations de prévoyance et que le budget de risque correspond à la structure démographique. De plus, le respect des directives de placement et les résultats des conseillers en placement sont aussi régulièrement contrôlés par les collaborateurs responsables au sein de la Caisse de pensions Poste ainsi que par un contrôleur des investissements externe. Enfin, un cabinet de conseil externe vérifie périodiquement l'efficacité et l'adéquation de la stratégie de placement.

Les actifs de la Caisse de pensions Poste ne contiennent aucune immobilisation de la Poste ni aucun immeuble pris à bail par la Poste.

Sensibilité

Les effets sur la valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 d'une augmentation ou d'une diminution d'un quart de point de pourcentage des principales hypothèses actuarielles ci-dessous seraient les suivants:

Sensibilité des engagements de prévoyance aux variations des hypothèses actuarielles	Variation hypothèse	Variation de la valeur actuelle en résultant		Variation hypothèse	Variation de la valeur actuelle en résultant	
		31.12.2016	31.12.2017		31.12.2016	31.12.2017
En millions de CHF						
Taux d'intérêt technique	+0,25 pt pourcentage	-760	-528	-0,25 pt pourcentage	816	566
Evolution attendue des salaires	+0,25 pt pourcentage	64	65	-0,25 pt pourcentage	-62	-63
Rémunération des avoires de vieillesse	+0,25 pt pourcentage	110	114	-0,25 pt pourcentage	-108	-111
Indexation des rentes	+0,25 pt pourcentage	641	383	-0,25 pt pourcentage	-	-
Part des employés à la couverture du déficit de financement	+10,00 pt pourcentage	-	-261	-10,00 pt pourcentage	-	261
Espérance de vie à l'âge de 65 ans	+1 an	722	721	-1 an	-726	-723

Informations sur les cotisations de l'employeur

Le tableau ci-dessous présente les cotisations de l'employeur versées au titre de l'exercice sous revue et celles prévues pour l'exercice 2018. En 2017, suite au changement de plan opéré par la Caisse de pensions Poste, l'employeur a versé des cotisations extraordinaires s'élevant à 480 millions de francs.

Cotisations de l'employeur		
En millions de CHF	Effectif	Attendu
2017	767	283
2018		309

Profil des échéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations

Au 31 décembre 2017, la durée moyenne pondérée des engagements de prévoyance en primauté des prestations était de 15,7 ans (exercice précédent: 16,8 ans).

Paievements de rentes attendus

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du profil des échéances, les prévisions de flux de liquidités pour paiements de rentes pour les dix ans à venir.

Flux de liquidités de la prévoyance en faveur du personnel	Paievements de prestations nominaux (estimation)
En millions de CHF	
2018	976
2019	982
2020	978
2021	959
2022	945
2023–2027	4 576

10 | Charges des biens commercialisés et prestations de services

Charges des biens commercialisés et prestations de services	2016	2017
En millions de CHF		
Charges des matériaux et des produits finis et semi-finis	41	38
Charges des biens commercialisés	427	386
Charges des prestations de services	163	181
Indemnités versées aux entrepreneurs CarPostal	330	331
Indemnités versées aux entreprises de transport	342	336
Indemnités versées au service postal international	148	142
Collaborateurs temporaires	138	145
Total des charges des biens commercialisés et prestations de services	1 589	1 559

11 | Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation	2016	2017
En millions de CHF		
Coûts des locaux	215	213
Entretien et réparation d'immobilisations corporelles	245	226
Energie et carburants	59	63
Matériel d'exploitation	72	60
Frais de conseils, de bureau et d'administration	230	256
Marketing et communication	105	110
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles	5	6
Autres charges	226	234
Total des autres charges d'exploitation	1 157	1 168

Rapport annuel

6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels

75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

12 | Produits financiers

Produits financiers			
En millions de CHF	Note	2016	2017
Produits d'intérêts d'autres prêts	22	7	7
Gains de change		8	14
Autres produits financiers		3	3
Total des produits financiers		18	24

Les produits des opérations sur services financiers sont comptabilisés avec les produits des services financiers.

13 | Charges financières

Charges financières			
En millions de CHF	Note	2016	2017
Charges d'intérêts d'autres engagements financiers		13	33
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	33	20
Pertes de change		9	8
Autres charges financières		9	6
Total des charges financières		64	67

Les charges des opérations sur services financiers sont comptabilisées avec les charges des services financiers.

14 | Impôts sur le bénéfice

Impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat			
En millions de CHF		2016	2017
(Charges) d'impôts courants sur le bénéfice		-118	-63
Produits/(Charges) d'impôts latents sur le bénéfice		11	-82
Total (charges) des impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat		-107	-145

Sont comptabilisés en sus dans les autres éléments du résultat global des impôts sur le bénéfice dont la composition est la suivante:

Impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global			
En millions de CHF		2016	2017
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel		45	-414
Plus-values latentes		-36	1
Réserves de couverture		10	22
Total des impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global		19	-391

Impôts latents sur postes du bilan

Impôts latents sur postes du bilan	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Impôts latents actifs	Impôts latents passifs	Avoirs/ (Engagements), net	Impôts latents actifs	Impôts latents passifs	Avoirs/ (Engagements), net
En millions de CHF						
Immobilisations financières	16	-85	-69	34	-85	-51
Participations dans des sociétés du groupe, sociétés associées et coentreprises	0	-86	-86	2	-90	-88
Immobilisations corporelles	223	-2	221	218	-3	215
Immobilisations incorporelles	299	-1	298	253	-1	252
Autres engagements	1	0	1	1	0	1
Provisions	56	-10	46	51	-10	41
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	1 004	-	1 004	512	-	512
Autres postes du bilan	1	-2	-1	1	-3	-2
Impôts latents résultant de différences temporaires	1 600	-186	1 414	1 072	-192	880
Actifs d'impôts résultant de reports de pertes	24	-	24	85	-	85
Impôts latents actifs / passifs, brut	1 624	-186	1 438	1 157	-192	965
Impôts latents actifs/passifs de l'exercice précédent	-1 566	149	-1 417	-1 624	186	-1 438
Modification du périmètre de consolidation	9	0	9	1	-2	-1
Impôts latents dans les autres éléments du résultat global	-45	26	-19	-23	414	391
Impôts latents saisis dans le compte de résultat	22	-11	11	-489	406	-83

Les impôts latents actifs de 1 157 millions de francs (exercice précédent: 1 624 millions) comprennent essentiellement des écarts temporaires (différences temporelles) sur des immobilisations financières et des immobilisations corporelles et incorporelles, des provisions pour engagements de prévoyance conformes à la norme IAS 19 non acceptées sur le plan fiscal, d'autres provisions ainsi que des reports de pertes fiscales. Les impôts latents actifs résultant de différences temporelles déductibles et de reports de pertes fiscales ne sont comptabilisés que si la réalisation des produits d'impôts concernés est vraisemblable.

Les impôts latents passifs de 192 millions de francs (exercice précédent: 186 millions) sont dus principalement à des écarts d'évaluation temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'immobilisations financières et de participations ainsi qu'à des écarts temporaires sur des provisions.

Au 31 décembre 2017, on enregistrait des différences temporelles sur participations à hauteur de 10 millions de francs (exercice précédent: 73 millions) n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts latents passifs, du fait que la Poste peut déterminer le moment de l'inversion de ces différences temporelles et qu'il est improbable que l'inversion se produise dans un avenir prévisible.

Reports de pertes déductibles fiscalement

Reports de pertes déductibles fiscalement	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Activés	Non activés	Total	Activés	Non activés	Total
En millions de CHF						
Echéance de 1 an	12	1	13	16	5	21
Echéance de 2 à 6 ans	33	8	41	32	6	38
Echéance de plus de 6 ans	42	4	46	349	5	354
Total des reports de pertes déductibles fiscalement	87	13	100	397	16	413

L'augmentation des reports de pertes déductibles fiscalement portés à l'actif s'explique principalement par la perte de l'exercice 2017 enregistrée par Poste CH SA. Cette perte est due pour l'essentiel à la contribution fournie pour stabiliser la situation financière de la Caisse de pensions Poste.

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
16	Stratégie de transformation
23	Gestion financière
25	Évolution de l'activité
53	Rapport sur les risques
59	Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62	Structure du groupe et actionariat
62	Comptes réglementaires
64	Structure du capital
64	Conseil d'administration
68	Direction du groupe
71	Indemnités
74	Organe de révision
74	Politique d'information

Comptes annuels

75	Groupe
163	La Poste Suisse SA
173	PostFinance

Des reports de pertes déductibles fiscalement de 16 millions de francs (exercice précédent: 13 millions) n'ont pas été portés à l'actif du groupe, car leur réalisation future paraît incertaine.

Analyse des charges d'impôts sur le bénéfice

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées. Le taux d'imposition moyen pondéré applicable s'élève à 13,8% (exercice précédent: 10,2%). L'augmentation de 3,6 points de pourcentage du taux d'imposition du groupe s'explique principalement par l'effet de l'augmentation des pertes subies dans les activités exonérées d'impôt.

Réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées

En millions de CHF	2016	2017
Bénéfice consolidé avant impôts	665	520
Taux d'imposition moyen pondéré	10,2%	13,8%
Charges d'impôts selon le taux d'imposition moyen pondéré	68	72
Réconciliation avec les charges d'impôts sur le bénéfice comptabilisées:		
Effet résultant du changement de statut fiscal/de taux d'imposition	-28	0
Effet résultant des participations/de la dépréciation du goodwill	124	142
Effet résultant des compléments et remboursements d'impôts des exercices précédents	-1	-4
Effet résultant des variations des correctifs de valeur d'actifs d'impôts latents sur le bénéfice	-1	-1
Effet résultant de produits/charges sans incidence fiscale	-51	-54
Effet résultant des reports de pertes	-24	1
Autres effets	20	-11
Charges d'impôts sur le bénéfice comptabilisées	107	145

15 | Créances

Créances par catégorie	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
Créances sur établissements financiers ¹	37 640 ²	-69	37 571 ²	38 427	-48	38 379
Créances rémunérées sur clients ¹	410	-5	405	353	-5	348
Créances résultant de livraisons et prestations	1 039 ²	-12	1 027 ²	1 109	-10	1 099
Autres créances	1 251 ²	-1	1 250 ²	1 415	-2	1 413
Total des créances	40 340²	-87	40 253²	41 304	-65	41 239
¹ dont créances résultant d'opérations de prise en pension			84			24
et couvertes par des titres dont la valeur de marché est de			84			24

² Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

Les créances sur établissements financiers sont constituées d'avoirs en compte courant, de placements sur le marché monétaire et d'opérations de prise en pension (31 décembre 2017: 24 millions de francs; exercice précédent: 84 millions). Les comptes courants sont ouverts principalement en relation avec les services de paiement internationaux de la Poste. Les placements sur le marché monétaire et les opérations de prise en pension interviennent dans le cadre de la gestion des fonds des clients. La couverture des titres des opérations de prise en pension est effectuée chaque jour aux valeurs de marché. Les créances sur établissements financiers incluent toujours d'importantes réserves de liquidités, déposées en grande partie auprès de la Banque nationale suisse.

Les créances rémunérées sur clients consistent en des découverts techniques de titulaires de comptes postaux ainsi qu'en des créances sur des assurances résultant d'opérations de prise en pension (31 décembre 2017 et 31 décembre 2016: aucune créance).

Toute opération de prise en pension entraîne la comptabilisation d'une créance correspondante, qui reflète le droit de la Poste de récupérer le dépôt d'espèces effectué. Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Leur valeur de marché est surveillée, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. Voir aussi note 34, Transferts d'actifs financiers.

Il n'y a pas de biens patrimoniaux gagés (sûretés) en relation avec des créances.

Échéances des créances

Créances selon l'échéance	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances plus de 3 mois	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances plus de 3 mois
En millions de CHF						
Créances sur établissements financiers	37 571 ¹	37 371 ¹	200	38 379	37 929	450
Créances rémunérées sur clients	405	405	–	348	341	7
Créances résultant de livraisons et prestations	1 027 ¹	1 000 ¹	27	1 099	1 089	10
Autres créances	1 250 ¹	943 ¹	307	1 413	993	420
Total des créances	40 253¹	39 719¹	534	41 239	40 352	887

¹ Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

Durant l'exercice sous revue, les produits d'intérêts déterminés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 1 million de francs (exercice précédent: 1 million) pour les créances détenues sur des établissements financiers et à 20 millions (exercice précédent: 18 millions) pour les créances rémunérées sur clients.

N'étant détenues qu'à court terme, les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances ne sont pas actualisées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'une créance génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, la Poste constitue un correctif de valeur pour la créance en question. Les créances échues pour lesquelles il existe un indice clair de dépréciation sont reportées sur une liste d'observation et surveillées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues	31 décembre 2016				31 décembre 2017			
	1–90 jours	91–180 jours	181–365 jours	> 1 an	1–90 jours	91–180 jours	181–365 jours	> 1 an
En millions de CHF								
Créances rémunérées sur clients	395	4	5	5	338	3	4	6
Créances résultant de livraisons et prestations	73	7	4	4	73	9	2	4
Autres créances	1	0	0	1	6	0	0	1
Total des créances échues	469	11	9	10	417	12	6	11

Créances avec correctif de valeur

Les créances ouvertes sont régulièrement examinées dans le cadre d'une procédure d'analyse des risques prescrite par le groupe. Les correctifs de valeur individuels sont déterminés compte tenu de la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant net jugé recouvrable.

Les postes ne faisant pas l'objet de correctifs de valeurs individuels sont soumis à un correctif de valeur de portefeuille fixé sur la base de relevés statistiques portant sur les exercices précédents.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Créances avec correctif de valeur	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
Correctifs de valeur individuels						
Créances sur établissements financiers	69	-69	-	48	-48	-
Créances rémunérées sur clients	1	-1	-	1	-1	-
Créances résultant de livraisons et prestations	9	-9	0	8	-8	0
Autres créances	1	-1	-	1	-1	-
Total des créances avec correctif de valeur individuel	80	-80	0	58	-58	0
Correctifs de valeur de portefeuille						
Créances rémunérées sur clients	409	-4	405	336	-4	332
Créances résultant de livraisons et prestations	38	-3	35	39	-2	37
Autres créances	3	0	3	4	-1	3
Total des créances avec correctif de valeur de portefeuille	450	-7	443	379	-7	372

Variation des correctifs de valeur des créances

Variation des correctifs de valeur des créances	Créances sur établissements financiers		Créances rémunérées sur clients		Créances résultant de livraisons et prestations		Autres créances	
	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille
En millions de CHF								
Etat au 01.01.2016	99	-	1	3	6	4	1	0
Dépréciations	-	-	-	1	6	-	0	0
Reprises de dépréciations	-8	-	0	-	-2	-1	-	-
Reclassements	-	-	-	-	0	0	-	-
Sorties	-22	-	-	-	-1	-	-	-
Ecart de change	-	-	-	-	0	0	0	0
Etat au 31.12.2016	69	-	1	4	9	3	1	0
Etat au 01.01.2017	69	-	1	4	9	3	1	0
Dépréciations	-	-	-	-	3	0	0	1
Reprises de dépréciations	-2	-	0	0	-2	-1	0	-
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-19	-	-	-	-2	-	-	-
Ecart de change	-	-	-	-	0	0	0	0
Etat au 31.12.2017	48	-	1	4	8	2	1	1

16 | Stocks

Stocks

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Biens commercialisés	39	31
Carburants et matériel d'exploitation	24	22
Matériaux et matériel de production	15	14
Produits finis et semis-finis	0	0
Correctifs de valeur sur stocks non courants	0	0
Total des stocks	78	67

17 | Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus systématiquement amortis et seront vraisemblablement vendus dans le délai d'un an.

Actifs non courants détenus en vue de la vente			
En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	Autres immobilisations corporelles	Total
Etat au 01.01.2016	–	0	0
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	–	14	14
Ventes	–	–13	–13
Etat au 31.12.2016	–	1	1
<hr/>			
Etat au 01.01.2017	–	1	1
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	–	16	16
Ventes	–	–16	–16
Etat au 31.12.2017	–	1	1

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

18 | Immobilisations financières

Immobilisations financières					
En millions de CHF	Détenu jusqu'à l'échéance	Disponible à la vente	Instruments financiers dérivés	Prêts	Total
Note	19	20	21	22	
Etat au 01.01.2016	47 687	9 892	61	14 839	72 479
Entrées	6 918	8 585	–	14 956	30 459
Variation de valeur avec effet sur le résultat	–58	53	–	–7	–12
Variation de valeur sans effet sur le résultat	–	224	–	–	224
Variation de valeur des dérivés	–	–	4	–	4
Reprises de dépréciations/ dépréciations, net	13	–39	–	–6	–32
Sorties	–7 345	–3 755	–	–12 774	–23 874
Etat au 31.12.2016	47 215	14 960	65	17 008	79 248
<hr/>					
Etat au 01.01.2017	47 215	14 960	65	17 008	79 248
Entrées	–	9 414	–	15 097	24 511
Variation de valeur avec effet sur le résultat	48	601	–	–20	629
Variation de valeur sans effet sur le résultat	–	–97	–	–	–97
Variation de valeur des dérivés	–	–	–21	–	–21
Reprises de dépréciations/ dépréciations, net	36	–4	–	1	33
Sorties	–7 644	–1 199	–	–16 094	–24 937
Etat au 31.12.2017	39 655	23 675	44	15 992	79 366

Les valeurs présentées dans la catégorie «disponible à la vente» ainsi que celles des instruments financiers dérivés correspondent aux valeurs de marché, dans la mesure où celles-ci résultent directement du mécanisme de formation des prix sur des marchés publics organisés ou des marchés standardisés.

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise		Comptes annuels	
6	Activités	62	Structure du groupe et actionariat	75	Groupe
12	Organisation	62	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
13	Environnement de marché	64	Structure du capital	173	PostFinance
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration		
23	Gestion financière	68	Direction du groupe		
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités		
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision		
59	Perspectives	74	Politique d'information		

Les postes pour lesquels aucun prix formé « officiellement » n'est disponible sont évalués à l'aide de courbes de taux d'intérêt, de primes de risque et de notations d'instruments dérivés (credit default swaps).

Sur le total des instruments financiers dérivés (valeurs de remplacement positives), 35 millions de francs (exercice précédent: 61 millions) étaient gérés conformément aux prescriptions de la comptabilité de couverture (voir note 21, Instruments financiers dérivés).

La valeur des obligations est systématiquement vérifiée quant à son maintien. Les placements présentant une des caractéristiques ci-après sont examinés de plus près.

- Leur notation a chuté hors investment grade (< BBB–).
- Leur prix sur le marché est tombé à moins de 60%.
- Il n'est plus possible d'en déterminer un prix fiable.
- Ils ont fait l'objet d'un contrôle de dépréciation le mois précédent.

Cet examen a eu lieu lors de la clôture des comptes annuels.

19 | Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance		Echéance			
En millions de CHF	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
31 décembre 2016					
Obligations	47 215	7 532	26 422	13 261	
Total détenu jusqu'à l'échéance	47 215	7 532	26 422	13 261	
31 décembre 2017					
Obligations	39 655	8 218	22 348	9 089	
Total détenu jusqu'à l'échéance	39 655	8 218	22 348	9 089	

Durant l'exercice sous revue, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 636 millions de francs (exercice précédent: 772 millions).

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
Correctifs de valeur de portefeuille						
Obligations	47 320	-105	47 215	39 724	-69	39 655
Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur de portefeuille	47 320	-105	47 215	39 724	-69	39 655

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»			
En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Total
Etat au 01.01.2016	7	118	125
Reprises de dépréciations	-	-13	-13
Sorties	-7	-	-7
Etat au 31.12.2016	-	105	105
Etat au 01.01.2017	-	105	105
Reprises de dépréciations	-	-36	-36
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12.2017	-	69	69

En 2017, on n'a pas comptabilisé de produits d'intérêts des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur (exercice précédent: charges inférieures à 1 million).

20 | Immobilisations financières disponibles à la vente

Immobilisations financières disponibles à la vente					Echéance
En millions de CHF	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans
31 décembre 2016					
Obligations	13 206	766	3 360	9 080	-
Actions	508	-	-	-	508
Autres	1 246	0	-	-	1 246
Total disponible à la vente	14 960	766	3 360	9 080	1 754
31 décembre 2017					
Obligations	22 336	756	7 439	14 141	-
Actions	118	-	-	-	118
Autres	1 221	0	-	-	1 221
Total disponible à la vente	23 675	756	7 439	14 141	1 339

Les bénéfices et les pertes réalisés sur les ventes et sur les remboursements anticipés d'immobilisations financières disponibles à la vente sont présentés comme résultat de la vente de ces immobilisations (produits des services financiers). Durant la période sous revue, ces opérations se sont soldées par un bénéfice de 101 millions de francs (exercice précédent: 105 millions). Le bénéfice de l'exercice sous revue provient en particulier de la vente de deux portefeuilles d'actions. Voir aussi note 6, Résultat des services financiers.

Durant l'exercice sous revue, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 174 millions de francs (exercice précédent: 102 millions). Quant aux produits des dividendes, ils se montent à 55 millions de francs (exercice précédent: 74 millions).

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

21 | Instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés	31 décembre 2016				31 décembre 2017			
	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
En millions de CHF								
Note	18		27		18		27	
Couvertures du cash-flow								
Monnaie	58	2 214	79	3 490	26	1 245	614	6 586
Intérêts	1	114	–	–	0	25	–	–
Couvertures de la juste valeur								
Monnaie	2	169	51	1 236	9	669	5	554
Intérêts	–	–	133	3 055	–	–	93	2 125
Dérivés à des fins de couverture, sans comptabilité de couverture								
Monnaie	0	10	1	14	5	693	13	1 104
Dérivés à des fins de négoce								
Monnaie	4	373	5	407	4	295	4	262
Total des instruments financiers dérivés	65	2 880	269	8 202	44	2 927	729	10 631

Les bénéfices et les pertes avec effet sur le résultat réalisés sur les ventes et sur l'évaluation de la valeur de marché d'instruments financiers dérivés sont présentés dans le résultat des opérations de négoce. Durant la période sous revue, les opérations liées aux instruments financiers dérivés se sont soldées par un bénéfice net de 9 millions de francs (exercice précédent: perte nette de 0,2 million).

Échéances des dérivés

Échéances des instruments financiers dérivés	31 décembre 2016				31 décembre 2017			
	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
En millions de CHF								
Note	18		27		18		27	
Couvertures du cash-flow								
Moins de 1 an	0	114	–	–	0	25	4	49
De 1 à 5 ans	17	442	25	576	13	512	209	2 488
Plus de 5 ans	42	1 772	54	2 914	13	733	401	4 049
Couvertures de la juste valeur								
Moins de 1 an	2	169	58	2 166	9	669	10	1 153
De 1 à 5 ans	–	–	60	1 495	–	–	50	1 136
Plus de 5 ans	–	–	66	630	–	–	38	390
Dérivés à des fins de couverture, sans comptabilité de couverture								
Moins de 1 an	0	10	1	14	5	693	13	1 100
De 1 à 5 ans	–	–	–	–	–	–	0	4
Dérivés à des fins de négoce								
Moins de 1 an	4	372	5	404	4	282	4	250
De 1 à 5 ans	0	1	0	3	0	13	0	12
Total des instruments financiers dérivés	65	2 880	269	8 202	44	2 927	729	10 631

Valeur de remplacement

La valeur de remplacement d'un instrument financier dérivé correspond à sa valeur de marché, autrement dit au prix que l'on devrait payer pour conclure une affaire de remplacement en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement positive est exposée au risque de crédit et représente la perte comptable maximale que la Poste subirait à la date du bilan en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement négative apparaît lorsqu'il serait possible de conclure une affaire de remplacement à des conditions plus avantageuses.

Montant du sous-jacent

Le montant du sous-jacent correspond à la part créancière de la valeur de base ou de la valeur nominale (underlying value) sur laquelle reposent les instruments financiers dérivés.

La Poste acquiert des instruments financiers dérivés essentiellement à des fins de couverture. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de remplacement ou du flux de liquidités des transactions couvertes. Les dérivés auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée sont classés comme des instruments de négoce.

Couvertures du cash-flow

La Poste est exposée à des risques aussi bien de fluctuation des cours que de variation des taux d'intérêt. Le risque de change découlant des placements en obligations en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours au moyen de swaps de devises. Quant aux variations des flux d'intérêts sur immobilisations financières, elles sont couvertes par des swaps de taux d'intérêt de différentes durées.

Au 31 décembre 2017, les réserves de couverture après impôts s'élevaient à environ 131 millions de francs (exercice précédent: 44 millions). Toutes les variations de valeur de marché des instruments de couverture sont comptabilisées dans les réserves de couverture sans effet sur le résultat. Les intérêts nets échus et ceux payés/perçus (12 millions de francs; exercice précédent: 17 millions) ainsi que la part en devises étrangères (charges de 454 millions; exercice précédent: charges de 18 millions) sont ensuite transférés au compte de résultat (ce recyclage est opéré dans le résultat des opérations de négoce; voir aussi note 6, Résultat des services financiers). Ainsi, seule la variation de valeur de marché résiduelle des instruments de couverture reste imputée dans les réserves de couverture du cash-flow.

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat ces prochains exercices:

Flux de fonds (non actualisés)	Echéance		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
En millions de CHF			
31 décembre 2016			
Entrées de fonds	32	128	76
Sorties de fonds	-94	-368	-217
31 décembre 2017			
Entrées de fonds	41	153	60
Sorties de fonds	-124	-449	-171

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Couvertures de juste valeur

Les fluctuations de valeur de marché résultant de variations des taux du marché (LIBOR) sont partiellement couvertes par des swaps de taux d'intérêt, tandis que le risque de change découlant des fonds en obligations et en actions libellées en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours par des opérations sur devises.

Résultat des couvertures de juste valeur

En millions de CHF	2016	2017
Couvertures de juste valeur du risque de taux d'intérêt		
Bénéfice/(Perte) sur instrument de couverture	25	37
Bénéfice/(Perte) sur opérations couvertes ou attribuées au risque couvert	-25	-37
Bénéfices nets / (Pertes nettes) correspondant à la partie inefficace des couvertures de juste valeur	-	-
Couvertures de juste valeur du risque de change		
Bénéfice/(Perte) sur instrument de couverture	-42	53
Bénéfice/(Perte) sur opérations couvertes ou attribuées au risque couvert	33	-43
Bénéfices nets / (Pertes nettes) correspondant à la partie inefficace des couvertures de juste valeur	-9	10

22 | Prêts

Prêts	Echéance			
	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
En millions de CHF				
31 décembre 2016				
Entreprises publiques	555	205	200	150
Cantons, villes et communes ¹	11 820	2 679	3 649	5 492
Etablissements financiers	4 175	715	1 364	2 096
Entrepreneurs CarPostal	63	16	42	5
Autres ²	395	15	75	305
Total des prêts	17 008	3 630	5 330	8 048
31 décembre 2017				
Entreprises publiques	350	350	-	-
Cantons, villes et communes ¹	11 142	1 779	3 462	5 901
Etablissements financiers	4 121	105	1 699	2 317
Entrepreneurs CarPostal	45	13	30	2
Autres ²	334	19	53	262
Total des prêts	15 992	2 266	5 244	8 482

¹ Prêts aux cantons, aux villes et aux communes ainsi que titres de créance sur des collectivités de droit public (CDP)

² Prêts et titres de créances sur «Autres établissements» ainsi que hypothèques (moins d'un million de francs; 2016: moins d'un million) accordées à l'origine par la Caisse de pensions Poste et reprises par PostFinance

Durant l'exercice sous revue, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 157 millions de francs (exercice précédent: 180 millions).

Prêts avec correctif de valeur

Correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes et établissements financiers	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
Correctifs de valeur de portefeuille						
Prêts aux cantons, villes et communes	11 855	-35	11 820	11 177	-35	11 142
Prêts aux établissements financiers	4 176	-1	4 175	4 122	0	4 122
Total des prêts avec correctif de valeur de portefeuille	16 031	-36	15 995	15 299	-35	15 264

Variation des correctifs de valeur des prêts

Variation des correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes et établissements financiers	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Total
En millions de CHF			
Etat au 01.01.2016	-	30	30
Dépréciations	-	6	6
Etat au 31.12.2016	-	36	36
Etat au 01.01.2017	-	36	36
Reprises de dépréciations	-	-1	-1
Etat au 31.12.2017	-	35	35

23 | Participations dans des sociétés associées et coentreprises

Il n'y a pas de participations importantes dans des sociétés associées et coentreprises. De plus, il n'y a pas eu de transactions importantes entre le groupe et ses sociétés associées et coentreprises (voir aussi note 38, Transactions avec des parties liées). D'autres informations sur les sociétés associées et coentreprises sont présentées à la note 36, Relations avec les filiales, les sociétés associées et les coentreprises.

Participations dans des sociétés associées et coentreprises

En millions de CHF	2016	2017
Etat au 1^{er} janvier	104	144
Entrées	42	13
Sorties	0	-3
Dividendes perçus	-8	-10
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	7	-10
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	-1	-4
Ecart de change	0	8
Etat au 31 décembre	144	138

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Résultat global des sociétés associées et coentreprises

Résultat des sociétés associées et coentreprises

En millions de CHF	2016	2017
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	7	-10
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	-1	-4
Résultat global des sociétés associées et coentreprises	6	-14

Entrées et sorties de sociétés associées et coentreprises

2016

Le 23 juin 2016, PostFinance SA, ayant son siège à Berne, a pris une participation de 20,39% dans moneymeets GmbH et dans moneymeets community GmbH, ayant toutes deux leur siège à Cologne (DE).

Finform SA, ayant son siège à Berne, a été créée le 27 juin 2016 (part de la Poste: 50%).

Le 8 juillet 2016, PostFinance SA, ayant son siège à Berne, a pris une participation de 24,445% dans Lendico Schweiz AG, ayant son siège à Zurich.

PostFinance SA, SIX Group SA et des banques partenaires ont convenu de mettre en place un système de paiement mobile commun pour la Suisse. Le développement et l'exploitation de cette plateforme ont été confiés à TWINT SA en date du 30 septembre 2016. Suite à cette transaction, PostFinance SA détient une participation d'un tiers dans TWINT SA. Il en résulte que depuis le 30 septembre 2016, TWINT SA, ayant son siège à Zurich, est présentée dans les comptes consolidés non plus comme une filiale entièrement consolidée (100%), mais selon la méthode de mise en équivalence (33,333%).

Le 20 décembre 2016, Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a vendu sa participation (49,85%) dans eSourceONE GmbH, ayant aussi son siège à Bamberg (DE).

2017

Le 13 janvier 2017, Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a vendu sa participation (49%) dans CF Card Factory GmbH, ayant son siège à Hessisch Lichtenau (DE).

Le 20 février 2017, PostFinance SA, ayant son siège à Berne, a augmenté de 14,444% la participation de 24,445% qu'elle détenait déjà dans Lendico Schweiz AG, ayant son siège à Zurich. Le 20 novembre 2017, elle a encore acquis le reste des parts de la société (61,111%). Depuis cette date, Lendico Schweiz AG est présentée dans les comptes consolidés non plus selon la méthode de mise en équivalence (38,889%), mais comme une filiale entièrement consolidée (100%). Pour de plus amples informations, voir note 37, Entrées et sorties de filiales.

Le 12 avril 2017, dans le cadre de l'acquisition de 100% des actions de JTB Holding AG et de HAMIPO Holding AG, ayant toutes deux leur siège à Saillon, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a pris une participation de 50% dans GSF Spedition Schweiz GmbH, ayant son siège à Gütersloh (DE). Pour de plus amples informations, voir note 37, Entrées et sorties de filiales.

Le 12 avril 2017, dans le cadre de l'acquisition de 100% des parts d'Autocars Trans-Azur SAS, ayant son siège à Salon-de-Provence (FR), CarPostal France SAS, ayant son siège à Saint-Priest (FR), a pris une participation de 50% dans SCI Les Romarins, ayant aussi son siège à Salon-de-Provence. Pour de plus amples informations, voir note 37, Entrées et sorties de filiales.

La Poste et les CFF proposent une identité numérique uniforme pour les particuliers, les entreprises et les autorités en Suisse. Le développement et la commercialisation de ce produit sont assurés par SwissSign AG, ayant son siège à Opfikon. Le 9 mai 2017, Poste CH SA a cédé 50% des parts de SwissSign AG aux CFF, faisant ainsi de la société une coentreprise détenue à parts égales par la Poste et par les CFF. La coentreprise comprend également la société SwissSign AG ayant son siège à Vaduz (LI). Pour la Poste, sur le plan comptable, ce nouveau partenariat implique que, depuis mai 2017, les

deux sociétés sont non plus entièrement consolidées, mais saisies selon la méthode de mise en équivalence (50%) dans le cadre de la coentreprise SwissSign.

Le 15 mai 2017, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a pris une participation de 25% dans Prime Data AG, ayant son siège à Brugg.

Energie Logistique Suisse (ELS) SA, ayant son siège à Berne et qui était en liquidation, a été radiée du registre du commerce le 12 juillet 2017.

Le 14 juillet 2017, PostFinance SA, ayant son siège à Berne, a pris une participation de 10,47%, puis, le 15 décembre 2017, une participation supplémentaire de 19,54% dans TONI Digital Insurance Solutions AG, ayant son siège à Schlieren. La société est depuis lors présentée dans les comptes consolidés selon la méthode de mise en équivalence (30,01%).

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

24 | Immobilisations corporelles

À la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations corporelles s'élevaient à 85 millions de francs (exercice précédent: 55 millions).

Au 31 décembre 2017, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas d'immobilisations corporelles gagées en relation avec des hypothèques.

En 2017, comme lors de l'exercice précédent, il n'y a pas eu de coûts d'emprunt portés à l'actif.

Immobilisations corporelles						
2016 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2016	5 172	62	1 176	798	9	7 217
Inclusion dans le périmètre de consolidation	1	–	–	–	–	1
Entrées	–1 ¹	104	58	92	34	287
Sorties	–168	–2	–96	–44	–2	–312
Reclassements	70	–75	28	1	–32	–8
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	–	–57	0	–57
Ecart de change	0	–	–2	–1	0	–3
Etat au 31.12.2016	5 074	89	1 164	789	9	7 125
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.2016	3 701	–	702	391	–	4 794
Amortissements	194	–	104	89	–	387
Dépréciations	3	–	0	0	–	3
Sorties	–156	–	–87	–36	–	–279
Reclassements	–5	–	–1	0	–	–6
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	–	–43	–	–43
Ecart de change	–1	–	–2	0	–	–3
Etat au 31.12.2016	3 736	–	716	401	–	4 853
Valeur comptable au 01.01.2016	1 471	62	474	407	9	2 423
Valeur comptable au 31.12.2016	1 338	89	448	388	9	2 272
dont installations en leasing	0	–	0	12	–	12

1 Ce poste inclut en 2016 moins de 1 million de francs de subventions pour installations ferroviaires.

Immobilisations corporelles

2017 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2017	5 074	89	1 164	789	9	7 125
Inclusion dans le périmètre de consolidation	0	-	0	4	-	4
Entrées	-3 ¹	100	47	110	33	287
Sorties	-254	-1	-72	-50	-4	-381
Reclassements	44	-115	13	3	-17	-72
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-	-	0	-58	0	-58
Ecart de change	1	-	3	9	0	13
Etat au 31.12.2017	4 862	73	1 155	807	21	6 918
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.2017	3 736	-	716	401	-	4 853
Amortissements	186	-	106	83	-	375
Dépréciations	8	-	9	-	0	17
Sorties	-246	-	-66	-45	-	-357
Reclassements	-42	-	0	0	-	-42
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-	-	-	-42	-	-42
Ecart de change	1	-	3	4	-	8
Etat au 31.12.2017	3 643	-	768	401	0	4 812
Valeur comptable au 01.01.2017	1 338	89	448	388	9	2 272
Valeur comptable au 31.12.2017	1 219	73	387	406	21	2 106
dont installations en leasing	0	-	0	20	-	20

1 Ce poste inclut en 2017 environ 2 millions de francs de subventions pour installations ferroviaires.

25 | Immeubles de placement

Immeubles de placement En millions de CHF	2016			2017		
	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 1^{er} janvier	8	219	227	248	7	255
Entrées	-	31	31	-1	30	29
Sorties	0	-3	-3	-8	-1	-9
Reclassements	240	-240	-	51	1	52
Etat au 31 décembre	248	7	255	290	37	327
Amortissements cumulés						
Etat au 1^{er} janvier	0	-	0	9	-	9
Amortissements	9	-	9	10	-	10
Dépréciations	-	-	-	3	-	3
Sorties	0	-	0	-8	-	-8
Reclassements	-	-	-	23	-	23
Etat au 31 décembre	9	-	9	37	-	37
Valeur comptable au 1^{er} janvier	8	219	227	239	7	246
Valeur comptable au 31 décembre	239	7	246	253	37	290

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionnariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

Les montants provenant des immeubles de placement comptabilisés en résultat sont les suivants:

- revenus locatifs: 18,2 millions de francs (exercice précédent: 14,7 millions);
- charges d'exploitation directes (y compris les amortissements) ayant permis de générer des revenus locatifs durant la période sous revue: 22,3 millions de francs (exercice précédent: 14,8 millions).

Au 31 décembre 2017, on ne relevait aucune restriction relative à la possibilité de vendre les immeubles de placement, ni au virement de leurs revenus ou des produits de leur vente.

Les engagements d'investissements dans des immeubles de placement se sont élevés à 15 millions de francs (exercice précédent: 61 millions).

26 | Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2016				2017			
	Goodwill ¹	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total	Goodwill ¹	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total
En millions de CHF								
Coûts d'acquisition								
Etat au 1^{er} janvier	261	302	78	641	256	317	139	712
Inclusion dans le périmètre de consolidation	1	–	–	1	16	5	0	21
Entrées	–	14	106	120	–	13	50	63
Sorties	–5	–41	–2	–48	–	–10	–1	–11
Reclassements	–	45	–43	2	–	18	–17	1
Ecart de change	–1	–3	0	–4	3	4	0	7
Etat au 31 décembre	256	317	139	712	275	347	171	793
Amortissements cumulés								
Etat au 1^{er} janvier	23	182	0	205	28	208	0	236
Amortissements	–	43	–	43	–	35	–	35
Dépréciations	4	1	–	5	2 ²	5	20	27
Sorties	–	–16	–	–16	–	–10	–	–10
Reclassements	–	0	0	0	–	–	–	–
Ecart de change	1	–2	0	–1	1	4	–	5
Etat au 31 décembre	28	208	0	236	31	242	20	293
Valeur comptable au 1^{er} janvier	238	120	78	436	228	109	139	476
Valeur comptable au 31 décembre	228	109	139	476	244	105	151	500

¹ Goodwill de sociétés entièrement consolidées. Le goodwill résultant de l'acquisition de participations dans des sociétés associées et coentreprises est compris dans la valeur de la participation mise en compte (voir la note 23, Participations dans des sociétés associées et coentreprises).

² Voir le tableau suivant «Goodwill par segment»

Les autres immobilisations incorporelles consistent principalement en des logiciels standard achetés.

À la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations incorporelles s'élevaient à 4 millions de francs (exercice précédent: 2 millions).

Vérification de la valeur du goodwill

Lors de nouvelles acquisitions, le goodwill est réparti sur différentes unités identifiables, dites unités génératrices de trésorerie (UGT), et soumis annuellement à un test de dépréciation. En règle générale, une société correspond à une UGT.

La valeur recouvrable nette d'une UGT est déterminée sur la base d'un calcul de valeur d'utilité intégrant les données de la planification financière stratégique du groupe. La valeur d'utilité tient compte

des flux de liquidités des deux à cinq prochaines années, avec actualisation du taux pondéré de coût du capital, ainsi que d'une valeur résiduelle estimée, qui ne contient aucune composante de croissance.

Le goodwill se rapporte aux segments ou sociétés du groupe ci-après:

Goodwill par segment	31 décembre 2016						31 décembre 2017					
	Goodwill total	PostMail	Post-Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal	Autres	Goodwill total	PostMail	Post-Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal	Autres
En millions de CHF												
SPS Group	25	-	-	25	-	-	27	-	-	27	-	-
Swiss Post Solutions SA	29	-	-	29	-	-	29	-	-	29	-	-
Swiss Post Solutions Inc.	37	-	-	37	-	-	35	-	-	35	-	-
Swiss Post Solutions Ltd	22	-	-	22	-	-	23	-	-	23	-	-
Groupe Swiss Post Solutions SAS	1	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-
Presto Presse-Vertriebs AG	41	41	-	-	-	-	41	41	-	-	-	-
Direct Mail Company AG	26	26	-	-	-	-	26	26	-	-	-	-
PostLogistics SA	27	-	27	-	-	-	27	-	27	-	-	-
Swiss Post SAT Holding SA	9	-	9	-	-	-	9	-	9	-	-	-
Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA	2	-	2	-	-	-	2	-	2	-	-	-
BPS Group	-	-	-	-	-	-	13	-	13	-	-	-
health care research institute AG (hcri) ¹	2	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
Autres ²	7	-	5	-	2	-	11	-	8	-	3	-
Total	228	67	43	114	2	2	244	67	59	115	3	-

¹ Le goodwill de 2 millions de francs a fait l'objet d'un correctif de valeur.

Pour déterminer la valeur du goodwill des sociétés du groupe au 31 décembre 2017 à l'aide de la méthode d'actualisation des cash-flows futurs, on a appliqué les paramètres nationaux indiqués ci-dessous. On a également tenu compte, comme lors de l'exercice précédent, d'une prime de risque de marché d'environ 6% (Suisse et étranger) et, en fonction de l'estimation des risques, d'une prime de petite capitalisation (small cap) comprise entre 0 et 4% et d'un supplément de fonds de tiers de 2 à 6%.

Paramètres nationaux de détermination de la valeur du goodwill

En pour cent	2016			2017		
	Taux d'intérêt ¹	Taux d'imposition ²	WACC ³	Taux d'intérêt ¹	Taux d'imposition ²	WACC ³
Suisse	0,0	20,8–25,9	5,6–9,5	0,4	17,0–31,9	7,4–12,6
Belgique	1,1	34,0	12,4	1,8	34,0	14,9
Allemagne	0,4	29,0	7,9	1,3	29,0	10,7
France	1,0	33,3–34,0	8,8–10,0	1,8	28,0–34,0	8,7–15,0
Royaume-Uni	1,5	21,0	8,4	1,9	18,0	10,1
Etats-Unis	2,3	45,0	15,1	2,9	42,0	15,6

¹ Rendement des emprunts d'Etat à 30 ans du pays concerné

² Taux d'imposition des sociétés reprises (UGT)

³ Taux moyen pondéré de coût du capital (weighted average cost of capital) avant impôts

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

27 | Engagements financiers

Engagements financiers

En millions de CHF	A vue	Résiliables ¹	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2016						
Comptes postaux	67 485 ²	–	–	–	–	67 485 ²
Comptes Deposito et comptes de placement	–	42 866	–	–	–	42 866
Obligations de caisse pour clients	–	–	21	85	8	114
Total des fonds des clients (PostFinance)	67 485²	42 866	21	85	8	110 465²
Engagements envers des établissements financiers	2	–	848	–	–	850
Instruments financiers dérivés	–	–	64	85	120	269
Autres engagements financiers						
Leasing financier	0	–	2	4	1	7
Opérations de mise en pension	–	–	723	–	–	723
Emprunt obligataires	–	–	–	595	675	1 270
Autres	3	–	351	–	2	356
Total des autres engagements financiers	5	–	1 988	684	798	3 475
Total des engagements financiers	67 490²	42 866	2 009	769	806	113 940²
31 décembre 2017						
Comptes postaux	71 235	–	–	–	–	71 235
Comptes Deposito et comptes de placement	–	41 852	–	–	–	41 852
Obligations de caisse pour clients	–	–	13	73	6	92
Placements sur le marché monétaire pour clients	–	–	5	–	–	5
Total des fonds des clients (PostFinance)	71 235	41 852	18	73	6	113 184
Engagements envers des établissements financiers	57	–	64	–	–	121
Instruments financiers dérivés	–	–	30	260	439	729
Autres engagements financiers						
Leasing financier	15	–	–	–	–	15
Opérations de mise en pension	–	–	–	–	–	–
Emprunt obligataires	–	–	300	330	640	1 270
Autres	1	–	3	3	2	9
Total des autres engagements financiers	73	–	397	593	1 081	2 144
Total des engagements financiers	71 308	41 852	415	666	1 087	115 328

¹ Fonds sans échéance fixe non résiliés, remboursables en respectant un délai de résiliation contractuel

² Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

Autres engagements financiers dans flux de trésorerie des activités de financement							
En millions de CHF	Engagements envers des établissements financiers	Instruments financiers dérivés	Leasing financier	Opérations de mise en pension	Emprunt obligataires	Autres	Total
Etat au 1^{er} janvier 2016	60	210	8	108	1 270	9	1 665
Dans flux de trésorerie des activités opérationnelles et d'investissement	58	210	–	108	–	5	381
Dans flux de trésorerie des activités de financement au 1^{er} janvier 2016	2	–	8	–	1 270	4	1 284
Variations avec effet de trésorerie	0	–	–2	–	–	355	353
Modifications du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–22	–22
Ecart de change	0	–	0	–	–	0	0
Autres variations avec effet de trésorerie	–	1	1	–	–	17	19
Dans flux de trésorerie des activités de financement au 31 décembre 2016	2	1	7	–	1 270	354	1 634
Dans flux de trésorerie des activités opérationnelles et d'investissement	848	268	–	723	–	2	1 841
Etat au 31 décembre 2016	850	269	7	723	1 270	356	3 475
Etat au 1^{er} janvier 2017	850	269	7	723	1 270	356	3 475
Dans flux de trésorerie des activités opérationnelles et d'investissement	848	268	–	723	–	2	1 841
Dans flux de trésorerie des activités de financement au 1^{er} janvier 2017	2	1	7	–	1 270	354	1 634
Variations avec effet de trésorerie	2	–	–4	–	–	–351	–353
Modifications du périmètre de consolidation	–	–	2	–	–	0	2
Ecart de change	0	–	1	–	–	0	1
Autres variations avec effet de trésorerie	2	–	9	–	–	0	11
Dans flux de trésorerie des activités de financement au 31 décembre 2017	6	1	15	–	1 270	3	1 295
Dans flux de trésorerie des activités opérationnelles et d'investissement	115	728	–	–	–	6	849
Etat au 31 décembre 2017	121	729	15	–	1 270	9	2 144

Les fonds des clients (PostFinance) présentés dans les engagements financiers sont compris dans les flux de trésorerie des activités d'exploitation.

Au quatrième trimestre 2012, des fonds à hauteur de 1280 millions de francs ont été levés à long terme sur le marché des capitaux – par placement privé – auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Répartis en plusieurs tranches présentant une durée moyenne d'environ onze ans, ces fonds sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 0,83%. Fin 2017, la durée résiduelle moyenne des tranches restantes était d'environ sept ans.

Sur le total des instruments financiers dérivés (valeurs de remplacement négatives), 712 millions de francs (exercice précédent: 263 millions) étaient gérés conformément aux prescriptions de la comptabilité de couverture.

Durant la période sous revue, les charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance) se sont élevées à 40 millions de francs (exercice précédent: 62 millions).

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Valeur actuelle des engagements de leasing financier

Valeur actuelle des engagements de leasing financier

En millions de CHF	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Valeur nominale	Actua- lisation	Valeur actuelle	Valeur nominale	Actua- lisation	Valeur actuelle
Echéance de moins de 1 an	2	0	2	4	0	4
Echéance de 1 à 5 ans	4	0	4	6	0	6
Echéance de plus de 5 ans	1	0	1	5	0	5
Total	7	0	7	15	0	15

28 | Provisions

Provisions	Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Restructuration	Sinistres survenus	Risques de procès	Autres	Total
En millions de CHF						
Etat au 1^{er} janvier 2016	290	23	25	11	78	427
Constitution	25	17	11	2	60	115
Ajustement à la valeur actuelle	2	-	-	-	0	2
Utilisation	-31	-10	-9	-1	-11	-62
Dissolution	-1	-1	-4	-2	-14	-22
Transferts	-	0	-	-	0	0
Ecart de change	-	0	-	0	0	0
Etat au 31 décembre 2016	285	29	23	10	113	460
dont à court terme	31	6	17	5	3	62
Etat au 1^{er} janvier 2017	285	29	23	10	113	460
Inclusion dans le périmètre de consolidation	-	-	-	0	0	0
Constitution	4	48	32	6	88	178
Ajustement à la valeur actuelle	1	-	-	-	0	1
Utilisation	-27	-9	-7	0	-15	-58
Dissolution	-3	0	-3	-2	-14	-22
Transferts	-	-	-	-	-	-
Ecart de change	-	0	-	0	0	0
Etat au 31 décembre 2017	260	68	45	14	172	559
dont à court terme	27	24	19	8	64	142

Des provisions d'un montant de 48 millions de francs ont été constituées aux fins de la réalisation de projets de restructuration déjà planifiés et annoncés. Ce montant couvre les prestations exigibles en vertu du plan social de la convention collective de travail ainsi que les prestations supplémentaires. Durant l'exercice sous revue, des provisions ont en outre été constituées pour le désamiantage d'immeubles, pour des contrats déficitaires et d'autres engagements pendant découlant d'activités opérationnelles ainsi que pour le remboursement d'indemnités perçues en trop.

Autres prestations à long terme pour collaborateurs

Les autres prestations à long terme pour collaborateurs comprennent, pour l'essentiel, les primes de fidélité à l'entreprise (y compris les congés sabbatiques accordés aux cadres) et les bons pour le personnel (délivrés principalement aux retraités). Leur évolution ressort des tableaux récapitulatifs ci-après.

Les paramètres appliqués sont les suivants:

Hypothèses de calcul au	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017
Taux d'intérêt	0,25%	0,25% – 0,50%	0,50%	0,75%
Evolution annuelle des salaires	1,00%	1,00%	–	–
Taux d'utilisation des bons pour le personnel	–	–	95,00%	95,00%
Part de vacances	55,80%	55,80%	–	–
Fluctuation volontaire	7,48%	9,27%	3,56%	3,49%
Durée d'activité moyenne résiduelle, en années	9,56	9,31	11,38	11,21

Évolution des autres prestations à long terme pour collaborateurs

Autres prestations à long terme pour collaborateurs En millions de CHF	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	2016	2017	2016	2017
Etat au 1^{er} janvier	131	118	156	164
Droits acquis	9	9	4	4
Prestations payées	–26	–22	–5	–5
Rémunération des engagements	1	0	1	1
Produits des modifications de plans	–1	–2	–	–
Pertes résultant de l'adaptation des hypothèses	3	–2	8	–7
(Bénéfices)/Pertes actuariels	1	1	0	–3
Etat au 31 décembre	118	102	164	154

Outre les primes de fidélité, les congés sabbatiques et les bons pour le personnel, les provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs incluent d'autres prestations pour un montant de l'ordre de 4 millions de francs (exercice précédent: 3 millions).

Autres prestations à long terme pour collaborateurs comptabilisées dans le compte de résultat

Charges comptabilisées dans le compte de résultat En millions de CHF	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	2016	2017	2016	2017
Droits acquis	9	9	4	4
Rémunération des engagements	1	0	1	1
Produits des modifications de plans	–1	–2	–	–
(Bénéfices)/Pertes actuariels	4	–1	8	–10
Total des charges des autres prestations à long terme pour collaborateurs	13	6	13	–5

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels		
6	Activités	62	Structure du groupe et actionnariat	75	Groupe
12	Organisation	62	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
13	Environnement de marché	64	Structure du capital	173	PostFinance
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration		
23	Gestion financière	68	Direction du groupe		
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités		
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision		
59	Perspectives	74	Politique d'information		

29 | Fonds propres

Capital-actions

Au 1^{er} janvier 1998, la Confédération suisse avait doté la Poste d'un capital sans intérêts de 1,3 milliard de francs. Le 26 juin 2013, la Poste a été transformée – avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013 – d'établissement de droit public en société anonyme de droit public conforme à la loi sur l'organisation de la Poste, dotée d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs et ayant toujours la Confédération pour seul propriétaire.

Le capital-actions se compose de 1 300 000 actions nominatives, d'une valeur nominale de 1000 francs chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global

Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel

L'évolution en cours d'exercice des résultats de la réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel conformément à la norme IAS 19 – comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (OCI) comme élément des fonds propres – est présentée dans le tableau ci-après. Les résultats de la réévaluation sont dus aux variations des hypothèses (valeurs estimées) et aux écarts se manifestant entre ces dernières et les valeurs effectives que présentent ensuite les paramètres concernés.

Plus-values latentes

Les plus-values latentes résultent des fluctuations de la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente, découlant elles-mêmes principalement des variations des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. Lors de la vente d'immobilisations financières, les plus-values latentes correspondantes sont réalisées et comptabilisées dans le compte de résultat.

Réserves de couverture

Les réserves de couverture (hedging reserve) incluent les plus-values et moins-values nettes résultant des variations de la valeur de marché de la partie efficace des instruments de couverture des cash-flows futurs (cash flow hedges). Si la transaction couverte se réalise, la réserve de couverture est dissoute avec effet sur le résultat.

Réserves issues de la conversion de monnaies

Les réserves issues de la conversion de monnaies incluent les écarts cumulés résultant de la conversion en francs suisses de la monnaie fonctionnelle des comptes des sociétés du groupe, des sociétés associées et des coentreprises à l'étranger.

Autres bénéfices et pertes

Ces réserves comprennent d'autres bénéfices et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, provenant par exemple de sociétés associées et de coentreprises.

Répartition du bénéfice

Le 25 avril 2017, l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA a décidé de verser un dividende de 200 millions de francs au total (exercice précédent: 200 millions). Le paiement a été effectué le 26 avril 2017.

Pour l'exercice 2017, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA de distribuer un dividende de 200 millions de francs au total, soit un dividende de 153,85 francs par action. Le montant à disposition en vue du paiement du dividende repose sur les fonds propres statutaires de la société mère La Poste Suisse SA. Pour plus de détails, voir les comptes annuels de La Poste Suisse SA.

Les autres éléments du résultat global se présentent comme suit:

Groupe Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global		Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	Plus-values latentes	Réserves de couverture	Réserves issues de la conversion de monnaies	Autres bénéfices et pertes	Part revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
En millions de CHF	Note								
Etat au 01.01.2016		-2 214	130	-3	-67	9	-2 145	0	-2 145
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	-89	-	-	-	-	-89	-	-89
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	45	-	-	-	-	45	-	45
Postes non reclassables en résultat, après impôts		-44	-	-	-	-	-44	-	-44
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-	-	-	-9	-	-9	0	-9
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises		-	-	-	-	-1	-1	-	-1
Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente, net		-	270	-	-	-	270	-	270
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow, net		-	-	-51	-	-	-51	-	-51
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	-	-36	10	-	-	-26	-	-26
Postes reclassables en résultat, après impôts		-	234	-41	-9	-1	183	0	183
Autres éléments du résultat global		-44	234	-41	-9	-1	139	0	139
Ajustements de valeur en relation avec des ventes	37	2	-	-	-	-	2	-	2
Etat au 31.12.2016		-2 256	364	-44	-76	8	-2 004	0	-2 004
Etat au 01.01.2017		-2 256	364	-44	-76	8	-2 004	0	-2 004
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	2 084	-	-	-	-	2 084	-	2 084
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	-414	-	-	-	-	-414	-	-414
Postes non reclassables en résultat, après impôts		1 670	-	-	-	-	1 670	-	1 670
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-	-	-	19	-	19	0	19
Variation de la part aux autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises		-	-	-	-	-4	-4	-	-4
Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente, net		-	-42	-	-	-	-42	-	-42
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow, net		-	-	-109	-	-	-109	-	-109
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	-	1	22	-	-	23	-	23
Postes reclassables en résultat, après impôts		-	-41	-87	19	-4	-113	0	-113
Autres éléments du résultat global		1 670	-41	-87	19	-4	1 557	0	1 557
Ajustements de valeur en relation avec des ventes	37	-2	-	-	-	-	-2	-	-2
Etat au 31.12.2017		-588	323	-131	-57	4	-449	0	-449

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

30 | Leasing opérationnel

La Poste en tant que preneur de leasing

Les engagements minimaux découlant de contrats de leasing ou de location non résiliables se composent comme suit:

Engagements de leasing opérationnel

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Engagements futurs de leasing opérationnel, échéance		
Moins de 1 an	75	78
De 1 à 5 ans	181	173
Plus de 5 ans	85	79
Obligations de paiement futures pour leasing opérationnel	341	330
Paiements de leasing minimaux	138	143
Paiements de leasing conditionnels	8	8
Charges de leasing de la période	146	151
Produits de sous-location durant l'exercice sous revue	23	25
Produits de sous-location futurs	39	38

Les paiements découlant de contrats de leasing opérationnel concernent principalement des loyers d'immeubles du réseau postal d'une durée résiduelle moyenne de deux ans, ainsi que des loyers de bâtiments d'exploitation et des droits de superficie auprès de l'unité Immobilière. Les revenus provenant de sous-locations concernent des immeubles du réseau postal loués à des tiers jusqu'à l'expiration du bail, à des fins d'optimisation.

Les paiements de leasing conditionnels concernent des baux à loyer indexés.

La Poste en tant que donneur de leasing

Durant l'exercice sous revue, les produits provenant de la location de parties de propres immeubles à des tiers se sont élevés à 39 millions de francs (exercice précédent: 39 millions). À la clôture du bilan, il n'y avait pas d'autres contrats de leasing significatifs conclus à titre de donneur de leasing.

Produits des contrats de leasing

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Futurs paiements contractuels minimaux de leasing, échéance		
Moins de 1 an	74	75
De 1 à 5 ans	195	193
Plus de 5 ans	60	59
Total	329	327

31 | Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2017, les engagements conditionnels étaient les suivants:

Cautionnements et engagements de garantie

À la fin de 2017, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas de cautionnements ni d'engagements de garantie.

Litiges

Aucune provision n'est constituée pour les prétentions ou les litiges dont il n'est pas possible d'estimer avec fiabilité les engagements qui pourraient en résulter. La Direction du groupe part du principe que ces prétentions ou litiges sont soit sans fondement, soit sans influence significative sur la situation financière ou sur le résultat d'exploitation du groupe. Durant l'exercice sous revue, les engagements conditionnels résultant de litiges se sont élevés à 50 millions de francs (exercice précédent: 47 millions).

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

32 | Gestion des risques

Gestion des risques (Corporate Risk Management)

Organisation

La Poste dispose d'un système complet de gestion des risques intégrant l'ensemble des unités et des sociétés du groupe. La définition de la politique de risque incombe à la Direction du groupe et au Conseil d'administration et sa mise en œuvre – autrement dit la gestion des risques proprement dite – à la hiérarchie. Chaque membre de la direction des différentes unités d'entreprise répond de son propre portefeuille de risques. Celui-ci fait l'objet d'une réévaluation semestrielle, accompagnée d'une actualisation des mesures de pilotage.

Les gestionnaires de risques du groupe dirigent le processus, développent une méthode de gestion des risques à l'échelle du groupe et établissent les rapports destinés à la Direction du groupe et au Conseil d'administration. Quant aux gestionnaires de risques des unités, ils appliquent les directives de gestion des risques, coordonnent les contrôles indépendants des risques par les propriétaires de ces derniers et établissent les rapports destinés à leur propre direction et aux gestionnaires de risques du groupe. Il incombe également aux gestionnaires de risques de surveiller les contrôles, les mesures et les limites nécessaires ainsi que l'exposition aux risques. La gestion des risques veille à ce que les risques prévisibles soient tous identifiés et enregistrés dans les systèmes d'analyse et de reporting des risques. Les domaines couverts par la gestion des risques sont la stratégie, les opérations, les finances et les aspects juridiques.

La Poste tient à disposer d'une vue d'ensemble intégrée de la gestion des risques, raison pour laquelle cette dernière est assurée en réseau avec, par exemple, les unités s'occupant de stratégie, de comptabilité, de controlling, de gestion des crises, de révision du groupe et de compliance. Les différentes unités d'organisation harmonisent leurs processus, intègrent leurs rapports et regroupent les enseignements tirés de leurs analyses.

État des risques

Le succès de l'action entrepreneuriale repose sur la prévention ou la gestion adéquate des risques principaux ainsi que sur la saisie des chances qui s'offrent d'accroître la valeur de l'entreprise. Dans ce contexte, la Poste procède, d'une part, à une évaluation des risques et des chances dans le cadre de sa planification opérationnelle annuelle (risques et chances effectifs à court terme) et, d'autre part, à la détermination de l'état des risques stratégiques à l'horizon de planification 2020.

Risques et chances effectifs à court terme

Par risque effectif à court terme, la Poste entend tout événement susceptible de compromettre la réalisation de ses objectifs dans les douze mois qui suivent et, par chance effective à court terme, toute possibilité de réaliser des résultats dépassant les objectifs de l'exercice en cours. À l'aide de la procédure de simulation de Monte-Carlo, tous les risques et toutes les chances identifiés dans chaque unité sont synthétisés en une position de risque globale du groupe. Sont calculés en l'occurrence, d'une part, les potentiels de pertes/bénéfices moyens attendus et, d'autre part, le potentiel de pertes annuel maximal, avec un intervalle de confiance de 99%.

Selon les derniers calculs en date, le potentiel de pertes attendu de l'ensemble du groupe pour l'exercice 2018 s'élève à 41,9 millions de francs. Le préjudice potentiel moyen attendu a donc augmenté de 24,5 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (potentiel de pertes attendu en 2017: 17,4 millions). Pour ce qui est du potentiel de pertes annuel inattendu (VàR 99%) du groupe en 2018, il s'élève à 433 millions de francs, ce qui signifie que les risques se sont accrus par rapport à l'exercice précédent (potentiel de pertes inattendu en 2017 [VàR 95%]: 98,3 millions). L'analyse des résultats montre que les fonds propres économiques de la Poste dépassent le potentiel de pertes maximal simulé. La capacité de risque du groupe est donc garantie.

Les plus grands potentiels de pertes effectifs à court terme découlent d'éventuelles défaillances de la fourniture des prestations ainsi que des risques juridiques. À court terme, des effets positifs pourraient résulter de fluctuations des charges de prévoyance, d'optimisations de l'exploitation et de projets de transformation.

Risques et chances effectifs à long terme

En complément à l'état des risques à court terme, la Poste identifie et évalue les risques et les chances stratégiques. Sont réputés constituer des risques ou des chances stratégiques tous les développements ou événements susceptibles d'entraîner des écarts par rapport au bénéfice avant impôt (EBIT) planifié pour 2020.

Les risques stratégiques les plus importants découlent notamment du recul des volumes. Des modifications des conditions-cadres réglementaires pourraient également avoir des répercussions négatives sur l'entreprise. Pour ce qui est des chances stratégiques à long terme, elles sont liées aux programmes de croissance et de maîtrise des coûts qui ont d'ores et déjà été lancés, ainsi qu'au résultat de PostFinance, fortement tributaire de l'évolution des taux d'intérêt du marché.

Système de contrôle interne

La Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier à temps les processus financiers présentant des risques en matière de tenue et de présentation des comptes, de les évaluer et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le SCI comprend donc les procédures et les mesures propres à assurer la régularité de la tenue et de la présentation des comptes. Il est le garant de la qualité élevée des états financiers du groupe. Pour la Poste, le SCI relève de ses tâches d'amélioration permanente des processus.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations (CO), l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

Gestion des risques chez PostFinance

Modèle d'affaires et profil de risque

PostFinance opère principalement dans les domaines des services de paiement, de l'acceptation de fonds des clients et de la gestion de comptes, y compris les services afférents à cette dernière. Elle pratique en outre le négoce de valeurs mobilières pour le compte de clients, effectue des placements en son nom propre et fournit d'autres services financiers sur mandat de tiers. Compte tenu de son modèle d'affaires, PostFinance est exposée aux risques présentés dans le tableau ci-dessous. S'ils se réalisaient, il pourrait en résulter des pertes. Les risques métiers spécifiques de PostFinance sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs
Risques financiers¹	
– Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur des capitaux propres suite à des variations des taux d'intérêt du marché Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps
– Risque de liquidité	Insolvabilité
– Risque de crédit	Pertes résultant de la défaillance de contreparties
– Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat conforme aux PCB ou aux IFRS ainsi que les réserves relevant des autres éléments du résultat global (réserves OCI)
Risques stratégiques²	Pertes au sens de bénéfices non réalisés pour cause de chances non saisies ou d'erreurs d'estimation de potentiels. Le risque résiduel estimé reflète les pertes pouvant résulter des risques stratégiques.
Risques opérationnels³	Pertes résultant de dysfonctionnements ou d'erreurs dans l'exécution des activités opérationnelles (voir circulaire 2008/21 de la FINMA: pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes). Le risque résiduel estimé reflète les pertes pouvant résulter des risques opérationnels.

¹ Risques résultant des activités de placement et de dépôt ainsi que des opérations actives pour le compte de clients

² Événements menaçant la réalisation des objectifs stratégiques

³ Risques de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Gouvernance et rapports

Sur le plan formel, le pilotage, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel à huit niveaux COSO II et sur le concept dit des «trois lignes de défense». Le référentiel COSO II intègre la gestion, le contrôle et la surveillance des risques. PostFinance observe en outre la norme ISO 31000.

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques. Avec le concours de ses comités Risk et Audit & Compliance, il édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers, stratégiques et opérationnels et approuve le cadre général de la gestion des risques à l'échelle de l'établissement. Il définit en outre les conditions-cadres garantant d'un environnement approprié en matière de risques et de contrôles ainsi que d'un système de contrôle interne (SCI) efficace, conditions-cadres que les services opérationnels sont tenus de respecter dans la gestion des risques. Les limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la proposition du Conseil d'administration à en prendre.

Dans le cadre du pilotage et du contrôle des risques, le comité Audit & Compliance est responsable de la surveillance et de l'évaluation de l'efficacité du SCI et des fonctions de la deuxième ligne de défense qui en relèvent. Il se concentre sur les risques opérationnels (y compris les risques inhérents au reporting financier). Dans le même cadre du pilotage et du contrôle des risques, le comité Risk est chargé quant à lui d'apprécier la planification du capital et des liquidités et de contrôler si PostFinance dispose d'un système de gestion des risques approprié, doté de processus efficaces. Il se concentre sur les risques financiers et sur la gestion du bilan.

Le comité directeur de PostFinance est responsable de la gestion active des risques financiers, stratégiques et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Relève également de ses tâches et responsabilités la mise en œuvre opérationnelle du pilotage et de la surveillance des risques, moyennant l'adoption de prescriptions et de directives, la fixation de limites propres à chaque catégorie de risques et la définition de règles régissant le reporting de la surveillance des risques.

Les dépassements des limites fixées sont immédiatement signalés à l'instance compétente, qui décide des mesures à prendre. Le comité directeur définit un processus de remontée des informations garant d'une gestion et d'un traitement uniformes des dépassements de limites.

Les unités d'affaires forment la première ligne de défense. À ce titre, il leur incombe de gérer les risques, autrement dit de les surveiller, de les piloter et d'en rendre compte, dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

La section Risk Management de PostFinance assiste le comité directeur et le comité Asset & Liability – mandaté en tant qu'unité non génératrice de revenus de la première ligne de défense – dans le pilotage des risques financiers au niveau du bilan dans son ensemble. Elle identifie et mesure les risques financiers auxquels PostFinance est exposée, propose des mesures de pilotage, puis surveille l'efficacité des mesures adoptées et en rend compte. Elle informe en particulier le comité directeur par des rapports hebdomadaires et mensuels du résultat des mesures des risques et du niveau de ces derniers par rapport aux limites fixées. Le comité directeur se fonde sur ces informations pour décider d'éventuelles mesures de pilotage des risques financiers. Les rapports mensuels sont également discutés au sein du comité Risk et sont donc systématiquement inscrits à l'ordre du jour de ses séances.

Les unités de la deuxième ligne de défense sont des instances de contrôle indépendantes de la première ligne. La section Risk Control définit des instruments appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de contrôle des risques stratégiques et opérationnels auxquels PostFinance est exposée. Elle assiste en outre les responsables des risques dans l'utilisation desdits instruments. En tant qu'instance de contrôle indépendante, elle surveille le profil de risques pour chaque catégorie de risques et donne une vue d'ensemble centralisée de l'état global des risques chez PostFinance SA.

La section Compliance assiste et conseille le comité directeur et les collaborateurs dans l'élaboration, l'application et la surveillance de règles et de prescriptions internes ainsi que dans la formation des collaborateurs sur ces dernières. Elle estime en outre le risque de compliance et informe régulièrement le Conseil d'administration et le comité directeur des principaux résultats de ses estimations. Quant à la section Security & Shared Services, elle assiste et conseille le comité directeur et les collaborateurs dans l'élaboration, l'application et la surveillance de règles et de prescriptions internes en matière de sécurité ainsi que dans la formation des collaborateurs dans ce domaine. Elle estime en outre le risque de sécurité et informe régulièrement le Conseil d'administration et le comité directeur des principaux résultats de ses estimations.

Les sections Risk Control, Compliance et Security & Shared Services établissent conjointement, également à l'intention du Conseil d'administration et du comité directeur, des rapports trimestriels présentant une vue d'ensemble de la situation en matière de risques. Ces rapports informent sur l'évolution du profil de risques (respect de la capacité et des limites de risques, propension aux risques, variations des risques de compliance et de sécurité), sur les risques principaux, sur la réalisation de risques importants, ainsi que sur les activités des trois sections formant la deuxième ligne de défense. Ces sections portent en outre immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration de PostFinance, dans un rapport ad hoc, tout état de fait de portée majeure.

En tant qu'élément de la troisième ligne de défense, la section Révision interne assure la surveillance des première et deuxième lignes et rend compte directement au Conseil d'administration de PostFinance.

Méthodes de mesure des risques

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs	Méthode de description et de pilotage du risque
Risques financiers		
– Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur des capitaux propres suite à des variations des taux d'intérêt du marché Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps	Limites de sensibilité absolue et relative des capitaux propres Réalisation d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes
– Risque de liquidité	Insolvabilité	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité à court terme Détenition de volants de liquidité (ordinaire et supplémentaire), tests de résistance de la liquidité et système d'alerte précoce en matière de liquidité
– Risque de crédit	Pertes résultant de la défaillance de contreparties	Limites de concentrations, de structures de notation et de portefeuilles par pays, ainsi que limites nominales au niveau des contreparties
– Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat conforme aux PCB ou aux IFRS ainsi que les réserves relevant des autres éléments du résultat global (réserves OCI)	Limites de valeur à risque (VaR) pour les effets de la valeur de marché sur le compte de résultat et sur les capitaux propres
Risques stratégiques		
	Pertes au sens de bénéfices non réalisés pour cause de chances non saisies ou d'erreurs d'estimation de potentiels. Le risque résiduel estimé reflète les pertes pouvant résulter des risques stratégiques.	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour chaque risque.
Risques opérationnels		
	Pertes résultant de dysfonctionnements ou d'erreurs dans l'exécution des activités opérationnelles (voir circulaire 2008/21 de la FINMA: pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes). Le risque résiduel estimé reflète les pertes pouvant résulter des risques opérationnels.	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour chaque risque ainsi que pour les principaux risques opérationnels.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

PostFinance mesure et surveille les risques financiers au niveau de chaque portefeuille ainsi qu'à celui du bilan dans son ensemble. La délimitation des risques est assurée à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, on a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes. Concrètement, ces méthodes sont fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les revenus), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des méthodes reposant sur la valeur à risque (p. ex. pour mesurer le risque de valeur de marché découlant d'investissements dans des actions). L'objectif prioritaire de la mesure des risques est de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

PostFinance mesure et surveille les risques stratégiques et opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. C'est ainsi que ces risques sont évalués à l'aide d'une grille des risques présentant deux dimensions, l'une quantitative et l'autre qualitative. L'évaluation porte aussi bien sur les risques bruts que sur les risques résiduels et repose sur l'analyse de leur probabilité de réalisation et de l'étendue des dommages qui en résulteraient. Les quasi-pertes et les pertes réalisées doivent obligatoirement être annoncées et sont recensées dans une base de données des pertes couvrant toute l'entreprise. PostFinance évalue en outre les scénarios de risques potentiels susceptibles de constituer une menace à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (auto-évaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet au comité directeur de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques et de prendre des mesures propres à les réduire. La surveillance des mesures adoptées pour réduire les risques stratégiques et opérationnels est assurée de manière centralisée par la section Risk Control. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Tests de résistance

Afin d'identifier les développements particulièrement menaçants pour PostFinance, la section Risk Management réalise régulièrement des tests de résistance inversés. Ces tests permettent d'identifier les scénarios dans lesquels un niveau de risque prédéfini est atteint compte tenu d'hypothèses très défavorables. Leurs résultats sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'administration et du comité directeur.

La section Risk Control se sert des tests de résistance non seulement dans une perspective de pilotage des risques, mais également à des fins de surveillance, notamment pour identifier les (nouveaux) risques importants, repérer les concentrations de risques et contrôler l'adéquation de la propension au risque dans des situations de crise.

Gestion des risques financiers chez PostFinance

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers ci-après.

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat.

Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance.

Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des fonds des clients, sans engagements fixes concernant les taux d'intérêt et le capital. Les engagements concernant les taux d'intérêt et le capital sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplique, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité de leurs marges d'intérêts. Les échéances des placements sur le marché monétaire et sur celui des capitaux sont fixées en fonction de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, ce qui définit du même coup la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre

qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs).

Au 31 décembre 2017, la variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres pour un mouvement parallèle de la courbe des taux de +100 points de base était de -29 millions de francs (exercice précédent: -158 millions pour un mouvement de +100 points de base).

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence à des simulations de rendement dynamiques pour plusieurs scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplification, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Les simulations de rendement dynamiques sont réalisées par la section Risk Management. Des propositions de pilotage sont élaborées sur la base des résultats des simulations et régulièrement discutées avec le comité directeur.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

PostFinance SA dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013. Elle n'a toutefois pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur le marché monétaire et sur celui des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements en termes de secteurs, de pays et de contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Une part importante des fonds des clients est en outre déposée auprès de la BNS, en tant qu'avoirs en compte de virement. Au 31 décembre 2017, ces avoirs s'élevaient à 36 362 millions de francs (exercice précédent: 35 596 millions).

La stratégie de placement conservatrice suivie par PostFinance se reflète dans la structure de notation de ses placements financiers au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017:

Structure de la notation des placements financiers¹

Catégorie de notation, en pour cent	31.12.2016	31.12.2017
AAA (y c. SIC)	60	57
AA	22	22
A	13	15
< A	5	6

¹ Comprennent des apports monétaires et en capital; base: valeur nominale

Pour limiter l'exposition au risque de crédit, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé. Il émet en outre les directives relatives à la structure de notation des placements, limite les risques pays potentiels et délègue la compétence de valider les limites de contrepartie importantes au comité Risk. Les placements ne peuvent être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité soit de qualité «investment grade».

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Outre les limites de portefeuille définies par le Conseil d'administration, le comité directeur limite également les risques de crédit inhérents aux activités de placement au moyen de limites de contrepartie et d'autres prescriptions.

Les directives relatives aux limites de contrepartie reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées, ainsi que sur les systèmes internes de limites. Dans ces systèmes de limites, les notations publiquement accessibles sont examinées de manière critique moyennant l'analyse d'indicateurs de bilan et d'indicateurs d'alerte précoces, aux fins de la fixation des limites. Pour les contreparties présentant des risques importants, l'évaluation repose également sur des critères qualitatifs. Le développement et l'application des systèmes internes de limites sont placés sous la responsabilité de la section Risk Management. Ces systèmes doivent cependant être soumis au comité directeur aux fins de validation au moins une fois l'an. Les variations de solvabilité de contreparties ou celles d'indicateurs importants entraînent l'adaptation immédiate des directives applicables. Le respect des directives en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié par la section Trésorerie avant chaque opération.

La large diversification des placements financiers du point de vue des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des trois principales contreparties au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017.

Composition des principales contreparties¹

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA, Zurich	10 660	9 316
Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	7 347	7 850
Confédération suisse, Berne	3 034	2 744

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale

Le pilotage des risques pays est assuré moyennant la fixation de limites applicables aux divers portefeuilles nationaux. Ces limites favorisent une large diversification des placements financiers opérés à l'étranger. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des trois principales expositions par pays au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017.

Composition des trois principales expositions par pays¹

En millions de CHF	31.12.2016
Suisse	47 401
France	4 869
Etats-Unis	4 061

Composition des trois principales expositions par pays¹

En millions de CHF	31.12.2017
Suisse	46 630
Etats-Unis	5 364
France	4 609

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale

La section Risk Management informe le comité directeur mensuellement sur le niveau des risques par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage des dépassements de limites se produisant suite à l'adaptation de limites de contrepartie.

En tant qu'éléments faisant partie intégrante du pilotage du risque de crédit, les systèmes de limites sont régulièrement examinés par les sections Risk Control et Révision interne et font également l'objet de contrôles prudentiels par une société d'audit mandatée à cet effet.

Les risques de crédit liés aux opérations clients sont peu importants chez PostFinance et résultent de l'offre de découverts de compte en relation avec le trafic des paiements et de celle de cartes de crédit. Ces risques sont identifiés et surveillés à l'aide de processus spécifiques aux produits concernés.

Le comité directeur émet des directives générales relatives à l'examen des crédits et fixe les compétences en matière d'autorisation des limites.

Remarque sur le risque de défaillance maximal de PostFinance SA:

Pour les avoirs en caisse, les créances sur établissements financiers, les créances rémunérées sur clients, les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances (sans comptes de régularisation actifs), le risque de défaillance maximal correspond à leur valeur comptable. Pour les immobilisations financières exposées au risque de crédit, il correspond aussi à leur valeur comptable et se monte à 77 971 millions de francs (exercice précédent: 77 413 millions). Ce montant ne tient pas compte des sûretés.

Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés:

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille de sûretés sont mesurées, surveillées et limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies.

Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires et du financement de PME:

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volants de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

S'agissant de garantir la liquidité à court terme, on mesure et limite un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR). Au 31 décembre 2017, le ratio de liquidité à court terme était de 194% (exercice précédent: 204%). À des fins d'alerte précoce, le ratio est projeté sur les 90 jours à venir. S'il est à prévoir qu'il diminuera jusqu'au-dessous du seuil minimal réglementaire de 100%, le comité directeur doit déclencher les contre-mesures appropriées.

Pour garantir la liquidité à moyen terme, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. La situation structurelle à long terme en matière de liquidité est réévaluée annuellement par le comité directeur. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Le tableau ci-après présente une analyse des actifs et des passifs financiers en fonction de leur durée contractuelle résiduelle au jour de clôture du bilan.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

PostFinance SA: échéances contractuelles

31 décembre 2016
En millions de CHF

	0 à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Avoirs en caisse	1 777 ¹	–	–	–	1 777 ¹
Créances sur établissements financiers	35 921	–	–	–	35 921
Créances rémunérées sur clients	410	–	–	–	410
Immobilisations financières (sans dérivés)					
Détenues jusqu'à l'échéance	1 905	5 521	26 528	13 261	47 215
Disponibles à la vente	100	665	3 360	9 080	13 205
Prêts	2 382	1 266	5 237	8 042	16 927
Total des actifs financiers non dérivés	42 495¹	7 452	35 125	30 383	115 455¹
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–260	–107	–1	–	–368
Entrées	263	109	1	–	373
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–9	–25	–136	–69	–239
Entrées	4	8	50	27	89
Total des actifs financiers dérivés	–2	–15	–86	–42	–145
Passifs financiers					
Comptes postaux	68 251 ¹	–	–	–	68 251 ¹
Comptes Deposito et comptes de placement	42 865	–	–	–	42 865
Obligations de caisse pour clients	10	11	85	8	114
Total des fonds des clients	111 126¹	11	85	8	111 230¹
Engagements envers des établissements financiers					
Autres engagements financiers	22	–	–	–	22
Opérations de mise en pension	723	–	–	–	723
Total des autres engagements financiers (sans dérivés)	1 593	–	–	–	1 593
Engagements de crédit irrévocables					
	709	–	–	–	709
Total des postes hors bilan	709	–	–	–	709
Total des passifs financiers non dérivés	113 428¹	11	85	8	113 532¹
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–298	–111	–3	–	–412
Entrées	295	109	3	–	407
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–1 364	–911	–1 843	–822	–4 940
Entrées	1 291	851	1 579	679	4 400
Total des passifs financiers dérivés	–76	–62	–264	–143	–545

¹ Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

PostFinance SA: échéances contractuelles

31 décembre 2017
En millions de CHF

	0 à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Avoirs en caisse	2 113	–	–	–	2 113
Créances sur établissements financiers	37 127	–	–	–	37 127
Créances rémunérées sur clients	336	–	–	–	336
Immobilisations financières (sans dérivés)					
Détenues jusqu'à l'échéance	2 161	5 989	22 418	9 089	39 657
Disponibles à la vente	320	433	7 439	14 141	22 333
Prêts	1 066	1 205	5 184	8 480	15 935
Total des actifs financiers non dérivés	43 123	7 627	35 041	31 710	117 501
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–806	–145	–12	–	–963
Entrées	811	148	12	–	971
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–663	–24	–100	–36	–823
Entrées	671	5	27	8	711
Total des actifs financiers dérivés	13	–16	–73	–28	–104
Passifs financiers					
Comptes postaux	71 760	–	–	–	71 760
Comptes Deposito et comptes de placement	41 852	–	–	–	41 852
Obligations de caisse pour clients	4	9	73	7	93
Placements sur le marché monétaire pour clients	5	–	–	–	5
Total des fonds des clients	113 621	9	73	7	113 710
Engagements envers des établissements financiers					
Autres engagements financiers	12	–	–	–	12
Total des autres engagements financiers (sans dérivés)	127	–	–	–	127
Garanties financières irrévocables					
Engagements de crédit irrévocables	–	–	31	–	31
Total des postes hors bilan	722	–	31	–	753
Total des passifs financiers non dérivés	114 470	9	104	7	114 590
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–1 055	–300	–12	–	–1 367
Entrées	1 043	296	12	–	1 351
Instruments financiers dérivés pour sûretés (gestion des risques)					
Sorties	–872	–424	–1 600	–562	–3 458
Entrées	834	356	1 267	441	2 898
Total des passifs financiers dérivés	–50	–72	–333	–121	–576

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Risque de marché

PostFinance n'a pas de portefeuille de négoce et suit, pour déterminer les fonds propres minimaux requis pour couvrir le risque de marché, l'approche standard conforme à l'article 86 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour limiter l'exposition au risque de marché, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé.

Dans le modèle d'affaires de PostFinance, le risque de marché s'exprime dans le compte de résultat et dans les autres éléments du résultat global par une volatilité accrue pour les échéances les plus courtes. PostFinance est exposée au risque de marché pour deux raisons différentes:

- les positions en monnaies étrangères ouvertes et les fluctuations de valeur des dérivés de change influencent la volatilité du compte de résultat (risque de change);
- les fluctuations de valeur des instruments qui sont portés au bilan à la juste valeur (p. ex. positions en actions, fonds de placement dans le portefeuille bancaire, positions à revenu fixe disponibles à la vente et instruments de couverture afférents) influencent la volatilité des autres éléments du résultat global et éventuellement du compte de résultat.

Le risque de marché est modélisé au moyen de la valeur à risque (VaR) et limité au niveau du compte de résultat et des autres éléments du résultat global. Pour mesurer le risque de marché, on associe à chaque position les facteurs de risque ayant une influence sur la valeur actuelle de la position. Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. À cet effet, il faut définir une relation fonctionnelle entre la valeur de la position et les facteurs de risque concernés. Tous les facteurs de risque importants font l'objet d'une détermination de la stochasticité sur les 250 jours à venir à l'aide d'hypothèses de distribution des probabilités. Le calibrage des distributions de probabilités repose sur l'utilisation de séries temporelles de données du marché. À l'aide de la relation fonctionnelle définie entre la position du portefeuille et les facteurs de risque, il est alors possible de déterminer la distribution des variations des autres éléments du résultat global IFRS sur une année. La VaR est ensuite déterminée en calculant le quantile à 95%.

Au 31 décembre 2017, après agrégation, la VaR du compte de résultat conforme aux IFRS s'élevait à 84 millions de francs (exercice précédent: 98 millions). La clôture de positions en actions en monnaies étrangères s'est traduite par une diminution de la VaR du compte de résultat conforme aux IFRS, mais, dans le même temps, la constitution d'un portefeuille overlay en monnaies étrangères, à revenu fixe et couvert, l'a poussée à la hausse. Au 31 décembre 2017, la VaR du compte de résultat découlant du risque de change se chiffrait à 31,6 millions de francs (exercice précédent: 18 millions) et celle liée aux risques de cours des actions, de spreads de crédit et de taux d'intérêt à 53 millions (exercice précédent: 80 millions).

Au 31 décembre 2017, après agrégation, la VaR des autres éléments du résultat global (VaR OCI) s'élevait à 1207 millions de francs (exercice précédent: 730 millions). La forte augmentation de la VaR OCI s'explique en particulier par la pratique comptable consistant à classer les placements à revenu fixe dans la catégorie «disponible à la vente». Au 31 décembre 2017, la VaR OCI résultant du risque de change se chiffrait à 10 millions de francs (exercice précédent: 7 millions) et celle liée aux risques de cours des actions, de spreads de crédit et de taux d'intérêt à 1197 millions (exercice précédent: 723 millions).

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du groupe Poste au risque de change au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017.

Instruments financiers par monnaie (groupe)	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					Total
		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	
31 décembre 2016							
En millions de CHF							
Actifs							
Avoirs en caisse	2 120 ¹	0	141 ¹	1	0	0	2 262 ¹
Créances sur établissements financiers	37 433 ¹	0	83	41	2	12	37 571 ¹
Créances rémunérées sur clients	404	–	1	0	0	0	405
Créances résultant de livraisons et prestations	741 ¹	0	202	0	1	83	1 027 ¹
Autres créances sans compte de régularisation actif	523 ¹	–	1	4	1	1	530 ¹
Immobilisations financières	69 346	–	6 944	2 757	54	147	79 248
Portefeuille de négoce et dérivés	4	–	56	5	0	0	65
Détenues jusqu'à l'échéance	44 990	–	1 882	343	–	–	47 215
Disponibles à la vente	7 359	–	4 991	2 409	54	147	14 960
Prêts	16 993	–	15	–	–	–	17 008
Fonds de tiers							
Fonds des clients (PostFinance)	107 541 ¹	0	2 438 ¹	404	37	45	110 465 ¹
Autres engagements financiers	3 394	–	55	25	1	0	3 475
Engagements résultant de livraisons et prestations	525	0	182	0	1	95	803
Autres engagements sans compte de régularisation passif	730	–	8	0	0	0	738

¹ Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

Instruments financiers par monnaie (groupe)	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					Total
		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	
31 décembre 2017							
En millions de CHF							
Actifs							
Avoirs en caisse	2 358	0	177	1	0	0	2 536
Créances sur établissements financiers	38 258	1	66	37	3	14	38 379
Créances rémunérées sur clients	340	–	1	7	0	0	348
Créances résultant de livraisons et prestations	744	0	250	0	1	104	1 099
Autres créances sans compte de régularisation actif	348	–	0	5	0	0	353
Immobilisations financières	65 341	–	10 179	3 766	0	80	79 366
Portefeuille de négoce et dérivés	14	–	12	17	0	1	44
Détenues jusqu'à l'échéance	37 815	–	1 522	318	–	–	39 655
Disponibles à la vente	11 531	–	8 634	3 431	–	79	23 675
Prêts	15 981	–	11	–	–	–	15 992
Fonds de tiers							
Fonds des clients (PostFinance)	110 127	0	2 523	434	51	49	113 184
Autres engagements financiers	1 529	–	599	16	0	0	2 144
Engagements résultant de livraisons et prestations	589	0	232	0	1	107	929
Autres engagements sans compte de régularisation passif	590	–	9	0	0	0	599

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels		
6	Activités	62	Structure du groupe et actionariat	75	Groupe
12	Organisation	62	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
13	Environnement de marché	64	Structure du capital	173	PostFinance
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration		
23	Gestion financière	68	Direction du groupe		
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités		
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision		
59	Perspectives	74	Politique d'information		

Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, des processus ou des systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

Stratégie

La stratégie d'entreprise en matière de gestion des risques opérationnels repose sur les normes bancaires pertinentes et garantit la capacité de risque de PostFinance ainsi que le respect des exigences réglementaires. Les tâches, les compétences et les responsabilités permettant d'assurer la gestion active des risques et la transparence du reporting sont clairement définies. La conscience des risques est élevée au sein de PostFinance et la culture du risque y est solidement implantée.

Processus et organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté de manière centralisée par la section Risk Control. Ce système repose sur le référentiel COSO II, sur la norme ISO 31000 et sur le concept dit des «trois lignes de défense». La section Risk Control non seulement définit le processus de gestion des risques pour l'ensemble de PostFinance, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Elle est également chargée de mettre à disposition les moyens auxiliaires (p. ex. base de données des pertes à l'échelle de l'entreprise) et les instruments (p. ex. autoévaluation des risques) nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface indépendante entre la hiérarchie, le comité directeur et le Conseil d'administration. Chaque unité possède en outre son propre responsable des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité, il a aussi pour mission d'enregistrer les pertes de cette dernière. Se fondant sur les risques les plus importants périodiquement identifiés et sur des enquêtes régulièrement réalisées auprès des membres du comité directeur, ce dernier et le Comité d'administration définissent annuellement les principaux risques auxquels PostFinance est exposée, toutes catégories confondues (actuellement: dix risques principaux, dont cinq opérationnels). Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Gestion du capital de PostFinance SA

Le 29 juin 2015, la BNS déterminait par voie de décision que PostFinance SA était un groupe financier d'importance systémique. Cette décision avait pour conséquence de soumettre PostFinance SA aux exigences arrêtées aux articles 124 à 133 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (ordonnance sur les fonds propres, OFR). La publication des fonds propres conformément aux prescriptions applicables aux banques d'importance systémique est présentée dans les comptes statutaires de PostFinance SA à partir de la page 175.

Gestion du capital de La Poste Suisse SA

La Poste entend disposer d'une solide base de fonds propres (capital-actions entièrement libéré et réserves), tout en respectant la politique de dividendes durable visée par le propriétaire. La continuité de l'entreprise doit être assurée à tout moment, avec un rendement approprié des fonds engagés. Des conditions annexes, telles que la fixation d'un plafond d'endettement et la croissance de la valeur de l'entreprise compte tenu du coût du capital, sont par ailleurs garantes de sa pérennité.

Le ratio d'endettement est mesuré en fonction du résultat d'exploitation avant amortissements et impôts (EBITDA) et ne doit pas dépasser la valeur de 1. Or, avec une dette externe – contractée par placement privé – se chiffrant actuellement à 1270 millions de francs (31 décembre 2016: 1270 millions), cette valeur maximale n'est pas atteinte, ce qui laisse à la Poste une marge de manœuvre financière. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération dans le calcul de ce ratio.

La valeur ajoutée de l'entreprise est calculée quant à elle sur la base des revenus réalisés rapportés au coût économiquement correct du capital engagé, la base du coût du capital étant déterminée par une comparaison dans la branche.

Enfin, la répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales et tient également compte des objectifs fixés par le Conseil fédéral ainsi que des exigences de l'économie d'entreprise. Parmi ces dernières, l'obtention d'une structure appropriée du capital et le financement des investissements jouent un rôle de premier plan. La Poste poursuit une politique de dividendes durable.

33 | Données de juste valeur

Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs

La valeur comptable et la valeur de marché des actifs et des passifs financiers ainsi que des autres actifs au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 se présentaient comme suit:

Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs	31 décembre 2016		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
En millions de CHF				
Actifs financiers évalués à la valeur de marché				
Immobilisations financières				
Disponibles à la vente				
Obligations	13 206	13 206	22 336	22 336
Actions	500	500	60	60
Fonds	1 246	1 246	1 221	1 221
Valeurs de remplacement positives	65	65	44	44
Actifs financiers non évalués à la valeur de marché				
Immobilisations financières				
Détenues jusqu'à l'échéance	47 215	49 249	39 655	40 971
Prêts	17 008	17 419	15 992	16 671
Passifs financiers évalués à la valeur de marché				
Autres engagements financiers				
Valeurs de remplacement négatives	269	269	729	729
Paiements additionnels (earnout)	1	1	7	7
Passifs financiers non évalués à la valeur de marché				
Autres engagements financiers				
Placements privés	1 270	1 362	1 270	1 344
Autres actifs financiers non évalués à la valeur de marché				
Immeubles de placement	246	323	290	441

La valeur comptable des avoirs en caisse, des créances sur établissements financiers, des créances rémunérées sur clients, des créances et des engagements résultant de livraisons et prestations, des autres créances et engagements sans compte de régularisation, des fonds des clients (PostFinance) et des autres engagements financiers (hormis les placements privés) correspond à une estimation appropriée de leur valeur de marché. Ces instruments financiers ne sont donc pas présentés ci-dessus.

Hiérarchie de la juste valeur

En fin d'exercice, les instruments financiers évalués à la valeur de marché (juste valeur) sont classés à l'un des trois niveaux hiérarchiques de juste valeur ci-dessous. Le critère de classification décisif est

Rapport annuel

6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels

75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

le niveau le plus bas permettant de déterminer la valeur de marché de l'instrument financier dans son ensemble. Cela vaut aussi, aux fins de la publication, pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché ainsi que pour les autres actifs.

Niveau 1 Prix cotés sur un marché actif: l'évaluation a lieu sur la base des prix cotés sur le marché actif des actifs et des passifs concernés. Il est impératif d'appliquer le cours boursier du jour de clôture. Ce cours ne doit pas être ajusté. Pour qu'un titre puisse être classé au niveau 1, il doit être négocié sur un marché actif (bourse publique), avoir un prix coté au jour de clôture de la période sous revue et présenter un volume suffisant pour que son marché soit liquide.

Niveau 2 Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation observables: les postes qui ne sont pas négociés sur un marché actif, mais dont la juste valeur est déterminée soit d'après celle d'actifs et de passifs similaires négociés sur un marché actif, soit au moyen d'une procédure d'évaluation, doivent être classés au niveau 2. Le cas échéant, il y a lieu d'utiliser, à titre de paramètres de modélisation, une procédure d'évaluation reconnue ainsi que des données de marché directement ou indirectement observables. Les paramètres pouvant être utilisés pour les justes valeurs de niveau 2 sont les prix qui se forment sur des marchés actifs d'actifs et de passifs comparables dans des conditions de marché normales. Les justes valeurs déterminées à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés et dont les intrants de modélisation reposent sur des données de marché observables sont classées au niveau 2.

Dans la méthode des cash-flows actualisés, on procède à l'estimation de la valeur actuelle des cash-flows attendus d'actifs ou de passifs. On se sert à cet effet d'un taux d'actualisation qui correspond à la solvabilité exigée par le marché pour des instruments similaires présentant des profils de risques et de liquidité comparables. Les taux d'actualisation nécessaires pour effectuer les calculs sont déterminés par modélisation de courbes de taux d'intérêt, sur la base de modèles usuels sur le marché.

Niveau 3 Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation non observables: l'évaluation a lieu à l'aide de modèles reposant sur des paramètres d'entrée (intrants) significatifs spécifiques à l'entreprise et non observables sur le marché.

Les valeurs de marché sont les suivantes:

Valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs	31 décembre 2016				31 décembre 2017			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
En millions de CHF								
Disponibles à la vente								
Obligations	13 206	10 708	2 497	1	22 336	18 467	3 866	3
Actions	500	500	–	0	60	60	–	–
Fonds	1 246	0	1 246	–	1 221	0	1 221	–
Valeurs de remplacement positives	65	–	65	–	44	0	44	–
Détenus jusqu'à l'échéance ¹	49 249	38 704	10 545	–	40 971	32 998	7 973	–
Prêts ²	17 419	0 ³	17 401 ³	18	16 671	–	16 660	11
Valeurs de remplacement négatives	269	–	269	–	729	1	728	–
Paiements additionnels (earnout)	1	–	–	1	7	–	–	7
Placements privés	1 362	–	1 362	–	1 344	–	1 344	–
Immeubles de placement ⁴	10	–	–	10	370	–	–	370
Immeubles de placement en construction ⁴	313	–	–	313	71	–	–	71

1 Les immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sont portées au bilan au coût d'acquisition amorti, moyennant l'application de la méthode des taux d'intérêts effectifs.

2 Les prêts sont évalués au coût d'acquisition amorti. En ce qui concerne les prêts aux entrepreneurs CarPostal (45 millions de francs; 31.12.2016: 63 millions) et «Autres» (11 millions; 31.12.2016: 16 millions), leur valeur de marché prise en compte ci-dessus à la date de clôture du bilan correspond approximativement à la valeur comptable inscrite au bilan.

3 Dans le rapport de l'exercice précédent, des prêts d'environ 63 millions de francs classés au niveau 2 ont été présentés au niveau 1.

4 Portés au bilan au coût d'acquisition amorti

Des participations pour un montant d'environ 58 millions de francs (31 décembre 2016: environ 8 millions) sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, sous les actions disponibles à la vente. Ces

titres ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus ni dans celui de la page précédente (Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs).

Au 31 décembre 2017, des immobilisations financières disponibles à la vente totalisant 45 millions de francs ont été reclassées du niveau 2 au niveau 1 (exercice précédent: pas de reclassements). Les reclassements entre les différents niveaux sont toujours effectués à la fin de la période sous revue.

L'estimation de la juste valeur des immeubles de placement est entièrement réalisée par des experts indépendants ou internes disposant des compétences nécessaires.

– Objet: PostParc (en tant qu'immeuble de placement)

L'évaluation au 31 décembre 2017 repose sur la méthode des cash-flows actualisés. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Selon ce modèle d'évaluation, les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas non plus pris en considération dans la valeur de marché.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- les coûts d'exploitation et d'entretien pris en compte reposent sur des valeurs comparatives tirées de la base de données de l'estimateur;
- l'actualisation se fonde sur un taux d'intérêt réel adapté au risque de 3,8%, compte tenu également de la base de données de l'estimateur (exercice précédent: 4,2%).

Au 31 décembre 2017, la juste valeur du PostParc s'élevait à environ 342 millions de francs (exercice précédent: environ 313 millions).

– Objet: Autorimessa à Bellinzone (en tant qu'immeuble de placement)

L'évaluation au 31 décembre 2017 repose sur la méthode de la valeur de rendement. Le revenu locatif effectif a été capitalisé sur la base du taux indiqué ci-dessous. Le taux d'intérêt de capitalisation appliqué tient compte des coûts attendus d'exploitation, de maintenance et de remise en état. Les provisions constituées ont été déduites de la valeur de rendement calculée.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu à des conditions de location stables;
- le taux de capitalisation moyen est de 6,4% (exercice précédent: 7%).

Au 31 décembre 2017, la juste valeur de l'Autorimessa à Bellinzone s'élevait à environ 10 millions de francs (exercice précédent: environ 10 millions).

– Objet: Interlaken (en tant qu'immeuble de placement)

L'évaluation au 31 décembre 2017 repose sur la méthode des cash-flows actualisés. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Selon ce modèle d'évaluation, les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas non plus pris en considération dans la valeur de marché.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu à des conditions de location stables;
- le taux de capitalisation moyen est de 3,9% (objet nouvellement géré en tant qu'immeuble de placement, pas de valeur disponible pour l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2017, la juste valeur de l'immeuble s'élevait à environ 18 millions de francs (objet nouvellement géré en tant qu'immeuble de placement, pas de valeur disponible pour l'exercice précédent).

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

- **Objet:** Zürich 50 Oerlikon (en tant qu'immeuble de placement en construction)
L'évaluation au 31 décembre 2017 repose sur la méthode des cash-flows actualisés. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Selon ce modèle d'évaluation, les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas non plus pris en considération dans la valeur de marché.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- les coûts d'exploitation et d'entretien pris en compte reposent sur des valeurs comparatives tirées de la base de données de l'estimateur;
- l'actualisation se fonde sur un taux d'intérêt réel adapté au risque de 4,5%, compte tenu également de la base de données de l'estimateur (nouveau projet 2017, pas de valeur disponible pour l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2017, la juste valeur de l'immeuble s'élevait à environ 34 millions de francs (nouveau projet 2017, pas de valeur disponible pour l'exercice précédent).

- **Objet:** Frauenfeld 1 (en tant qu'immeuble de placement en construction)
L'évaluation au 31 décembre 2017 repose sur la méthode des cash-flows actualisés. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Selon ce modèle d'évaluation, les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas non plus pris en considération dans la valeur de marché.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- les coûts d'exploitation et d'entretien pris en compte reposent sur des valeurs comparatives tirées de la base de données de l'estimateur;
- l'actualisation se fonde sur un taux d'intérêt réel adapté au risque de 4,2%, compte tenu également de la base de données de l'estimateur (nouveau projet 2017, pas de valeur disponible pour l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2017, la juste valeur de l'immeuble s'élevait à environ 19 millions de francs (nouveau projet 2017, pas de valeur disponible pour l'exercice précédent).

- **Objet:** Dübendorf (en tant qu'immeuble de placement en construction)
L'évaluation au 31 décembre 2017 repose sur la méthode des cash-flows actualisés. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Selon ce modèle d'évaluation, les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas non plus pris en considération dans la valeur de marché.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu à des conditions de location stables;
- le taux de capitalisation moyen est de 3,2% (nouveau projet 2017, pas de valeur disponible pour l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2017, la juste valeur de l'immeuble s'élevait à environ 18 millions de francs (nouveau projet 2017, pas de valeur disponible pour l'exercice précédent).

34 | Transferts d'actifs financiers

Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Les titres transférés en tant que sûretés lors d'opérations de mise en pension continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les instruments financiers prêtés lors d'opérations de prêt de titres continuent aussi à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

Des immobilisations financières sont gagées en relation avec des opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres à hauteur des montants suivants:

Opérations de prise en pension, de mise en pension
et de prêt de titres

En millions de CHF	Note	31.12.2016	31.12.2017
Créances			
Créances pour dépôts en espèces dans opérations de prise en pension	15	84	24
dont saisis en créances sur établissements financiers	15	84	24
dont saisis en créances rémunérées sur clients	15	-	-
Engagements			
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de prêt de titres		-	-
dont saisis en engagements/autres engagements financiers		-	-
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de mise en pension	27	723	-
dont saisis en engagements/autres engagements financiers	27	723	-
Couverture des titres			
Propres titres prêtés ou titres mis à disposition comme sûretés pour des titres empruntés lors d'opérations de mise en pension	18	3 251	3 192
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restrictions		2 528	3 192
dont saisis en immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance		2 459	2 698
dont saisis en immobilisations financières disponibles à la vente		69	494
Titres empruntés ou titres obtenus comme sûretés pour des titres prêtés lors d'opérations de prêt de titres et de prise en pension		2 906	3 523

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

35 | Compensations potentielles d'actifs et de passifs financiers

Il n'y a pas eu de compensations. Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers qui, au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017, étaient soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables. Pour ce qui est des opérations de mise en pension et de prise en pension, sont utilisés aussi bien le contrat-cadre suisse pour opérations de repo (version multilatérale) que le contrat sur l'exécution d'opérations de repo (Agreement on the Settlement of Repo Transactions, ou Triparty Service Agreement). Pour les opérations de prêt de titres, il existe aussi un contrat-cadre ainsi que des contrats de gestion tripartite des sûretés (Triparty Collateral Management, TCM) entre SIX Group SA, des parties tierces et PostFinance SA.

Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2016, en millions de CHF	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec passifs financiers	Actifs financiers après compensation (net)	Passifs financiers	Sûretés obtenues	
Poste du bilan						
Valeur de remplacement positive	65	–	65	–	–	65
Opérations de prise en pension	84	–	84	–	–84	0

Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2016, en millions de CHF	Passifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Passifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Passifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec actifs financiers	Passifs financiers après compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	
Poste du bilan						
Valeur de remplacement négative	269	–	269	–210	–	59
Opérations de mise en pension	723	–	723	–	–723	0
Prêts de titres et accords similaires	2 528	–	2 528	–	–2 822	–294

Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2017, en millions de CHF	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec passifs financiers	Actifs financiers après compensation (net)	Passifs financiers	Sûretés obtenues	
Poste du bilan						
Valeur de remplacement positive	44	–	44	–3	–	41
Opérations de prise en pension	24	–	24	–	–25	–

Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2017, en millions de CHF	Passifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Passifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Passifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec actifs financiers	Passifs financiers après compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	
Poste du bilan						
Valeur de remplacement négative	729	–	729	–650	–	79
Prêts de titres et accords similaires	3 192	–	3 192	–	–3 523	–

36 | Relations avec les filiales, les sociétés associées et les coentreprises

Filiales (périmètre de consolidation)

Les sociétés ci-dessous sont entièrement consolidées.

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	
			Monnaie	En milliers	Au 31.12.2016	Au 31.12.2017
Suisse						
7	La Poste Suisse SA	Berne	CHF	1 300 000		
1	Presto Presse-Vertriebs AG	Berne	CHF	100	100	100
1	Epsilon SA	Lancy	CHF	100	100	100
1	Direct Mail Company AG	Bâle	CHF	420	100	100
1	Direct Mail Logistik AG	Bâle	CHF	100	100	100
1	Swiss Post International Holding SA ¹	Berne	CHF	63 300	100	–
1	IPO Input Processing Output Service AG ²	Bösingen	CHF	100	–	100
2	Swiss Post Solutions SA	Zurich	CHF	1 000	100	100
4	Post Company Cars SA (anc. Mobility Solutions SA)	Berne	CHF	100	100	100
4	PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100	100
4	SecurePost SA	Oensingen	CHF	4 000	100	100
4	Swiss Post International Logistics SA ¹	Bâle	CHF	1 000	100	–
4	Swiss Post SAT Holding SA	Berne	CHF	2 000	100	100
4	Tele-Trans AG	Bâle	CHF	50	100	100
4	Botec Boncourt S.A.	Boncourt	CHF	200	100	100
4	Relatra AG ²	Kreuzlingen	CHF	180	–	100
4	DESTINAS AG ²	Kreuzlingen	CHF	140	–	100
4	JTB Holding AG ²	Saillon	CHF	120	–	100
4	HAMIPO Holding AG ²	Saillon	CHF	100	–	100
4	Eden-Trans GmbH ²	Aadorf	CHF	100	–	100
4	Walli-Trans AG ²	Brig-Glis	CHF	100	–	100
4	BPS Speditions-Service AG ²	Pfungen	CHF	100	–	100
4	BPS Speditions-Service Basel AG, Arlesheim ²	Arlesheim	CHF	150	–	100
5	PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100*	100*
5	Lendico Schweiz AG ³	Zurich	CHF	100	–	100
6	CarPostal Suisse SA	Berne	CHF	1 000	100	100
6	PubliBike AG	Fribourg	CHF	200	100	100
6	CarPostal SA (anc. CarPostal Management SA)	Berne	CHF	1 100	100*	100*
6	CarPostal Solutions de mobilité SA	Berne	CHF	1 100	100	100
6	CarPostal Production SA	Berne	CHF	1 100	100	100
6	CarPostal Véhicules SA	Berne	CHF	1 100	100	100
7	Poste Immobilier Management et Services SA	Berne	CHF	1 000	100	100
7	Poste Immobilier SA ⁴	Berne	CHF	100 000	20*/80	20*/80
7	health care research institute AG (hcri) ¹	Zurich	CHF	100	100	–
7	SwissSign AG ⁵	Opfikon	CHF	450	100	–
1–7	Poste CH SA	Berne	CHF	500 000	100*	100*

* Participation détenue par La Poste Suisse SA

1 Fusion au sein de Poste CH SA

2 Achat de parts (100%)

3 Achats de parts supplémentaires (14,444% et 61,111%, désormais entièrement consolidée)

4 La Poste Suisse SA détient 20% et Poste CH SA 80% des actions de Poste Immobilier SA.

5 Transfert de Swiss Post Solutions vers Autres. Vente de parts (50%).

Segment

1 = PostMail

2 = Swiss Post Solutions

3 = RéseauPostal

4 = PostLogistics

5 = PostFinance

6 = CarPostal

7 = Autres

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	Participation en pour cent
			Monnaie	En milliers	Au 31.12.2016	Au 31.12.2017
Belgique						
4	Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA	Bruxelles	EUR	62	100	100
Allemagne						
2	Swiss Post Solutions GmbH	Bamberg	EUR	5 000	100	100
2	Swiss Post Solutions Holding GmbH	Bamberg	EUR	25	100*	100*
2	Swiss Post Solutions GmbH	Prien	EUR	1 050	100	100
4	Trans-Euro GmbH	Weil am Rhein	EUR	25	100	100
4	Zollagentur Imlig GmbH	Rheinfelden Baden	EUR	25	100	100
France						
2	Swiss Post Solutions SAS	Paris	EUR	50	100	100
4	Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SAS	Bartenheim	EUR	200	100	100
4	Société de Transports Internationaux S.T.I. SARL	Bartenheim	EUR	8	100	100
4	SCI S.A.T.	Bartenheim	EUR	1	100	100
4	Tele Trans SAS	Saint-Louis	EUR	38	100	100
4	Botec Sarl	Fêche-l'Église	EUR	15	100	100
6	CarPostal France SAS	Saint-Priest	EUR	18 200	100	100
6	CarPostal Bourg-en-Bresse SAS	Bourg-en-Bresse	EUR	190	100	100
6	CarPostal Haguenau SAS	Haguenau	EUR	464	100	100
6	CarPostal Interurbain SAS	Voreppe	EUR	250	100	100
6	CarPostal Mâcon SAS ⁶	Mâcon	EUR	300	100	–
6	CarPostal Dole SAS	Dole	EUR	300	100	100
6	CarPostal Foncière SCI	Saint-Priest	EUR	50	100	100
6	CarPostal Villefranche-sur-Saône SAS	Arnas	EUR	150	100	100
6	CarPostal Agde SAS	Agde	EUR	250	100	100
6	CarPostal Bourgogne Franche-Comté SAS	Mâcon	EUR	300	100	100
6	CarPostal Méditerranée SAS	Agde	EUR	420	100	100
6	Holding Rochette Participations SAS	Montverdun	EUR	400	100	100
6	CarPostal Loire SARL	Montverdun	EUR	1 925	100	100
6	CarPostal Riviera SAS	Menton	EUR	200	100	100
6	CarPostal Salon de Provence SAS	Salon-de-Provence	EUR	200	100	100
6	CarPostal Bassin de Thau SAS	Sète	EUR	250	100	100
6	GR4 SAS ⁷	Crolles	EUR	200	48	48
6	Autocars et Transports Grindler SAS	Vif	EUR	250	100	100
6	Autocars Trans-Azur SAS ⁸	Salon-de-Provence	EUR	77	–	100
Royaume-Uni						
2	Swiss Post Solutions Ltd	Richmond	GBP	7 272	100	100
Italie						
2	Swiss Post Solutions S.p.A.	Milan	EUR	500	100	100
Liechtenstein						
6	PostAuto Liechtenstein Anstalt	Vaduz	CHF	1 000	100	100
7	Swiss Post Insurance AG	Triesen	CHF	30 000	100*	100*
7	SwissSign AG ⁹	Vaduz	CHF	500	100	–

* Participation détenue par La Poste Suisse SA

6 Fusion in CarPostal France SAS

7 Part des droits de vote: environ 56%

8 Achat de parts (100%)

9 Transfert de Swiss Post Solutions vers Autres. Intégration dans la coentreprise SwissSign.

Segment

2 = Swiss Post Solutions

4 = PostLogistics

6 = CarPostal

7 = Autres

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	Participation en pour cent
			Monnaie	En milliers	Au 31.12.2016	Au 31.12.2017
Slovaquie						
2	Swiss Post Solutions s.r.o.	Bratislava	EUR	15	100	100
Etats-Unis						
2	Swiss Post Solutions Inc.	New York	USD	45	100	100
2	Swiss Post US Holding Inc.	New York	USD	10 100	100	100
Vietnam						
2	Swiss Post Solutions Ltd.	Ho-Chi-Minh-Ville	VND	1 821 446	100	100

Segment

2 = Swiss Post Solutions

Sociétés associées et coentreprises

Les sociétés ci-dessous sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	Participation en pour cent
			Monnaie	En milliers	Au 31.12.2016	Au 31.12.2017
Suisse						
1	AZ Vertriebs AG	Aarau	CHF	100	25	25
1	SCHAZO AG	Schaffhouse	CHF	300	50	50
1	Somedia Distribution AG	Coire	CHF	100	35	35
1	DMB Direct Mail Biel-Bienne AG	Bienne	CHF	100	50	50
1	Asendia Holding SA	Berne	CHF	100	50	50
1	Prime Data AG ¹	Brugg	CHF	100	–	25
4	TNT Swiss Post AG	Buchs (AG)	CHF	1 000	50	50
4	Energie Logistique Suisse (ELS) SA en liquidation ²	Berne	CHF	125	20	–
5	SIX Interbank Clearing AG	Zurich	CHF	1 000	25	25
5	Finform SA	Berne	CHF	100	50	50
5	Lendico Schweiz AG ³	Zurich	CHF	100	24	–
5	TWINT SA	Zurich	CHF	10 200	33	33
5	TONI Digital Insurance Solutions AG ⁴	Schlieren	CHF	244	–	30
6	Sensetalbahn AG	Berne	CHF	2 888	34	34
7	SwissSign AG ⁵	Opfikon	CHF	450	–	50
Allemagne						
2	CF Card Factory GmbH ⁶	Hessisch Lichtenau	EUR	500	49	–
4	GSF Spedition Schweiz GmbH ⁷	Gütersloh	EUR	25	–	50
5	Swiss Euro Clearing Bank GmbH	Francfort-sur-le-Main	EUR	30 000	25	25
5	moneymeets GmbH	Cologne	EUR	81	20	20
5	moneymeets community GmbH	Cologne	EUR	81	20	20
France						
6	SCI Les Romarins ⁷	Salon-de-Provence	EUR	150	–	50
Liechtenstein						
7	Liechtensteinische Post AG	Schaan	CHF	5 000	25	25

1 Achat de parts (25%)

2 Liquidée

3 Achats de parts supplémentaires (14,444% et 61,111%, désormais entièrement consolidée)

4 Achats de parts (10,47% et 19,54%)

5 Nouvelle part de 50% (auparavant 100% et consolidation intégrale)

6 Vente de parts (49%)

7 Achat de parts (50%)

Segment

1 = PostMail

2 = Swiss Post Solutions

4 = PostLogistics

5 = PostFinance

6 = CarPostal

7 = Autres

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

37 | Entrées et sorties de filiales

Exercice 2016

Le 1^{er} février 2016, PostFinance SA, ayant son siège à Berne, a vendu Débiteurs Services SA, ayant son siège à Urtenen-Schönbühl.

Le 31 mai 2016, Swiss Post Solutions GmbH a vendu Swiss Post Solutions Card Systems GmbH, les deux sociétés ayant leur siège à Bamberg (DE).

SwissSign AG, ayant son siège à Vaduz (LI), a été créée le 10 juin 2016.

PostFinance SA, SIX Group SA et des banques partenaires ont convenu de mettre en place un système de paiement mobile commun pour la Suisse. Le développement et l'exploitation de cette plateforme ont été confiés à TWINT SA en date du 30 septembre 2016. Suite à cette transaction, PostFinance SA détient une participation d'un tiers dans TWINT SA. Il en résulte que depuis le 30 septembre 2016, TWINT SA, ayant son siège à Zurich, est présentée dans les comptes consolidés non plus comme une filiale entièrement consolidée (100%), mais selon la méthode de mise en équivalence (33,333%).

Exercice 2017

Le 20 février 2017, PostFinance SA, ayant son siège à Berne, a augmenté de 14,444% la participation de 24,445% qu'elle détenait déjà dans Lendico Schweiz AG, ayant son siège à Zurich. Le 20 novembre 2017, elle a encore acquis le reste des parts de la société (61,111%). Depuis cette date, Lendico Schweiz AG est présentée dans les comptes consolidés non plus selon la méthode de mise en équivalence (38,889%), mais comme une filiale entièrement consolidée (100%). L'entreprise propose des services de financement participatif aux PME et compte quatre collaborateurs.

Le 11 avril 2017, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a acquis 100% des actions de Relatra AG et de DESTINAS AG, ayant toutes deux leur siège à Kreuzlingen. Les deux sociétés opèrent en Suisse orientale dans les secteurs du dédouanement, des transports internationaux et du transbordement et emploient 25 collaborateurs au total. Leur acquisition renforce les services de la Poste dans les secteurs fret, express et stockage internationaux. Elle assure en outre sa présence en Suisse orientale, en particulier au poste-frontière très fréquenté de Kreuzlingen/Constance.

Le 12 avril 2017, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a acquis 100% des actions de JTB Holding AG et de HAMIPO Holding AG, ayant toutes deux leur siège à Saillon, et 20% de celles de BPS Speditions-Service Basel AG, Arlesheim, ayant son siège à Arlesheim. Ces deux sociétés holding détiennent 100% des parts de BPS Speditions-Service AG, ayant son siège à Pfungen, de Walli-Trans AG, ayant son siège à Brigue-Glis, et d'Eden-Trans GmbH, ayant son siège à Aadorf. BPS Speditions-Service AG possède les 80% restants des actions de BPS Speditions-Service Basel AG, Arlesheim. De plus, ont également été acquises 50% des parts de GSF Spedition Schweiz GmbH, ayant son siège à Gütersloh (DE). Comptant 25 collaborateurs, le groupe opère principalement dans le domaine de l'expédition internationale et fournit des services complémentaires dans les secteurs dédouanement, express et stockage.

Le 12 avril 2017, CarPostal France SAS, ayant son siège à Saint-Priest (FR) a acquis 100% des parts d'Autocars Trans-Azur SAS, ayant son siège à Salon-de-Provence (FR), ainsi que 50% de celles de SCI Les Romarins, ayant aussi son siège à Salon-de-Provence (FR). Avec la reprise d'Autocars Trans-Azur SAS, CarPostal France renforce sa présence dans la région Aix-en-Provence, Marseille et Arles. Comptant 50 collaborateurs, la société est spécialisée dans le trafic longue distance, mais opère aussi dans les domaines suivants: trafic de ligne, bus sur appel, transport d'employés et d'écoliers et transports occasionnels.

La Poste et les CFF proposent une identité numérique uniforme pour les particuliers, les entreprises et les autorités en Suisse. Le développement et la commercialisation de ce produit sont assurés par SwissSign AG, ayant son siège à Opfikon. Le 9 mai 2017, Poste CH SA a cédé 50% des parts de SwissSign AG aux CFF, faisant ainsi de la société une coentreprise détenue à parts égales par la Poste et par les CFF. La coentreprise comprend également la société SwissSign AG ayant son siège à Vaduz (LI). Pour la Poste, sur le plan comptable, ce nouveau partenariat implique que, depuis mai 2017, les

deux sociétés sont non plus entièrement consolidées, mais saisies selon la méthode de mise en équivalence (50%) dans le cadre de la coentreprise SwissSign.

Le 22 juin 2017, Direct Mail Company AG, ayant son siège à Bâle, a acquis 100% des actions d'IPO Input Processing Output Service AG, ayant son siège à Bödingen. Cette société opère dans le domaine de la gestion d'abonnements pour les petites et moyennes maisons d'édition. PostMail renforce ainsi sa position dans le secteur de l'édition. La société compte huit collaborateurs.

Actifs et engagements résultant des acquisitions

Les acquisitions de filiales ont entraîné l'inscription dans les comptes consolidés, sur la base de valeurs provisoires, des nouveaux actifs et engagements suivants:

Actifs et engagements résultant des acquisitions	Juste valeur totale ¹	
	2016	2017
En millions de CHF		
Liquidités	–	14
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	0	11
Stocks	–	–
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	0	10
Autres engagements financiers	–	–2
Engagements résultant de livraisons et prestations	–	–6
Provisions et autres engagements	0	–5
Juste valeur des actifs nets	0	22
Goodwill	1	16
Badwill	–	–1
Liquidités acquises ³	–	–14
Juste valeur des participations existantes	–	0
Paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts)	0	–9
Paiement d'engagements résultant d'acquisitions des exercices précédents	2	1
Sortie nette de capitaux résultant des acquisitions	3	15

1 Composition: Botec Boncourt S.A., Tele-Trans AG

2 Composition: IPO Input Processing Output Service AG, Relatra AG, DESTINAS AG, JTB Holding AG, HAMIPO Holding AG, BPS Speditions-Service Basel AG, Arlesheim, BPS Speditions-Service AG, Eden-Trans GmbH, Walli-Trans AG, Lendico Schweiz AG, Autocars Trans-Azur SAS

3 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur des banques

Les coûts d'acquisition des entreprises achetées en 2017 se sont élevés à 37 millions de francs au total. Les paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts) se montent à 9 millions de francs. Le reste a été réglé au moyen de liquidités.

Le goodwill lié à ces transactions est constitué d'actifs non distincts ou ne pouvant pas être déterminés de manière fiable. Il s'agit pour l'essentiel de savoir-faire et d'effets de synergie exploitables au sein du groupe. Le goodwill n'est pas fiscalement déductible.

Les frais d'acquisition directement attribuables aux transactions se montent à 0,2 million de francs et sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste «Autres charges d'exploitation».

Depuis leur acquisition, les sociétés achetées ont contribué aux produits d'exploitation à hauteur de 21 millions de francs et au résultat d'exploitation à hauteur de moins 1 million.

Les effets des acquisitions sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

Actifs et engagements résultant des ventes

Les ventes de filiales ont entraîné la déconsolidation des actifs et engagements ci-après.

Rapport annuel

6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels

75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Actifs et engagements résultant des ventes

En millions de CHF	Valeur comptable totale ¹	Valeur comptable totale ²
	2016	2017
Liquidités	3	0
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	85	12
Stocks	6	–
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	35	1
Autres engagements financiers	–29	–
Engagements résultant de livraisons et prestations	–12	–1
Provisions et autres engagements	–15	–3
Valeur comptable des actifs nets vendus	73	9
Liquidités cédées ³	–3	0
Perte nette résultant des ventes ⁴	–4	–1
Entrée de société associée à la juste valeur	–32	–4
Entrée nette de fonds résultant des ventes	34	4

1 Composition: Débiteurs Services SA, TWINT SA, Swiss Post Solutions Card Systems GmbH

2 Composition: SwissSign AG (CH), SwissSign AG (LI)

3 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur des banques

4 La perte nette résultant des ventes a été comptabilisée dans le résultat financier présenté dans le compte de résultat.

En 2017, les produits des ventes se sont élevés à 8 millions de francs.

Les effets des ventes sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

38 | Transactions avec des parties liées

Le groupe Poste entretient des relations avec des parties liées – entreprises ou personnes – au sens des normes IFRS. En tant que propriétaire de la Poste, la Confédération suisse est aussi considérée comme partie liée.

Toutes les transactions entre la Poste et les entreprises ou les personnes réputées parties liées ont lieu aux conditions du marché. Les opérations commerciales entre la Poste et les sociétés du groupe sont éliminées par la consolidation et ne figurent plus dans les informations de la présente annexe.

La Poste et les sociétés du groupe ont effectué les transactions ci-après avec des entreprises ou des personnes ne faisant pas partie du groupe, mais réputées parties liées.

Transactions avec des entreprises ou des personnes réputées parties liées	Vente de biens et de services		Achat de biens et de services		Créances et prêts vis-à-vis d'entreprises liées		Engagements envers des entreprises liées	
	2016	2017	2016	2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017
En millions de CHF								
Confédération suisse	263 ¹	212 ¹	7	6	201	126	528	745
Swisscom	127	113	43	33	233	163	140	251
Chemins de fer fédéraux CFF	38	48	56	49	110	23	13	10
RUAG	1	1	0	0	0	0	3	2
SKYGUIDE	3	3	0	–	200	200	21	16
Entreprises gérées en commun ou soumises à une influence prépondérante	432	377	106	88	744	512	705	1024
Sociétés associées et coentreprises	138	135	32	31	41	43	53	28
Autres entreprises et personnes liées	1	2	3	3	1	0	11²	71²

1 Ce poste inclut en 2017 des indemnités relevant du transport de voyageurs pour un montant de 211 millions de francs (exercice précédent: 209 millions).

2 Pour l'essentiel, fonds de la Caisse de pensions Poste déposés auprès de PostFinance

Indemnités versées aux membres du management

Pendant la période sous revue, les indemnités versées aux membres du management (Conseil d'administration et Direction du groupe), prestations annexes incluses, se sont élevées à 5,9 millions de francs (exercice précédent: 6,0 millions). S'y ajoutent environ 0,92 million de francs (exercice précédent: environ 0,87 million) de prestations de prévoyance. Par ailleurs, fixée d'après le degré de réalisation des objectifs atteint en 2015 et 2016, la part de la rémunération liée à la prestation versée aux membres de la Direction du groupe en 2017 s'est élevée à environ 1,66 million de francs au total (exercice précédent: environ 1,2 million). Il n'y a pas de contrats de prêt en cours avec des membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

39 | Principaux cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours de conversion suivants ont été utilisés pour convertir les comptes des sociétés étrangères du groupe en francs suisses:

Cours de conversion		Cours au jour de clôture		Cours moyen de la période se terminant le	
		31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017
Unité					
1 euro	EUR	1,08	1,17	1,09	1,11
1 dollar des Etats-Unis	USD	1,02	0,98	0,99	0,98
1 livre sterling	GBP	1,26	1,32	1,33	1,27

40 | Événements postérieurs à la date de clôture

Jusqu'à l'approbation des présents comptes annuels consolidés 2017 par le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA, le 6 mars 2018, aucun événement n'était connu qui nécessite d'ajuster les valeurs comptables de l'actif et du passif du groupe ou d'être mentionné ici.

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise		Comptes annuels	
6	Activités	62	Structure du groupe et actionariat	75	Groupe
12	Organisation	62	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
13	Environnement de marché	64	Structure du capital	173	PostFinance
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration		
23	Gestion financière	68	Direction du groupe		
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités		
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision		
59	Perspectives	74	Politique d'information		

Rapport de l'organe révision à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA, Berne

Rapport sur l'audit sur les comptes annuels consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés présentés aux pages 76 à 158 de La Poste Suisse SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le bilan consolidé, l'état des variations des fonds propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des International Standards on Auditing (ISA) et des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que du Code of Ethics for Professional Accountants (code IESBA) et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Mise en évidence d'un fait

Dans le cadre d'une révision effectuée par l'Office fédéral des transports (OFT) concernant la facturation des prestations de CarPostal, des signes d'une pratique comptable non conforme à la loi ont été identifiés en relation avec la présentation des comptes sous l'angle du droit des subventions, ce qui entraîne le remboursement des indemnités versées en trop par l'Etat pour les années 2007 à 2017. S'agissant des conséquences financières du fait susmentionné, nous renvoyons à la note 5 «Informations sectorielles – Indemnisation par l'Etat» dans l'annexe des comptes consolidés. Notre opinion d'audit n'est pas assortie d'une réserve en ce qui concerne ce fait.

Autres informations du rapport financier

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport financier. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport financier, à l'exception des comptes annuels consolidés, des comptes annuels de La Poste Suisse SA ainsi que des comptes annuels de PostFinance SA et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport financier ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les comptes consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels		
6	Activités	62	Structure du groupe et actionariat	75	Groupe
12	Organisation	62	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
13	Environnement de marché	64	Structure du capital	173	PostFinance
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration		
23	Gestion financière	68	Direction du groupe		
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités		
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision		
59	Perspectives	74	Politique d'information		

- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les comptes annuels consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin de délivrer notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels consolidés.

KPMG SA

Rolf Hauenstein
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Stefan Andres
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 6 mars 2018

COMPTES ANNUELS DE LA POSTE SUISSE SA

Les comptes annuels de La Poste Suisse SA en tant que maison mère du groupe Poste sont conformes à la législation suisse.

Compte de résultat	164
Bilan	165
Annexe	166
1 Principes	166
2 Indications relatives au bilan et au compte de résultat	166
3 Autres indications	169
4 Proposition de répartition du bénéfice résultant du bilan	170
Rapport de l'organe de révision	171

Compte de résultat

La Poste Suisse SA | Compte de résultat

En millions de CHF	2016	2017
Produits d'exploitation		
Produits résultant de livraisons et prestations	54	25
Produits des participations	357	450
Total des produits d'exploitation	411	475
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-5	-4
Autres charges d'exploitation	-53	-63
Amortissements d'immobilisations incorporelles	-67	-67
Total des charges d'exploitation	-125	-134
Résultat d'exploitation	286	341
Produits financiers	96	172
Charges financières	-31	-53
Total du résultat financier	65	119
Bénéfice de l'exercice avant impôts	351	460
Impôts directs	-2	-3
Bénéfice de l'exercice	349	457

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Bilan

La Poste Suisse SA | Bilan

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Actifs		
Actif circulant		
Créances sur des banques	1 264	1 149
Créances sur PostFinance SA	5	1
Créances résultant de livraisons et prestations	–	10
Autres créances à court terme	1 461	1 575
Comptes de régularisation actifs	–	1
Total de l'actif circulant	2 730	2 736
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	816	814
Participations	7 920	7 947
Immobilisations incorporelles	733	667
Total de l'actif immobilisé	9 469	9 428
Total des actifs	12 199	12 164
Passifs		
Fonds de tiers		
Engagements résultant de livraisons et prestations	19	77
Engagements à court terme rémunérés	411	60
Autres engagements à court terme	1	1
Comptes de régularisation passifs	3	4
Total des fonds de tiers à court terme	434	142
Engagements à long terme rémunérés	1 270	1 270
Provisions	0	0
Total des fonds de tiers à long terme	1 270	1 270
Total des fonds de tiers	1 704	1 412
Fonds propres		
Capital-actions	1 300	1 300
Réserve légale issue du capital		
Autres réserves issues du capital	8 685	8 685
Bénéfice au bilan		
Bénéfice reporté	161	310
Bénéfice de l'exercice	349	457
Total des fonds propres	10 495	10 752
Total des passifs	12 199	12 164

Annexe

1 | Principes

1.1 Généralités

Les principaux principes d'évaluation non prescrits par la loi appliqués dans les présents comptes sont décrits ci-après.

1.2 Forme juridique

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son domicile à Berne.

1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme accordés aux filiales de La Poste Suisse SA. Elles sont évaluées au coût d'acquisition au plus, sous déduction d'éventuels correctifs de valeur. Les prêts octroyés libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours du jour de clôture; les pertes non réalisées sont comptabilisées, alors que les bénéfices non réalisés ne sont pas présentés (principe d'imparité).

1.4 Participations

La Poste Suisse SA contrôle plusieurs filiales. Ces participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

1.5 Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif à la valeur d'acquisition, pour autant qu'elles procurent des avantages économiques à l'entreprise pendant plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par l'entreprise elle-même ne sont activées que si elles remplissent les conditions prévues à cet effet au moment de leur inscription au bilan. Les valeurs immatérielles sont amorties linéairement. En cas d'indices de surévaluation, leur valeur comptable est vérifiée et, le cas échéant, corrigée.

1.6 Renonciation aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel

En tant que société faîtière, La Poste Suisse SA établit des comptes consolidés conformément à une norme reconnue (International Financial Reporting Standards, IFRS). C'est pourquoi, en vertu de l'article 961d, alinéa 1, du Code des obligations (CO) régissant la présentation des comptes des grandes entreprises, elle renonce à présenter les mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

2 | Indications relatives au bilan et au compte de résultat

2.1 Créances résultant de livraisons et prestations

La Poste Suisse SA | Créances résultant de livraisons et prestations

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Créances sur tiers	–	0
Créances sur participations	–	10
Total des créances résultant de livraisons et prestations	–	10

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

2.2 Autres créances à court terme

La Poste Suisse SA Autres créances à court terme		
En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Créances sur tiers	125	0
Créances sur participants et organes	–	277
Créances sur participations	1 336	1 298
Total des autres créances à court terme	1 461	1 575

2.3 Immobilisations financières

La Poste Suisse SA Immobilisations financières		
En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Immobilisations financières sur tiers	0	0
Immobilisations financières sur participations	816	814
Total des immobilisations financières	816	814

2.4 Participations

La Poste Suisse SA Participations				Capital social	Participation en %	
Société	Siège	Monnaie	En milliers	Etat au 31.12.2016	Etat au 31.12.2017	
Participations directes						
Suisse						
PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100	100	
Poste Immobilier SA	Berne	CHF	100 000	20 ¹	20 ¹	
Poste CH SA	Berne	CHF	500 000	100	100	
CarPostal SA (anc. CarPostal Management SA)	Berne	CHF	1 100	100	100	
Allemagne						
Swiss Post Solutions Holding GmbH	Bamberg	EUR	25	100	100	
Liechtenstein						
Swiss Post Insurance AG	Triesen	CHF	30 000	100	100	
Participations indirectes importantes						
Suisse						
Swiss Post Solutions SA	Zurich	CHF	1 000	100	100	
Post Company Cars SA (anc. Mobility Solutions SA)	Berne	CHF	100	100	100	
PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100	100	
SecurePost SA	Oensingen	CHF	4 000	100	100	
CarPostal Suisse SA	Berne	CHF	1 000	100	100	
CarPostal Production SA	Berne	CHF	1 100	100	100	
CarPostal Véhicules SA	Berne	CHF	1 100	100	100	

¹ La Poste Suisse SA détient également une participation indirecte de 80% dans Poste Immobilier SA.

2.5 Immobilisations incorporelles

Les valeurs immatérielles présentées au bilan sont des marques de la Poste portées à l'actif.

2.6 Engagements résultant de livraisons et prestations

La Poste Suisse SA Engagements résultant de livraisons et prestations		
En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Engagements envers des tiers	0	0
Engagements envers des participations	19	77
Total des engagements résultant de livraisons et prestations	19	77

2.7 Engagements à court terme rémunérés

La Poste Suisse SA Engagements à court terme rémunérés		
En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Engagements envers des tiers	350	–
Engagements envers des participations	61	60
Total des engagements à court terme rémunérés	411	60

2.8 Autres engagements à court terme

La Poste Suisse SA Autres engagements à court terme		
En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Engagements envers des tiers	1	1
Total des autres engagements à court terme	1	1

2.9 Engagements à long terme rémunérés

La Poste Suisse SA Engagements à long terme rémunérés		
En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Engagements envers des tiers	1 270	1 270
Total des engagements à long terme rémunérés	1 270	1 270

2.10 Capital-actions

Le capital-actions s'élève à 1 300 000 000 francs. Les 1 300 000 actions nominatives d'une valeur de 1000 francs chacune sont la propriété de la Confédération suisse.

2.11 Revenus résultant de livraisons et prestations

Les revenus résultant de livraisons et prestations consistent pour l'essentiel en produits de droits de licence.

2.12 Produits des participations

Sont comptabilisés sous les produits des participations les produits des dividendes des exercices 2017 et 2016 des participations suivantes: Poste CH SA, PostFinance SA, CarPostal SA, Swiss Post Insurance AG et Poste Immobilier SA.

2.13 Produits financiers

Les produits financiers comprennent pour l'essentiel les produits d'intérêts de prêts aux participations ainsi que des reprises de dépréciations sur participations et prêts aux participations.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

3 | Autres indications

3.1 Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'a pas dépassé 50.

3.2 Emprunts par obligations

La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts obligataires contractés par placement privé pour un montant total de 1270 millions de francs. Onze tranches au total échéant entre 2018 et 2032 ont été levées sur le marché des capitaux auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Ces placements privés sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 0,83%; fin 2017, leur durée résiduelle moyenne était d'environ sept ans.

3.3 Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2017, les engagements envers la Caisse de pensions Poste s'élevaient à 51 331 francs (31 décembre 2016: 53 795 francs) et sont compris dans les autres engagements à court terme. Ils ont qualité d'engagements envers des tiers.

Dans le cadre du changement de plan, le Conseil de fondation de la Caisse de pensions Poste a décidé de mesures de compensation. Les employeurs ayant conclu une convention d'affiliation à la Caisse de pensions Poste ont ainsi eu l'obligation de payer un montant unique d'environ 500 millions de francs au total. La part de cet apport obligatoire à la charge de La Poste Suisse SA s'élève à 125 493 francs. Durant l'exercice sous revue, des paiements à hauteur de 120 473 francs ont été effectués. Le solde de 5020 francs a été provisionné à la date de clôture et, partant, comptabilisé sous les provisions.

3.4 Sûretés constituées en faveur de tiers

Au 31 décembre 2017, le montant total des cautionnements et des engagements de garantie s'élevait à 16 millions de francs (31 décembre 2016: 24 millions).

Sur un placement à terme (créances sur les banques) de plus de 100 millions de francs (31 décembre 2016: 50 millions), il existe une détention de gage à titre de garantie de créances intragroupe découlant de la gestion centralisée de trésorerie (cash pooling).

À la fin de 2017, comme à la fin de l'exercice précédent, il existait des déclarations de patronage de La Poste Suisse SA (31 décembre 2017: 2038 millions de francs; 31 décembre 2016: 2025 millions).

En ce qui concerne l'imposition de groupe selon la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la situation en matière de responsabilité est la suivante: toute personne ou société de personnes faisant partie d'un groupe d'imposition TVA est solidairement responsable avec l'assujetti de l'ensemble de la dette fiscale (TVA) du groupe.

3.5 Événements significatifs postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif ne s'est produit après la date de clôture du bilan qui ait une influence sur la valeur comptable des actifs ou des passifs présentés ou nécessite d'être mentionné ici.

Il n'y a pas d'autres informations soumises à l'obligation d'être présentées en application de l'article 959c, alinéa 1, chiffre 4, CO.

4 | Proposition de répartition du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de répartir le bénéfice de 767 millions de francs résultant du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2017 comme suit:

La Poste Suisse SA | Proposition du Conseil d'administration relative
à la répartition du bénéfice résultant du bilan

En millions de CHF

31.12.2017

Report de l'exercice précédent	310
Bénéfice de l'exercice	457
Bénéfice résultant du bilan disponible	767
Dividende	-200
Report à nouveau	567

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels		
6	Activités	62	Structure du groupe et actionariat	75	Groupe
12	Organisation	62	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
13	Environnement de marché	64	Structure du capital	173	PostFinance
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration		
23	Gestion financière	68	Direction du groupe		
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités		
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision		
59	Perspectives	74	Politique d'information		

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de La Poste Suisse SA présentés aux pages 164 à 170, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Rolf Hauenstein
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Stefan Andres
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 6 mars 2018

COMPTES ANNUELS DE POSTFINANCE

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et établit ses comptes selon les Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) (circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»).

Réconciliation	174
Comptes annuels statutaires de PostFinance SA	175
Bilan	176
Compte de résultat	178
Répartition du bénéfice	179
Tableau des flux de trésorerie	180
État des capitaux propres	181
Annexe	182
1 Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque	182
2 Principes de comptabilisation et d'évaluation	182
3 Gestion des risques	188
4 Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/01	194
Informations relatives au bilan	195
5 Opérations de financement de titres	195
6 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	195
7 Instruments financiers dérivés	196
8 Immobilisations financières	197
9 Participations	197
10 Participations importantes	197
11 Immobilisations corporelles	198
12 Valeurs immatérielles	198
13 Autres actifs et autres passifs	198
14 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	199
15 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	199
16 Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux	200
17 Capital social	201
18 Créances et engagements envers les parties liées	201
19 Participants importants	201
20 Structure des échéances des instruments financiers	202
21 Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger	203
22 Répartition des actifs par pays / groupes de pays	204
23 Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays	204
24 Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies	205
Informations relatives aux opérations hors bilan	206
25 Engagements irrévocables et engagements et créances conditionnels	206
26 Avoirs administrés	206
Informations relatives au compte de résultat	207
27 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	207
28 Intérêts négatifs significatifs	207
29 Charges de personnel	208
30 Autres charges d'exploitation	208
31 Charges et produits extraordinaires	208
32 Impôts	208
Rapport de l'organe de révision	209

Réconciliation

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux IFRS et établit ses comptes selon les Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) (circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»). Le tableau ci-dessous présente les différences entre les deux normes de présentation des comptes et réconcilie le bénéfice de l'exercice selon les IFRS avec les comptes conformes aux PCB.

PostFinance SA | Réconciliation des résultats

En millions de CHF	2016	2017
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS avant frais/droits et compensation des coûts nets	542	549
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	14	-5
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS après frais/droits et compensation des coûts nets	556	544
Résultat des sociétés associées	-1	-36
Résultat financier	-2	-38
Résultat d'entreprise (EBT) du segment PostFinance	553	470
Impôts sur le bénéfice	-120	-84
Bénéfice du segment PostFinance	433	386
Effets de la consolidation de sociétés associées	2	-6
Effets de la consolidation de filiales	-17	-1
Bénéfice de PostFinance SA avant réconciliation	418	379
Amortissement d'immobilisations financières réévaluées détenues jusqu'à l'échéance	-44	-22
Différences d'évaluation des immobilisations financières selon les PCB	78	-28
Plus-values réalisées sur ventes (anticipées)	-5	-34
Reprises de dépréciations/dépréciations sur les prêts	3	-
Différences d'évaluation entre les Swiss GAAP RPC 16 et la norme IAS 19	22	-3
Amortissement sur immeubles réévalués	-4	-1
Correctifs de valeur suite à la diminution de la valeur de marché (actif immobilisé)	-4	-9
Amortissement de goodwill	-200	-200
Différences d'évaluation des participations selon les PCB	-	5
Plus-values réalisées sur participations	1	-
Ajustement des effets fiscaux latents dus aux IFRS	46	49
Bénéfice de PostFinance SA conforme aux PCB	311	136

Les principaux postes de la réconciliation des résultats sont décrits ci-dessous.

- Le goodwill porté à l'actif dans le cadre de la transformation de PostFinance en société anonyme est amorti à hauteur de 200 millions de francs par année.
- La Poste gère ses segments selon les IFRS, sur la base du résultat opérationnel avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. C'est pourquoi la réconciliation des résultats d'exploitation présente une déduction de 5 millions de francs (exercice précédent: compensation de 14 millions).



COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE POSTFINANCE SA

Les pages suivantes présentent les comptes statutaires de PostFinance SA établis selon les prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques; circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»).

Bilan

PostFinance SA | Bilan selon les PCB

En millions de CHF	Note	31.12.2016	31.12.2017
Actifs			
Liquidités		37 453	38 476
Créances sur les banques		4 397	4 823
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5	84	24
Créances sur les clients	6	13 169	12 173
Créances hypothécaires	6	0	0
Opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7	65	43
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Immobilisations financières	8	61 742	62 819
Comptes de régularisation		598	556
Participations	9, 10	101	122
Immobilisations corporelles	11	1 259	1 223
Valeurs immatérielles	12	1 200	1 000
Autres actifs	13	311	374
Total des actifs		120 379	121 633
Total des créances subordonnées		1	13
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	–
Passifs			
Engagements envers les banques		2 406	543
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5	723	–
Engagements résultant des dépôts des clients		109 709	113 292
Engagements résultant d'opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7	268	728
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Obligations de caisse		114	93
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	–
Comptes de régularisation		138	108
Autres passifs	13	8	6
Provisions	16	20	45
Réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Capital social	17	2 000	2 000
Réserve légale issue du capital		4 682	4 682
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		4 682	4 682
Réserve légale issue du bénéfice		–	–
Réserves facultatives issues du bénéfice		–	–
Bénéfice reporté		–	–
Bénéfice		311	136
Total des passifs		120 379	121 633
Total des engagements subordonnés		–	–
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	–

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionnariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

PostFinance SA | Opérations hors bilan

En millions de CHF	Note	31.12.2016	31.12.2017
Engagements conditionnels	25	0	33
Engagements irrévocables		709	722
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		-	-
Crédits d'engagement		-	-

Compte de résultat

PostFinance SA | Compte de résultat selon les PCB

En millions de CHF	Note	2016	2017
Produits des intérêts et des escomptes	28	175	171
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	28	790	689
Charges d'intérêts	28	–44	4
Résultat brut des opérations d'intérêts		921	864
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		21	40
Résultat net des opérations d'intérêts		942	904
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		40	47
Produits des commissions sur les opérations de crédit		16	20
Produits des commissions sur les autres prestations de services		633	626
Charges de commissions		–462	–438
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services		227	255
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	27	211	222
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		28	67
Produits des participations		2	2
Résultat des immeubles		68	80
Autres produits ordinaires		158	100
Autres charges ordinaires		–	–20
Autres résultats ordinaires		256	229
Produits d'exploitation		1 636	1 610
Charges de personnel	29	–488	–512
Autres charges d'exploitation	30	–516	–554
Charges d'exploitation		–1 004	–1 066
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		–275	–369
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		–8	–9
Résultat opérationnel		349	166
Produits extraordinaires	31	74	10
Charges extraordinaires	31	–29	–
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Impôts	32	–83	–40
Bénéfice		311	136

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

Répartition du bénéfice

PostFinance SA | Bénéfice au bilan

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Bénéfice de l'exercice	311	136
Bénéfice reporté	-	-
Total du bénéfice au bilan	311	136

Le Conseil d'administration de PostFinance SA propose à l'Assemblée générale qui se réunira le 6 avril 2018 (année précédente: 7 avril 2017) d'approuver la répartition du bénéfice ci-dessous.

PostFinance SA | Répartition du bénéfice

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Attribution à d'autres réserves	-	-
Distribution de dividendes	311	136
Bénéfice reporté à nouveau	-	-
Total du bénéfice au bilan	311	136

Tableau des flux de trésorerie

PostFinance SA | Tableau des flux de trésorerie selon les PCB

En millions de CHF

	Sources 2016	Emplois 2016	Sources 2017	Emplois 2017
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice de l'exercice	311	–	136	–
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	275	–	359	–
Provisions et autres correctifs de valeur	7	–	25	–
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes	–	5	–	39
Délimitations actives	54	–	42	–
Délimitations passives	20	–	–	30
Autres postes	44	–	23	–
Dividende de l'exercice précédent	–	221	–	311
Solde	485	–	205	–
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital-actions	–	–	–	–
Ecritures par les réserves	–	–	–	–
Solde	–	–	–	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	–	43	1	61
Immeubles	11	86	9	45
Autres immobilisations corporelles	–	83	–	47
Valeurs immatérielles	–	–	–	–
Solde	–	201	–	143
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	1 186	–	–	1 863
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	615	–	–	723
Engagements résultant des dépôts des clients	2 743	–	3 651	–
Obligations de caisse	–	19	–	22
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	58	–	460	–
Autres engagements	–	10	–	1
Créances sur les banques	74	–	–	425
Créances résultant d'opérations de financement de titres	227	–	59	–
Créances sur les clients	–	2 183	998	–
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	4	21	–
Immobilisations financières	–	4 378	–	1 062
Autres créances	–	22	–	64
Solde	–	1 713	1 029	–
Etat des liquidités				
Liquidités	1 429	–	–	1 091
Solde	1 429	–	–	1 091
Total	1 914	1 914	1 234	1 234

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionnariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

État des capitaux propres

Présentation de l'état des capitaux propres

En millions de CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2017	2 000	4 682	–	–	311	–	6 993
Dividendes	–	–	–	–	–311	–	–311
Bénéfice	–	–	–	–	–	136	136
Capitaux propres au 31.12.2017	2 000	4 682	0	0	0	136	6 818

Annexe

1 | Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

Raison sociale: PostFinance SA (numéro d'entreprise CHE-114.583.749)
 Forme juridique: société anonyme (SA)
 Siège: Berne (Suisse)

2 | Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les comptes individuels statutaires conformes au principe de l'image fidèle donnent une image correspondant à la réalité des situations patrimoniale et financière ainsi que des revenus de l'entreprise, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers.

Les divers chiffres présentés dans les annexes sont arrondis aux fins de la publication, mais les calculs sont effectués sur la base des chiffres non arrondis. Il peut donc en résulter de légères différences d'arrondi.

Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de clôture de l'exercice. Les résultats de change (bénéfices et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence

	31.12.2016	31.12.2017
EUR	1,0753	1,1685
USD	1,0227	0,9766
GBP	1,2554	1,3163
JPY	0,0087	0,0087

Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations de même nature effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. Les valeurs de remplacement positives et négatives avec la même contrepartie sont compensées dans la mesure où une convention bilatérale reconnue juridiquement et applicable a été conclue à cet effet. Les correctifs de valeur sont déduits des postes actifs correspondants.

Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion/date de règlement

Les opérations sur titres sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les opérations sur devises et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations sur devises sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont évalués individuellement (évaluation individuelle).

Liquidités, créances sur les banques et créances résultant d'opérations de financement de titres

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour les créances compromises. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagios de créances bancaires sont régularisés sur la durée des créances concernées. Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances résultant d'opérations de financement de titres. Les immobilisations financières obtenues à titre de garantie pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts provenant d'opérations de prise en pension sont régularisés par période. Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué, y compris les intérêts courus. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des garanties supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et de prestations de services.

Créances sur les clients et créances hypothécaires

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour les créances compromises. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagios de créances bancaires sont régularisés sur la durée des créances concernées. Les créances sont classées comme étant compromises au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur de portefeuille destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Un ducroire est en outre constitué sur les découverts des clients privés et commerciaux remontant à plus de 60 jours. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Tous les correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les régulariser. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

Opérations de négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à leur valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à leur valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de remplacement positives ou négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à leur juste valeur sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method). Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio / disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Si des immobilisations financières que PostFinance avait l'intention de conserver jusqu'à leur échéance sont vendues ou remboursées avant l'échéance, la part du bénéfice ou de la perte relevant de la composante du taux d'intérêt est régularisée sur la durée résiduelle. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. PostFinance vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à la présence d'indicateurs de dépréciation. Elle s'appuie principalement à cet effet sur l'évolution des valeurs de marché et sur la rétrogradation de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. En présence de tels indicateurs, elle détermine la valeur réalisable des immobilisations. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur de portefeuille destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Les deux types de correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan. Les immeubles destinés à la vente sont inscrits au bilan dans les immobilisations financières et évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des amortissements nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation séparée.

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise		Comptes annuels	
6	Activités	62	Structure du groupe et actionariat	75	Groupe
12	Organisation	62	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
13	Environnement de marché	64	Structure du capital	173	PostFinance
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration		
23	Gestion financière	68	Direction du groupe		
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités		
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision		
59	Perspectives	74	Politique d'information		

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- logiciels de trafic des paiements: 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels de services de paiement sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

Valeurs immatérielles

Si l'évaluation initiale d'une acquisition d'entreprise met en évidence un excédent d'actif (goodwill), celui-ci est porté au bilan sous les valeurs immatérielles et amorti sur la durée d'utilité. En l'occurrence, le goodwill inscrit au bilan est amorti linéairement sur dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part de goodwill, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sous revue sont régularisés en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

Engagements envers les banques, engagements résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

Provisions

Des provisions sont constituées selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Elles sont présentées sous les postes concernés du bilan. Les provisions qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissoutes avec effet sur le résultat.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques prévisibles de défaillance.

Engagements de prévoyance

Conformément à la circulaire FINMA 2015/1, chiffres marginaux 495 ss, le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance se fonde sur les recommandations Swiss GAAP RPC 16 et 26. Les collaborateurs de l'entreprise sont assurés auprès de la fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

La réserve de cotisations de l'employeur est confiée à la Caisse de pensions Poste et PostFinance SA n'a pas de pouvoir de disposition sur ces fonds. Le futur avantage économique de la réserve échappant ainsi à la compétence de PostFinance, les cotisations de l'employeur ne sont pas portées à l'actif.

Impôts

Les impôts sur le bénéfice sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts latents passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les régularisations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts latents sous les provisions. Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice.

Externalisation de domaines d'activité (outsourcing)

PostFinance SA a externalisé divers services dans des sociétés du groupe. Des relations d'externalisation existent en particulier avec Poste CH SA dans les domaines des services de paiement, des services financiers et des services informatiques et avec Swiss Post Solutions SA pour l'impression et l'expédition de documents de compte ainsi que pour la solution e-facture.

Modifications de la présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice 2017, il n'y a pas eu de modifications de la présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change.

Le marché des obligations en francs suisses ne suffit pas à couvrir les besoins de placement de PostFinance et c'est pourquoi celle-ci investit également dans des obligations en monnaies étrangères. Les risques de change sont couverts selon deux méthodes. Une partie des obligations en monnaies étrangères refinancées en francs suisses sont couvertes au moyen de swaps croisés de devises et de taux d'intérêt (cross currency interest rate swaps, CCIRS). Cette approche de la couverture a pour avantage que le montant de tous les flux de paiements futurs (coupons, remboursement de la valeur nominale) sont connus en francs suisses dès la conclusion de l'opération. On renonce toutefois ainsi aux avantages de la diversification résultant des différences de montants et d'évolution des spreads de taux d'intérêt dans les courbes de taux des différentes monnaies étrangères. Pour profiter de ce potentiel de diversification ainsi que pour s'ouvrir également des marchés des obligations sur lesquels les CCIRS ne sont disponibles qu'avec une forte décote pour illiquidité, les risques de change d'autres obligations en monnaies étrangères sont couverts par superposition de devises (currency overlay) sur la base d'opérations de change à court terme (FX forwards) roulantes.

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

La couverture des risques de change des mandats d'actions et de fonds est aussi assurée par des opérations de change à court terme roulanges.

Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la durée d'actifs. Les obligations à durée longue (brève) sont transformées en obligations à durée brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

Types d'opérations sous-jacentes et d'opérations de couverture

PostFinance se sert de la comptabilité de couverture principalement en relation avec les obligations (couverture des risques de taux d'intérêt et des risques de change au moyen de swaps de taux d'intérêt et de swaps de taux d'intérêt et de devises) et avec les actions (couverture partielle des risques de change au moyen de contrats de change à terme).

Composition des groupes d'instruments financiers

Les immobilisations financières sensibles aux taux d'intérêt et aux taux de change sont couvertes par des micro-couvertures, tandis que les risques de change liés aux actions sont en majeure partie réduits à la faveur d'opérations à terme sur devises.

Corrélation économique entre les opérations sous-jacentes et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération sous-jacente couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération sous-jacente et l'opération de couverture est régulièrement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-dessous sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace aussi bien lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide d'une analyse de régression) que pendant sa durée (de façon rétrospective à l'aide de la méthode dite «dollar offset»).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération sous-jacente et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération sous-jacente et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.
- Les résultats effectifs de la couverture se situent dans une fourchette de 80% à 125%.

Inefficacité

Si les résultats du test d'efficacité se situent dans la fourchette prescrite (80% à 125%), il est permis d'appliquer la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39 pour la période concernée. S'il en résulte une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2017 et le moment où les comptes ont été établis.

3 | Gestion des risques

Modèle d'affaires et profil de risque

PostFinance opère principalement dans les domaines des services de paiement, de l'acceptation de fonds des clients et de la gestion de comptes, y compris les services afférents à cette dernière. Elle pratique en outre le négoce de valeurs mobilières pour le compte de clients, effectue des placements en son nom propre et fournit d'autres services financiers sur mandat de tiers. Compte tenu de son modèle d'affaires, PostFinance est exposée aux risques présentés dans le tableau ci-dessous. S'ils se réalisaient, il pourrait en résulter des pertes. Les risques métiers spécifiques de PostFinance sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs
Risques financiers¹	
– Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur des capitaux propres suite à des variations des taux d'intérêt du marché Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps
– Risque de liquidité	Insolvabilité
– Risque de crédit	Pertes résultant de la défaillance de contreparties
– Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat conforme aux PCB
Risques stratégiques²	Pertes au sens de bénéfices non réalisés pour cause de chances non saisies ou d'erreurs d'estimation de potentiels. Le risque résiduel estimé reflète les pertes pouvant résulter des risques stratégiques.
Risques opérationnels³	Pertes résultant de dysfonctionnements ou d'erreurs dans l'exécution des activités opérationnelles (voir circulaire 2008/21 de la FINMA: pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes). Le risque résiduel estimé reflète les pertes pouvant résulter des risques opérationnels.

¹ Risques résultant des activités de placement et de dépôt ainsi que des opérations actives pour le compte de clients

² Événements menaçant la réalisation des objectifs stratégiques

³ Risques de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes

Gouvernance et rapports

Sur le plan formel, le pilotage, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel à huit niveaux COSO II et sur le concept dit des «trois lignes de défense». Le référentiel COSO II intègre la gestion, le contrôle et la surveillance des risques. PostFinance observe en outre la norme ISO 31000.

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques. Avec le concours de ses comités Risk et Audit & Compliance, il édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers, stratégiques et opérationnels et approuve le cadre général de la gestion des risques à l'échelle de l'établissement. Il définit en outre les conditions-cadres garantissant un environnement approprié en matière de risques et de contrôles ainsi que d'un système de contrôle interne (SCI) efficace, conditions-cadres que les services opérationnels sont tenus de respecter dans la gestion des risques. Les limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la proposition du Conseil d'administration à en prendre.

Dans le cadre du pilotage et du contrôle des risques, le comité Audit & Compliance est responsable de la surveillance et de l'évaluation de l'efficacité du SCI et des fonctions de la deuxième ligne de défense qui en relèvent. Il se concentre sur les risques opérationnels (y compris les risques inhérents au reporting financier). Dans le même cadre du pilotage et du contrôle des risques, le comité Risk est chargé quant à lui d'apprécier la planification du capital et des liquidités et de contrôler si PostFinance dispose d'un système de gestion des risques approprié, doté de processus efficaces. Il se concentre sur les risques financiers et sur la gestion du bilan.

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6	Activités	62	Structure du groupe et actionnariat
12	Organisation	62	Comptes réglementaires
13	Environnement de marché	64	Structure du capital
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration
23	Gestion financière	68	Direction du groupe
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision
59	Perspectives	74	Politique d'information
		75	Groupe
		163	La Poste Suisse SA
		173	PostFinance

Le comité directeur de PostFinance est responsable de la gestion active des risques financiers, stratégiques et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Relève également de ses tâches et responsabilités la mise en œuvre opérationnelle du pilotage et de la surveillance des risques, moyennant l'adoption de prescriptions et de directives, la fixation de limites propres à chaque catégorie de risques et la définition de règles régissant le reporting de la surveillance des risques. Les dépassements des limites fixées sont immédiatement signalés à l'instance compétente, qui décide des mesures à prendre. Le comité directeur définit un processus de remontée des informations garant d'une gestion et d'un traitement uniformes des dépassements de limites.

Les unités d'affaires forment la première ligne de défense. À ce titre, il leur incombe de gérer les risques, autrement dit de les surveiller, de les piloter et d'en rendre compte, dans le cadre de leurs activités quotidiennes. La section Risk Management de PostFinance assiste le comité directeur et le comité Asset & Liability – mandaté en tant qu'unité non génératrice de revenus de la première ligne de défense – dans le pilotage des risques financiers au niveau du bilan dans son ensemble. Elle identifie et mesure les risques financiers auxquels PostFinance est exposée, propose des mesures de pilotage, puis surveille l'efficacité des mesures adoptées et en rend compte. Elle informe en particulier le comité directeur par des rapports hebdomadaires et mensuels du résultat des mesures des risques et du niveau de ces derniers par rapport aux limites fixées. Le comité directeur se fonde sur ces informations pour décider d'éventuelles mesures de pilotage des risques financiers. Les rapports mensuels sont également discutés au sein du comité Risk et sont donc systématiquement inscrits à l'ordre du jour de ses séances.

Les unités de la deuxième ligne de défense sont des instances de contrôle indépendantes de la première ligne. La section Risk Control définit des instruments appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de contrôle des risques stratégiques et opérationnels auxquels PostFinance est exposée. Elle assiste en outre les responsables des risques dans l'utilisation desdits instruments. Dans sa fonction de contrôle indépendant, elle surveille le profil de risques pour chaque catégorie de risques et donne une vue d'ensemble centralisée de l'état global des risques chez PostFinance SA.

La section Compliance assiste et conseille le comité directeur et les collaborateurs dans l'élaboration, l'application et la surveillance de règles et de prescriptions internes ainsi que dans la formation des collaborateurs sur ces dernières. Elle estime en outre le risque de compliance et informe régulièrement le Conseil d'administration et le comité directeur des principaux résultats de ses estimations. Quant à la section Security & Shared Services, elle assiste et conseille le comité directeur et les collaborateurs dans l'élaboration, l'application et la surveillance de règles et de prescriptions internes en matière de sécurité ainsi que dans la formation des collaborateurs dans ce domaine. Elle estime en outre le risque de sécurité et informe régulièrement le Conseil d'administration et le comité directeur des principaux résultats de ses estimations.

Les sections Risk Control, Compliance et Security & Shared Services établissent conjointement, également à l'intention du Conseil d'administration et du comité directeur, des rapports trimestriels présentant une vue d'ensemble de la situation en matière de risques. Ces rapports informent sur l'évolution du profil de risques (respect de la capacité et des limites de risques, propension aux risques, variations des risques de compliance et de sécurité), sur les risques principaux, sur la réalisation de risques importants, ainsi que sur les activités des trois sections formant la deuxième ligne de défense. Ces sections portent en outre immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration de PostFinance, dans un rapport ad hoc, tout état de fait de portée majeure.

En tant qu'élément de la troisième ligne de défense, la section Révision interne assure la surveillance des première et deuxième lignes et rend compte directement au Conseil d'administration de PostFinance.

Méthodes de mesure des risques

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs	Méthode de description et de pilotage du risque
Risques financiers		
– Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur des capitaux propres suite à des variations des taux d'intérêt du marché Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps	Limites de sensibilité absolue et relative des capitaux propres Réalisation d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes
– Risque de liquidité	Insolvabilité	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité à court terme Détenition de volants de liquidité (ordinaire et supplémentaire), tests de résistance de la liquidité et système d'alerte précoce en matière de liquidité
– Risque de crédit	Pertes résultant de la défaillance de contreparties	Limites de concentrations, de structures de notation et de portefeuilles par pays, ainsi que limites nominales au niveau des contreparties
– Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat conforme aux PCB	Limites de valeur à risque (VaR) pour les effets de la valeur de marché sur le compte de résultat
Risques stratégiques		
	Pertes au sens de bénéfices non réalisés pour cause de chances non saisies ou d'erreurs d'estimation de potentiels. Le risque résiduel estimé reflète les pertes pouvant résulter des risques stratégiques.	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour chaque risque.
Risques opérationnels		
	Pertes résultant de dysfonctionnements ou d'erreurs dans l'exécution des activités opérationnelles (voir circulaire 2008/21 de la FINMA: pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes). Le risque résiduel estimé reflète les pertes pouvant résulter des risques opérationnels.	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour chaque risque ainsi que pour les principaux risques opérationnels.

PostFinance mesure et surveille les risques financiers au niveau de chaque portefeuille ainsi qu'à celui du bilan dans son ensemble. La délimitation des risques est assurée à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, on a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes. Concrètement, ces méthodes sont fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les revenus), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des méthodes reposant sur la valeur à risque (p. ex. pour mesurer le risque de valeur de marché découlant d'investissements dans des actions). L'objectif prioritaire de la mesure des risques est de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

PostFinance mesure et surveille les risques stratégiques et opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. C'est ainsi que ces risques sont évalués à l'aide d'une grille des risques présentant deux dimensions, l'une quantitative et l'autre qualitative. L'évaluation porte aussi bien sur les risques bruts que sur les risques résiduels et repose sur l'analyse de leur probabilité de réalisation et de l'étendue des dommages qui en résulteraient. Les quasi-pertes et les pertes réalisées doivent obligatoirement être annoncées et sont recensées dans une base de données des pertes couvrant toute l'entreprise. PostFinance évalue en outre les scénarios de risques potentiels susceptibles de constituer une menace à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (auto-évaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet au comité directeur de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques et de prendre des mesures propres à les réduire. La surveillance des mesures adoptées pour réduire les risques stratégiques et opérationnels

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionnariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

est assurée de manière centralisée par la section Risk Control. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Tests de résistance

Afin d'identifier les développements particulièrement menaçants pour PostFinance, la section Risk Management réalise régulièrement des tests de résistance inversés. Ces tests permettent d'identifier les scénarios dans lesquels un niveau de risque prédéfini est atteint compte tenu d'hypothèses très défavorables. Leurs résultats sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'administration et du comité directeur.

La section Risk Control se sert des tests de résistance non seulement dans une perspective de pilotage des risques, mais également à des fins de surveillance, notamment pour identifier les (nouveaux) risques importants, repérer les concentrations de risques et contrôler l'adéquation de la propension au risque dans des situations de crise.

Gestion des risques financiers chez PostFinance

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat. Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des fonds des clients, sans engagements fixes concernant les taux d'intérêt et le capital. Les engagements concernant les taux d'intérêt et le capital sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplication, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité de leurs marges d'intérêts.

Les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux sont fixées en fonction de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, ce qui définit du même coup la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs). La section Risk Management mesure la sensibilité de la valeur actuelle des capitaux propres chaque semaine et en rend compte au comité directeur. Si, en raison de chocs à court terme, la sensibilité s'écarte fortement de la valeur prescrite par le comité directeur, la durée de l'actif peut être pilotée au moyen de swaps.

Au 31 décembre 2017, la variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres pour un mouvement parallèle de la courbe des taux de +100 points de base était de –29 millions de francs (exercice précédent: –158 millions pour un mouvement de +100 points de base).

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence à des simulations de rendement dynamiques pour plusieurs scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplication, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. La section Risk Management réalise les simulations de rendement dynamiques chaque mois. Des propositions de pilotage sont ensuite élaborées sur la base des résultats des simulations et régulièrement discutées avec le comité directeur.

Risque de crédit

PostFinance SA dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013. Elle n'a toutefois pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements en termes de secteurs, de pays et de contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Une part importante des fonds des clients est en outre déposée auprès de la BNS, en tant qu'avoirs en compte de virement. Au 31 décembre 2017, ces avoires s'élevaient à 36 362 millions de francs (exercice précédent: 35 596 millions).

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son créancier. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Pour limiter l'exposition au risque de crédit, le Conseil d'administration de PostFinance SA fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé. Il émet en outre les directives relatives à la structure de notation des placements, limite les risques pays potentiels et délègue la compétence de valider les limites de contrepartie importantes au comité Risk. De nouveaux placements ne peuvent en principe être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité soit de qualité «investment grade».

Outre les limites de portefeuille définies par le Conseil d'administration, le comité directeur limite également les risques de crédit inhérents aux activités de placement au moyen de limites de contrepartie et d'autres prescriptions.

Les directives relatives aux limites de contrepartie reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées, ainsi que sur les systèmes internes de limites. Dans ces systèmes de limites, les notations publiquement accessibles sont examinées de manière critique moyennant l'analyse d'indicateurs de bilan et d'indicateurs d'alerte précoces, aux fins de la fixation des limites. Pour les contreparties présentant des risques importants, l'évaluation repose également sur des critères qualitatifs. Le développement et l'application des systèmes internes de limites sont placés sous la responsabilité de la section Risk Management. Ces systèmes doivent cependant être soumis au comité directeur aux fins de validation au moins une fois l'an. Les variations de solvabilité de contreparties ou celles d'indicateurs importants entraînent l'adaptation immédiate des directives applicables. Le respect des directives en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié par la section Trésorerie avant chaque opération.

La section Risk Management informe le comité directeur mensuellement sur le niveau des risques par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage des dépassements de limites se produisant suite à l'adaptation de limites de contrepartie.

En tant qu'éléments faisant partie intégrante du pilotage du risque de crédit, les systèmes de limites sont régulièrement examinés par les sections Risk Control et Révision interne et font également l'objet de contrôles prudentiels par une société d'audit mandatée à cet effet.

Les risques de crédit liés aux opérations clients sont peu importants chez PostFinance et résultent de l'offre de découverts de compte en relation avec le trafic des paiements et de celle de cartes de crédit. Ces risques sont identifiés et surveillés à l'aide de processus spécifiques aux produits concernés. Le comité directeur émet des directives générales relatives à l'examen des crédits et fixe les compétences en matière d'autorisation des limites.

Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille

Rapport annuel	Gouvernance d'entreprise	Comptes annuels
6 Activités	62 Structure du groupe et actionariat	75 Groupe
12 Organisation	62 Comptes réglementaires	163 La Poste Suisse SA
13 Environnement de marché	64 Structure du capital	173 PostFinance
16 Stratégie de transformation	64 Conseil d'administration	
23 Gestion financière	68 Direction du groupe	
25 Évolution de l'activité	71 Indemnités	
53 Rapport sur les risques	74 Organe de révision	
59 Perspectives	74 Politique d'information	

de sûretés sont mesurées, surveillées et limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies.

Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires et du financement de PME

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volants de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

S'agissant de garantir la liquidité à court terme, on mesure et limite un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR). Au 31 décembre 2017, le ratio de liquidité à court terme était de 194% (exercice précédent: 204%). À des fins d'alerte précoce, le ratio est projeté sur les 90 jours à venir. S'il est à prévoir qu'il diminuera jusqu'au-dessous du seuil minimal réglementaire de 100%, le comité directeur doit déclencher les contre-mesures appropriées.

Pour garantir la liquidité à moyen terme, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. La situation structurelle à long terme en matière de liquidité est réévaluée annuellement par le comité directeur. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Risque de marché

PostFinance n'a pas de portefeuille de négoce et suit, pour déterminer les fonds propres minimaux requis pour couvrir le risque de marché, l'approche standard conforme à l'article 86 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour limiter l'exposition au risque de marché, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé.

Dans le modèle d'affaires de PostFinance, le risque de marché s'exprime dans le compte de résultat par une volatilité accrue pour les échéances les plus courtes. PostFinance est exposée au risque de marché pour deux raisons différentes:

- les positions en monnaies étrangères ouvertes et les fluctuations de valeur des dérivés de change influencent la volatilité du compte de résultat (risque de change);
- les fluctuations de valeur des instruments qui sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse ou sont gérés conformément à la comptabilité de couverture (p. ex. positions en actions, fonds de placement dans le portefeuille bancaire, positions couvertes et instruments de couverture afférents) peuvent aussi influencer la volatilité du compte de résultat.

Le risque de marché est modélisé au moyen de la valeur à risque (VaR) et mesuré au niveau du compte de résultat. Pour mesurer le risque de marché, on associe à chaque position les facteurs de risque ayant une influence sur la valeur actuelle de la position. Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. À cet effet, il faut définir une relation fonctionnelle entre la valeur de la position et les facteurs de risque concernés. Tous les facteurs de risque importants font l'objet d'une détermination de la stochasticité sur les 250 jours à venir à l'aide d'hypothèses de distribution des probabilités. Le calibrage des distributions de probabilités repose sur l'utilisation de séries temporelles de données du marché. À l'aide de la relation fonctionnelle définie entre la position du portefeuille et les facteurs de risque,

il est alors possible de déterminer la distribution des variations du compte de résultat conforme aux PCB sur une année. La VaR est ensuite déterminée en calculant le quantile à 95%.

Au 31 décembre 2017, la VaR du compte de résultat conforme aux PCB se chiffrait à 66 millions de francs (exercice précédent: 98 millions). Le recul de la VaR s'explique en particulier par la clôture de positions en actions en monnaies étrangères.

Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, des processus ou des systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

Stratégie

La stratégie d'entreprise en matière de gestion des risques opérationnels repose sur les normes bancaires pertinentes et garantit la capacité de risque de PostFinance ainsi que le respect des exigences réglementaires. Les tâches, les compétences et les responsabilités permettant d'assurer la gestion active des risques et la transparence du reporting sont clairement définies. La conscience des risques est élevée au sein de PostFinance et la culture du risque y est solidement implantée.

Processus et organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté de manière centralisée par la section Risk Control. Ce système repose sur le référentiel COSO II, sur la norme ISO 31000 et sur le concept dit des «trois lignes de défense». La section Risk Control non seulement définit le processus de gestion des risques pour l'ensemble de PostFinance, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Elle est également chargée de mettre à disposition les moyens auxiliaires (p. ex. base de données des pertes à l'échelle de l'entreprise) et les instruments (p. ex. autoévaluation des risques) nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface indépendante entre la hiérarchie, le comité directeur et le Conseil d'administration. Chaque unité possède en outre son propre responsable des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité, il a aussi pour mission d'enregistrer les pertes de cette dernière. Se fondant sur les risques les plus importants périodiquement identifiés et sur des enquêtes régulièrement réalisées auprès des membres du comité directeur, ce dernier et le Comité d'administration définissent annuellement les principaux risques auxquels PostFinance est exposée, toutes catégories confondues (actuellement: dix risques principaux, dont cinq opérationnels). Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

4 | Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/01

Le 29 juin 2015, la Banque nationale suisse (BNS) déterminait par voie de décision que PostFinance SA était un groupe financier d'importance systémique. Cette décision avait pour conséquence de soumettre PostFinance SA aux exigences arrêtées aux articles 124 à 133 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (ordonnance sur les fonds propres, OFR). Dans une décision datée du 23 mai 2016, la FINMA a alors défini les exigences individuelles étendues applicables à PostFinance SA, en se fondant sur l'ancienne OFR en vigueur jusqu'au 30 juin 2016. Dans la nouvelle OFR entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016, les exigences auxquelles doivent satisfaire les banques d'importance systémique ont été modifiées.

Les fonds propres publiés au 31 décembre 2017 le sont sous deux formes: «Publication des fonds propres» et «Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique». La «Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique» repose sur un compte parallèle et complète la «Publication des fonds propres». Les exigences de publication étant différentes, il en résulte des écarts notamment entre les fonds propres pris en compte et entre les ratios de fonds propres. Les documents mentionnés ci-dessus sont disponibles sur postfinance.ch.

Rapport annuel

6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels

75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Informations relatives au bilan

5 | Opérations de financement de titres

Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	84	24
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	723	–
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	3 251	3 046
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2 528	3 046
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2 906	3 523

6 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances

Au 31.12.2017 En millions de CHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)				
Créances sur les clients	–	16	12 195	12 211
Créances hypothécaires	0	–	–	0
Immeubles d'habitation	0	–	–	0
Total des prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)				
31.12.2017	0	16	12 195	12 211
31.12.2016	0	–	13 210	13 210
Total des prêts (après compensation avec les correctifs de valeur)				
31.12.2017	0	16	12 157	12 173
31.12.2016	0	–	13 169	13 169

Présentation des couvertures
des opérations hors bilan

Au 31.12.2017 En millions de CHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	31	2	33
Engagements irrévocables	–	–	722	722
Total du hors bilan 31.12.2017	–	–	724	755
31.12.2016	–	–	709	709

Créances compromises

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Montant brut	1	1
Montant net	1	1
Correctifs de valeur individuels	1	1

7 | Instruments financiers dérivés

Présentation des instruments financiers dérivés
(actifs et passifs)

Au 31.12.2017 En millions de CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Contrats à terme y c. FRA	–	–	–	0	–	25
Swaps	–	–	–	–	93	2 125
Devises / Métaux précieux						
Contrats à terme	4	4	557	14	17	2 986
SWAPS CCIRS	–	–	–	26	614	7 832
Titres de participation / Indices						
Options (exchange traded)	–	–	2	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2017	4	4	559	39	724	12 967
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	4	4		39	724	
31.12.2016	4	5	779	61	263	10 278
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	4	5		61	263	
Total après prise en compte des contrats de netting au 31.12.2017	4	4	559	39	724	12 967
31.12.2016	4	5	779	61	263	10 278

Répartition selon les contreparties

Au 31.12.2017 En millions de CHF	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	43	0

Rapport annuel

6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62 Structure du groupe et actionariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels

75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

8 | Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017
En millions de CHF				
Titres de créance	60 118	61 614	62 374	63 238
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	60 118	61 614	62 374	63 238
Titres de participation	1 624	1 205	1 706	1 222
Total	61 742	62 819	64 080	64 460
dont titres admissibles en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	47 097	42 657	–	–

Répartition des contreparties selon la notation ¹

Au 31.12.2017
En millions de CHF

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance: valeurs comptables	41 105	12 382	6 036	–	–	2 092

¹ Agences de notation reconnues par la FINMA chargées d'établir les notations: fedafin AG, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services

9 | Participations

Présentation des participations

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés	Valeur comptable 31.12.2016	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeur	Reprises ¹	2017	
									Valeur comptable 31.12.2017	Valeur de marché 31.12.2017
Participations										
avec valeur boursière	47	–10	37	–	–	–1	–	10	46	55
sans valeur boursière	64	–	64	–	61	0	–49	–	76	–
Total des participations	111	–10	101	–	61	–1	–49	10	122	55

¹ Les pertes de cours d'une participation avec valeur boursière enregistrées durant les exercices précédents ont fait l'objet d'une reprise de dépréciation en 2017 et la participation a été réévaluée au coût d'acquisition.

10 | Participations importantes

Participations importantes non consolidées

En CHF ou EUR, %	Activité	Monnaie	Capital social	Part au capital et aux voix ¹	
				31.12.2016	31.12.2017
Lendico Schweiz AG, Zurich, Suisse	Plateforme de crowdlending	CHF	100 000	24,44%	100,00%
Finform SA, Berne, Suisse	FinTech/RegTech	CHF	100 000	50,00%	50,00%
TWINT SA, Zurich, Suisse	Paiements mobiles	CHF	10 200 000	33,33%	33,33%
TWINT Acquiring SA, Zurich, Suisse	Acquiring dans le domaine des services de paiement	CHF	100 000	33,33%	33,33%
TONI Digital Insurance Solutions AG, Schlieren, Suisse	Fournisseur de services d'assurance	CHF	244 333	–	30,01%
SECB Swiss Euro Clearing Bank GmbH, Francfort-sur-le-Main, Allemagne	Services de paiement en EUR pour établissements financiers suisses	EUR	30 000 000	25,00%	25,00%
SIX Interbank Clearing SA, Zurich, Suisse	Services de paiement pour établissements financiers	CHF	1 000 000	25,00%	25,00%
moneymeets community GmbH, Cologne, Allemagne	Services financiers en ligne	EUR	81 000	20,39%	20,39%
moneymeets GmbH, Cologne, Allemagne	Infrastructure pour services financiers en ligne	EUR	81 000	20,39%	20,39%

¹ TWINT Acquiring SA est détenue indirectement par l'intermédiaire de TWINT SA. Toutes les autres participations appartiennent directement à PostFinance SA.

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels statutaires conformes au principe de l'image fidèle selon la circulaire FINMA 2015/1, chiffre marginal 264: l'application théorique de la méthode de mise en équivalence a pour effets, en relation avec ces participations, d'augmenter le total du bilan de 26 millions de francs (exercice précédent: réduction de 6 millions) et de réduire le bénéfice de l'exercice de 14 millions (exercice précédent: 3 millions).

11 | Immobilisations corporelles

Présentation des immobilisations corporelles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2016						2017
				Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2017
Immeubles à l'usage de la banque	194	-30	164	-	1	0	-9	-	156
Autres immeubles	1 002	-112	890	-	44	-9	-70	-	855
Logiciels développés à l'interne ou acquis séparément	174	-7	167	-	43	-	-29	-	181
Autres immobilisations corporelles	83	-45	38	-	4	-	-11	-	31
Total des immobilisations corporelles	1 453	-194	1 259	-	92	-9	-119	-	1 223

Engagements de leasing futurs pour leasing opérationnel

En millions de CHF	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Engagements de leasing futurs	18	18	1	1	0	0	38
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	0	0	0	0	0	0	0

12 | Valeurs immatérielles

Présentation des valeurs immatérielles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2016				2017
				Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2017
Goodwill	2 000	-800	1 200	-	-	-200	1 000
Total des valeurs immatérielles	2 000	-800	1 200	-	-	-200	1 000

13 | Autres actifs et autres passifs

Répartition des autres actifs et autres passifs	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017
	Autres actifs	Autres actifs	Autres passifs	Autres passifs
Compte de compensation	172	244	-	-
Impôts indirects	134	122	6	5
Autres actifs et passifs	4	8	1	1
Total des autres actifs et des autres passifs	310	374	7	6

Rapport annuel

6	Activités
12	Organisation
13	Environnement de marché
16	Stratégie de transformation
23	Gestion financière
25	Évolution de l'activité
53	Rapport sur les risques
59	Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62	Structure du groupe et actionariat
62	Comptes réglementaires
64	Structure du capital
64	Conseil d'administration
68	Direction du groupe
71	Indemnités
74	Organe de révision
74	Politique d'information

Comptes annuels

75	Groupe
163	La Poste Suisse SA
173	PostFinance

14 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	50	63

¹ Sans opérations de prêt et de pension de titres

15 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des cotisations d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) ainsi que les bons pour le personnel sont présentés dans les comptes annuels.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses cotisations d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique n'est pas porté à l'actif du bilan, alors qu'un engagement économique est inscrit au passif. Au 31 octobre 2017, la Caisse de pensions Poste comptait 41 435 assurés actifs et 28 741 rentiers et disposait, au 31 décembre 2017, d'une fortune globale de 16 797 millions de francs (exercice précédent: 15 837 millions). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture estimé était de 105,8% (exercice précédent: 102,2%). Étant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. Dans le cadre du changement de plan, le Conseil de fondation de la Caisse de pensions Poste a décidé de mesures de compensation. Les employeurs ayant conclu une convention d'affiliation à la Caisse de pensions Poste ont ainsi eu l'obligation de payer un montant unique d'environ 500 millions de francs au total. La part de cet apport obligatoire à la charge de PostFinance SA s'élevait à 17 millions de francs et a été payée durant l'exercice sous revue. La Caisse de pensions Poste a porté ces quelque 500 millions de francs au crédit de la réserve de cotisations de l'employeur. Celle-ci s'élève ainsi à 1051 millions de francs, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation (exercice précédent: 561 millions, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 2,25% (exercice précédent: 2,25%) et sur les bases techniques LPP 2015 (exercice précédent: LPP 2015). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2017 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Excédent/insuffisance de couverture		Part économique de PostFinance SA		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)	Cotisations payées		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	2017		2017	31.12.2016	31.12.2017	
En millions de CHF									
Caisse de pensions Poste	9	0	0	0	53	36	53		
Bons pour le personnel	-7	-7	-7	0	0	1	0		
Rentes d'invalidité	-1	0	-1	1	0	-1	1		
Total RPC 16	1	-7	-8	1	53	36	54		

La réserve de cotisations de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est affectée à PostFinance SA sur la base de la part que le capital de prévoyance de cette dernière représente en pour cent du capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)	Valeur nominale		Renonciation d'utilisation		Montant net		Influence des RCE sur les charges de personnel	
	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017
En millions de CHF								
Caisse de pensions Poste	64	-63	1	1	28	0		
Total RPC 16	64	-63	1	1	28	0		

16 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

Présentation des correctifs de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	Etat 31.12.2016	Utilisations conformes au but ¹	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat 31.12.2017
En millions de CHF							
Provisions pour engagements de prévoyance	7	-	-	-	1	-	8
Provisions de restructurations	0	0	-	-	14	0	14
Autres provisions	12	-2	-	-	14	-1	23
Total des provisions	19	-2	-	-	29	-1	45
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-
Correctifs de valeur pour risques de défaillance et risques pays	216	-	-	-	49	-59	206
dont correctifs de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	70	-	-	-	49	-21	98
dont correctifs de valeur pour les risques latents	146	-	-	-	-	-38	108

¹ Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

17 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Présentation du capital social En millions de CHF, nombre en millions	31.12.2016			31.12.2017		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
dont libéré	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
Total du capital social	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000

18 | Créances et engagements envers les parties liées

Indication des créances et engagements envers les parties liées En millions de CHF	Créances		Engagements	
	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017
Participants qualifiés	1 664	1 474	565	711
Sociétés du groupe	–	–	–	2
Sociétés liées	17	19	795	591
Affaires d'organes	0	0	5	7

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur.

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, PostFinance applique – comme pour tous les autres collaborateurs – les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'en relation avec des coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des opérations avec les organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

19 | Participants importants

Indication des participants importants En millions de CHF	31.12.2016		31.12.2017	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Avec droit de vote: La Poste Suisse SA	2 000	100	2 000	100

20 | Structure des échéances des instruments financiers

Présentation de la structure des
échéances des instruments financiers
(actifs/instruments financiers)

Au 31.12.2017 En millions de CHF	Echu							Total	
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé		
Liquidités	38 476	–	–	–	–	–	–	38 476	
Créances sur les banques	716	–	55	50	1 686	2 317	–	4 823	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	24	–	–	–	–	24	
Créances sur les clients	342	4	880	1 284	3 499	6 163	–	12 172	
Créances hypothécaires	–	–	0	–	–	–	–	0	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	43	–	–	–	–	–	–	43	
Immobilisations financières	1 136	–	2 552	6 416	29 762	22 953	–	62 819	
Total	31.12.2017	40 713	4	3 511	7 750	34 947	31 433	118 358	
	31.12.2016	39 709	3	4 324	7 688	35 087	30 098	–	116 910

Présentation de la structure des
échéances des instruments financiers
(fonds étrangers/instruments financiers)

Au 31.12.2017 En millions de CHF	Echu							Total	
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé		
Engagements envers les banques	543	–	–	–	–	–	–	543	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–	–	–	
Engagements résultant des dépôts des clients	71 436	41 852	3	2	–	–	–	113 292	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	728	–	–	–	–	–	–	728	
Obligations de caisse	–	–	4	9	73	7	–	93	
Total	31.12.2017	72 707	41 852	6	11	73	7	114 656	
	31.12.2016	69 517	42 865	734	11	85	8	–	113 220

Rapport annuel

- 6 Activités
- 12 Organisation
- 13 Environnement de marché
- 16 Stratégie de transformation
- 23 Gestion financière
- 25 Évolution de l'activité
- 53 Rapport sur les risques
- 59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

- 62 Structure du groupe et actionariat
- 62 Comptes réglementaires
- 64 Structure du capital
- 64 Conseil d'administration
- 68 Direction du groupe
- 71 Indemnités
- 74 Organe de révision
- 74 Politique d'information

Comptes annuels

- 75 Groupe
- 163 La Poste Suisse SA
- 173 PostFinance

21 | Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger

Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En millions de CHF	31.12.2016		31.12.2017	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	37 441	12	38 475	1
Créances sur les banques	4 337	60	4 250	573
Créances résultant d'opérations de financement de titres	12	72	24	–
Créances sur les clients	13 167	2	12 164	9
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6	59	9	34
Immobilisations financières	31 042	30 700	30 865	31 954
Comptes de régularisation	351	247	331	225
Participations	69	32	95	27
Immobilisations corporelles	1 259	–	1 223	–
Valeurs immatérielles	1 200	–	1 000	–
Autres actifs	309	2	374	0
Total des actifs	89 193	31 186	88 810	32 823
Passifs				
Engagements envers les banques	2 360	46	483	60
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	723	–	–	–
Engagements résultant des dépôts des clients	105 846	3 863	109 518	3 774
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	181	87	145	583
Obligations de caisse	113	1	92	1
Comptes de régularisation	137	1	108	0
Autres passifs	7	1	6	–
Provisions	20	–	45	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale issue du capital	4 682	–	4 682	–
Bénéfice reporté	–	–	–	–
Bénéfice	311	–	136	–
Total des passifs	116 380	3 999	117 215	4 418

22 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) En millions de CHF, %	31.12.2016		31.12.2017	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Suisse	89 193	74,09	88 810	73,01
Europe	19 690	16,36	18 100	14,88
Amérique du nord	6 038	5,02	7 330	6,03
Autres pays	5 458	4,53	7 393	6,08
Total des actifs	120 379	100,00	121 633	100,00

23 | Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays

Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) En millions de CHF, %	Expositions nettes à l'étranger 31.12.2016		Expositions nettes à l'étranger 31.12.2017	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Notation (Moody's)				
Aaa	15 947	51,40	16 166	48,91
Aa	12 273	39,55	11 400	34,49
A	1 608	5,18	4 282	12,96
Baa	426	1,37	377	1,14
Ba	217	0,70	217	0,66
B	170	0,55	200	0,60
Caa	269	0,87	319	0,97
Pas de notation	118	0,38	91	0,27
Total	31 028	100,00	33 052	100,00

Rapport annuel
6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise
62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels
75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

24 | Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies

Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

Au 31.12.2017
En millions de CHF

	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
Actifs							
Liquidités	38 338	138	–	–	–	–	38 476
Créances sur les banques	4 739	56	12	2	9	5	4 823
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	24	–	–	–	24
Créances sur les clients	12 148	18	7	0	0	0	12 173
Créances hypothécaires	0	–	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	43	–	–	–	–	–	43
Immobilisations financières	49 096	9 932	3 713	–	–	78	62 819
Comptes de régularisation	464	73	18	0	0	1	556
Participations	95	9	18	–	–	0	122
Immobilisations corporelles	1 223	–	–	–	–	–	1 223
Valeurs immatérielles	1 000	–	–	–	–	–	1 000
Autres actifs	374	0	0	–	–	0	374
Total des actifs bilantaires	107 520	10 226	3 792	2	9	84	121 633
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	10 946	268	67	55	0	39	11 375
Total des actifs	118 466	10 494	3 859	57	9	123	133 008
Passifs							
Engagements envers les banques	533	10	0	–	0	0	543
Engagements résultant des dépôts des clients	110 227	2 529	434	53	9	40	113 292
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	728	–	–	–	–	–	728
Obligations de caisse	91	2	–	–	–	–	93
Comptes de régularisation	108	0	0	0	–	–	108
Autres passifs	6	0	0	–	–	0	6
Provisions	45	–	–	–	–	–	45
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale issue du capital	4 682	–	–	–	–	–	4 682
Bénéfice	136	–	–	–	–	–	136
Total des passifs bilantaires	118 556	2 541	434	53	9	40	121 633
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	419	7 886	3 411	4	–	81	11 801
Total des passifs	118 975	10 427	3 845	57	9	121	133 434
Position nette par devise 31.12.2017	–509	67	14	0	0	2	–426
Position nette par devise 31.12.2016	–117	64	13	7	1	14	–18

Informations relatives aux opérations hors bilan

25 | Engagements irrévocables et engagements et créances conditionnels

Répartition des créances et engagements conditionnels

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Engagements de couverture de crédit et similaires	–	31
Autres engagements conditionnels	0	2
Total des engagements conditionnels	0	33

PostFinance présente les engagements de paiement relevant de la garantie des dépôts dans les engagements irrévocables. PostFinance SA est solidairement responsable de toutes les créances en relation avec la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant les sociétés faisant partie du groupe d'imposition «La Poste Suisse».

En relation avec la question de l'importance systémique, La Poste Suisse SA a signé une lettre de patronage de 2 milliards de francs en faveur de PostFinance SA.

26 | Avoirs administrés

Répartition des avoirs administrés

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Genre d'avoirs administrés		
Autres avoirs administrés	45 845	46 305
Total des avoirs administrés¹	45 845	46 305
dont prises en compte doubles	–	–

¹ Les avoirs administrés ne comprennent que les fonds déposés à des fins d'investissement. Ne sont pas inclus les avoirs en relation avec des produits de prévoyance qui sont administrés par des tiers, ni les avoirs déposés aux fins de l'exécution de transactions. PostFinance SA ne propose pas d'instruments de placement collectifs sous gestion propre, ni de services de gestion de fortune. Le poste «Autres avoirs administrés» présente donc les avoirs pour lesquels le client prend ses décisions de placement en toute autonomie.

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

En millions de CHF	31.12.2016	31.12.2017
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en début de période	40 889	45 845
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets ¹	197	– 714
+/- Evolution des cours, taux d'intérêt, dividendes et évolution des taux de change	223	1 174
+/- Autres effets ²	4 536	0
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en fin de période	45 845	46 305

¹ Les apports nets d'argent frais ou les retraits nets sont calculés à partir de la variation totale des avoirs administrés, sous déduction de l'évolution des cours, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que des dividendes versés et des autres effets.

² Les autres effets incluent la migration des dépôts des clients qui ont été transférés de la Banque Cantonale Vaudoise à PostFinance SA.

Rapport annuel

6 Activités
12 Organisation
13 Environnement de marché
16 Stratégie de transformation
23 Gestion financière
25 Évolution de l'activité
53 Rapport sur les risques
59 Perspectives

Gouvernance d'entreprise

62 Structure du groupe et actionnariat
62 Comptes réglementaires
64 Structure du capital
64 Conseil d'administration
68 Direction du groupe
71 Indemnités
74 Organe de révision
74 Politique d'information

Comptes annuels

75 Groupe
163 La Poste Suisse SA
173 PostFinance

Informations relatives au compte de résultat

27 | Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité

En millions de CHF	2016	2017
Services de paiement et immobilisations financières	212	211
Couverture (comptabilité de couverture)	-3	2
Négoce pour propre compte	2	9
Résultat total des opérations de négoce	211	222

Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur

En millions de CHF	2016	2017
Résultat du négoce provenant des:		
Instruments de taux	0	-1
Titres de participation	1	-1
Devises	210	224
Total du résultat du négoce	211	222

28 | Intérêts négatifs significatifs

PostFinance est soumise aux mesures appliquées par la BNS et paie, depuis le 22 janvier 2015, un intérêt négatif sur une part de ses avoirs en compte de virement auprès de cette dernière. Elle a donc défini, pour ses principaux clients commerciaux et pour les banques, des valeurs seuils individuelles fondées sur leur utilisation ordinaire des services de paiement et perçoit, depuis le 1^{er} février 2015, une commission sur la part de leurs avoirs dépassant cette valeur seuil. Depuis le 1^{er} février 2017, les avoirs des clients privés dépassant la valeur seuil de 1 million de francs sont également grevés d'une commission.

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

En millions de CHF	2016	2017
Produits des intérêts et des escomptes	175	171
dont charges d'intérêts des actifs financiers ¹	-24	-6
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	790	689
Total des produits d'intérêts	965	860
Charges d'intérêts	-44	4
Résultat brut des opérations d'intérêts	921	864

¹ Les charges d'intérêts des actifs financiers sont liées aux intérêts négatifs grevant les instruments financiers.

29 | Charges de personnel

Répartition des charges de personnel

En millions de CHF	2016	2017
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	393	388
Prestations sociales	75	90
Adaptations de valeur relatives aux avantages et engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	0	0
Autres charges de personnel	20	34
Total des charges de personnel	488	512

30 | Autres charges d'exploitation

Répartition des autres charges d'exploitation

En millions de CHF	2016	2017
Coût des locaux	47	42
Charges relatives aux technologies de l'information et de la communication	178	197
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	40	27
Honoraires de la/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	1	3
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1	3
dont pour d'autres prestations de services	0	0
Autres charges d'exploitation	250	285
Total des autres charges d'exploitation	516	554

31 | Charges et produits extraordinaires

Charges extraordinaires

En millions de CHF	2016	2017
Pertes résultant de la vente de participations	29	–
Total des charges extraordinaires	29	0

Produits extraordinaires

En millions de CHF	2016	2017
Reprises de dépréciations	2	10
Bénéfice résultant de la vente de participations	72	0
Total des produits extraordinaires	74	10

32 | Impôts

Les charges d'impôts résultant des impôts sur le bénéfice et sur le capital s'élèvent à 41 millions de francs (exercice précédent: 83 millions). Les impôts sur le bénéfice ont été calculés compte tenu d'une quote-part d'impôts de 20,5%, comme lors de l'exercice précédent.

Impôts courants et impôts latents

En millions de CHF	2016	2017
Charges d'impôts courants sur le capital et le revenu	83	41
Total des impôts	83	41

Rapport annuel		Gouvernance d'entreprise		Comptes annuels	
6	Activités	62	Structure du groupe et actionariat	75	Groupe
12	Organisation	62	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
13	Environnement de marché	64	Structure du capital	173	PostFinance
16	Stratégie de transformation	64	Conseil d'administration		
23	Gestion financière	68	Direction du groupe		
25	Évolution de l'activité	71	Indemnités		
53	Rapport sur les risques	74	Organe de révision		
59	Perspectives	74	Politique d'information		

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de PostFinance SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PostFinance AG, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe (pp 176 à 208), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Ertugrul Tüfekçi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philipp Bertschinger
Expert-réviseur agréé

Zurich, 23 février 2018

À propos du présent rapport

Structure du rapport

Le rapport 2017 de la Poste comprend les documents suivants:

- Rapport de gestion de la Poste
- Rapport financier de la Poste (rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels du groupe, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
- Rapport de gestion de PostFinance SA
- Rapport GRI (rapport conforme aux prescriptions de la Global Reporting Initiative)
- Chiffres clés du rapport de gestion

Ces documents peuvent être consultés en ligne et téléchargés à l'adresse www.poste.ch/rapportdegestion. Le rapport de gestion et le rapport financier de La Poste Suisse SA ainsi que le rapport de gestion de PostFinance SA sont également disponibles sous forme imprimée. Le rapport GRI est disponible à l'adresse www.poste.ch/rapport-gri-2017.

Langues

Le rapport de gestion et le rapport financier de la Poste sont publiés en allemand, en anglais, en français et en italien. Seule la version allemande fait foi.

Commande

Les rapports peuvent être commandés sur Internet à l'adresse www.poste.ch/rapportdegestion. Les collaborateurs de la Poste peuvent s'en procurer un exemplaire par la voie ordinaire de commande des imprimés.

Impressum

Édition et contact

La Poste Suisse SA
Wankdorffallee 4
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone: +41 58 338 11 11
Contact médias: +41 58 338 13 07
www.poste.ch

Conception et gestion de projet

Finances Poste, Berne
Communication Poste, Berne
Andreas Sturm, Sturm Consulting, Riehen

Texte

Finances Poste, Berne
Carole Rentsch, Stratégie Poste, Berne

Diagrammes

Finances Poste, Berne
Andreas Sturm, Sturm Consulting, Riehen

Photos

Marc Wetli, Zurich

Maquette et composition

Ilona Troxler, Walter Stähli et Franck Schirmer, phorbis
Communications SA, Bâle

Traduction et relecture

Service linguistique Poste, Berne

Impression

Stämpfli SA, Berne

Numéro ISSN 1661-9501

À propos du papier:

Le présent rapport financier est imprimé sans impact sur le climat, sur du papier entièrement recyclé et sans azurant optique, certifié FSC® (www.fsc.org). Le papier RecyStar Polar porte aussi le label écologique Ange Bleu (www.blauer-engel.de), qui distingue les produits particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi que le label écologique de l'Union européenne (www.ecolabel.eu) et il est certifié FSC® (www.fsc.org).

Comparaison des chiffres clés sur cinq ans

		2013	2014	2015	2016	2017
Résultat						
Produits d'exploitation	millions de CHF	8 575	8 371	8 224	8 188	7 987 ¹
réalisés sur le marché libre	% des produits d'exploitation	85,6	85,7	85,1	85,8	85,6
réalisés à l'étranger et transfrontalier	% des produits d'exploitation	13,2	14,6	14,0	13,7	14,4
Résultat d'exploitation	millions de CHF	911	803	823	704	630 ¹
réalisé sur le marché libre	% du résultat d'exploitation	95,5	85,5	87,0	93,5	84,8
réalisé à l'étranger et transforntalier	% du résultat d'exploitation	5,2	9,0	6,9	9,1	13,0
Bénéfice consolidé	millions de CHF	626	638	645	558	420 ¹
Fonds propres	millions de CHF	5 637	5 010	4 385	4 881	6 613
Création de valeur						
Valeur ajoutée de l'entreprise	millions de CHF	125	207	169	122	9 ¹
Valeur ajoutée	millions de CHF	5 328	5 220	5 193	5 145	5 054 ¹
distribuée au personnel	millions de CHF	4 131	4 108	4 074	4 034	3 989
distribuée aux bailleurs de fonds externes	millions de CHF	93	57	69	64	67
distribuée aux pouvoirs publics	millions de CHF	94	79	94	118	74 ¹
distribuée au propriétaire	millions de CHF	180	200	200	200	200
distribuée à l'entreprise	millions de CHF	830	776	756	729	724
Emplois						
Effectif (sans apprentis)	unités de personnel	44 105	44 681	44 131	43 485	42 316
Apprentis Suisse	personnes	2 024	2 035	2 077	2 118	2 115
Emplois régions périphériques	personnes	19 494	19 106	18 633	18 176	17 640
Taux de fluctuation (départs volontaires)	% de l'effectif moyen	3,6	4,1	3,8	4,0	4,8
Licenciements pour raisons économiques	personnes	180	168	78	84	161
Conditions d'engagement, salaires et indemnités						
Engagement selon CCT Poste	en % des unités de personnel	62,8	61,1	61,5	53,8	53,2
Salaire minimal selon CCT Poste	CHF par année	45 047	47 620	47 620	47 620	47 620
Salaire moyen du personnel	CHF par année	82 695	83 039	83 472	82 231	83 178
Indemnités moyennes versées aux membres de la Direction du groupe	CHF par année	499 281	477 719	591 574	588 377	559 044
Ecart salarial ²	facteur	6,0	5,8	7,1	7,2	6,7
Gestion de la santé						
Accidents professionnels	nombre pour 100 unités de personnel	6,6	5,9	6,1	5,9	6,5
Absences dues à une maladie ou à un accident	jours par collaborateur	11,6	11,8	12,4	12,5	12,9
Diversité						
Femmes	% de l'effectif	48,5	48,7	48,4	48,1	47,5
Nationalités représentées	nombre	144	142	142	143	140
Femmes au Conseil d'administration	%	22,2	33,3	33,3	33,3	33,3
Femmes à la Direction du groupe	%	12,5	12,5	12,1	11,1	20,5
Femmes parmi les cadres supérieurs	%	9,3	11,0	12,3	12,3	13,4
Femmes parmi les cadres intermédiaires et inférieurs	%	23,7	23,6	23,4	24,2	23,9
Démographie						
Age moyen du personnel	années	44,8	45,1	45,3	45,6	46,0
Utilisation des ressources						
Consommation d'énergie	GWh	1 461	1 456	1 458	1 491	1 453
Consommation au sein de la Poste	GWh	891	894	890	905	887
de sources renouvelables	%	19,1	20,3	20,0	19,3	19,6
Consommation hors de la Poste	GWh	570	561	568	586	567
Impact sur le climat (domaines 1 à 3)⁴						
Impact sur le climat	équivalent t CO ₂	449 174	442 202	440 728	446 151	436 550
Augmentation efficacité CO ₂ depuis 2010 ³	%	10,1	12,1	13,7	16,5	19,2

1 Valeur normalisée. Voir sous «Effet exceptionnel 2017», page 35 du rapport financier.

2 Facteur = indemnités moyennes des membres de la Direction du groupe par rapport au salaire moyen du personnel

3 L'augmentation de l'efficacité en matière de CO₂ est mesurée d'après la variation des équivalents CO₂ par unité de prestation de base durant l'exercice sous revue par rapport à l'année de référence. La prestation de base est définie par unité du groupe (envoi, transaction, kilomètre-voyageur/kilomètre, unité de personnel, etc.).

4 Les valeurs CO₂ des exercices précédents ont été ajustées suite à l'actualisation des facteurs d'émission utilisés.

071.44.1 fr (238269) 03.2018

La Poste Suisse SA
Wankdorffallee 4
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 11 11
www.poste.ch

LA POSTE 